

LA FOI ISLAMIQUE - 4/8
à la lumière du Coran et de la Sunna

***Les Messagers
et
les Messages divins***

الرسول والرسالات

Dr Omar Souleiman AL-ACHQAR

Traduit par:
A. M. GHADI

INTERNATIONAL ISLAMIC PUBLISHING HOUSE

© **International Islamic Publishing House, 2007**
King Fahd National Library Cataloging-in-Publication Data

Al-Ashqar, Umar S.

Les Messagers et les Messages divins . / Umar S. Al-Ashqar;
translated by A. M. Ghadi ., - Riyadh, 2007

...p ; 22 cm, - (Serie: la Foi islamique / 4)

ISBN Hard cover: 978-9960-9925-8-7

1- Islamic creed 2- Messengers of Allah (Islamic creed) 3- Messages
I-A. M. Ghadi (translator) II-Title III-Series

242 dc 1428/5225

Legal Deposit no. **1428/5225**

ISBN Hard Cover: **978-9960-9925-8-7**

AL-ACHQAR, Omar S.

Les Messagers et les Messages divins. / Omar S. AL-ACHQAR;
Traduit par A. M. Ghadi ., - Riyadh, 2007

(Série: la Foi islamique / 4)

1- Islam 2- Foi islamique 3- Messagers 4- Messages
I-A. M. Ghadi (traducteur) II- Titre III- Série

Tous droits réservés. Sans l'autorisation écrite de l'éditeur, IIPH, aucune partie de ce livre ne peut être reproduite ou retransmise, quelle qu'en soit la forme et quel qu'en soit le moyen électronique ou mécanique, y compris les photocopies, les enregistrements ou toute autre forme d'archivage médiatique.

International Islamic Publishing House (IIPH)
P.O.Box 55195 Riyadh 11534, Saudi Arabia
Tel: 966 1 4650818 – 4647213 – Fax: 4633489
E-Mail: iiph@iiph.com.sa – iiphsa@gmail.com
www.iiph.com.sa



Au Nom
d'ALLAH
le Miséricordieux, le
Compatissant



***Les Messagers
et
les Messages divins***

- Titre: *Les Messagers et les Messages divins*
- Auteur: Dr Omar S. AL-ACHQAR
- Traducteur: A. M. GHADI
- Edition Française 1ère édition - 2007
- Mise en page: Hicham Challah
- Cover Design: Samo Press Group
- Filming: Samo Press Group

INTRODUCTION

﴿Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur Mohammed le Livre et n'y a point introduit d'ambiguïté pour avertir de sa sévère punition et pour annoncer aux croyants bienfaiteurs qu'il y aura pour eux une belle Récompense dans lequel ils demeureront indéfiniment.﴾

[Coran 18: 1]

Louange à Allah (ﷻ) qui nous a donné un Livre contenant les nouvelles de ce qui nous a précédés, de ce qui nous suivra, ainsi que les lois qui nous unissent. Ce Livre est une nouvelle Voie, réelle, que devront suivre ceux qu'Allah aime et qu'abandonneront ceux qu'Allah voudra égarer. Ce Livre, c'est la Voie tracée par Allah, Sa Parole savante et sage que ne peuvent altérer les bassesses de ce monde ici-bas, que les langues ne peuvent déformer. Ses merveilles sont infinies, les savants ne peuvent s'en assouvir. Ne peut être démenti celui qui s'en prévaut, de même que, celui qui s'en sert, est certain d'être récompensé. Celui qui juge en vertu du Coran est certain d'être juste, de même que celui qui le prêche est certain d'être sur la bonne voie.¹

Paix et Salut sur Son Serviteur et Messenger Mohammed (ﷺ)
Messenger par Allah (ﷻ) “avec la Bonne Parole et la Religion de la

¹ Hadith de Tirmidhi; mais il n'a pas été vérifié qu'il venait effectivement du Prophète.

6 Introduction

Vérité pour avertir de l’Au-delà, annonciateur de récompense et de punition, appelant à Allah (ﷻ) avec Sa permission, et éclairant la Voie qui mène à Lui”. Avec Lui, Allah (ﷻ) a clôturé le Message en ramenant les gens sur la bonne voie, en les instruisant et les tirant, de ce fait, de l’aveuglement et de la surdit .

Gr ce   ce Message, les c urs se sont ouverts et la terre enti re a  t  tir e des t n bres. C’est ainsi que de nouvelles formes de fraternit  naquirent et une cause juste et droite fut d velopp e. Gr ce au Proph te Mohammed (ﷺ), la Voie est devenue claire et nette.

Allah (ﷻ) lui a ouvert le c ur pour le pr parer   cette grande mission, en le purifiant d’avance et a dompt  pour lui ses ennemis et ses contradicteurs.

Allah (ﷻ) l’a envoy  apr s plusieurs autres Messagers et Livres qui l’ont pr c d , et apr s que les gens eurent commenc    d former les Paroles d’Allah (ﷻ) et Ses lois. Lorsque certains ont laiss  libre cours   leurs envies mesquines et leurs pr jug s, Allah (ﷻ) l’a envoy  pour montrer le bon chemin afin de sortir l’Humanit  des t n bres vers la lumi re. Il a  t  le guide de l’aveugle et de l’ tre humain  gar , celui qui s parera entre le Paradis et l’Enfer en faisant la distinction entre les bonnes et les mauvaises  mes. Allah (ﷻ) voulut ainsi r compenser ceux qui suivront le Messager et punir ceux qui le contrediront. Allah (ﷻ) testera les uns et les autres d s leur mort, en leur posant la question sur leur Proph te (ﷺ).’’²

Salut  galement   sa lign e pure,   ses Compagnons, les meilleurs de cette communaut  spirituellement et moralement, salut   tous ceux qui les ont suivis sur cette Voie, celle de l’Islam et du Saint Coran, et qui, de ce fait, a suivi et cru au Proph te (ﷺ), au dernier Messager (ﷺ).

² Ces paroles sont d’Ibn Taymyah dans *Lawami’e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, p. 262.

Ceci étant dit...

Ce livre est la quatrième partie de la collection «La foi à la lumière du Coran et de la Sunna». *Comme tous les trois tomes qui l'ont précédé, il a pour but de 'planter' la foi et de la placer dans son vrai contexte, en dehors de toute complication et de tous propos philosophiques. Les recherches concernant des thèmes sur les Messagers et leurs Messages sont intimement liées, c'est alors pour cette raison que j'ai voulu que ces deux thèmes soient contenus dans un même livre, un même tome. C'est pour cette raison aussi que le premier chapitre relatif aux Prophètes a été long, alors que le deuxième chapitre relatif aux Messages est, lui, plus court, plus ramassé, car les recherches sur les Prophètes sont imbriquées dans celles concernant leurs Messages.*

La première partie comprend huit chapitres:

Le premier chapitre *est destiné à identifier:* ce que sont un Prophète et un Messager, et la différence entre les deux; l'obligation de la foi en les Prophètes et Messagers; la mécréance de ceux qui croient en Allah (ﷻ) sans croire en Ses Messagers; le nombre des Messagers; les noms des Messagers et des Prophètes cités par le Coran et la Sunna.

Dans le deuxième chapitre, *j'ai voulu montrer combien nous avons tous besoin de Messagers et de Messages, car aucun être humain sain d'esprit ne peut se passer de la divine Parole d'Allah (ﷻ) et de Ses Lois.*

Dans le troisième chapitre, *j'ai élargi le champ de la mission des Prophètes et de leurs fonctions.*

Dans le quatrième chapitre, *j'ai montré comment Allah (ﷻ) instruit Ses Prophètes et Messagers par le biais de la Révélation à des degrés divers, et comment l'Ange de la Révélation vient à un Prophète.*

8 Introduction

Dans le cinquième chapitre, j'ai montré quel était l'état des Messagers, notamment que ceux-ci étaient des humains et pourquoi ils l'étaient, avec tout ce qu'il y a de parfait dans l'être humain. Enfin, j'ai montré quelles sont les exceptions qui différencient les Prophètes ou les Messagers des autres humains.

Dans le sixième chapitre, j'ai indiqué avec un peu de précision comment les Messagers étaient exempts de certains défauts humains et dans quelles conditions est présente cette exemption ou ne l'est pas. Aussi ai-je évoqué, à ce stade, les avis contraires de certains savants et de la fausseté de leurs dires.

Dans le septième chapitre, le plus long, concerne les preuves de la prophétie, en parlant des preuves des précédents Prophètes. Mais j'ai élargi mon propos à propos de notre Prophète Mohammed (ﷺ), de ce que les autres, qui l'ont précédé, nous ont annoncé sa venue. J'ai creusé cet aspect concernant notre Prophète (ﷺ), et j'ai montré que les preuves de la véracité des Messagers proviennent, en partie, de leur description, de leur état, ainsi que de leur prêche, de leur Message. Celui qui regarde de près ces deux preuves, ne peut qu'être conduit à retrouver la vraie Voie pour peu que l'on soit muni d'un esprit sain et être disposé à regarder la réalité en face. Enfin, j'ai noté qu'Allah (ﷻ) soutient pleinement Ses Messagers et Prophètes.

Le huitième chapitre, je l'ai réservé à montrer la supériorité des Prophètes sur les autres humains et leur suprématie les uns par rapport aux autres. Ici, il faut noter que certaines personnes égarées sont allées jusqu'à dire que des humains sont supérieurs à des Prophètes. Elles sont allées à l'encontre du consensus des musulmans; j'ai donc montré la fausseté de leurs dires.

La deuxième partie est relative aux Messages célestes.

Elle comprend deux chapitres:

- Le premier chapitre: *la foi en les Messages, où j'ai montré qu'il est recommandé de croire à tous ces Messages et comment peut être cette croyance.*

- Dans le deuxième chapitre, *j'ai comparé les différents Messages divins pour montrer les éléments suivants:*

1- L'origine de ces Messages et la cause de leur annonce de leur venue sur terre.

2- Ce qui est général et ce qui est particulier dans ces Messages.

3- Leur préservation de tout changement et de toute falsification.

4- Les différents points communs et les divergences au sein de ces Messages.

5- Les dimensions en longueur et le temps de la venue de ces Messages.

Et à la fin de cette deuxième grande partie, j'ai montré quelle était la place du dernier Message parmi tous les autres.

En conclusion: je prie Allah (ﷻ) d'accorder Sa bienveillance et Sa Baraka à tous nos travaux et à notre temps, et qu'Il veuille que tout ce que nous faisons Lui Soit destiné, qu'Il nous préserve des tergiversations dans nos paroles et notre travail. Qu'Il fasse aussi que beaucoup de personnes bénéficient de ce livre, car Il (ﷻ) est Audient, Proche et Il soulage celui qui L'implore. Et Paix et Salut sur Son Serviteur et Messenger, à sa Lignée et à ses Compagnons.

Dr Omar Souleiman AL-ACHQAR

PREMIERE PARTIE

LES MESSAGERS
ET
LES PROPHETES DIVINS

CHAPITRE PREMIER

DEFINITION ET EXPOSE

IDENTITE, RECONNAISSANCE, CONNAISSANCE¹

Le [mot] prophète, dans la langue arabe, provient de la racine *Naba'e*, c'est-à-dire: nouvelle. Allah (ﷻ) dit:

«Pourquoi s'interrogent-ils à propos de la grande Nouvelle?» [Coran 78: 1-2]

On l'appelle donc Prophète parce qu'il a été "informé", il a reçu une "Nouvelle", une "Information". Etymologiquement, il a été informé; Allah (ﷻ) lui a révélé une Information:

«Elle dit: qui t'a révélé cela? Il répondit: c'est le Connaisseur, le Savant.» [Coran 66: 3]

Le Prophète apporte l'Information d'Allah, le Très-Haut, Son Commandement et sa Révélation:

«Informe Mes serviteurs que je Suis le Clément et le Miséricordieux.» [Coran 15: 49]

¹ Voir *Lissane al-'arab*, T3, pp. 561-573; *Bassair dhewi At-Tameyîz*, 5/14; *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T1, p. 49 et T2, p. 265.

«Informe-les aussi à propos des hôtes d'Ibrahim.»

[Coran 15: 49]

On a également dit que le mot (*Ennoubouwa* = prophétie) provient du mot arabe *Ennabwa*, qui signifie une élévation de terre, de relief. C'est pour cela que les Arabes désignent par *Ennabiyy*, élévation, un point du relief qui sert de repère. En définitive, cela signifie que le *Nabiy*, ou le Prophète, a une certaine élévation et une capacité extraordinaire, hors du commun, dans le bas monde et dans l'Au-delà. En effet, les Prophètes sont les plus nobles des créatures en même temps que les «Repères-Guides» de l'Humanité pour une vie terrestre et un Au-delà meilleurs.

Reconnaissance des Messagers²

Etymologiquement, l'envoi veut dire montrer la direction à suivre; si vous envoyez quelqu'un pour une mission déterminée, celui-ci est votre envoyé. Allah (ﷻ) dit à propos de la reine de Saba:

«Je leur envoie un cadeau, et J'attends de voir ce que ramèneront les envoyés.»

[Coran 27: 35]

L'envoyé est donc celui qui suit l'information pour l'envoyeur et, comme disent les Arabes, "les chamelles arrivent les unes derrière les autres".

Partant de cela, les Messagers sont appelés ainsi parce qu'ils sont «guidés» par Allah (ﷻ) le Très-Haut:

«Ensuite, Nous envoyâmes successivement Nos Messagers.»

[Coran 23: 44]

Ils sont envoyés pour une mission déterminée, sont chargés de l'assumer, de la transmettre et de la suivre.

² Voir *Lissane al-'arab*, T2, pp. 1166-1167; *Al-misbah al-mounir*, p. 226.

La différence entre Messager et Prophète

Il est faux de dire qu'il n'y a pas de différence entre Messager et Prophète; la preuve en est la différence entre le nombre des Messagers et celui des Prophètes tels que confirmé par les Hadiths du Prophète-Messager (ﷺ). Celui-ci a dit que les Prophètes sont au nombre³ de 124.000 et les Messagers de l'ordre de 300 et quelques dizaines. Une autre différence provient du Saint Coran [lui-même]:

«Il n'y eut avant toi nul Messager ou prophète dont les intentions n'aient été parfois altérées par d'insidieuses suggestions de Satan.» [Coran 22: 52]

Allah a décrit Ses Messagers comme étant porteurs à la fois d'une prophétie et d'une mission (*Noubouwa et Rissala*). Autrement dit: la Mission (*Rissala*) est au plus ajoutée à la Prophétie (*Noubouwa*) comme le dit Allah à propos de Moussa (ﷺ) en s'adressant au Prophète Mohammed (ﷺ):

«Rappelle, dans le Livre, Moussa, car il était élu. Et il était un Messager et un prophète.» [Coran 19: 51]

D'une façon générale, chez la plupart des savants, le Messager (*Errassoul*) a une «compétence» plus large que le Prophète. C'est celui à qui une nouvelle Législation [ou] un nouveau code lui a été révélé et Allah (ﷻ) lui a commandé de le diffuser, de l'enseigner. Alors que le Prophète, lui, a reçu uniquement une Révélation; mais il n'a pas été expressément autorisé à la diffuser. De ce fait, tout Messager est Prophète, mais tout Prophète n'est pas forcément un Messager.⁴ Il ressort de ceci plusieurs faits:

³ Hadith authentique d'Ahmed.

⁴ *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, At-Tahawi, 167; *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T1, p. 49.

1- Allah (ﷻ) a dit qu'Il a envoyé des Prophètes et des Messagers: «Tout Messenger ou prophète qui t'a précédé...»

Si la différence entre les deux réside dans la diffusion du Message, la mission du Messenger exige du prophète de transmettre, de diffuser le Message divin.

2 - L'omission ou l'abandon de la diffusion du Message est un péché d'omission de ce Message divin; or Allah (ﷻ) n'a pas besoin de révéler un Message qui ne sera pas diffusé et qui restera le secret d'une seule personne, laquelle est appelée à mourir en emportant le Message avec elle.

3 - Le Prophète (ﷺ) dit: «Allah (ﷻ) m'a montré toutes les nations: j'ai vu des Prophètes avec d'innombrables fidèles, j'ai aussi vu des Prophètes accompagnés d'un seul ou de deux personnes, mais j'ai également vu des Prophètes seuls.»⁵

Donc, cela veut dire que les Prophètes ont aussi reçu l'ordre divin de transmettre, mais certains ont été écoutés, d'autres ne l'ont pas été, de par la volonté du Créateur.

Dans tous les cas, il apparaît dans l'entendement commun que le Messenger est celui qui a reçu la révélation d'une nouvelle Loi, d'un nouveau Code à diffuser et transmettre, alors que le Prophète est généralement envoyé pour continuer et asseoir un Code ou une Loi qui l'a précédé.⁶

C'est dans ce cadre que les hébreux ont reçu un nombre incalculable de Prophètes, tous venus confirmer la Loi, le Code de Moussa (ﷺ): c'est-à-dire la Torah. Chaque fois qu'un prophète meurt, Allah (ﷻ) leur en envoie un autre, comme cela a été confirmé par le Hadith.⁷

⁵ Hadith rapporté par Boukhari, Mouslim, Tirmidhi et Nassa'i.

⁶ *Tafsir* d'El-Aloussi (17/157).

⁷ Boukhari. Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 495.

Tous ces Prophètes ont reçu l'ordre de transmettre la révélation divine.

«Ne vois-tu pas la communauté des israélites qui ont dit à leur prophète, venu après Moussa, envoie-nous un roi pour que nous combattions dans le chemin d'Allah. Il dit: pouvez-vous refuser de combattre si telle est la volonté d'Allah?» [Coran 2: 246]

Il ressort de ce fait que le Prophète reçoit une révélation qui commande à ses Compagnons une action décidée par Allah. Il faut, par conséquent, qu'il les informe de cet ordre divin. Il en a été ainsi de Daoud, Souleiman, Zakaria et Yahia (Paix sur eux); qui sont tous des Prophètes hébraïques envoyés pour présider au destin de la communauté israélite, de lui apporter la Vérité et les Lois divines... et Seul Allah (ﷻ) sait où est la Vérité dans tout cela.

La foi dans les Prophètes et les Messagers est une des bases de la foi en général

Allah (ﷻ) dit:

«Dis: nous croyons en Allah, en ce qu'Il nous a révélé, ainsi qu'en ce qu'Il a révélé à Ibrahim, à Ismaël, à Is'haq, à Yaqoub, ainsi qu'aux autres *asbâte*. Nous croyons aussi à ce qui a été révélé à Moussa, à 'Issa et aux Prophètes. Nous ne faisons pas de différence entre eux tous, et à Lui nous nous soumettons.» [Coran 3: 84]

Celui qui ne croit pas aux Messagers est perdu et a perdu:

«Quiconque ne croit pas en Allah, Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers et au Jour du Jugement Dernier, est perdu à jamais.» [Coran 4: 137]

Lien entre foi en Allah (ﷻ) et foi en les Messagers et les Livres

Ceux qui se disent croyants, qui se réclament de la foi en Allah (ﷻ), mais ne croient pas aux Messagers et aux Livres Saints, ne considèrent pas Allah (ﷻ) comme il se doit.

﴿Ils ne considèrent pas Allah comme il se doit quand ils disent qu'Allah n'a révélé à personne.﴾ [Coran 6: 91]

Car, ceux qui considèrent Allah (ﷻ) comme il se doit, qui connaissent Ses Attributs de Connaissance, de Savoir et de Bienveillance, doivent être en même temps sûrs qu'Il a envoyé des Messagers et des Messages, parce que ceci fait partie de Ses Attributs qui Lui sont Uniques, car Il n'a pas Créé le monde pour rien:

﴿L'homme pense-t-il qu'il sera laissé sans obligation à observer?﴾ [Coran 75: 36]

Donc, celui qui ne reconnaît pas les Messagers et pense croire à Allah (ﷻ), Allah (ﷻ) le considère comme un impie, un non croyant et sa foi ne lui sert à rien. Le Très-Haut a dit:

﴿Ceux qui ne croient ni en Allah, ni en Ses Messagers, qui veulent faire la distinction entre Lui et eux, qui disent: nous croyons aux uns et rejetons les autres, qui croient avoir trouvé une Voie juste dans ce fait, sont de vrais impies.﴾ [Coran 4: 150-151]

Ce verset exprime clairement l'incroyance de celui qui prétend croire en Allah (ﷻ) sans croire en Ses Messagers:

﴿... Et ils veulent séparer Allah de Ses Messagers...﴾

Qortobi dit à propos de ce verset: "Allah a clairement exprimé que la séparation entre Lui et Ses Messagers est une négation de la foi, car Allah (ﷻ) a commandé aux individus de L'adorer à travers

les Messages qu'Il leur a adressés par le biais de Ses Messagers. S'ils ignorent ces Messagers, ils ignorent en même temps les Messages révélés que ceux-ci apportent. Il y a là, donc, un refus d'adoration et, par ricochet, une négation du Créateur Lui-même. Ce qui est une incroyance totale avec tout ce que cela comporte de péchés, y compris la distinction entre le Créateur et Ses Messagers.''⁸

Les Prophètes et les Messagers sont très nombreux

Le Savoir-faire d'Allah (ﷻ) le Très-Haut a fait que toutes les communautés humaines qui ont précédé la nôtre ont reçu chacune un Messager qui lui est destiné en propre. Seul le Messager Mohammed (ﷺ) a été envoyé à toute l'Humanité. De même, Allah (ﷻ) a pris sur Lui-même l'engagement de ne punir personne avant de lui avoir apporté au préalable la preuve (*Al Houjatou*), c'est-à-dire avant de lui avoir indiqué ce qui est à faire et ce qui ne l'est pas.

«Nous ne pouvions punir sans avoir envoyé un Messager.»

[Coran 17: 15]

C'est pour cela qu'il y a eu de nombreux Prophètes et Messagers à travers l'Histoire de l'Humanité. Allah (ﷻ) dit:

«Il n'a existé aucune communauté qui n'eût son Messager.»

[Coran 35: 24]

Le Prophète et Messager Mohammed (ﷺ) nous a informés du nombre des Messagers et Prophètes. Il a été rapporté qu'Abou Dherr demanda un jour au Prophète: quel est le nombre des Messagers? Le Prophète (ﷺ) répondit: «Trois cent et quelques dizaines.»

Abou Oumamah rapporte que le même Abou Dherr demanda aussi au prophète (ﷺ) le nombre des Prophètes - ce à quoi notre Messager répondit: «124.000, dont 315 Messagers...» - Hadith rapporté par Ahmed.

⁸ Tafsir de Qortobi, 6/5.

Certains Prophètes et Messagers ne nous ont pas été révélés par Allah (ﷻ)

De ce nombre important de Messagers et de Prophètes, nous n'en connaissons que les noms de quelques-uns. Le Saint Coran parle de cela à plusieurs endroits.

﴿Des Messagers dont nous t'avons parlé et d'autres que Nous ne t'avons pas révélés...﴾ [Coran 4: 164]

Et Allah (ﷻ) ajoute:

﴿Nous avons envoyé avant toi d'autres Messagers. Nous t'avons informé des uns, mais Nous ne t'avons pas informé des autres...﴾ [Coran 40: 78]

Ceux qu'Allah (ﷻ) et le Prophète (ﷺ) nous ont révélés, nous ne devons pas les démentir tout en sachant qu'Allah (ﷻ) a des Prophètes et des Messagers que nous ne connaissons pas.

Les Prophètes et les Messagers dont les noms sont cités dans le Saint Coran

Allah (ﷻ) a évoqué, dans son Livre Saint, 25 Messagers et Prophètes. Il a évoqué à plusieurs endroits Adam, Houd, Salih, Chou'aïb, Ismaël, Idris, Thal-Kifli et Mohammed.

Le Très-Haut dit:

﴿Allah, certes, a choisi Adam.﴾ [Coran 3: 33]

Et dit:

﴿... Aux gens de 'Ad, leur frère Houd.﴾ [Coran 11: 50]

﴿Et aux Thamoud, leur frère Salih.﴾ [Coran 11: 61]

﴿Et à Madyana, leur frère Chou'aïb.﴾ [Coran 11: 84]

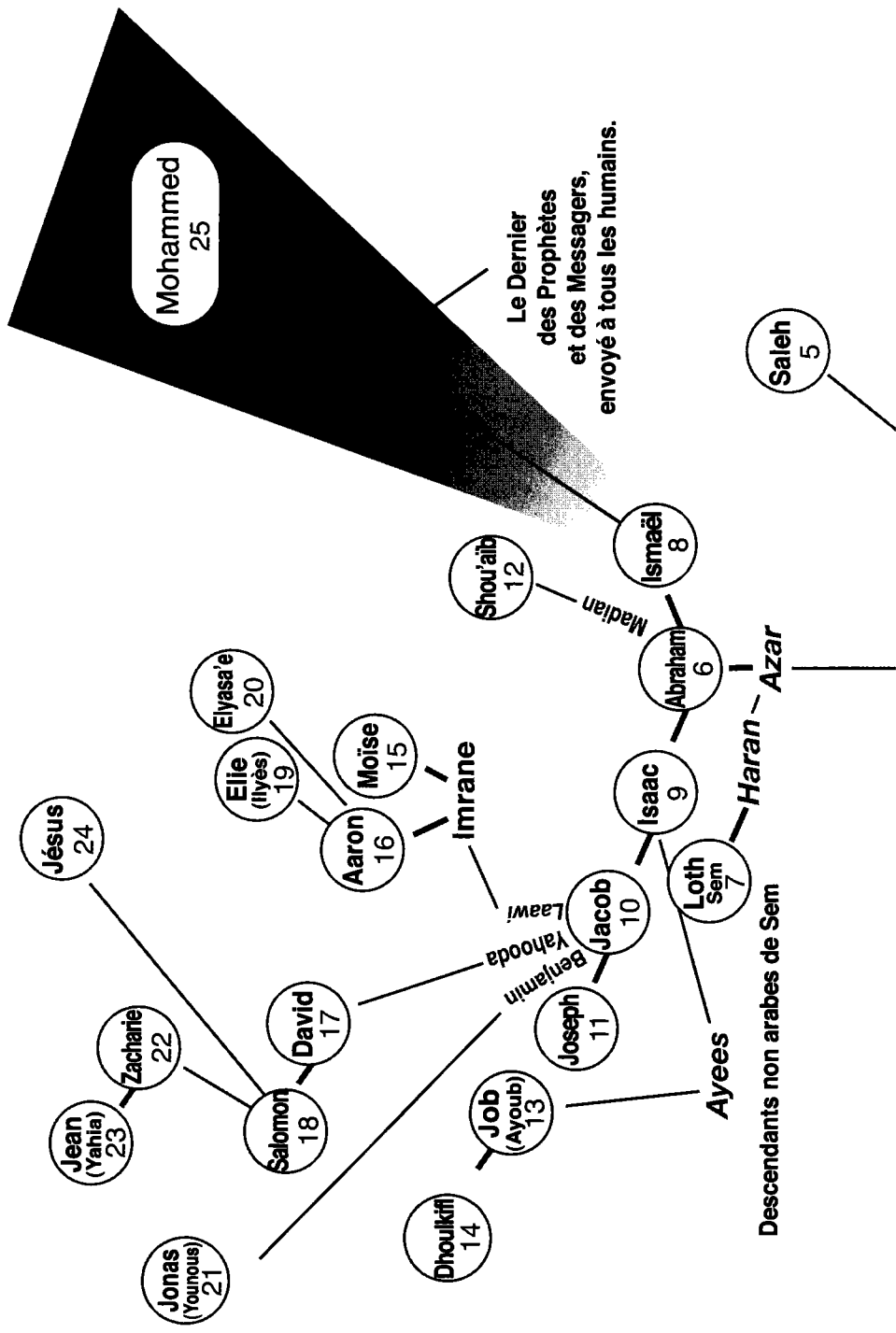
«Et Ismaël, et Idris, et Dha-l-Kifli, tous ceux-ci parmi les gens patients.» [Coran 21:85]

«Mohammed, Messenger d'Allah.» [Coran 48: 29]

Allah (ﷻ) évoqua 18 parmi les Prophètes et les Messagers en un seul endroit du Coran, dans la sourate des Bestiaux:

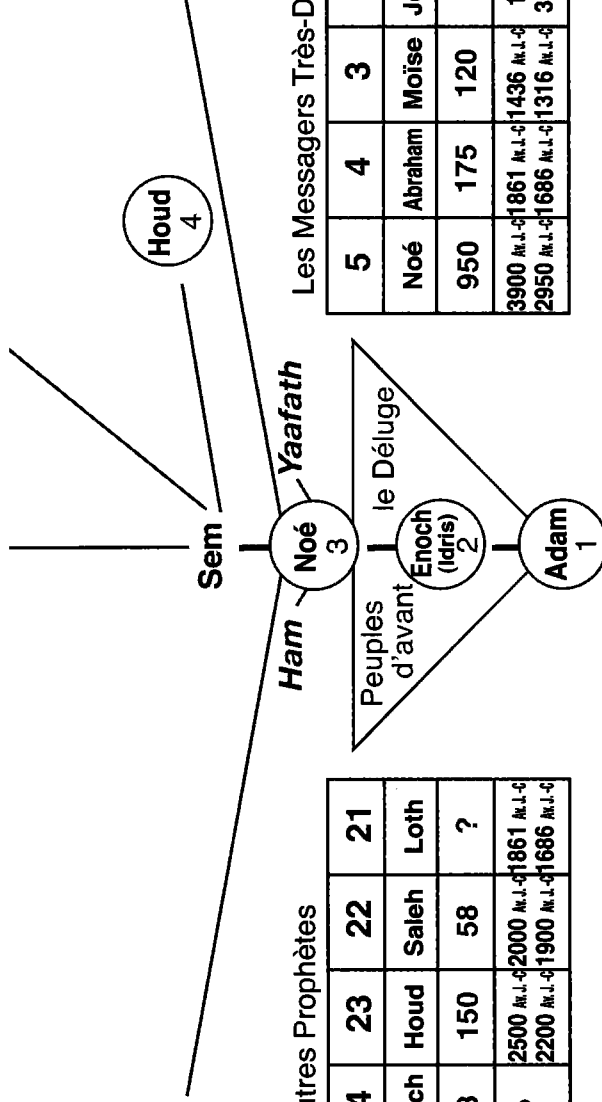
«C'est Notre Preuve, Nous l'avons apportée à Ibrahim contre les Siens. Nous élevons ceux que Nous voulons, car Ton Dieu est Saint et Connaît tout. Et Nous lui avons offert Is'haq, Yaqoub, que Nous avons guidés, ainsi que Nouh, éclairé auparavant. Et de sa descendance: Daoud, Souleiman, Ayoub, Youssouf, Moussa et Haroun; et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaiteurs. Et Zakaria et Yahia, et 'Issa, et Ilyès, tous des Saints, et Ismaël, et El-Yessa'e, et Younous, et Loth et tous, Nous les avons élevés au-dessus des humains.» [Coran 6: 83-86]

See the Geneological chart of the Prophets in the next page:



Le Dernier
des Prophètes
et des Messagers,
envoyé à tous les humains.

Descendants non arabes de Sem



Autres Prophètes

25	24	23	22	21
Adam	Enoch	Houd	Saleh	Loth
1000 ou 950	83	150	58	?
?	2500 ou 2200	2000	1861	1686
	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C

Les Messagers Très-Déterminés

5	4	3	2	1
Noé	Abraham	Moïse	Jésus	Mohammed
950	175	120	33	63
3900	1861	1436	1	570
2950	1686	1316	33	633
	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C

20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6
Ismaël	Isaac	Jacob	Joseph	Shou'aïb	Job (Ayoub)	Dhoulkifl	Aaron	David	Salomon	Elle (Ilyés)	Efsha (Alyas'a)	Jonas (Younous)	Zacharie	Jean (Yahia)
143 ou 130	180	147	110	?	92	75	122	70	52	?	?	?	130	30
1781	1761	1700	1610	1600	1042	985	1439	1042	985	900	900	800	100	1
1638	1591	1653	1500	1500	972	933	1317	972	933	900	900	800	30	30
	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C	ML.J.-C

Filiation directe père-fils — L'Arbre généalogique des Prophètes cités dans le Saint Coran,

Filiation indirecte — selon cheikh Abdarrahmane H.

Quatre Prophètes et Messagers sont d'origine arabe

Parmi les 25, quatre sont des Arabes. Dans un Hadith d'après Abou Dherr à propos des Prophètes et Messagers: «*Parmi eux, quatre sont d'origine arabe: Houd, Salih, Chou'aïb et ton Prophète, ô Aba Dherr*», dit le Prophète (ﷺ).⁹

On dit des Arabes qui ont précédé Ismaël, que ce sont bien les Anciens arabes. Tandis que les *Arabes* qui se sont arabisés, ils sont descendants de Ismaël, fils de Ibrahim El Khalil.¹⁰

Houd et Salih sont de la première catégorie.

Al-Asbâte

Les Prophètes précédemment mentionnés ont été cités nommément dans le Saint Coran, d'autres ne l'ont pas été, mais leur qualité est sous-entendue dans le Livre Saint: ce sont ceux-là qu'on appelle *Al-Asbâte*. Ils sont les fils de Yaqoub. Ils étaient douze hommes dont nous ne connaissons qu'un seul à travers le Saint Coran: Youssouf (ﷺ). Les onze autres, nous ne connaissons pas leur nom mais Allah (ﷻ). nous a informés qu'ils ont eu des révélations de Lui:

﴿Dites: nous croyons en Allah, à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Ibrahim, à Ismaël, à Is'haq, à Yaqoub et aux *Al-Asbâte*.﴾
[Coran 2: 136]

Et Allah (ﷻ) dit encore:

﴿Et vous dites que Ibrahim, Ismaël, Is'haq, Yaqoub et les *Al-Asbâte* étaient des juifs ou des chrétiens?...﴾
[Coran 2: 140]

⁹ Rapporté par Ibn Hibbane dans son *Sahih; Al-bidaya wa al-nihaya*, T1, p. 120.

¹⁰ *Al-bidaya wa al-nihaya*, pp. 119-120.

Certains Prophètes ont été connus grâce à la Sunna

Ce sont des Prophètes que le Saint Coran n'a pas évoqués. On en cite:

- **Chith:** Ibn Kathir dit: c'était un prophète (ﷺ) selon le même Hadith d'Abou Dherr, cité plus haut. Il a été envoyé avec 50 commandements.¹¹

- **Youchae b. Noun:** un Hadith, rapporté par Abou Houreira, raconte des propos tenus par le Prophète Mohammed (ﷺ) en ces termes: «*Un des Prophètes entreprit une guerre contre un village et, avant d'y arriver, il dit à ses compagnons: les nouveaux mariés, ceux qui construisent leur maison sans l'avoir achevée, ceux qui viennent de se procurer un troupeau de caprins ou d'ovins et qui attendent qu'ils mettent bas, tous ceux-ci ne doivent pas m'accompagner dans cette guerre. Quand il arriva près du village après avoir fait la prière du 'Asr, il dit au soleil: ô toi [soleil], tu es commandé à mon instar; ô Seigneur, arrête-le dans sa course un moment.*»¹²

La preuve que ce prophète est Youchae (ﷺ), c'est le dire du Prophète (ﷺ): «*Le soleil n'a été arrêté dans sa course que pour le prophète Youchae ou la nuit de mon Voyage à Jérusalem.*»¹³

Des Saints dont on doute du statut de prophète

- **Dhou-l-Qarnein** (l'homme «bicornu»): Allah (ﷻ) en a parlé à la fin de la sourate *Al Kahf* et Allah (ﷻ) nous informe qu'il lui a parlé:

﴿Nous avons dit: ô Dha-l-Qarnein! Ou tu les châties ou tu uses de bienveillance à leur égard.﴾ [Coran 18: 86]

¹¹ *Idem*, T1, p. 99

¹² Rapporté par Ahmed et Mouslim. (*Al-bidaya wa al-nihaya*, T1, p. 323.)

¹³ Dans *Al-bidaya wa al-nihaya*, Ibn Kathir rapporte que c'est Ahmed qui donne cette explication de même que Boukhari.

Est-ce à dire qu'Allah (ﷻ) lui a parlé par l'entremise d'un prophète qui l'accompagnait ou était-il lui-même prophète?¹⁴

Selon Ibn Hajar, ce Hadith est rapporté par Abdallah Ibn Omar qui tire sa source du Saint Coran.¹⁵

En revanche, Ali Ibn Abi Taleb (عليه السلام), parmi tant d'autres, nie que Dhou-l-Qarnein soit un prophète.¹⁶

- **Toubba'e**: son nom a été cité dans le Saint Coran où le Très-Haut dit:

﴿Sont-ils meilleurs que le peuple de Toubba'e et ceux qui les ont précédés et que Nous avons fait périr parce qu'ils étaient criminels.﴾
[Coran 44:37]

Et Il dit aussi:

﴿Avant eux, le peuple de Nouh, les gens d'Arrass et les Thamoud crièrent au mensonge, de même que les 'Ad, les gens de Pharaon et les frères Loth ainsi que les gens d'Al-Aykah et le peuple de Toubba'e. Tous traitèrent les Messagers de menteurs. Et c'est ainsi que s'abattit sur eux Ma Colère.﴾
[Coran 50: 12-14]

Est-ce à dire que Toubba'e était un Prophète envoyé à son peuple et qui ne l'a pas cru et que, ainsi, Allah (ﷻ) fit périr ce peuple? Allah (ﷻ) Seul sait.

Mais arrêtons-nous à Dhou-l-Qarnein et Toubba'e pour confirmer ou infirmer leur statut de Prophètes. Car, il a été rapporté que le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit: «Je ne sais pas si Toubba'e

¹⁴ Selon Fakr El-Razi (*Fat'h El-Bâri*, T6, p. 382), c'est un prophète.

¹⁵ Voir le même Hadith, cité plus haut.

¹⁶ Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 382.

est prophète ou non, et je ne sais pas non plus si Dhou-l-Qarnein est lui aussi prophète ou pas.»¹⁷

Si, donc, le Messenger (ﷺ) ne sait pas, comment peut-on savoir, nous autres?

- *Al-Khadhr*: C'est l'homme pieux que Moussa (ﷺ) est allé voir, en quête de savoir et de connaissance. Allah (ﷻ) nous a parlé de leur histoire dans la sourate *Al-Kahf*.

D'après la trame de l'histoire dans cette sourate, il apparaît, pour plusieurs raisons, que c'est un prophète¹⁸:

Premièrement: Allah (ﷻ) dit:

﴿Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs, à qui Nous avons donné une grâce et enseigné un savoir.﴾ [Coran 18: 65]

La thèse la plus plausible est que cette «grâce» est le statut de prophète, et ce «savoir» est la révélation divine.

Deuxièmement:

﴿Moussa dit: puis-je te suivre pour que tu puisses m'enseigner un peu de ce que tu connais? Il répondit: tu ne pourras pas être très patient; d'ailleurs, comment le pourrais-tu car ce sont des choses dont tu n'as aucune expérience. Il dit: tu me trouveras, *in chaa Allah*, très patient et je ne te désobéirais pas. Il dit: si tu me suis, tu ne dois pas me demander des explications sur ce que tu verras, tant que je ne t'en aurai pas parlé.﴾ [Coran 18: 66-70]

Il ressort de ce dialogue que si *Al-Khadhr* n'était pas prophète, donc élevé par Allah (ﷻ), au-dessus de certains défauts, Moussa

¹⁷ Rapporté par Al-Hâkim et Al-Bayhaqi; voir *Sahih El jami'e Es saghir*, T5, p. 121.

¹⁸ Ibn Kathir a évoqué ces raisons dans *Al-bidaya wa al-nihaya*, T1, p. 326.

dont le statut est, lui, confirmé et à qui Allah (ﷻ) s'est adressé directement, ne serait pas allé à sa recherche pour apprendre de lui certaines choses, et il ne l'aurait pas suivi avec consentement et simplicité, lui, Moussa, l'illustre prophète des israélites. Cela veut dire qu'Al-Khadhr est bel et bien prophète et qu'Allah (ﷻ) lui a appris bien des choses sur la religion et lui a révélé bien des secrets qu'il n'a pas révélés à l'unique Prophète auquel il s'est adressé directement, c'est-à-dire Moussa (ﷺ).

- *Troisièmement*: Al-Khadhr a tué le garçon et ne pouvait faire cet acte qu'à la suite d'une révélation divine. C'est une preuve intangible de son statut de prophète et qu'il possède une exemption divine¹⁹, car un Saint ne doit pas être un criminel, il ne doit pas ôter la vie à des gens simplement par penchant. Et si Al-Khadhr a commis ce meurtre, c'est parce qu'il savait par avance que si le garçon grandit, il sera un renégat et entraînera ses parents dans cette vie, car ceux-ci l'aimaient exagérément, et ils le suivront certainement dans sa négation d'Allah. Son assassinat est dicté par l'intérêt de préserver les parents de cet égarement très grave. En définitive, si Al-Khadhr n'était pas soutenu par Allah qui lui a commandé de faire l'acte d'assassinat, il ne l'aurait pas fait.

- *Quatrièmement*, après avoir commis tous les actes qu'il a faits, Al-Khadhr explique à Moussa (ﷺ) les raisons qui l'ont amené à les faire et, il dit:

﴿Par une miséricorde de ton Dieu: je n'ai rien fait de mon propre chef.﴾

[Coran 18: 82]

¹⁹ Certains groupes égarés ont pris l'exemple sur Al-Khadhr pour justifier sur cette terre des crimes abominables. Mais la confirmation du statut de prophète d'El-Khadher leur ôte tout argument, et ne doit pas justifier leurs forfaits; car entre ce qui est permis et ce qui est interdit en l'Islam, la frontière est nette: personne ne doit la transgresser, quoiqu'en disent certains.

C'est-à-dire que tout ce que Al-Khadhr a fait (rendre le bateau défectueux, tuer le garçon, la reconstruction du mur), lui était commandé par le Seigneur à, lui a été révélé par le Très-Haut. Il devait donc l'exécuter.²⁰

La négation d'un seul prophète équivaut à celle de tous les autres

Allah (ﷻ) dit:

﴿Le peuple de Nouh traita les Messagers de menteurs.﴾

[Coran 26: 105]

Et Il (ﷻ) dit:

﴿Les 'Ad traitèrent de menteurs les Messagers.﴾

[Coran 26: 123]

Et Il (ﷻ) dit encore:

²⁰ Beaucoup de savants pensent que Al-Khadhr est encore vivant et beaucoup a été dit à ce sujet, ce qui a ouvert la voie à d'innombrables fantaisies. Certains disent même qu'ils l'ont rencontré, qu'il leur a prodigué ses conseils, leur a commandé de faire telle ou telle chose, etc. Tout ceci est inimaginable.

Cependant, d'autres savants ont parlé de l'impossibilité pour Al-Khadhr d'être vivant: Boukhari, Ibn Dihya, Ibn Kathir, etc., car, disent-ils, s'il l'était, le Hadith devrait le mentionner,.../... or il n'en est rien. S'il était vivant, il serait venu soutenir le Prophète Mohammed, car Allah a promis que tout prophète que Mohammed trouverait encore vivant devrait se rallier à lui et le soutenir:

﴿Et lorsque Allah prit cet engagement des prophètes: chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la sagesse et qu'un Messager viendra confirmer ce que vous avez déjà, vous devriez croire en lui et le soutenir.﴾

Et Il dit:

﴿Consentez-vous et acceptez-vous Mon pacte? Nous consentons, dirent-ils. Soyez donc témoins et Moi avec vous.﴾ [Coran 3: 81]

Le Prophète Mohammed a dit que si Moussa était vivant, il serait venu à lui et l'aurait soutenu. Donc ce qu'on dit à propos d'Al-Khadhr est faux.

﴿Le peuple de Loth traita de menteurs les Messagers.﴾

[*Coran 26: 160*]

Il est connu que chaque communauté a traité de menteur le Messenger qui lui était destiné. Et le faire pour un seul, équivaut à le faire pour tous les autres, car les Messagers sont chargés d'une mission unique, ils prêchèrent pour une religion unique, leur Envoyeur est Unique. Ils sont une équipe unie, chacun annonce son successeur lequel confirme ce qu'a dit son prédécesseur.

De là, il est évident que la négation de l'un est une négation de tous les autres. Allah (ﷻ) décrit celui qui se trouve dans cette situation comme suit:

﴿Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses Messagers, et qui veulent faire la distinction entre Allah et Ses Messagers et qui disent: nous croyons en certains d'entre eux mais nous ne croyons pas en d'autres, et qui veulent prendre un chemin intermédiaire, les voilà, les vrais mécréants!﴾

[*Coran 4: 150-151*]

Allah (ﷻ) nous a donc commandé de ne pas faire distinction entre les Messagers et de croire en eux tous:

﴿Dites: nous croyons en Allah et en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Ibrahim et Ismaël et Is'haq et Yaqoub et *Al-Asbâte*, et ce qui a été offert à Moussa et à 'Issa et à tous les Prophètes de la part de leur Seigneur. Entre tous ceux-ci, nous ne faisons aucune distinction; et à Lui nous sommes soumis.﴾

[*Coran 2: 136*]

Celui qui reste sur cette Voie, il est sur la bonne:

﴿Alors, s'ils croient comme vous, ils sont certainement sur la bonne voie.﴾

[*Coran 2: 137*]

Et celui qui emprunte le chemin inverse, il est perdu à jamais:

﴿S'ils s'en détournent, ils seront certainement dans un déchirement; alors, Allah te suffit car Il est L'Audient et l'Omniscient.﴾ [Coran 2: 138]

Allah (ﷻ) a loué le Messager (ﷺ) de cette *Oumma* ainsi que les croyants qui l'ont suivie et qui n'ont pas fait de distinction entre les Messagers.

﴿Le Messager a cru en la Révélation de Son Seigneur, de même que les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et en Ses Messagers - nous ne faisons aucune distinction entre Ses Messagers.﴾ [Coran 2: 185]

En plus, Allah (ﷻ) a promis à ceux qui ne font pas de distinction entre Ses Messagers la bonne récompense:

﴿Et ceux qui croient en Allah et en Ses Messagers et qui ne font pas de distinction entre eux, sont ceux à qui Il donnera une récompense et Allah est pardonneur et miséricordieux.﴾ [Coran 4: 152]

Allah (ﷻ) a également accusé certains gens du Livre qui ont cru en certains Messagers et rejeté d'autres:

﴿Et quand on leur a dit: croyez en ce qu'Allah a révélé, ils dirent: nous croyons en ce qui nous a été révélé à nous, et ils rejettent ce qui est venu après alors que cela représente la Vérité et confirme ce qu'ils ont déjà reçu.﴾ [Coran 2: 91]

Les hébreux ne croient pas en 'Issa (ﷺ), ni en Mohammed (ﷺ), tandis que les chrétiens ne reconnaissent pas Mohammed (ﷺ).

Le statut de prophète ne peut être confirmé pour quelqu'un que par une preuve

Les érudits et les exégètes ont évoqué les noms de beaucoup de Prophètes dont parlent les israélites ou en s'appuyant sur des dires

non vérifiés. Dans tous les cas, nous disons que si ces dires ont été confirmés par les Hadiths du Prophète et Messenger Mohammed (ﷺ) nous y croyons, sinon ne pouvons que les rejeter. Par exemple, il a été dit que les trois Messagers, qui ont été envoyés aux gens du village dont il est question dans le Verset de *Yâssîne*, étaient des compagnons de 'Issa (ﷺ) et que Georges' ainsi que Khaled Ibn Sinane ont été des Prophètes venus après 'Issa (ﷺ).²¹

Nous rejetons tout cela, car il a été confirmé dans les Hadiths qu'il n'y a pas eu de prophète entre 'Issa et notre Prophète Mohammed (ﷺ).²²

Donc, concernant les trois Messagers dont il est question dans la sourate *Yâssîne*, soit, ils ont été envoyés avant 'Issa (ﷺ) et cela est le plus plausible; soit, ils auraient été envoyés par 'Issa (ﷺ) lui-même à ce village, ce qui est à écarter, car Allah (ﷻ) a dit que c'est Lui qui les a envoyés. Pour ce qui est de Khaled Ibn Sinane, il a été dit que c'est un prophète arabe qui a été égaré par les siens. Ceci n'est que pure allégation mensongère et ça contredit le Hadith authentique (rapporté et cité plus haut) dans lequel le Prophète Mohammed (ﷺ) nous a informés que les Prophètes arabes ne sont que quatre.²³

En ce qui concerne certains dires des hébreux à propos des noms de certains Prophètes, et dont nous n'avons pas de confirmation, ni dans le Saint Coran, ni dans le Hadith, nous ne le confirmons ni l'infirmons, car ce que ceux-là disent, on y trouve du vrai et du faux.

²¹ *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 489.

²² Un Hadith confirmé de Boukhari et autres. Voir *Fat'h El-Bâri*, T4, p. 477.

²³ Rapporté par Ibn Hibbane dans son *Sahih*.

CHAPITRE 2

L'HUMANITE A BESOIN DE MESSAGERS ET DE MESSAGES

Introduction

Si les gens, par le passé, contredisaient les Messagers et refusaient d'accepter leurs Messages, il en va de même aujourd'hui, sinon plus, alors que l'Humanité, au XX^e siècle a atteint des sommets sur le plan du développement et de la technologie grâce à un prodigieux essor du progrès scientifique manifeste dans les domaines du nucléaire et de la conquête de l'espace et des océans. De ce fait, l'homme est devenu plus imperméable aux Messages des Prophètes et de leurs enseignements dont il se détourne comme des onagres effrayés par la vue d'un lion et qui s'enfuient sans se retourner:

«Qu'ont-ils à se détourner du Rappel, comme des onagres affolés s'enfuyant devant un lion.» [Coran 74: 49-51]

L'Humanité se détourne aujourd'hui plus que par le passé des Messages et de leurs enseignements, trompée par ses connaissances qu'il croit supérieures à celles de l'homme du passé.

«Car leurs Messagers leur venaient avec des preuves évidentes, alors ils disaient: sont-ce des hommes qui nous guideront? Ils n'y crurent pas et s'en détournèrent, et Allah

Se passa d'eux et Allah se suffit à Lui-même et Il est digne
de louange. ﴿ [Coran 64: 6]

Aujourd'hui des esprits malsains embrigadent les gens en les appelant à la négation d'Allah et de Ses lois ainsi que le refus de reconnaître les enseignements des Prophètes sous prétexte que dans ces lois et enseignements, il y a une entrave à l'esprit et une contrainte pour la vie. C'est donc, [*soutiennent-ils,*] une civilisation ancienne, morte, contraire au progrès. C'est ainsi que des pays ont construit leur système politique et juridique sur cette négation d'Allah (ﷻ) et des enseignements de Ses Prophètes (sur eux le salut). Certains sont même allés jusqu'à ériger l'athéisme en système dans leurs constitutions sous le label de laïcité. De nombreux pays musulmans se trouvent dans ce cas, alors le commun des gens accepte dans ces pays que soit inscrit dans la constitution que l'Islam est la religion de l'Etat, et pourtant, les lois précédentes et futures qui seront votées par la suite seront vidées de tout sens islamique.

Est-t-il vrai que l'Humanité, aujourd'hui, a atteint un niveau de progrès tel qu'elle peut se passer des Prophètes et de leurs enseignements? Est-t-elle aujourd'hui capable de maîtriser sa destinée, de se diriger par elle-même en dehors des Prophètes (sur eux le salut)?

Il suffit, pour répondre à ces questions, de regarder l'état dans lequel se trouvent les pays dits 'développés' ou 'civilisés', comme l'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, la Russie, ou la Chine, pour se convaincre de leur décadence.

Certes, ils ont atteint un haut degré de développement économique, matériel, mais de l'autre côté, celui que les Prophètes sont venus pour le redresser, c'est la décadence totale, voire la déchéance. Personne ne peut nier que les problèmes moraux, psychiques ont empoisonné la vie de ces pays dits 'civilisés', où l'homme se déshumanise aujourd'hui et perd son âme. C'est pour

cette raison que leur jeunesse se révolte contre ces systèmes déshumanisés où il n'y a plus de morale. Ils se révoltent contre les lois, contre tous les systèmes, contre leur propre vie. Ils sont complètement déboussolés et cherchent des repères d'où qu'ils viennent, de l'Est ou de l'Ouest, qui leur donneront un sens à leur vie.

L'Occident est devenu un monde où le crime se banalise, où les déviances morales et la déperdition sont légion, de même que les scandales sont devenus presque des systèmes de gouvernement. Plus grave et plus diffus: ce que l'on appelle aujourd'hui le monde civilisé est en train de détruire par ses propres moyens et mains ce qui reste de la famille, de la maison familiale. Cette civilisation tue, elle génère le venin, le poison qui tue l'individu, sème la zizanie dans les groupes. Cette communauté 'civilisée' est, soit dit en passant, comme l'oiseau de proie qui veut s'envoler d'une seule aile.

Il est certain que nous avons besoin des Prophètes et Messagers et de leurs enseignements pour guérir nos cœurs, guider nos âmes et orienter nos esprits. Nous avons besoin d'eux pour comprendre le sens de la vie, nos rapports avec celle-ci et avec le Créateur de la vie.

Bonnes paroles d'Ibn Al-Qayim

Ibn Al-Qayim dit, à propos du besoin que nous avons de croire aux Prophètes: "Et de là tu sauras le besoin, l'obligation impérieuse qui est plus forte que toutes les autres, qu'ont les individus de connaître le Messager et son Message, la croyance en ce qu'il dit et l'obéissance à lui dans ce qu'il commande. Il n'y a point de salut ni dans le bas monde, ni dans l'Au-delà, en dehors des Messagers. Nul ne peut distinguer entre le bien et le mal que par leur biais. Nul ne peut obtenir la grâce d'Allah (ﷻ) sans eux.

Tout ce qui est bon en actes ou en parole ou en morale, ne peut être connu qu'à travers leur Message. C'est eux qui constituent la balance par laquelle nos actes et nos comportements sont pesés dans le bon ou le mauvais sens. Ils sont aussi indispensables, sinon plus,

que ne l'est le corps à l'âme, l'œil à sa pupille. La nécessité de croire en les Prophètes est au-dessus de toutes les autres nécessités. Pense un peu à cette nécessité, qui, si elle disparaît, n'était ce qu'un clin d'œil, ton cœur sera complètement perdu comme un poisson qui quitte l'eau. Mais ne peut sentir cet état qu'un cœur 'vivant', car la plaie d'un mort ne fait pas mal. Si donc le bonheur de l'individu dans les deux mondes, ici-bas et l'Au-delà, se trouve dans la Voie du Messenger Mohammed (ﷺ), il est par conséquent recommandé à tout celui qui aime sa personne et se veut du bonheur de suivre cette Voie afin qu'il sorte du cercle des ignorants pour entrer dans celui des Compagnons et fidèles du Prophète (ﷺ) et son Parti. Mais les gens diffèrent. Il y a ceux qui sont victimes, ceux qui posent problème ou n'ont pas de chance, car la grâce est à Allah (ﷻ), Il l'accorde à qui Il veut et Allah (ﷻ) est Tout Grâce'', *conclut Ibn Al-Qayim*.¹

Ibn Taymiya démontre le besoin que nous avons des Prophètes et de leurs Messages

Parmi ceux qui ont parlé de cet aspect, il y a *cheikh El-Islam* Ibn Taymiya (qu'Allah lui accorde Son pardon). Il dit: «Le Message est indispensable aux gens, ils ne peuvent s'en passer. C'est un besoin au-dessus de tous les autres, car le Message est l'âme du monde et la lumière de la vie. Que peut être ce monde sans son âme et sa lumière? Notre monde est ténèbres et déperdition, excepté là d'où est venu le Message. Il en est de même de l'individu tant que le "soleil" du Message ne vient pas lui remplir le cœur, sinon il est considéré comme étant un mort. Allah (ﷻ) dit:

﴿Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons donné une lumière avec laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir?﴾ [Coran 6: 122]

¹ *Zâd El-Ma'ad*, Ibn El Qayim, T1, p. 15.

C'est ainsi qu'est le croyant, poursuit *Ibn Taymiya*: il était "mort", car il était dans les ténèbres de l'ignorance; Allah (ﷻ) l'a fait revivre par l'essence du Message et la lumière de la foi, lumière qui lui permet de circuler parmi ses semblables, tandis que l'impie, a, lui, un cœur mort et se trouve dans les ténèbres». *Ibn Taymiya* a montré qu' "Allah a dénommé Son Messager Ame/Esprit et que ceci est l'essence de la vie, car Allah (ﷻ) a dit:

«Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit provenant de Notre Ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre, ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs»

[Coran 42: 52]

Ibn Taymiya a évoqué ici deux origines: "L'esprit et la lumière. L'esprit est vie et la lumière est lumière."

Et il démontre ici qu'Allah fournit un exemple en comparant l'esprit qu'Il a fait descendre à la vie des cœurs et leur lumière tout comme l'eau qu'Il descend des cieus, la pluie, est vie pour la terre et que le feu qui donne lumière. Cette comparaison est la suivante:

«Il a fait descendre du ciel une eau qui fait couler des rivières; le flot débordant a charrié une écume flottante, et semblable à celle-ci est l'écume provenant de toute fusion dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente par un symbole la vérité et le faux: l'écume s'en va, alors que ce qui est utile aux hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah fournit des exemples.»

[Coran 13: 17]

En commentant ce verset, *cheikh El-Islam* dit: Allah (ﷻ) a comparé le savoir à l'eau de pluie, car elle est source de vie pour les cœurs et les corps et Il a comparé les cœurs aux rivières, lits de la connaissance et du savoir. Et tout comme les rivières qui peuvent être petites et contenir peu d'eau, les cœurs aussi, existent en 'petits',

renfermant peu de connaissances, et en 'grands', renfermant beaucoup de connaissances et de savoir. Tout comme l'écume s'en va avec l'écoulement du torrent pour ne laisser que l'eau qui est utile aux individus, il en est de même des cœurs souvent pris d'assaut par diverses envies et hésitations, mais lorsqu'ils s'ouvrent à la foi et au Coran, ils se stabilisent:

﴿Et ce qu'on porte à fusion dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles, l'écume s'en va. C'est ainsi qu'Allah représente en symboles la Vérité et le faux.﴾

[Coran 13: 17]

Cet exemple, celui du feu, dit Ibn Taymiya, représente la lumière, alors que le premier est relatif à la vie. Ces deux exemples, dit Ibn Taymiya, ont leurs répliques dans la sourate *Al Baqara*. Allah (ﷻ) dit:

﴿Il ressemble à quelqu'un qui a allumé un feu, puis quand celui-ci a illuminé tout alentour, Allah a fait disparaître la lumière et les a abandonnés dans les ténèbres où ils ne voient plus rien, sourds, muets et aveugles et ne pouvant point revenir de leur égarement, ou qui, au moment où les nuages éclatent en pluie, chargés de tonnerre, d'éclairs et de ténèbres, se mettent les doigts dans les oreilles, terrorisés par les éclats de la foudre et craignant la mort. Mais Allah encercle de tous les côtés les infidèles.﴾ [Coran 2: 17-19]

Après avoir décrit le croyant, *cheikh El-Islam* dit de l'infidèle: "Tandis que l'infidèle est dans les ténèbres de la négation et considéré comme mort et sa vie n'est qu'une vie d'animal, car il est dépourvu de la vie spirituelle élévatrice qu'occasionne la foi et par laquelle on trouve bonheur et tranquillité dans le bas monde et dans l'Au-delà. Car Allah (ﷻ) a fait de ses Messagers (sur eux le salut) les intermédiaires entre Lui (ﷻ) et Ses serviteurs afin que ceux-ci connaissent ce qui est bien pour eux et ce qui ne l'est pas. Tous ont

été envoyés pour Allah (ﷻ) et montrer le chemin qui mène à Lui et comment les individus sauront quand ils Le (ﷻ) connaissent.”

Ibn Taymiya a donc montré certaines règles originelles: “La première comprend les Attributs d’Allah, Son Unicité ainsi que le Destin, le Rappel d’Allah (ﷻ), Ses Saints... Tout ceci est déduit des énumérations qu’Allah (ﷻ) a citées à ses fidèles serviteurs ainsi que les exemples qu’Il leur a fournis. Le deuxième fondement comprend l’énumération des lois, l’interdit, le permis et le toléré, ce qu’Allah (ﷻ) aime et ce qu’Il déteste. La troisième règle comprend la foi en le Jour Dernier, en le Paradis, l’Enfer, la récompense et la punition.”

Ensuite, poursuivant sa démonstration, IbnTaymiya a montré que sur la base de ces trois règles, tout est réglementé par Allah (ﷻ): création et commandements, bonheur et malheur etc. Et il n’est ni possible, ni utile de connaître tout ceci que par le biais des Messagers (sur eux le salut), car l’intelligence humaine ne peut comprendre à elle seule l’essence de ces choses, même si elle peut comprendre leur aspect visible et général, tout comme le malade qui sent le besoin de se soigner mais ne connaît pas les détails de sa maladie et le médicament qui lui convient.²

Comparaison entre deux besoins de savoir

Dans son livre *La Clé du bonheur*, Ibn El-Qayim a fait une comparaison entre le besoin que nous avons de connaître la médecine pour la santé de nos corps et les besoins plus impérieux, selon lui, de connaître les Messages.

Ibn El-Qayim dit: “L’Humanité a besoin de la *Chari’a* beaucoup plus que d’autre chose, car ne voyons-nous pas qu’une grande partie des gens vivent sans médecins? Donc ce besoin est plus fort que celui de la médecine. Le médecin, dans de nombreuses contrées, n’est disponible que dans les villes, alors que les paysans, dans la

² Toutes ces citations sont relevées des *Fatawa* d’Ibn Taymiya, T. 9, pp. 93-96.

campagne, ainsi que la majorité des gens, vivent sans médecin et sont pourtant en meilleure santé que ceux qui disposent d'un médecin en ville. Ils ont par ailleurs une vie plus longue. C'est qu'Allah (ﷻ) a créé pour eux, dans cet environnement naturel, de quoi se soigner et comment ils peuvent éviter ce qui nuit à leur santé; à tel point que la médecine moderne tire beaucoup de ses sources des habitudes naturelles des gens et de leur expérience.

En revanche, *poursuit-il*, la *Chari'a* est basée sur la connaissance de ce qui plaît à Allah (ﷻ) et de ce qui entraîne sa colère, et ceci dans tous nos actes volontaires. Elle est basée sur la Révélation pure. Le besoin de respirer, de manger, de boire, etc., est destiné à faire vivre nos corps et notre esprit physiologiquement, alors que l'absence de la *Chari'a* signifie la mort de l'esprit et du cœur et, donc, la déperdition totale. Il y a ainsi une grande différence entre la mort physiologique et cette mort du corps et surtout celle de l'esprit.

En définitive, *conclut-il*, il n'y nul besoin plus important pour les gens que celui de connaître ce que le prophète Mohammed (ﷺ) est venu annoncer et que l'on doit connaître, et lutter avec persévérance pour ne pas en sortir. Mieux, on doit même combattre celui qui veut quitter cette Voie. Il n'y point de salut pour le monde en dehors de cette Voie, celle de Mohammed (ﷺ).³

L'intelligence peut-elle se passer de l'Esprit?

Aujourd'hui, les gens pensent qu'ils peuvent se passer des Messages divins grâce à leur intelligence que Allah (ﷻ) leur a donnée. On les voit mettre en place des lois pour indiquer ce qui est permis et ce qui est interdit. Ils planifient par-ci, instruisent par-là, et tout cela parce que, pensent-ils, ils ont une intelligence qui les guide et qui leur permet de distinguer ce qui est bon pour la société et ce qui

³ *Miftah dar Assa'ada*, T2, p. 2

ne l'est pas. Déjà, avant eux, les mages avaient dit que l'envoi des Messagers est inutile et ne convient pas au sage, car l'intelligence peut se passer d'eux. Celle-ci, soutenaient-ils, est capable par elle-même de distinguer ce qui est bon et ce qui ne l'est pas pour l'individu.⁴

Certes, le musulman ne doit pas nier la capacité de l'intelligence à distinguer ce qui est bon et ce qui est mauvais, "car Allah (ﷻ) a créé Ses serviteurs avec cette capacité originelle à distinguer le bien du mal grâce non seulement à l'intelligence dont Il (ﷻ) les a dotés mais aux divers sens qu'Il (ﷻ) leur a donnés (l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût, le toucher). La première faculté innée - qui est celle de distinguer entre le bien et le mal - est exclusive à l'être humain, ce qui le distingue des autres animaux.

La deuxième faculté innée - celle de distinguer entre ce qui est bon et mauvais pour l'individu - est commune à tous les animaux".⁵

Ce qui est toutefois sujet à discussion, ce sont les points suivants:

- *Premièrement*: il y a des phénomènes qui sont de l'intérêt de l'être humain, mais qu'il ne peut comprendre par sa seule intelligence parce que ces phénomènes sont hors du domaine de l'intelligence: "Comment celle-ci peut connaître Allah (ﷻ) et Ses Attributs? Comment peut-elle connaître Ses Lois? Sa Religion qu'Il a destinée à Ses serviteurs? Comment peut-elle connaître ce qu'Allah (ﷻ) aime? Ce qu'Il (ﷻ) n'aime pas? Ce qui Lui (ﷻ) plaît? Ce qui entraîne Sa Colère et Sa Punition? Comment peut-elle 'mesurer' toutes ces dimensions? Et comment peut-elle prévoir le futur que Seul Allah (ﷻ) connaît, ou Ses serviteurs Saints et Ses Messagers à qui Il (ﷻ) donne cette chance de prévoir le futur?"⁶

⁴ *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, p. 256.

⁵ *Miftah dar Assa'ada*, T2, p. 116.

⁶ *Ibid.*

- *Deuxièmement*: l'intelligence, si elle est capable de distinguer le bien du mal, elle ne le fait que de façon générale, [et, en plus,] elle ne peut connaître les détails apportés par la Loi Divine. Cette distinction est toujours donc relative par rapport à cette Loi.

“L'intelligence distingue, par exemple, que la justice est une bonne chose, mais ne peut savoir que tel acte précis est ou n'est pas juste.”⁷

- *Troisièmement*: l'intelligence comprend l'acte dans sa généralité, mais elle ne peut savoir ce qu'il y a 'derrière' l'acte: est-il bon ou mauvais? Seule la Loi divine peut donner ces détails, en montrant le meilleur aspect pour la vie et l'aspect négatif aussi bien pour l'individu pris isolément que pour la société. Il n'y a que la Loi divine qui puisse dresser ces 'frontières' entre les bons et les mauvais côtés des choses et des actes.⁸

Dans le même ordre d'idées, Ibn Taymiya dit: “Les Prophètes sont venus avec ce que les intelligences ne peuvent comprendre; mais ils ne sont pas venus avec ce que celles-ci savent que c'est un faux. Ils annoncent ce qui paraît étrange aux esprits, et non ce qu'il leur paraît impossible.”⁹

- *Quatrièmement*: toute observation-conclusion de notre intelligence ne peut être qu'individuelle et sujette à contradiction de la part d'autres individus, (d'autres intelligences). Même si cette observation que nous faisons demeure un moment, elle ne peut durer sans un esprit supérieur, sinon, elle reste du domaine des interrogations pouvant de ce fait contenir du vrai et du faux.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Fatawa cheikh El-Islam*, T2, p. 312.

La fausseté de la conception des Mages brahmaniques

A propos de ceux-ci, qui croient que l'intelligence de l'homme lui suffit et lui permet de se passer de la Révélation, point n'est besoin d'aller loin pour démontrer la fausseté de leur théorie. Il suffit de voir à quel point décadent ils ont été emportés par cette théorie.

Voici l'un de leurs leaders, le Mahatma Gandhi, qui dit fièrement: "Lorsque je vois une vache, je ne considère pas que je regarde un animal, car j'adore la vache et je défendrais partout dans le monde cette adoration."¹⁰

Ceci l'a amené à accorder plus d'importance et de bienveillance à cette vache qu'à sa mère qui l'a mis au monde: "Ma mère la vache est supérieure à ma mère réelle à plus d'un titre. La mère réelle nous allaite un an ou deux ans et, en récompense, elle nous demande toute notre vie des services, alors que notre mère la vache nous fournit toujours du lait et elle ne nous demande rien en contrepartie, sinon une simple nourriture." C'est ainsi que l'adorateur des vaches a continué cette comparaison pour en arriver à la conclusion "que des millions d'hindous se tournent vers la vache par l'adoration et la vénération. Et je me considère comme l'un d'eux".

J'ai lu, il y a quelque temps, dans le magazine *El-Arabi*, édité au Koweït, la description d'un temple bouddhiste construit en marbre blanc vers lequel convergent des offrandes et des enfants de toute l'Inde. Mais les dieux auxquels sont destinés ces cadeaux et ces offrandes dans ce temple ne sont autre chose que des rats.

Voilà où ils ont été emportés par leurs esprits, leurs intelligences - vers des idioties -, et ils considèrent qu'ils peuvent ainsi se passer de l'Esprit divin!

¹⁰ Le leader indien, Ghandhi: cette citation se trouve dans le livre *La comparaison des religions*, T4, p. 32.

Les domaines de l'Intelligence

Ceux qui veulent que l'intelligence soit indépendante de l'Esprit divin causent à celle-ci du tort en la considérant d'une capacité supérieure à ses possibilités: "L'intelligence a des spécificités bien déterminées et ne peut en sortir sans avoir à encourir des errements et des divagations graves susceptibles de la détruire ou de l'altérer.

Le monde matériel, visible, celui de la nature environnante est le domaine de l'intelligence où elle peut s'y investir dans tous les sens pour découvrir, inventer, fabriquer, etc., tout ce qui est utile à la vie et au progrès humain.

Mais, dès qu'elle quitte son domaine, sa spécificité, c'est-à-dire ce qui est au-delà de la nature, l'intelligence est incapable de produire le moindre résultat. Au contraire, elle sera sujette à déperdition et destruction."¹¹

La place de l'intelligence par rapport à la Révélation

Beaucoup pensent que la Révélation est antinomique avec la raison en ce sens qu'elle éteint sa lumière et la conduit à l'atrophie: ceci est bien sûr faux et n'a aucun fondement. Au contraire, la Révélation conduit l'intelligence à observer, à réfléchir sur la nature, la Création de façon générale et le travail dans cet environnement dans tous les domaines prescrits par Allah (ﷻ), afin que l'individu se convainque, qu'il y a un Créateur de tout cet ensemble.

S'il s'en convainc, l'homme doit utiliser son intelligence pour comprendre le sens de la Révélation et travailler pour réaliser et exécuter ce qu'Allah (ﷻ) lui a commandé.

La Révélation est à l'intelligence ce que la lumière est à l'œil. Si cette Révélation ne se manifeste pas pour l'intelligence, l'individu ne pourra en bénéficier tout comme l'aveugle ne peut bénéficier de son

¹¹ *Idem*, p. 17.

œil tant qu'il n'est pas voyant. Lorsque la lumière du soleil se répand, le voyant peut bénéficier de ses yeux. Il en est de même de ceux qui ont l'intelligence, lorsque la Révélation se manifeste: elle peut bénéficier de cette dernière et retrouver, grâce à elle, le bon chemin:

«Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais les cœurs
dans les poitrines.» *[Coran 22: 46]*

CHAPITRE 3

FONCTIONS ET MISSIONS DES MESSAGERS

ROLES ET MISSIONS DES MESSAGERS

Le Saint Coran et la Sunna ont indiqué ces rôles et ces missions. Nous essayons de les passer, autant que faire se peut, en revue.

1 - Le Grand Communiqué

Les Messagers sont les Ambassadeurs d'Allah (ﷻ) auprès des gens et les porteurs de Son Message. Leur rôle consiste à communiquer, à s'acquitter de cette confiance qu'ils ont endossée envers les serviteurs d'Allah (ﷻ):

«Ô Messenger, transmets ce qui t'a été descendu de la part de Ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son Message.» [Coran 5: 67]

La communication requiert de la bravoure et le fait de ne pas avoir pas peur des gens au moment où il doit leur communiquer ce qui est contraire à leurs croyances et où il doit leur commander, leur ordonner de faire ce en quoi les gens refusent de croire et d'abandonner ce qu'ils pratiquaient auparavant:

﴿Ceux qui communiquent les Messages d'Allah, Le craignent et ne redoutent personne d'autre qu'Allah.﴾

[Coran 33: 39]

Le communiqué consiste à respecter ce qu'Allah (ﷻ) a dit, [en le récitant] sans y augmenter ni en diminuer quoi que ce soit:

﴿Récite ce qui t'est révélé du Livre.﴾ [Coran 29: 45],

﴿Ainsi, Nous avons envoyé parmi vous un Messager de chez vous, qui vous récite Nos versets.﴾ [Coran 2: 151]

Lorsque ce qui est révélé n'est pas un récit à réciter, le communiqué se fera sous forme de permis, d'interdits, de sens à découvrir, et de science à connaître - mais toujours sans falsification.

Le communiqué peut aussi prendre la forme d'explication dont le Messager est chargé. Il doit dans ce cas expliquer aux serviteurs le sens du Message d'Allah, car il est censé être au-dessus des gens et, donc, il comprend mieux ce qu'Allah (ﷻ) veut dire à Ses serviteurs. C'est dans ce cadre que s'adressant à Son Prophète Mohammed (ﷺ), Allah lui dit:

﴿Et vers toi Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'On a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.﴾ [Coran 16: 44]

Le communiqué peut aussi être sous la forme d'une parole dite par le Messager lui-même dans le droit-fil de la Révélation. C'est ainsi que le Prophète (ﷺ) a expliqué beaucoup de choses que n'arrivaient pas à comprendre ses Compagnons (رضي الله عنهم). Comme, par exemple, ce que l'iniquité veut dire dans le verset suivant:

﴿Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité, ceux-là ont la sécurité et ce sont eux les [gens] bien guidés.﴾ [Coran 6: 82]

L'iniquité ici veut dire le polythéisme et non les péchés. De même, le Prophète (ﷺ) a expliqué certains versets, notamment ceux concernant la prière, la *zakâte*, le *haj*, etc. Il est aussi évident que si le communiqué peut être paroles du Prophète (ﷺ), il peut tout aussi être des actes prophétiques dans tous les domaines qui concernent la religion musulmane (prière, *zakâte*, etc.).

Enfin, lorsque les individus rejettent ce qui leur est communiqué de la part du Messager, venant d'Allah (ﷻ), le rôle du Messager se limite à le transmettre vaille que vaille:

«S'ils refusent, ton devoir n'est que la transmission [du Message].» [Coran 3: 20]

2 - L'Appel à Allah

La mission des Messagers ne s'arrête pas seulement à montrer la Vérité et à la communiquer, mais elle englobe aussi l'invitation à faire avec, à croire en leur Message, à appliquer ce Message dans tous les actes de la vie quotidienne. De ce fait, tous les Messagers partent d'une même logique. Ils disent aux gens: vous êtes les créatures d'Allah (ﷻ) Qui est Votre Dieu et c'est Lui Qui nous a envoyés pour vous montrer comment vous devez L'adorer, et comme nous sommes Ses Messagers, vous devez nous obéir et nous suivre:

«Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager: adorez Allah et écarter-vous du diable.» [Coran 16: 36]

«Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: il n'est de divinité que Moi. Adorez-Moi donc.» [Coran 21: 25]

Chaque Messager a dit aux siens:

«Craignez Allah et obéissez-moi.»

[Coran 26: 108 et aussi 136, 144, 150, 163, 179]

C'est ainsi que les Messagers ont déployé des efforts louables pour appeler à Allah (ﷻ), et il suffit pour s'en convaincre de lire la sourate *Nouh* qui n'a cessé d'appeler sa communauté à la foi en Allah (ﷻ) pendant 950 années, jour et nuit, secrètement et publiquement, avec tous les subterfuges possibles: la peur, la frayeur du lendemain ou la récompense. Il a essayé de leur ouvrir l'esprit à tout ce que la nature renferme de preuves de l'existence d'Allah (ﷻ), mais malgré tout cela son peuple à refusé de croire en Allah (ﷻ):

«Et Nouh dit: Seigneur, ils m'ont désobéi et ont suivi celui dont la richesse et la progéniture ont augmenté la déchéance.»

[Coran 71: 21]

Un exemple illustrant le rôle des Messagers

Les Anges ont donné au Messager Mohammed (ﷺ) un exemple éloquent qui montre son rôle et sa mission. Le Prophète (ﷺ) dit, dans un Hadith: *«J'ai vu en songe que l'Archange Gabriel était assis à ma tête et que Michaël était à mes pieds et l'un disait à l'autre: donne-lui une parabole. L'autre répondit [s'adressant à moi]: entends-tu, (que ton oreille entende) et que ton esprit s'ouvre à ton cœur. Car toi et ta communauté, vous êtes comme un roi qui possède une maison, y construit une chambre et y dresse une table à manger et qui envoie demander aux gens de venir manger avec lui. Parmi eux, certains ont répondu à l'invitation de l'envoyé [du roi], d'autres, en revanche, n'ont pas répondu à l'appel. Allah est le Roi; la maison, c'est l'Islam, et la chambre c'est le Paradis; tandis que le Messager c'est toi, Mohammed. Celui qui répond à ton invitation entre en Islam, et qui entre en Islam entrera au Paradis et qui entrera au Paradis mangera [de] ce qui s'y trouve.»*¹

¹ Sahih El-Jami'e, T2, p. 319. Rapporté par Boukhari et Tirmidhi.

3 - La bonne Nouvelle et l'Avertissement

L'Appel des Messagers à Allah (ﷻ) comprend toujours l'annonce, d'une récompense pour les bienfaiteurs, et l'avertissement, pour les malfaiteurs. Ces deux thèmes sont indissociables dans tout Message, et c'est pour cela que le Saint Coran a limité leur Mission à ces deux thèmes, dans certains versets tout au moins:

﴿Et Nous n'envoyons les Messagers que comme Annonciateurs et Avertisseurs.﴾ [Coran 26: 56]

Le Prophète Mohammed (ﷺ) a donné l'exemple de lui-même dans ce Hadith: *«Je suis, moi et mon Message, comme un homme qui est venu voir ses concitoyens et leur dit: j'ai vu une armée s'avancer sur vous. Je vous préviens, sauvons-nous. Certains l'ont suivi et sont allés tranquillement sur leur chemin et ils ont été sauvés. D'autres, en revanche, ne l'ont pas cru, ils sont restés sur place jusqu'à ce que l'armée les surprît et les massacra. C'est ainsi que seront ceux qui me suivront et suivront mon Message et ceux qui ne me suivront pas et me démentiront.»*²

L'annonce et l'avertissement des Messagers englobent aussi le bas monde et l'Au-delà. Dans ce monde, ils annoncent la récompense à ceux qui suivent une vie saine:

﴿Quiconque, mâle ou [de sexe] féminin, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie﴾ [Coran 16: 97]

﴿Quiconque suivra Mon guide ne s'égarera, ni ne sera malheureux.﴾ [Coran 20: 123]

Ils leur promettent force, réussite et paix:

² Sahih El-Jami'e, T5, p. 205.

«Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait de bonnes œuvres qu'Il leur donnera la Succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur peur ancienne en sécurité. Ils devront M'adorer et ne M'associer à rien d'autre.»

[Coran 24: 55]

En même temps, ils avertissent et font peur aux gens du malheur qu'ils auront dans la vie s'ils sont renégats:

«Et quiconque se détourne de Mon Rappel, aura une malvie.»

[Coran 20: 124]

et:

«S'ils s'en détournent, alors dis-leur: je vous ai avertis d'une foudre semblable à celle qui a frappé les 'Âd et les Thamoud.»

[Coran 41: 13]

Et dans l'Au-delà, ils annoncent la bonne récompense pour les [croyants] dociles:

«Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement.»

[Coran 4: 13]

En même temps, les Prophètes font peur aux infidèles en leur annonçant la Colère d'Allah (ﷻ) dans l'Au-delà:

«Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messager, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement.»

[Coran 4: 14]

Si on examine les prêches des Messagers de plus près on y découvre qu'ils sont basés essentiellement sur ces deux thèmes, car la personne humaine est faite de recherches de bonheur et de lutte contre le malheur. C'est ici qu'apparaît l'importance de ces deux

thèmes qui viennent rencontrer dans l'âme les deux principales raisons de vivre de l'individu.

Celui-ci cherche toujours le bonheur, et s'il s'aperçoit que la foi en Allah (ﷻ) est un moyen pour y arriver, il n'épargnera aucun effort pour l'avoir. Tout comme s'il s'apercevait du malheur qu'il peut rencontrer en n'étant que renégat, il essaierait d'éviter ce cheminement. Car le bonheur promis par Allah (ﷻ), résidant dans la foi, la croyance est un bonheur illimité. Voici comment Allah (ﷻ) décrit les croyants dans l'Au-delà vivant dans le bonheur parfait:

﴿Sur des lits ornés d'or et de pierres précieuses, s'y accoudant et se faisant face. Parmi eux, circuleront des garçons éternellement jeunes, avec des coupes, des aiguières et un verre [rempli] d'une liqueur de source qui ne leur provoquera ni maux de tête ni étourdissements; et des fruits de leur choix et toute chair d'oiseaux qu'ils désireront. Et ils auront des Houris aux yeux grands et beaux, pareilles à des perles, en récompense à ce qu'ils faisaient. Ils n'y endureront ni futilité ni blasphème, mais seulement les propos *salâmène, salâma*. Et les gens de la droite? Qui sont les gens de la droite? Ils seront parmi des jubahiers sans épines, et parmi des bananiers aux épis bien fournis, dans une ombre étendue, [près] d'une eau coulant éternellement, et des fruits abondants, ni interrompus ni défendus, sur des lits surélevés. C'est Nous qui les avons créées à la perfection, et Nous les avons faites vierges, gracieuses, toutes du même âge, pour les gens de la droite.﴾

[Coran 56: 15-38]

En revanche, regarde comment vont souffrir les mécréants en Enfer:

﴿Et les gens de la gauche? Qui sont les gens de la gauche? Ils seront au milieu d'un souffle brûlant et d'une eau

bouillante, à l'ombre d'une fumée noire, ni fraîche ni douce; ils vivaient auparavant dans le grand luxe [sans retenue].»

[Coran 56: 41-45]

«Et puis, vous, les [gens] égarés et négateurs, vous mangerez certainement de l'arbre du *Zaqqoum*; vous vous en remplirez le ventre, puis vous boirez par-dessus cela de l'eau bouillante; vous en boirez comme boivent les chameaux assoiffés. Voilà le repas d'accueil qui leur sera réservé le jour de la Rétribution.» [Coran 56: 51-56]

Il est utile pour toi de lire le livre d'*Al-Hafidh Al-Moundhiri, La récompense et le châtement*, et de le faire lire à tes frères et ceux que tu appelles à Allah (ﷻ). Tu verras alors quel effet il aura sur ta propre personne et sur ceux qui t'écoutaient.

Ceux qui n'ont toujours rien compris à l'Appel à l'Islam reprochent aux prêcheurs de faire miroiter ces deux aspects -bonne Nouvelle et Avertissement - et ils disent: Untel est un prêcheur. Ensuite, ils leur reprochent leur manque de philosophie dans ce cadre-là, et ils demandent à ces prêcheurs de cesser de faire peur aux gens. Ceux-là doivent se ressaisir et réviser leur position à la lumière du Coran et des Hadiths du Prophète (ﷺ).

4 - La réadaptation des âmes et leur purification

Allah (ﷻ) est Miséricordieux envers Ses serviteurs, et de cette Miséricorde provient la vie qu'Il donne aux âmes par Sa Révélation, et les guide par Sa Lumière.

«Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit provenant de Notre Ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre, ni de la foi, mais Nous en avons fait une Lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs.» [Coran 42: 52]

Par cette Révélation, Allah (ﷻ) fait sortir les gens des ténèbres à la lumière, des ténèbres de l'incroyance, de l'ignorance vers la lumière de l'Islam et de la Vérité.

﴿Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi; Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière.﴾ [Coran 2: 257]

Allah (ﷻ) a envoyé Ses Messagers pour sortir les gens des ténèbres vers la lumière.

﴿Nous avons certes envoyé Moussa avec nos miracles: fais sortir ton peuple des ténèbres vers la lumière.﴾
[Coran 14: 5]

Et sans cette lumière, les cœurs deviennent aveugles.

﴿... Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont les cœurs dans les poitrines.﴾ [Coran 22: 46]

L'aveuglement de ces cœurs, c'est leur déperdition et l'abandon de la bonne voie et la pratique de ce qui leur nuit au lieu de ce qui leur est utile.

﴿Mais ils adorent en dehors d'Allah ce qui ne leur profite point, ni ne leur nuit.﴾ [Coran 25: 55]

Pour sortir les gens des ténèbres, les Messagers doivent leur enseigner les Ordres d'Allah (ﷻ), leur apprendre à juger leurs propres âmes par la connaissance d'Allah (ﷻ), Ses Noms, Ses Attributs, Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers. Ils doivent savoir ce qui leur est utile et ce qui ne l'est pas. Les Messagers sont aussi pour les gens la voie qui mène à l'amour d'Allah (ﷻ) et la connaissance des moyens de Son Adoration.

﴿C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre [les Arabes] un Messenger des leurs qui leur récite Ses Versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse bien qu'ils aient été auparavant dans un égarement évident.﴾ [Coran 62: 2]

﴿Notre Seigneur! Envoie parmi eux un Messager issu d'eux pour leur réciter Tes Versets.﴾ [Coran 2: 129]

5 - L'ajustement de la pensée égarée et des doctrines fallacieuses

A l'aube de l'Humanité, les gens ont été créés par Allah (ﷻ) sur la bonne voie; ils n'adoraient qu'Allah (ﷻ) Seul et ne Lui associaient aucune autre divinité. Lorsqu'ils se sont disputés, se sont fait la guerre, etc., Allah (ﷻ) a envoyé les Messagers pour les ramener de leur égarement sur la bonne voie.

﴿Les gens formaient une seule communauté. Puis Allah a envoyé les Messagers Annonceurs et Avertisseurs...﴾

[Coran 2: 213]

Cela veut dire que les gens étaient une communauté unique adorant un Seul Dieu et ayant la foi en Allah (ﷻ). Lorsqu'ils se sont disputés, Allah (ﷻ) envoya les Messagers comme annonceurs et avertisseurs.

Chaque Messager appelait les siens au droit chemin qu'il montre. C'était une œuvre commune à tous les Messagers. Chacun devait redresser les torts à son époque et en son lieu. Car, le tort était de divers ordres et chaque Messager devait combattre ces aspects à son époque. Noh et Ibrahim, par exemple, appelaient les siens à abandonner l'adoration des idoles. Houd combattait auprès des siens leur orgueil et leur barbarie, Salih appelait sa communauté à cesser la délinquance. Loth combattait la sodomie qui se répandait dans sa communauté. Chou'aïb luttait contre les tricheries dans le commerce. Et c'est ainsi que toutes ces bêtises criminelles, et d'autres encore, étaient des déviations de la bonne voie, de la ligne droite. Les Messagers devaient montrer cette Voie et combattre toute déviance quelle qu'elle soit.

6 - La démonstration par la preuve

Personne n'aime mieux se justifier qu'Allah (ﷻ) lui-même. Car Allah (ﷻ) l'Omnipotent et le Très-Haut a envoyé des Messagers et fait descendre des Livres pour que les gens n'aient plus d'excuse le Jour de la Résurrection.

«... En tant que Messagers, Annonceurs et Avertisseurs, afin que, pour les gens, il n'y eût, après la venue des Messagers, point d'argument devant Allah.» [Coran 4: 165]

Et si Allah (ﷻ) n'avait pas envoyé les Messagers, les gens seraient venus, le Jour de la Résurrection, se prévaloir devant Allah (ﷻ) pour Lui dire: comment Tu nous châties et Tu nous mets en Enfer alors que Tu n'as pas envoyé quelqu'un nous prévenir de ce que Tu attendais de nous... Et comme le dit le Très-Haut:

«Et si Nous les avons fait périr par un châtiment avant lui [Mohammed] ils auraient certainement dit: ô Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé un Messager? Nous aurions alors suivi Tes enseignements avant d'avoir été humiliés et jetés dans l'ignominie.» [Coran 20: 134]

Cela veut dire que si Allah (ﷻ) les avait châtiés pour leur égarement avant de leur avoir auparavant adressé un Messager, ils auraient dit: il fallait nous envoyer un Messager pour connaître Ta Volonté et suivre Tes Ordres et Ta Voie.

Le jour de la Résurrection, lorsque Allah rassemblera les premiers et les derniers, chaque Messager se présentera devant sa communauté pour témoigner devant elle et devant Allah (ﷻ) qu'il lui a transmis le Message dont il a été chargé, la confondant par la preuve.

«Comment ils seront quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te ferons venir comme témoin contre ces gens-ci? Ce Jour-là, ceux qui n'ont pas

cru et ont désobéi au Messager, préféreront que la terre soit nivelée sur eux et ils ne sauront cacher à Allah aucune parole.﴾ [Coran 4: 41-45]

Et Allah (ﷻ) dit dans un autre verset:

﴿Et le Jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, et Nous t'amènerons comme témoin contre ceux-ci.﴾ [Coran 16: 89]

Donc, ceux qui refusent de suivre les Messagers, ne peuvent que reconnaître leur égarement lorsqu'ils seront châtiés dans leur vie.

﴿Et que de cités ayant commis des injustices avons-Nous brisées; et Nous avons créé d'autres peuples après eux. Quand ces [gens] sentirent Notre rigueur, ils s'en enfuirent hâtivement. Ne galopez point! Retournez plutôt dans le grand luxe [sans retenue] où vous étiez et dans vos demeures afin que vous soyez interrogés. Ils dirent: malheur à nous, nous étions vraiment injustes. Telle ne cessera d'être leur lamentation jusqu'à ce que Nous les eûmes moissonnés et rendus inertes.﴾ [Coran 21: 11-15]

Le Jour de la Résurrection, lorsqu'ils seront conduits vers l'inférieure destination et avant d'être jetés dans la Géhenne, on leur demandera quels étaient leurs péchés et ils reconnaîtront à ce moment leurs fautes.

﴿Peu s'en faut que, de rage, il n'éclate. Toutes les fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent: quoi! Ne vous est-il pas venu d'avertisseur? Ils dirent: mais si! Un avertisseur nous était venu certes! Mais nous avons crié au mensonge et avons dit: Allah n'a rien fait descendre; vous n'êtes que dans un grand égarement. Et ils dirent: si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise. Ils ont reconnu leur péché. Que les

gens de la Fournaise soient anéantis à jamais.﴾

[Coran 67: 8-11]

Et lorsqu'ils seront jetés, tournés et retournés en Enfer, ils appelleront, ils crieront. A ce moment-là, les gardiens leur diront:

« Vos Messagers ne vous apportaient-ils pas les preuves évidentes? Ils diront: si! Les gardiens diront: [eh bien!] Priez, et l'invocation des mécréants n'est que pure aberration.﴾

[Coran 40: 50]

7 - La politique de la Communauté

Ceux qui répondent à l'Appel des Messagers constituent une Communauté qui a besoin d'un guide politique pour administrer ses affaires. Les Messagers doivent aussi jouir de ce rôle et diriger la Communauté selon les Lois d'Allah (ﷻ).

« Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre.﴾

[Coran 5: 48]

Allah (ﷻ) a appelé Daoud en disant:

« Ô Daoud, Nous avons fait de toi un lieutenant sur terre. Juge donc en toute équité parmi les gens.﴾ [Coran 38: 26]

Les Prophètes hébreux dirigeaient aussi leur communauté suivant la Torah. Un Hadith du Prophète (ﷺ) le confirme: une fois mort, chaque prophète est aussitôt remplacé par un autre pour diriger la Communauté.³

A propos de la Torah, Allah (ﷻ) dit:

« C'est sur sa base que les Prophètes qui se sont soumis, ainsi que les rabbins et les savants, tranchent entre les juifs...﴾

[Coran 5: 44]

³ Hadith dans *Sahih El-Jami'e Essaghir*, T4, p. 190.

Les Messagers sont donc les guides de la Communauté, ses juges. Ils la conduisent et l'administrent dans la paix et la guerre, la justice, etc. Tout ce qu'il y a de bien pour la Communauté relève de leur compétence et, dans toutes ses activités, ils doivent constamment obéir à Allah (ﷻ) et se faire obéir par les serviteurs sur cette base.

﴿Quiconque obéit au Messager, obéit certainement à Allah.﴾

[Coran 5: 80]

Le serviteur ne peut obtenir la bienveillance d'Allah (ﷻ) sans cette obéissance:

﴿Dis: si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera.﴾

[Coran 3: 31]

C'est pour cette raison que le musulman doit toujours répondre «présent» à ce devoir d'obéissance:

﴿La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son Messager pour que celui-ci juge parmi eux, est: nous avons entendu et avons obéi.﴾

[Coran 24: 51]

CHAPITRE 4

LA REVELATION

La Prophétie est un don d'Allah (ﷻ)¹

La qualité de Prophète est un don d'Allah (ﷻ). Elle n'est pas obtenue par l'envie ou le désir, ni par la lutte et les difficultés que rencontre quelqu'un. Ceux qui prétendent qu'elle s'acquiert par la persévérance, la souffrance dans la vie et les prières infinies ou l'éducation de soi, etc., ont menti et mentent.

Allah (ﷻ) a montré, dans plus d'un verset, que cette qualité est un don de Lui.

«Voilà ceux qu'Allah a comblés, parmi les Prophètes, parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés avec Nouh et parmi la descendance d'Ibrahim et Ismaël, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis.»

[Coran 19: 58]

¹ Des gens égarés sont allés jusqu'à dire que l'envoi de prophètes et de Messagers est un devoir d'Allah, mais la réalité est que ceci est une décision noble d'Allah envers Ses serviteurs. Dire que c'est un devoir n'est impensable que si nous disons qu'Allah a pris l'engagement sur Lui-même. (Voir *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, pp. 256-257).

Allah (ﷻ) a rapporté les propos de Yaqoub à son fils Youssouf.

«Ainsi Ton Seigneur te choisira.» [Coran 12: 6]

Allah (ﷻ) dit encore à Moussa:

«Ô Moussa, Je t'ai préféré à tous les hommes par Mon Message et Ma Parole.» [Coran 7: 144]

Ibn Oumeya a prétendu avoir cette qualité d'être le prophète de cette *Oumma*. Il a, pour cela, adressé à Allah (ﷻ) beaucoup de poèmes, il a prêché pour Lui, mais, il n'a pu obtenir ce qu'il voulait; et Allah (ﷻ) dit vrai quand Il déclare:

«Allah sait mieux où placer Son Message.» [Coran 6: 124]

Et c'est pour cette raison que lorsque, il a été proposé que cette qualité soit dévolue à l'un des deux plus illustres habitants de la Mecque et Taëf - 'Urwa Ibn Messaoud et El-Walid Ibn El-Moughira - , Allah (ﷻ) a considéré cette proposition comme un blasphème et un égarement de la part des Qoraïch, car Lui Seul distribue les subsistances dans la vie et aucun autre ne doit interférer pour conférer ou non la qualité de Prophète et de Messenger:

«Et ils dirent: pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités? Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente.» [Coran 43: 31-32]

Quant à nous, nous avons montré dans ce chapitre quelle est la voie par laquelle Allah (ﷻ) choisit Ses Prophètes.

Comment Allah informe Ses Prophètes et Messagers

Allah (ﷻ) a mentionné la voie par laquelle Il entre en contact avec Ses Prophètes et Messagers: la Révélation.

﴿Nous t'avons fait une Révélation comme Nous fûmes à Noh et aux Prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Ibrahim, Ismaël, Is'haq, Yaqoub, aux tribus, à 'Issa, Ayyoub, Younous et Haroun et Souleiman et Nous avons donné le *Zaboûr* à Daoud.﴾ [Coran 4: 163]

La Révélation signifie: l'Information discrète, rapide, quelles qu'en soient les causes.² Ce peut être une inspiration comme La Révélation d'Allah (ﷻ) aux apôtres.

﴿Et quand J'ai révélé aux Apôtres ceci: croyez en Moi et en Mon Messager.﴾ [Coran 5: 111]

Et comme la Révélation d'Allah (ﷻ) à la mère de Moussa:

﴿Et Nous révélâmes à la mère de Moussa: allaite-le.﴾ [Coran 28: 7]

Ce peut être aussi sous forme de signe, de geste, et le Coran a qualifié de Révélation le geste fait par Zakaria aux siens:

﴿Il sortit donc du sanctuaire vers son peuple et leur fit signe de prier matin et soir.﴾ [Coran 19: 11]

Dans la plupart des cas le Coran évoque la Révélation comme un "contact", une information de la part d'Allah (ﷻ) à ceux qu'Il a choisis parmi Ses serviteurs pour lui dicter ou lui révéler et apprendre des connaissances nouvelles et ceci de façon discrète, secrète, extraordinaire pour le commun des mortels.

² Voir *Fat'h El-Bâri*, T1, p. 9 et *El-Massabih El-Mounirah*, pp. 251-252.

Les étapes de la Révélation d'Allah (ﷻ) à Ses Messagers

Allah (ﷻ) dit, en indiquant ces diverses étapes (ou degrés):

﴿Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par Révélation, ou de derrière un voile, ou qu'Il lui envoie un envoyé qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il veut. Il est Sublime et Sage.﴾ [Coran 42: 51]

Il y a trois étapes dans la Révélation.

Première étape: Allah (ﷻ) fait en sorte que l'esprit, l'âme ou le cœur de l'élu, accueille avec certitude ce qui vient de lui être révélé qu'il n'en doute pas du tout. Dans le *Sahih* d'Ibn Hibbane, il a été rapporté ce Hadith du Prophète (ﷺ): «[L'Archange] *Gibril* a soufflé dans mon âme que la personne ne peut mourir sans avoir au préalable épuisé tout ce qu'Allah lui destinait comme biens matériels et lui avait prévu comme durée de vie; soyez donc pieux (...).»³

En revanche, Ibn Al-Jawzi pense que la révélation dans les Propos d'Allah (ﷻ) «autrement que par révélation», signifie révélation dans le sommeil.⁴

Le songe des Prophètes

Ce qu'Ibn Al-Jawzi a dit dans cette première étape est réelle en ce qui concerne la révélation car la vision ou la prémonition des Prophètes est une réalité comme le confirme le récit d'Ibrahim *El Khalil* (l'Intime) qui a vu dans un songe qu'il devait égorger son fils tout en considérant que c'est un ordre d'Allah (ﷻ). Allah (ﷻ) dit d'Ibrahim et de son fils Ismaël:

﴿Puis, quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, il dit: ô

³ Voir *Tafsir* Ibn Kathir, T6, p. 215, à propos du verset 51 de la sourate *Ach-Choura*.

⁴ *Zâd El-Messir*, T7, p. 287.

mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses. Ismaël dit: ô mon cher père, fais ce qui t'est commandé; tu me trouveras, inchaa Allah, du nombre des [gens] endurants. Puis, quand tous deux se furent soumis et qu'il l'eut jeté sur le front, voilà que Nous l'appelâmes: Ibrahim! tu as confirmé la vision; c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaiteurs.﴾

[Coran 37: 102-105]

Dans un Hadith rapporté de Aïcha qui dit: «*Les premiers signes par lesquels a commencé le Prophète (ﷺ) avant la révélation c'est que tous ses rêves étaient aussi réels que les lueurs du matin.*»⁵ (Hadith rapporté par Boukhari et Mouslim.)

Deuxième étape: Allah (ﷻ) s'adresse à Ses Messagers à travers un «Voile».

C'est de cette façon qu'Allah (ﷻ) a parlé à Moussa et Il a évoqué cela à plusieurs endroits du Coran.

﴿Et lorsque Moussa vint à Notre Rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé.﴾ [Coran 7: 143]

et:

﴿Puis lorsqu'il y arriva, il fut interpellé: Moussa! Je suis ton Seigneur, enlève tes sandales, car tu es dans la Vallée Sacrée Towâ. Moi, Je t'ai choisi, écoute donc ce qui va être révélé. Certes, c'est Moi Allah: il n'est de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi.﴾

[Coran 20: 11-14]

⁵ Voir *Jami'e El-Ossole*, pp. 12-37.

De même qu'Adam (ﷺ) fait partie de ceux à qui Allah (ﷻ) a parlé:

﴿Il dit: Adam, informe-les de [ces] noms.﴾ [Coran 2: 33]

Allah (ﷻ) a aussi Parlé à Son Prophète et Messenger Mohammed (ﷺ) lorsqu'il fut transporté vers les cieux.

Troisième étape: la Révélation au Messenger par l'entremise d'un Ange.

C'est ce qu'Allah (ﷻ) a dit:

﴿Ou bien Il envoie un Messenger et Il relève avec Sa permission ce qu'Il désire.﴾ [Coran 42: 51]

Et ce Messenger est Gibril et peut être quelqu'un d'autre, mais dans des cas bien limités.⁶

Comment l'Ange se manifeste au Messenger Mohammed (ﷺ)

A l'examen des Textes originels, on remarque que l'Ange se manifeste de trois manières⁷:

- *Premièrement:* le Prophète (ﷺ) le voit dans l'état angélique dans lequel Allah (ﷻ) l'a créé. Ceci n'est arrivé que deux fois à notre Messenger (Mohammed (ﷺ)).

- *Deuxièmement:* la Révélation est faite au Prophète (ﷺ) sous forme de son et disparaît après que celui-ci ait retenu ce qui a été révélé.

- *Troisièmement:* l'Ange se manifeste en être humain; il parle au Prophète, celui-ci retient ce qu'il lui a dit. Ceci est la plus simple des manières pour notre Prophète (ﷺ). C'est de cette façon que Gibril

⁶ Voir, de l'auteur, 'Alem al-malaïka al-abrar, p. 40.

⁷ Ibid.

(ﷺ) est apparu à lui pour la première fois dans la cache de la colline de Hira', près de la Mecque.

Les signes annonciateurs de la Révélation

Notre Prophète Mohammed (ﷺ) recevait des signes préliminaires lorsque la révélation devait se manifester à lui. Il voyait une lumière, entendait une voix mais ne voyait l'Ange qui provoque cette lumière ni la voix qui parle. Mouslim rapporte dans son *Sahih* d'Ibn Abbas qui dit: «*Le Prophète Mohammed (ﷺ) est resté quinze ans pendant lesquels il entendait une voix et sept ans pendant lesquels il voyait une lumière, mais n'apercevait rien de concret, et pendant huit ans, il recevait la révélation et est resté dix ans à Médine.*»⁸

Nawawi dit: "Il entend la voix et aperçoit la lumière."

Al-Qâdhi dit: "La voix, celle des Anges; la lumière, celle des Anges et des Signes d'Allah; jusqu'à ce qu'il vît l'Ange lui-même et lui récite la Révélation d'Allah."⁹

Les traces de l'Ange sur le Messager

Les détracteurs et les menteurs ont prétendu que ce qui arrivait au Prophète (ﷺ) était une sorte de crise d'épilepsie ou un contact d'avec les djinns. Ces dires sont de purs mensonges car celui qui est atteint de crise épileptique ou en contact avec les djinns, ceux-ci parlent par sa langue et il parle aux présents et lorsqu'il revient de la transe, il ne se rappelle de rien de ce que les djinns lui ont dit. Tandis que le Prophète (ﷺ) reçoit l'Ange en le sentant physiquement. Ceci apparaît sur son visage, en plus, les gens qui sont à côté de lui n'entendent rien de ce que l'Ange lui dit, ils entendent simplement un

⁸ Voir *Nawawi sur Mouslim*, T 15, p. 104. Mais ce que soutient ici Ibn Abbas est différent de ce qui est communément admis à propos de la période de Révélation mecquoise: treize ans...

⁹ *Ibid.*

bourdonnement semblable à celui des abeilles. C'est après avoir retenu ce qui lui a été révélé que le Prophète (ﷺ) s'adresse à ses Compagnons pour leur révéler ce qui lui vient d'être révélé.

Aïcha (qu'Allah ait son âme) nous a informés que le Prophète (ﷺ) recevait parfois la Révélation alors qu'il faisait très froid, et qu'une fois achevée, la sueur envahit son front.¹⁰

Elle nous dit aussi que lorsqu'il recevait la Révélation sur sa chamelle, il la tapotait autour de son bas-ventre, car elle s'apprêtait à s'agenouiller tellement l'animal le sentait lourd sur lui.¹¹ Un des Compagnons du Prophète (ﷺ) raconte que, alors que sa jambe était sur celle du Prophète (ﷺ), il reçut la Révélation. A ce moment-là, la jambe du Prophète (ﷺ) faillit contusionner celle du Compagnon.¹²

Ya'la Ibn Oumeya souhaite voir le Prophète (ﷺ) dans un tel état quand enfin l'occasion se présenta. Il dit: "On m'a fait entrer et je vis son visage devenu rouge pendant un certain temps avant que cela ne prenne fin".¹³

¹⁰ *Sahih* de Boukhari, *Kitab Bed'ou El-Wahiy*. Voir *Fat'h El-Bâri*, T1, p.18.

¹¹ Signalé par Al-Bayhaqi. Voir *Fat'h El-Bâri*, T1, p. 21.

¹² *Sahih* de Boukhari; *Fat'h El-Bâri*, T 9, p. 9.

¹³ *Ibid.*

CHAPITRE 5

LES ATTRIBUTS DES MESSAGERS

L'attribut humain

La sagesse du Connaisseur et du Maître a voulu que les Messagers qu'Il envoie aux hommes soient eux-mêmes des hommes.

﴿Dis: je ne suis qu'un être humain comme vous.﴾

[Coran 18: 110]

La compétence des humains à assumer le Message

Ceux qui considèrent que le Message est tellement important que les humains ne peuvent le supporter et qui considèrent qu'Allah (ﷻ), de ce fait, ne peut le leur confier, se trompent et ne tiennent pas compte des compétences humaines réelles, car l'homme a accepté de porter cette *amâna* (responsabilité) que les montagnes et les cieus se sont 'dits' incapables de porter:

﴿Nous avons proposé aux cieus, à la terre et aux montagnes l'*amâna*. Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé, car il est très injuste et très ignorant.﴾

[Coran 33: 72]

Certains considèrent que l'homme est assez faible pour que le choix d'Allah (ﷻ) se porte sur lui afin de recevoir des Messages. Ils

considèrent l'être humain comme un simple corps qui mange, boit et dort, et qui se promène sur la terre à la recherche de ses besoins.

﴿Et ils disent: qu'est-ce donc que ce Messager qui mange de la nourriture et circule dans les marchés?﴾ [Coran 25: 7]

Ceux-là n'ont pas bien vu l'essence même de l'être humain qui n'est qu'une parcelle, un souffle divin.

﴿Et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors en vous prosternant devant lui.﴾ [Coran 15: 29]

Par ce souffle divin l'homme se distingue et est devenu *khalifa*, lieutenant, sur la terre, et Allah (ﷻ) lui a promis de le contacter à travers ce même souffle supérieur qui le distingue.

Il n'est donc pas surprenant qu'Allah (ﷻ) ait choisi l'un des humains pour recevoir ce qui lui permettra de guider ses semblables sur la Voie dès qu'ils en dévient, et de les aider chaque fois qu'ils ont besoin de l'aide.

﴿Leurs Messagers leur ont dit: nous sommes des humains comme vous, mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs.﴾ [Coran 14: 11]

Il faut ajouter que les Messagers sont spécialement préparés à l'avance par Allah (ﷻ) à recevoir et à supporter les Messages. Ils sont «façonnés» de manière unique:

﴿Et Je t'ai assigné à Moi-même.﴾ [Coran 20: 41]

C'est cet état qui était celui de notre Prophète (ﷺ); Allah (ﷻ) l'a spécialement entouré de soins, bien qu'il eût été orphelin et pauvre:

﴿Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin? Alors, Il t'a accueilli! Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré? Alors, Il t'a guidé! Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre? Alors, Il t'a rendu riche!﴾ [Coran 93: 6-8]

Allah (ﷻ) l'a testé et purifié dès son bas âge. Anas Ibn Malik rapporte que pendant qu'il s'amusait avec les enfants de son âge, le Prophète (ﷺ) fut visité par l'Archange Gibril qui le terrassa, ouvrit son cœur et en retira un morceau et lui dit: ça, c'est la part de Satan. Il le lava dans une tasse avec de l'eau de zemzem et remit le cœur à sa place. Les enfants vinrent en courant voir sa "mère"¹ et lui dirent que Mohammed (ﷺ) a été tué. Ils le virent changer momentanément de couleur. Anas dit qu'il voyait lui-même les traces de la cicatrice sur sa poitrine.²

Presque la même chose lui arriva lorsque Gibril est venu le préparer à l'envol vers les cieux supérieurs. Le Hadith relatif à cet événement rapporte: *«Le toit de ma maison s'est soudain ouvert pendant que j'étais à la Mecque. Gibril est descendu et a ouvert ma poitrine, il le lava avec de l'eau de zemzem, ensuite, il amena une tasse pleine de foi et de sagesse et la versa dans mon cœur et recousit l'ouverture.»*³

Tout le monde s'accorde sur la véracité de ce Hadith.

Pourquoi les Messagers ne sont-ils pas des Anges?

Ceux qui s'opposent à ce que les Messagers soient des personnes humaines sont nombreux, et c'est ce qui a fait que beaucoup de gens n'ont pas eu la croyance.

﴿Et rien n'empêcha les gens de croire quand la bonne voie leur est prêchée si ce n'est qu'ils disaient: Allah envoie-t-Il un être humain comme Messenger?﴾ [Coran 17: 94]

Ils se dirent alors que ce n'est pas la peine de suivre une personne qui vient avec de nouvelles lois, de nouvelles croyances contraires aux leurs et que ceci est très grave pour eux et leur vie:

¹ Sa mère de lait, c'est-à-dire Halima.

² *Michkate El-Messabih*, T3, p. 152. Hadith rapporté par Mouslim.

³ *Sahih El-Jami'e Essaghir*, T4, p. 81

«Si vous obéissez à un homme comme vous, vous êtes alors perdants.» [Coran 23: 34].

«Et ils dirent: allons-nous suivre un seul homme d'entre nous-mêmes? Nous serions alors dans l'égarement et la folie.» [Coran 54: 24]

C'est ainsi que des gens sont allés jusqu'à dire que les Messagers humains devraient être accompagnés d'Ange pour que l'on puisse les voir physiquement.

«Et ceux qui n'espèrent pas Nous rencontrer dirent: si seulement on avait descendu sur nous des Anges ou si nous pouvions voir notre Seigneur.» [Coran 25: 21]

Et ils ajoutèrent:

«Qu'est-ce donc que ce Messager qui mange de la nourriture et circule dans les marchés? Si, au moins, on a fait descendre un Ange qui eût été avertisseur en sa compagnie.» [Coran 25: 7]

Lorsque nous examinons les Textes, on peut rétorquer à cette médisance de plusieurs façons.

Premièrement: Allah (ﷻ) a choisi des humains et non des Anges, car Il (ﷻ) est au-dessus des imperfections. Dans le Hadith *Qodoussi* rapporté par Mouslim, Allah (ﷻ) dit à Mohammed (ﷺ) [hors Coran]: «Je t'ai envoyé pour te mettre à l'épreuve et tester par ton entremise.»⁴

Deuxièmement: la mission est un privilège accordé par Allah (ﷻ) à ceux auxquels Il a promis récompense à l'avance. Leur choix en tant que Messagers est un grand privilège:

⁴ *Ibid.*

﴿Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les Prophètes, parmi les descendants d'Adam et aussi parmi ceux que Nous avons transportés avec Nouh et parmi la descendance d'Ibrahim et d'Israël, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis.﴾ [Coran 19: 58]

Troisièmement: les humains sont mieux lotis pour diriger et orienter.

Le défunt Sayid Qotb dit à ce propos: "C'est, à ne pas en douter, une sagesse que de 'désigner' un être humain pour diriger ses semblables, car il connaît et ressent tout ce qu'ils ressentent et est capable de prévoir et d'apprécier leurs sentiments, leurs expériences, leurs goûts, leurs besoins, leurs difficultés, etc. car, finalement, il est un des leurs qui les amène vers Allah (ﷻ) avec l'aide de Celui-ci."

De leur côté, ils retrouvent aussi en lui la capacité requise chez tout humain pour les conduire dans de bonnes conditions et, petit à petit, vers des comportements moraux exemplaires et les amener à comprendre les devoirs qu'Allah (ﷻ) leur a prescrits. De ce fait, il sera le modèle vivant de cette foi qu'il leur apporte de son Seigneur et ses comportements seront des prescriptions qui leur seront destinées et qu'ils suivront à la lettre, car ce sont des comportements exemplaires et parfaits.⁵

Quatrièmement: la difficulté de voir les Anges. Car les impies, qui suggèrent que les Messagers soient des Anges et qui souhaitent les voir, ne connaissent pas comment sont ces derniers, et ne mesurent pas la gravité de cela et le mal qui peut leur être occasionné.

Car la vue ou le contact avec les Anges n'est pas chose facile. Le Prophète Mohammed (ﷺ) qui, soit dit en passant, est le meilleur des humains et qui, en plus, avait d'excellentes conditions physiques et morales, lorsqu'il a vu Gibril tel qu'il est, il fut plongé dans une

⁵ Voir *Fi dhilâl Al-Qor'an*, 19/2553.

transe (un vertige) innommable et est retourné chez lui le cœur tremblant. De même, quand il recevait la révélation divine, il se sentait dans une épreuve difficile. Et c'est ainsi qu'Allah (ﷻ) a répondu à ces infidèles:

﴿Le Jour où ils verront les Anges, ce ne sera pas une bonne nouvelle. Ce Jour-là, les [gens] injustes diront [pour se protéger]: absolument interdit!﴾ [Coran 25: 22]

Car, les infidèles ne verront les Anges qu'à la mort ou au moment de leur châtement; et à supposer qu'ils voient un jour les Anges, ce jour-là sera leur fin.

Il apparaît donc que l'envoi des humains comme Messagers était une nécessité pour qu'ils puissent s'adresser à leurs semblables directement, les comprendre, alors que si Allah (ﷻ) avait envoyé des Anges, ce contact n'aurait pas été possible.

﴿Et rien n'empêcha les gens de croire, quand le guide leur est parvenu, si ce n'est qu'ils dirent: Allah envoie-t-Il un être humain comme Messenger? Dis: s'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, Nous ferions certes descendre sur eux du ciel un Ange-Messenger.﴾

[Coran 17: 94-95]

Si les habitants de la terre avaient été des Anges, Allah (ﷻ) leur aurait envoyé des Messagers de leur genre.

﴿Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé un Messenger, parmi eux, issu d'eux-mêmes.﴾ [Coran 3: 164]

Si les humains pouvaient voir les Anges facilement et les écouter, Allah (ﷻ), s'Il le veut, ferait de ces Anges des hommes [avant de les envoyer sur terre].

﴿Si Nous avons désigné un Ange, Nous aurions fait de lui un homme et Nous leur aurions causé la même confusion que celle dans laquelle ils sont.﴾ [Coran 6: 9]

Ici, Allah (ﷻ) informe le Prophète Mohammed (ﷺ) que s'Il devait envoyer un Ange, celui-ci devrait prendre la forme d'un homme pour qu'ils puissent le comprendre, mais, même dans ce cas, ils seraient dans le même doute, la même confusion.

Cette confusion et ce doute existent, parce qu'il s'agit d'un être humain. Cela demeurera même si l'Ange est envoyé sous forme humaine. Et puisqu'il en est ainsi, il est inutile qu'il soit Ange, car cela ne changerait pas grand-chose et ne donnerait pas le résultat requis, car l'Ange-Messager ne pourra pas sentir ce que ressentent les humains, ni leurs actes, etc., même s'il est dans la forme humaine.

Pourquoi les Prophètes et les Messagers sont-ils des humains?

C'est parce qu'ils sont semblables aux humains et ont les mêmes caractéristiques qu'eux: un corps qui a besoin de nourriture, de boisson. Ils ont des défauts comme tous les humains:

﴿Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui Nous faisons des Révélations. Demandez donc aux érudits du Livre si vous ne savez pas. Et Nous n'en avons pas fait des corps ne consommant pas de nourriture. Et ils n'étaient pas éternels.﴾ [Coran 21: 7-8]

Aussi sont-ils nés comme naissent les humains: ils ont des pères, des mères, des oncles paternels et maternels, ils se marient et font de la progéniture.

﴿Et Nous avons envoyé avant toi des Messagers et leur avons donné des épouses et des descendants.﴾ [Coran 13: 38]

Les Messagers reçoivent les mêmes effets que les humains: ils dorment, se réveillent, tombent malades et guérissent, et ils meurent enfin comme les humains. Cet état est traduit par Ibrahim *El Khalil* (l'Intime) lorsqu'il dit:

﴿Et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire, et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit, et qui me fera mourir, puis me redonnera vie.﴾ [Coran 26: 79-81]

Allah (ﷻ) dit aussi à son serviteur et Messenger Mohammed (ﷺ):

﴿En vérité, tu mourras et ils mourront eux aussi.﴾ [Coran 39: 30]

Et Il (ﷻ) ajoute, montrant que ceci est le destin de tous les Messagers:

﴿Mohammed n'est qu'un Messenger: avant lui sont passés d'autres Messagers. Si jamais il mourait ou venait à être tué, retourneriez-vous sur vos traces? Quiconque retourne sur ses traces ne nuira en rien à Allah; et Allah récompensera bientôt les âmes reconnaissantes.﴾ [Coran 3: 144]

Le Prophète Mohammed (ﷺ) a été décrit comme un être humble qui retire les poux de ses habits, trait sa chèvre, bref, travaille pour lui-même.⁶

Il a été rapporté ces propos qu'à tenu le Prophète (ﷺ) à Oum Salim: «*Ô Oum Salim! Ne sais-tu pas que j'ai posé une condition à mon Dieu et j'ai dit: je suis un être humain, je fais preuve de contentement à l'instar des humains et je me fâche comme eux - si jamais je fais à l'encontre de quelqu'un de ma Nation une invocation*

⁶ Rapporté par Ahmed, Boukhari. (Voir *Les Hadiths authentiques*, n° du Hadith 671.)

qu'il ne mérite pas, qu'Il la lui transforme en purification, zakâte et [moyen de] rapprochement auprès de Toi.»⁷

Les épreuves que rencontrent les Prophètes

En étant des humains, les Messagers et les Prophètes rencontrent comme les humains des épreuves (douloureuses parfois). Ils peuvent être prisonniers, comme Youssouf:

«Il dit: ô mon Seigneur! La prison m'est préférable à ce à quoi elles m'invitent.» [Coran 12: 33]

Et Allah (ﷻ) a dit qu'il est resté en prison plusieurs années:

«Il dut rester en prison quelques années.» [Coran 12: 42]

Les Messagers rencontrent également la désobéissance de la part de leur communauté. Ils sont parfois victimes de violence physique que certains leur font subir dans leur chair et leurs os. Il en a ainsi été du Prophète Mohammed (ﷺ) au cours de la bataille de Uhoud où il reçut un coup sur le visage qui occasionna la perte d'une de ses incisives. Ils peuvent être chassés de leurs demeures comme ce fut le cas d'Ibrahim qui a émigré d'Irak au Moyen-Orient, ou comme le fut également notre Prophète (ﷺ) [qui émigra] de la Mecque à Médine. Les Messagers sont même parfois tués:

«...Est-ce qu'à chaque fois qu'un Messager vous apportait des vérités contraires à vos souhaits, vous enfliez d'orgueil? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres.» [Coran 2: 87]

Les Messagers et les Prophètes peuvent aussi tomber malades, comme c'était le cas d'Ayoub qui a si patienté. Il a été rapporté que notre Messager Mohammed (ﷺ) a dit à propos d'Ayoub: «*Le Prophète d'Allah, Ayyoub, était victime d'une maladie grave*

⁷ Rapporté par Mouslim; voir Hadith n° 84.

pendant dix-huit ans. Tout le monde l'a abandonné, sauf deux de ses frères.»⁸

Parmi les épreuves qu'Ayoub a endurées: la disparition de toute sa famille qui était nombreuse et de tous ses biens, car il était riche.

﴿Et Ayoub, quand il implora son Seigneur: le mal m'a touché. Mais, Toi, Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux. Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens - accrus du double, avec eux -, par Miséricorde de Notre part et en tant que Rappel aux adorateurs.﴾
[Coran 21: 83-84]

Les Prophètes ne sont pas seulement victimes d'épreuves, mais ils en endurent plus que les humains. De As-Sa'b Ibn Sa'd qui le rapporte de son père, lequel posa un jour à notre Prophète (ﷺ) la question suivante: quels sont ceux qui endurent (ou reçoivent) le plus d'épreuves difficiles? Le Prophète (ﷺ) répondit: *«Les Prophètes, puis le meilleur, ensuite le plus parfait... Plus tu pratiques bien ta religion, plus tu es soumis à de dures épreuves dans ta pratique. Si tu tiens bon, les épreuves augmentent autant, mais si tu relâches, elles diminuent. L'épreuve douloureuse ne quitte le serviteur que quand il ne lui reste plus aucun péché sur terre.»⁹*

Abou Saïd Al-Khoudri est rentré un jour chez le Prophète (ﷺ) alors que celui-ci était souffrant. Il posa sa main sur son corps (ﷺ) et il trouva que sa température était très élevée. A ce moment-là, il dit: ô Prophète d'Allah, c'est vraiment une forte fièvre! Il (ﷺ) répondit: *«C'est ainsi que nous sommes [nous, Messagers]. On nous multiplie les épreuves douloureuses et, en même temps, on nous multiplie les récompenses.»*

⁸ Rapporté par Abou Ya'la, Abou Nu'eim, Adh-Dhiya' et Ibn Hibbane. (Voir *Les Hadiths authentiques*, n° 18).

⁹ Rapporté par Tirmidhi. Hadith authentique, dit-il.

Abou Saïd dit: ô Messager d'Allah, quels sont ceux qui endurent le plus? Il répondit: *«Les Prophètes et les saints. Certains d'entre eux endurent une telle misère qu'ils ne possèdent que le simple habit qu'il porte et, pourtant, ils se sentent aussi heureux que puisse l'être l'un d'entre vous dans le luxe»*.¹⁰

Les Prophètes ont des occupations humaines

Leur humanité vient aussi du fait qu'ils ont des occupations humaines. C'est ainsi que le Prophète Mohammed (ﷺ) était commerçant avant la Révélation. Certains étaient des bergers. Jaber rapporte d'Abdallah (رضي الله عنه) qui dit: nous étions avec le Messager Mohammed (ﷺ) en train de couper des cure-dents (*siwâk*) d'acacia et il nous dit: *«Prenez la partie la plus noire, c'est la meilleure»*. Nous lui dirent: *«étais-tu berger?»* Il répondit: *«Il n'y a pas un prophète qui n'ait pas été berger.»*¹¹

Ceux que le Coran a cités comme ayant été des bergers, il y a le prophète d'Allah, Moussa. Et il pratique ce travail pendant plusieurs années. Le saint, qui le fit travailler chez lui, s'adresse à lui:

﴿Il dit: je voudrais te marier à l'une de mes deux filles que voici, à condition que tu travailles à mon service durant huit ans. Si tu veux en prolonger le délai jusqu'à dix, ce sera de ton gré, je ne veux cependant rien t'imposer d'excessif. Tu me trouveras, *in chaa Allah*, du nombre des gens [*pieux*]. C'est [*conclu*] entre toi et moi, dit [*Moussa*]. Quel que soit celui des deux termes que j'accomplirai, il n'y aura aucune

¹⁰ Rapporté Ibn Mâjah et El Hâkim. Si les saints sont logés à la même enseigne que les prophètes, ils doivent être respectés et se respecter en n'accusant pas Allah par des mensonges lorsqu'ils sont victimes de telles épreuves. Et ceux qui accusent les saints de façon fallacieuse, parce qu'ils sont victimes de telles épreuves, doivent cesser leurs accusations.

¹¹ Rapporté par Boukhari. Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 137.

pression sur moi. Et Allah est garant de ce que nous disons.﴾

[Coran 28: 27-28]

Ibn Hajar dit que les savants ont conclu que le fait d'être bergers pour les Prophètes est une manière d'être humbles, et qu'ainsi leurs cœurs s'habitueront à la solitude, tout comme ils s'élèveront et se hisseront au niveau de la politique des communautés.¹²

Parmi ceux qui ont eu des métiers, il y avait aussi Daoud qui était forgeron et fabriquait des boucliers. Allah dit:

﴿Nous lui apprîmes la fabrication des cottes de mailles afin qu'elles vous protègent contre vos violences guerrières. En êtes-vous donc reconnaissants?﴾ [Coran 21: 80]

Il (ﷺ) était donc à la fois forgeron et roi, et il se nourrissait de son propre labeur. De même que le prophète d'Allah, Zakaria (ﷺ), était menuisier.¹³

Ils n'ont rien de spécifiquement divin ni d'angélique

C'était des humains qui n'ont rien de divin, et c'est pour cette raison qu'ils se sont toujours considérés comme tels, et n'acceptaient pas qu'on leur affecte un quelconque attribut d'Allah (ﷻ) dont ils se réclament, et s'appuient sur Lui (ﷻ).

Allah (ﷻ) dit à propos de ce que prétendent les gens que 'Issa (ﷺ) a voulu être:

﴿Ô 'Issa fils de Mariam, est-ce toi qui as dit aux gens: prenez-moi ainsi que ma mère pour deux divinités en dehors d'Allah? Il dira: Gloire et Pureté à Toi! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire! Si je

¹² *Idem*, p. 439.

¹³ *Sahih Mouslim*; voir *Michkate El-Massabih*, T 3, p. 117.

l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y en moi et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es en vérité le Grand-Connaisseur de tout ce qui est inconnu. Je ne leur ai dit que ce que Tu m'avais commandé: adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur. Et je fus témoin contre eux aussi longtemps que je fus parmi eux. Puis quand Tu m'as rappelé, c'est Toi Qui fus leur observateur attentif, et Tu es témoin de toute chose. Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Tout-Puissant, le Très-Sage.﴾ [Coran 5: 116-118]

Voilà ce que 'Issa a dit et dira le Jour du Grand Rassemblement. C'est une déclaration de vérité qui dément formellement les mensonges éhontés que les chrétiens ont accolés au serviteur et prophète d'Allah, 'Issa (ﷺ). Certains ont dit: Allah est le Messie, fils de Mariam, sorti de son ventre.

﴿Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: en vérité Allah est le Messie, fils de Mariam.﴾ [Coran 5: 72]

D'autres disent qu'Allah est le troisième de la trinité:

﴿Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: en vérité Allah est le troisième des trois.﴾ [Coran 5: 73]

Une troisième catégorie prétend qu'Allah (ﷻ) est le Père de 'Issa, mais Allah est Très-Haut, au-dessus de cela.

﴿Et ils ont dit: le Tout-Miséricordieux S'est Attribué un enfant. Certes, vous avancez là une chose abominable.﴾ [Coran 19: 88-89]

Les chrétiens ont exagéré dans l'appréciation de 'Issa (ﷺ) d'une exagération illimitée. Et de cette façon, ils accusent Allah de la façon la plus ignoble possible. Ils prétendent que le Dieu de toutes les créatures est descendu de Son Siège et s'est introduit dans le ventre

d'une femme, Mariam, y est resté un temps, dans le sang de l'utérus et les ténèbres du bas-ventre, au bas des hanches. Il ressortit enfant, grandit petit à petit, pleurant, mangeant, buvant, urinant et s'amusant avec les enfants. Il fut inscrit avec les enfants des juifs pour s'instruire, il sera circoncis et, dès lors, les juifs ont commencé alors à le pourchasser d'un lieu à un autre et à le maltraiter de plusieurs façons: ils mirent sur sa tête une couronne d'épines très vilaine.

Ils le firent monter sur une mule sans bride ni rênes et l'ont conduit à la croix faite de bâtons en bois en le giflant et en crachant sur son visage et en se mettant devant lui, à sa droite et à sa gauche. Ils le placèrent sur cette croix qui fait vibrer les cœurs et les corps. Il fut ligoté d'une main avec les deux pieds, le tout fixé par des pointes qui peuvent casser les os et déchirer la chair. Il implorait et disait: sauvez-moi, aidez-moi, mais personne ne venait à son secours, alors que c'est Lui qui régent le monde supérieur et d'ici-bas et qu'implore ceux qui sont dans les cieus et la terre chaque jour. Après, il (ﷺ) est mort, fut enterré sous un assemblage de pierres; puis il ressuscita de son tombeau et s'éleva vers son royaume et sa royauté après tout ce qui s'est passé. Quels blasphèmes, quelles injures n'ont-ils pas d'autre part adressés au Très-Haut! Et quelle déperdition et quel égarement plus graves que cela!

La perfection chez l'être humain

Les hommes sont, certes, différents les uns des autres. Il est certain qu'il existe parfois de grandes différences dans leur nature, leurs attitudes et leurs talents. Il y a des vilains et des beaux, des borgnes et des aveugles, mais aussi des voyants. Et parmi ceux-ci, certains ont de beaux yeux et des vues pleines. Il y a aussi le sourd et le muet. Il y a, également, ceux qui ont le sens de l'honneur et du devoir supérieur.

Il est certain que les Prophètes et les Messagers réunissent tout ce que l'être humain a de parfait, car Allah (ﷻ) les a élus et choisis

pour Lui-même. Il ne peut que choisir ceux qui ont les âmes les plus pures, les comportements les meilleurs et la vision la plus parfaite des choses:

﴿Allah sait mieux où placer Son Message.﴾ [Coran 6: 124]

La perfection, dans l'aspect extérieur

Allah (ﷻ) nous a interdit de ne pas offenser notre Prophète (ﷺ) comme l'ont fait les juifs à l'encontre de Moussa (ﷺ):

﴿Ô vous qui croyez! Ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moussa. Allah l'a déclaré innocent de leurs accusations, car il était honorable auprès d'Allah.﴾

[Coran 33: 69]

Notre Prophète Mohammed (ﷺ) nous a informés que l'offense faite par les hébreux à Moussa venait du fait qu'ils l'accusaient ou le soupçonnaient d'avoir un défaut physique dans son corps. Dans le *Sahih* de Boukhari¹⁴, d'après Abou Houreira (رضي الله عنه), le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit: «Moussa était un homme très pudique, toujours entièrement couvert de ses habits à tel point qu'on ne voyait rien de son corps. Les juifs l'ont offensé et accusé que s'il conserve toujours ses habits sur lui, c'est parce qu'il cache un défaut sur son corps¹⁵: albinisme, dartre ou un autre défaut. Allah (ﷻ) voulut les démentir et les l'innocenter de leurs accusations: un jour qu'il (ﷺ) est resté seul, il se déshabilla et posa ses habits sur un rocher et il se lava. Lorsqu'il termina, il voulut se rhabiller et trouva que le rocher engloutit ses habits. Moussa prit sa canne alors qu'il était nu - avec un corps comme Allah n'en a jamais créé de plus beau - et c'est ainsi qu'il fut lavé des soupçons des juifs. Le rocher ressortit et Moussa reprit ses habits après avoir tapé dessus deux ou trois ou quatre fois y laissant, à coup sûr, des traces et c'est ainsi qu'Allah (ﷻ) dit donc:

¹⁴ Rapporté par Boukhari; voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 437.

¹⁵ Ceci veut dire que se laver pour se purifier était prévu dans leur religion.

«Ô vous qui croyez! Ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moussa; Allah l'a déclaré innocent de leurs accusations, car il était honorable auprès d'Allah»

[Coran 33: 69]

Commentant le Hadith précédent, Ibn Hajar El-'Asqalani dit: "Il apparaît à travers ce Hadith que les Prophètes rassemblaient tout ce qu'il y a de parfait chez l'homme. Celui qui les accuse d'imperfection peut même risquer d'être considéré comme non-croyant."¹⁶

Leurs aspects apparents sont différents

Cela ne veut pas dire que tous les Prophètes ont le même physique, même s'ils ont tout ce qu'il y a de parfait dans l'être humain. Le Prophète Mohammed (ﷺ) a décrit certains Prophètes dans un Hadith où il raconte la nuit du Voyage nocturne: «J'ai vu Moussa; il me parut comme le prototype des hommes de la [tribu] de chenoua.»¹⁷ Et il dit de 'Issa: «Il n'y a pas eu de prophète entre lui et moi, et il redescendra. Lorsque vous le verrez, vous pourrez le reconnaître: c'est un homme [de taille] moyenne, mi-rouge, mi-blanc. Il descendra entre deux vallées, sa tête mouillée sans qu'elle ait été touchée par l'eau.»¹⁸

Les Compagnons de notre Prophète Mohammed (ﷺ) nous l'ont décrit: «Il avait le meilleur physique des hommes, de taille moyenne. Grande était la distance entre ses épaules, il avait les joues plates, ses cheveux étaient très noirs de même que le noir des yeux était fort. Les bras étaient poilus. Lorsqu'il marche, il pose tout son pied qui était plat et sans déformation aucune. Lorsqu'il ôte son châle de ses épaules, il paraissait comme un lingot d'argent.»¹⁹

¹⁶ Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 437.

¹⁷ Tribu du Yémen.

¹⁸ Rapporté par Abou Daoud et Ahmed. Voir *Sahih El-Jami'e*, T5, p. 90.

¹⁹ Rapporté par Al-Bayhaqi. Voir *Sahih El-Jami'e*, T4, p. 199.

De hautes qualités morales

Les Prophètes ont atteint un haut degré moral au point qu'Allah (ﷻ) les a loués pour cela, comme Il le fit pour Son *Khalil* (Intime) Ibrahim (ﷺ):

«Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant.»
[Coran 11: 75]

La fille du Saint décrit Moussa:

«Ô mon père, engage-le moyennant salaire. N'est-il pas d'ailleurs le meilleur à engager, étant fort et digne de confiance?»
[Coran 28: 26]

Allah (ﷻ) a aussi loué Ismaël (ﷺ) pour son respect de la parole donnée:

«Et mentionne Ismaël dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses. Et c'était un Messager et un prophète.»
[Coran 19: 54]

Allah (ﷻ) a aussi loué les grandes qualités de notre Prophète Mohammed (ﷺ):

«Et tu es, certes, d'une moralité exceptionnelle.»
[Coran 68: 4]

Allah (ﷻ) a donc dit que la moralité de notre Prophète (ﷺ) est exceptionnelle, et Il l'a confirmé à trois reprises: Allah (ﷻ) a d'abord juré, au début du verset «Par Noun et la Plume par laquelle ils écrivent». Ensuite, Allah a utilisé le mot «*Innaka*» (certes). Enfin, vient le mot arabe *lêm*, confirmatif.

Allah (ﷻ) loue aussi notre Prophète (ﷺ) pour l'humilité, la compassion et l'amour qu'il (ﷺ) avait pour sa communauté:

«Certes, un Messager pris parmi vous est venu à vous, sur lequel pèsent lourdes les difficultés que vous subissez et qui

est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.﴾ [Coran 9: 128]

Ces qualités ont permis au Prophète Mohammed (ﷺ) d'acquérir beaucoup de gens dès les premiers jours de son prêche. Elles lui permirent d'éduquer très bien les gens. Voilà ce que dit Safwan Ibn Oumeya: "Le Prophète Mohammed (ﷺ) m'a tellement donné jusqu'à ce que je l'aimasse plus que personne d'autre." (Rapporté par Mouslim)

Dans son *Sahih*, Mouslim rapporte qu'un homme est venu demander l'aumône au Prophète (ﷺ). Celui-ci lui donna un troupeau de chèvres. L'homme s'en est retourné voir les siens et leur a dit: convertissez-vous, car Mohammed donne sans compter et sans craindre la pauvreté. Si Allah (ﷻ) n'avait pas pourvu Ses Prophètes de telles qualités, les gens ne les auraient pas suivis et crus. Car ceux-ci ne suivent pas de cette façon ceux qui n'ont aucune qualité.

Ils sont choisis parmi les plus nobles

Les Messagers ont une filiation et une lignée nobles. Tous les Messagers après Nouh (ﷺ) sont ses descendants, tous ceux qui sont venus après Ibrahim (ﷺ) sont ses descendants. Allah (ﷻ) dit:

﴿Nous avons effectivement envoyé Nouh et Ibrahim et accordé à leur descendance la Prophétie et le Livre.﴾

[Coran 57: 26]

C'est pour cela qu'Allah (ﷻ) choisit pour Ses Messagers ceux qui étaient de la meilleure lignée. Boukhari rapporte que le Prophète Mohammed (ﷺ) dit: «*J'ai été envoyé dans La meilleure génération (qarn) des 'fils' d'Adam.*»

Ahmed et Tirmidhi rapportent que le Prophète (ﷺ) a dit: «*Je suis Mohammed, fils d'Abdallah, fils de 'Abd Al Mouttalib. Allah (ﷻ) a créé l'Humanité et Il m'a créé parmi les meilleurs du point de vue tribu. Puis Il en a fait des [sous-tribus] et Il m'a fait descendre*

de la meilleure. Je suis de la plus noble de vos familles et la plus noble des personnes.»²⁰

Dans le *Sahih* de Mouslim et les *Sunan* de Nassa'i: «Allah (ﷻ) a choisi les Cananéens parmi la descendance d'Ismaël. Parmi les Cananéens, Il (ﷻ) a choisi les Qoraïch, et de ceux-ci, Il a choisi les Béni Hâchim.»

Ce sont des hommes libres, loin de toute condition inférieure

Parmi les qualités supérieures des Prophètes, il y a le fait qu'ils ne peuvent être esclaves. Safârini dit à ce propos: "L'esclavage est un état inférieur qui ne convient pas à la qualité de prophète. Le Prophète doit prêcher nuit et jour alors que l'esclave ne dispose pas de ce temps. En plus, l'état d'esclave entraîne un complexe chez les gens, car ils ne veulent pas suivre une personne de cette condition inférieure qui puisse être leur imam et un guide. Enfin, l'esclavage est une conséquence de l'incroyance, et les Prophètes sont au-dessus de cet état."'²¹

Leurs dons et capacités

Les Prophètes ont été dotés par Allah (ﷻ) de beaucoup d'atouts: intelligence fine, d'esprit d'observation et de présence. Ils sont par ailleurs de grands orateurs et de tribuns, avec d'autres atouts et capacités nécessaires pour assumer leur Mission, de la faire parvenir à son terme et de suivre ceux qui la reçoivent par les conseils et l'éducation.

²⁰ Ahmed et Tirmidhi (*Sahih El-Jami'e*, T2, p. 22).

²¹ *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, p. 22. Certains diront que le prophète d'Allah Youssouf a été vendu par ceux qui l'ont retiré du puits et est donc devenu captif. La réponse à ceux-ci est que cet état d'esclave est une sorte d'épreuve, sinon Youssouf est bel et bien un homme libre qui a été agressé. En plus, sa captivité n'a pas trop duré. Allah la lui a changée en royauté.

Notre Prophète Mohammed (ﷺ) retenait tout ce qu'on lui révélait et n'en oubliait rien:

«Nous te ferons réciter [*le Coran*] de sorte que tu n'oublies pas.»
[*Coran 87: 6*]

Ils présentaient la religion d'Allah (ﷻ) aux contradicteurs et les battaient par la force de l'argumentation. C'est dans ce cadre qu'Ibrahim (ﷺ) fit taire son ennemi:

«Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les [*gens*] injustes.»
[*Coran 2: 258*]

Et Allah (ﷻ) dit à propos des polémistes d'Ibrahim:

«Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons.»
[*Coran 6: 83*]

Moussa (ﷺ) aussi répondait à Pharaon par des évidences jusqu'à ce que celui-ci se taise et commence à menacer:

«Et qu'est-ce que le Seigneur de l'Univers? dit Pharaon. - Le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, dit [*Moussa*], si seulement vous pouviez en être convaincus! Pharaon dit à ceux qui l'entouraient: n'entendez-vous pas? Moussa continue: votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres. Vraiment, dit Pharaon, votre Messenger, qui vous a été envoyé, est un fou. Moussa ajouta: le Seigneur du levant et du couchant et de ce qui est entre les deux, si seulement vous compreniez! - Si tu adores une autre divinité que moi, dit Pharaon, je te mettrai avec les prisonniers.»
[*Coran 26: 23-29*]

Le plein asservissement à Allah signifie la perfection

Nous avons montré toute la perfection dont Allah (ﷻ) a doté Ses Prophètes dans leurs aspects extérieurs et physiques, leurs comportements et les qualités intérieures et intrinsèques qu'Il leur a données. Mais il est une autre qualité qu'Il permet de réaliser: l'asservissement à Allah (ﷻ). En effet, plus l'individu réalise cet asservissement, plus il s'élève vers la perfection humaine et, au contraire, plus il se rabaisse et échoue à réaliser en lui-même cet asservissement pour Allah (ﷻ), plus il décline vers la déchéance.

Les Prophètes ont été les pionniers dans ce domaine, car leur vie tout entière tendait vers l'asservissement à Allah (ﷻ). C'est dans ce cadre qu'Allah (ﷻ) loue les qualités de notre Prophète (ﷺ) dans le plus honorable des états d'asservissement. Allah (ﷻ) le décrit dans le cadre de la Révélation:

«Il révéla à Son serviteur ce qu'Il révéla.» [Coran 53: 10]

Et dans le cadre de la descente du Livre:

«Qu'on exalte la bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur des mondes.» [Coran 25: 1]

Et dans le cadre du prêche:

«Et quand le serviteur d'Allah s'est mis debout pour L'invoquer.» [Coran 72: 19]

Et dans le cadre du Voyage nocturne:

«Gloire et Pureté à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur, de la Mosquée *Al Harâm* à la Mosquée *Al Aqsa* dont Nous avons béni les alentours.» [Coran 17: 1]

Grâce à cet asservissement total à Allah (ﷻ), le Prophète (ﷺ) a mérité d'être le premier de l'Humanité ici-bas et dans l'Au-delà. Et c'est pour cette raison que 'Issa (ﷺ), le Messie, dira aux gens qui lui auront demandé d'intercéder pour eux auprès d'Allah: «*Allez voir Mohammed, c'est un serviteur qu'Allah (ﷻ) a absout de ses péchés antérieurs et futurs.*»²² Et voilà une autre image de cet asservissement total pour Allah (ﷻ) de notre Prophète (ﷺ), rapporté par notre Mère Aïcha. Elle dit: j'ai dit: ô Messager d'Allah, mange en t'accoudant, qu'Allah me fasse mourir pour toi, c'est plus facile pour toi.

Il (ﷺ) s'est alors penché au point que son front faillit toucher le sol et il dit: «Je mange comme mange l'esclave et je m'assois comme il s'assoit.» (Hadith rapporté par El Baghaoui, dans *Charh As Sunna*, ainsi qu'Ibn Sa'd et l'imam Ahmed dans *Ezzouhd*.)²³

La masculinité

Dans le cadre de cette perfection qu'Allah (ﷻ) leur a donnée, Il choisit les Prophètes toujours parmi les hommes et, ainsi, Allah (ﷻ) n'a jamais envoyé de Messenger-femme. La preuve en est qu'Allah (ﷻ) a dit dans la sourate *Al Anbiyâ'*:

«Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui
Nous faisons des Révélation.» [Coran 21: 7]

La sagesse qui préside au choix des hommes comme Prophètes

Plusieurs raisons président à ce choix:

- *Premièrement*: l'accomplissement de la Mission requiert beaucoup de sérieux dans le prêche, l'adressage à tout le monde, discrètement et publiquement, le déplacement partout. Il faut aussi

²² *Takhrij Ettahaouiyah*, voir *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, p. 157. Hadith de Boukhari et Mouslim.

²³ Voir *Sahih El Jami'e Essaghir*, T1, p. 122.

avoir la capacité de faire face aux contradicteurs, aux opposants, discuter avec eux. Il faut également préparer des armées et les diriger. Tout ceci convient mieux aux hommes qu'aux femmes.

- *Deuxièmement*: le Prophète est en quelque sorte le pourvoyeur (le père de famille) de ceux qui le suivent. C'est lui qui commande de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose. C'est lui le Chef et le *Cadi* (le Juge). Si c'était une femme qui était chargée de ceci, cela ne pourrait pas être exécuté convenablement. Elle ne pourrait pas supporter tout cela à la fois.

- *Troisièmement*: la masculinité est plus perfectionnée, comme nous l'avons montré précédemment. Et c'est pour cela qu'Allah (ﷻ) a fait que les hommes surclassent les femmes.

﴿Les hommes ont autorité sur les femmes.﴾ [Coran 4: 34]

Le Prophète Mohammed (ﷺ) a d'ailleurs dit que les femmes ont moins de raison et moins d'observance religieuse.

- *Quatrièmement*: la femme est parfois empêchée d'exercer certaines fonctions par le fait de plusieurs éléments: les menstruations, la grossesse, l'accouchement, etc. Et tous ces éléments sont accompagnés de manifestations psychiques, de douleurs, etc., en dehors de ce que requiert son nouveau-né d'attention et de précautions. Le tout constitue un handicap pour mener à bien ou supporter le poids du Message divin.

La qualité de Prophète pour les femmes

Certains savants prétendent²⁴ qu'Allah (ﷻ) a aussi accordé Sa Grâce à des femmes dont Il a fait des Prophètes. Parmi ces savants, il faut citer, Abou El-Hassan Al-Ach'ari, Qortobi et Ibn Hazm.²⁵

²⁴ Les juifs prétendent que Mariam, sœur de Moussa et Haroun, était Prophète. Voir *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, p. 266.

²⁵ Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, pp. 447 et 473 et *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, T2, p. 266.

Ceux qui ont prétendu cela disent que Mariam était prophète. D'autres citent même: Hawwâa (Eve), Sarah, la mère de Moussa, Hâjir, Assia.

Lorsque j'oppose à ces savants le verset qui réserve le Message aux hommes uniquement, ils rétorquent qu'ils ne contredisent pas cela, car disent-ils, le Message est certes pour les hommes, mais la prophétie n'est pas concernée par le dit verset. De même, la qualité de prophète pour les femmes n'exige pas toutes les conditions requises pour les Messagers hommes, car la prophétie peut se limiter à la seule personne qui est prophète: elle fait avec et n'a pas besoin de la transmettre.

Leurs preuves

Parmi leurs preuves: Allah (ﷻ) a révélé à certaines femmes comme, par exemple, la mère de Moussa:

﴿Et Nous révélâmes à la mère de Moussa: allaite-le. Et quand tu craindras pour lui, jette-le dans le flot. Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas, Nous te le rendrons et ferons de lui un Messenger.﴾ [Coran 28: 7]

Et Allah (ﷻ) a envoyé Gibril (ﷺ) à Mariam et lui a parlé.

﴿...Nous lui envoyâmes Notre Esprit qui se présenta à elle, sous la forme d'un homme parfait. Elle dit: je me réfugie contre toi auprès du Miséricordieux. Si tu es pieux, ne m'approche point. Il dit: je suis, en fait, le Messenger de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur.﴾ [Coran 19: 17-18]

Et les Anges lui ont parlé en disant:

﴿Ô Mariam, certes, Allah t'a élue et purifiée et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes. Ô Mariam, obéis à ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent.﴾ [Coran 19: 42-43]

Abou El-Hassan Al-Ach'ari pense que celui qui reçoit l'Ange de la part d'Allah (ﷻ) pour dire ce qui est permis ou interdit ou simplement pour une communication, celui-là est un prophète.²⁶ Cela s'est réalisé, en partie, avec la mère de Moussa et Mariam ainsi que d'autres femmes. C'est arrivé avec Hâjir, Sarah et Assia, d'après le Coran lui-même. Les savants confirment leurs dires par le choix divin de Mariam:

﴿Et Nous t'avons élue au-dessus des femmes des mondes.﴾

[Coran 19: 42]

Et par le dire du Prophète Mohammed (ﷺ): «*Beaucoup d'hommes ont atteint la perfection, mais pas les femmes, sauf Assia, la femme de Pharaon et Mariam fille de 'Imrane.*»²⁷

Et ils dirent encore: ceux qui arrivent au stade de la perfection ne peuvent être que Prophètes.

Notre réponse à leur thèse

Ce qu'ils disent ne suffit pas pour faire des femmes des Prophètes, et nous répondons sur plusieurs aspects:

- *Premièrement*: nous ne sommes pas d'accord que le Prophète n'est pas chargé de transmettre, de guider et de se mêler aux gens. Ce que nous avons dit, c'est qu'il n'y a pas de différence entre prophète et Messenger dans ce cas précis. Car la différence est que le prophète est envoyé pour appliquer les lois d'un Messenger précédent. S'il en est ainsi, les handicaps [déjà] soulignés pour qu'une femme soit envoyée comme Messenger restent valables pour la Prophétie. Ces handicaps sont nombreux et ne permettent pas à une femme d'assumer la fonction de prophète.

²⁶ *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 447.

²⁷ Hadith vérifié (et ayant obtenu le consensus des savants. Voir *Michkate El-Massabih*, T3, p. 118).

- *Deuxièmement*: il est probable que la révélation d'Allah (ﷻ) à ces femmes, la mère de Moussa, Assia, soit une révélation dans le rêve, car nous savons que la révélation peut se manifester sous cette forme et ceci arrive à des gens qui ne sont pas prophètes.

- *Troisièmement*: nous ne sommes pas d'accord avec eux que toute personne à qui s'adressent les Anges est un prophète. Car il est dit dans un Hadith qu'Allah (ﷻ) a envoyé un Ange à un homme venu rendre visite à son frère dans un autre village. L'Ange lui demanda la cause de sa visite à cet homme - ce à quoi, il répondit que c'est parce qu'il l'aime pour Allah. L'Ange lui répondit qu'Allah l'a envoyé, pour lui dire qu'Il l'aime. Le récit du teigneux, de l'albinos et de l'aveugle est connu. Egalement, Gibril (ﷺ) est venu informer les Compagnons du Prophète Mohammed (ﷺ) de leur religion, suite à ses questions au Prophète (ﷺ) en présence et au vu des Compagnons.²⁸

- *Quatrièmement*: le Prophète Mohammed (ﷺ) n'a pu confirmer la qualité de prophète à Dhou-l-Qarnein, l'homme bicornu, alors qu'Allah (ﷻ) lui a fait une révélation:

﴿Nous dîmes: ô Dha-l-Qarnein! Ou tu les châties, ou tu uses de bienveillance à leur égard.﴾ [Coran 18: 86]

- *Cinquièmement*: ils ne peuvent pas se prévaloir des textes coraniques à propos du choix de Mariam, car Allah (ﷻ) a dit qu'Il a choisi d'autres qui ne sont pas des prophètes:

﴿Nous fîmes hériter du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes. D'autres qui se tiennent sur une voie moyenne et d'autres, avec la permission d'Allah, devancent [les autres] par leurs bonnes actions.﴾ [Coran 35: 32]

²⁸ Voir, du même auteur, '*Alem al-malaïka al-abrar*, T2.

Il (ﷺ) a choisi la famille d'Ibrahim et la famille de 'Imrane au-dessus des mondes. Et parmi leurs descendants, il y a certainement des gens qui ne sont pas prophètes:

﴿Allah a, certes, choisi Adam, Nouh et la famille d'Ibrahim, et la famille de 'Imrane au-dessus des mondes.﴾

[Coran 3: 33]

- *Sixièmement*: la perfection dont parle le Hadith se limite au genre féminin. En fait de perfection dans ce Hadith-là, il s'agit de tout ce que la femme en tant que telle peut avoir de parfait dans sa personne même. Et dans ce cas, la perfection dont il s'agit n'est pas celle des Prophètes.

- *Septièmement*: il a été rapporté dans certains Hadiths que Khadija était parfaite²⁹. Et ceci montre que la perfection, ici, n'est pas celle des Prophètes.

- *Huitièmement*: il a été rapporté dans certains Hadiths que Fatima est la reine des habitants du Paradis, à l'exception des descendants de Mariam fille de 'Imrane.³⁰ Donc ceci dément formellement que la mère de Moussa ou qu'Assia soient des prophètes. Car Fatima n'est certainement pas prophète, puisque le Hadith affirme qu'elle est au-dessus de toutes les autres, et si, par ricochet, la mère de Moussa et Assia étaient prophètes, Fatima, dans ce cas, ne serait pas "supérieure" à elles.

- *Neuvièmement*: Mariam a été décrite dans le Coran comme ayant été véridique, pour faire, simplement, ses éloges. Allah dit:

﴿Le Messie, fils de Mariam, n'était que Messenger. Des Messagers sont passés avant lui. Et sa mère était véridique et tous deux mangeaient de la nourriture.﴾ [Coran 5: 75]

²⁹ Rapporté par Ibn Merdawayh. Voir *El-Bidaya wa Ennihaya*, T2, p. 61.

³⁰ Rapporté par Ahmed: d'une très bonne source; voir *Fat'h El-Bâri*, T6, pp. 471-473.

S'il y avait eu une autre qualité plus forte que celle-ci, Allah (ﷻ) l'aurait citée. Il n'y a pas eu de texte coranique, ni de Hadith vérifié qu'une femme fût Prophète.

El-Qâdhi 'Iyâdh rapporte de la part d'une grande partie des érudits que Mariam n'était pas prophète. Nawawi rappelle dans *El-Adhkâr* de la part de l'imam des *Haramain* (les Deux Saintes Mosquées) qu'il a recueilli le consensus que Mariam n'était pas prophète³¹. Dans *Charh El-Mouhadheb*, il met cela sur le compte d'une équipe. Enfin, El-Hassan Al-Basri rapporte aussi qu'il n'y a pas eu de prophètes parmi les femmes et les djinns.³²

Qualités que les Prophètes possèdent à l'exclusion du reste des humains

1 - La Révélation

Allah (ﷻ) a réservé à Ses Prophètes certaines qualités qu'Il n'a pas données aux autres humains. Parmi celles-ci, la Révélation. Le Très-Haut dit:

﴿Dis: je suis, en fait, un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu Unique.﴾ [Coran 18: 110]

Ces dons, ces qualités, comprennent aussi le fait qu'Allah (ﷻ) leur parle. Certains entrent en contact avec les Anges. [Il y a aussi] le fait qu'Allah (ﷻ) leur fait savoir des choses passées et d'autres futures, le monde du visible et de l'Invisible.

Un exemple concret: le Voyage nocturne effectué par le Prophète Mohammed (ﷺ) à Al Qods - Jérusalem -, l'ascension vers les cieux supérieurs où le Prophète a pu voir les Anges et les autres Prophètes, le Paradis et l'Enfer.

³¹ Le consensus ne peut être réalisé s'il y a des savants réfractaires ou contradicteurs, sauf si ce consensus est antérieur à cette contradiction.

³² *Fat'h El-Bâri*, T6, pp. 471-473.

Un autre exemple: le Prophète Mohammed (ﷺ) pouvait voir ceux que l'on châtiât dans leurs tombes et entendre ce qu'on leur infligeait. Dans le Hadith, il y a: «*Si vous n'étiez pas destinés aux tombeaux, j'aurais demandé à Allah de vous faire entendre le châtimement qu'on inflige dans la tombe.*»³³

2 - L'immunité

Nous traiterons de ce sujet dans un chapitre distinct.

3 - Les Prophètes ont les yeux qui dorment mais leurs cœurs ne dorment pas

Parmi ces dons qu'ont les Prophètes: leurs yeux dorment mais leurs cœurs restent éveillés. Anas Ibn Malik rapporte à propos du Voyage nocturne du Prophète Mohammed (ﷺ): «*Et le Prophète dormait des yeux mais son esprit reste éveillé, et c'est ainsi que sont les Prophètes.*» (Rapporté par Boukhari dans son *Sahih*.)³⁴ Il a aussi été rapporté que le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit: «*Nous, les Prophètes, nos yeux dorment mais nos esprits ne dorment pas.*»

Et il (ﷺ) dit de lui-même: «*Certes, mes yeux dorment mais mon cœur reste éveillé.*»³⁵

4 - Le choix qu'Allah (ﷻ) offre aux Prophètes à leur mort

Seuls les Prophètes ont la possibilité offerte par Allah (ﷻ) de choisir au moment où ils doivent mourir ou quand ils tombent malades et qu'ils craignent de mourir. Aïcha (qu'Allah ait son âme) rapporte qu'elle a entendu le Prophète (ﷺ) dire: «*Il est offert à tout*

³³ Rapporté par Ahmed, Mouslim, Abou Daoud et Nassa'i; voir *Sahih El-Jami'e Essaghir*, T5, p. 75.

³⁴ Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 579.

³⁵ Rapporté par Ibn Sa'd et Ibn Hibbane; voir *Sahih El-Jami'e Essaghir*, T3, p. 55.

prophète qui tombe malade, le choix entre la vie ici-bas et l'au-delà.»³⁶

Et dans le dernier gémississement du Prophète, lorsque sa gorge fut serrée, elle dit: je l'ai entendu dire: *«Avec ceux à qui Allah a accordé Sa grâce et Son bonheur parmi les Prophètes, les [gens] véridiques, les martyrs et les [gens] pieux.»*

A ce moment-là, j'ai su, dit Aïcha, qu'on lui a offert de choisir.³⁷
(Rapporté par Boukhari)

Nous avons précédemment souligné le Hadith par lequel l'Ange de la mort a offert à Moussa (ﷺ) le même choix. Après avoir choisi, Moussa décéda.³⁸

5 - Les Prophètes sont enterrés là où ils meurent

Allah a aussi réservé aux Prophètes, après leur mort, certaines conditions dont celle qui consiste à ce que le prophète soit enterré là où il meurt. Dans le Hadith, il y a: *«Aucun prophète ne peut être enterré que sur le lieu de sa mort.»³⁹*

Et c'est pour cela que les Compagnons du Prophète Mohammed (ﷺ) l'ont enterré dans la chambre d'Aïcha où il est décédé.

6 - La terre n'altère pas leurs corps

Allah (ﷻ) les a aussi privilégiés par le fait que leurs corps restent intacts dans la tombe, quelle que soit la durée. Dans le Hadith, il y a: *«Certes, Allah a interdit à la terre de 'phagocyter' les corps des Prophètes.»⁴⁰*

³⁶ Rapporté par Boukhari et Mouslim. Voir collection des *Hadiths authentiques*, T2, p. 316.

³⁷ *Sahih* de Boukhari avec le commentaire de *Fat'h El-Bâri*, T8, p. 255.

³⁸ Voir notre livre, *Alem al-malaïka al-abrar*, dans cette même collection.

³⁹ Rapporté par l'imam Ahmed (*Sahih El-Jami Jami'e Essaghir*, T5, p. 46).

⁴⁰ Rapporté par Abou Daoud et Nassa'i et vérifié par Ibn Khouzeima et d'autres. (*Fat'h El-Bâri*, T6, p. 488).

Les historiens rapportent cette étrange nouvelle: Ibn Kathir rapporte dans *El Bidaya wa Ennihaya*⁴¹ d'après Younous Ibn Bekir qui dit: "Quand Testère fut conquise à l'Islam nous avons trouvé dans la chambre du trésor de Al-Hurmuzane un lit sur lequel était couché un homme mort et, près de sa tête, un Corpus. Nous avons apporté cette compilation à Omar qui a invité un traducteur à le transcrire en Arabe. Je fus le premier Arabe à le lire, comme je lis aujourd'hui le Coran.

- J'ai dit à Abi Al-'Alia: que contenait ce Livre? Il répondit: votre vie, vos problèmes, vos solécismes et ce qui viendra après.

- J'ai dit: qu'avez-vous fait de l'homme? Il répondit: nous lui avons creusé, de jour, treize tombes différentes et, lorsque la nuit tomba, nous l'enterrâmes et fermèrent toutes les (treize) tombes pour divertir les gens afin qu'ils ne l'exhument pas."⁴²

- J'ai dit: que veulent-ils de lui? Il dit: chaque fois que la pluie tarde à venir, ils le sortent avec son lit et la pluie arrive.

- J'ai dit: qui croyez-vous que c'était cet homme? Il dit: un homme qui s'appelle Daniel.

- J'ai dit: depuis combien de temps est-il mort? Il dit: depuis trois cents ans.

- J'ai dit: rien n'a été altéré de son corps? Il dit: sauf quelques poils de son visage. La chair des Prophètes ne peut être dévorée par la terre ou les lions.

⁴¹ *El-Bidaya wa Ennihaya*, T2, p. 40.

⁴² C'est la preuve que les musulmans à l'époque étaient instruits. Car le mort doit être enterré, qu'il ait été prophète ou non. A l'époque, on creusait plusieurs tombes afin de tromper la vigilance des gens pour qu'ils n'exhument pas le mort, ce qui constituerait un tracas pour lui, car on peut le prendre pour un saint, construire autour de lui une mosquée et l'adorer.

Et Ibn Kathir de conclure que c'est un Hadith vérifié dont la source provient d'Abi Al-'Alia''.

Il semble que cet homme fût parmi les Prophètes des israélites, et les Compagnons du Prophète (ﷺ) avaient pensé qu'il s'agissait de Daniel, car celui-ci a été fait prisonnier par le roi des Perses. Seulement, ceux qui l'ont trouvé ont mal évalué l'époque à laquelle il est mort, car Daniel était venu huit cents ans avant l'Islam. Et s'ils comptaient bien le temps, cet homme ne serait pas prophète, car il n'y pas eu de prophète entre Mohammed (ﷺ) et 'Issa. Il serait donc un saint et non un prophète.

Cependant, il est très possible qu'il soit prophète, car ceux dont les corps sont préservés de cette façon ne peuvent être que des Prophètes, à l'exclusion de toute autre personne humaine. Cette probabilité est aussi augmentée par ce Livre qu'on a trouvé près de sa tête: ce ne peut être que le Livre d'un prophète. Car les choses invisibles que décrit ce Livre ne peuvent être que des révélations célestes. Et c'est ainsi que nous pensons que c'est un prophète israélite, pour deux raisons:

- *Premièrement*: les Compagnons du Prophète (ﷺ) ont pensé qu'il s'agit de Daniel. Peut-être ont-ils d'autres sources non évoquées par le récit cité plus haut.

- *Deuxièmement*: le Livre qui a été retrouvé avec lui a été rédigé en langue hébraïque, car celui qui l'a traduit est Oubay Ibn Ka'b qui était hébreux avant d'embrasser l'Islam.

7 - Les Prophètes sont vivants dans leur tombe

Il a été rapporté de manière sûre que le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit: «*Les Prophètes sont vivants dans leurs tombes, en train de prier.*»⁴³

⁴³ Rapporté par *Al-jamâ'a* d'après Anas; voir *Sahih El-Jami'e*, T2, p. 414.

Il a été rapporté, également, que le Messager Mohammed (ﷺ) a dit: «*Je suis passé par Moussa, la nuit du Voyage Nocturne, à la Dune rouge, et il était en train de prier dans sa tombe.*»⁴⁴

Mouslim rapporte d'Abou Houreira, à propos du Voyage nocturne, que le Prophète (ﷺ) a dit: «*Je me suis [retrouvé] au milieu des Prophètes alors que Moussa était en train de prier, que 'Issa fils de Mariam, était en train de prier et qu'Ibrahim était en train de prier.*»⁴⁵

⁴⁴ Rapporté par Mouslim dans son *Sahih, Kitab El-Fadhail*, Hadith numéro 1641 et aussi *Charh An-Nawawi* de Mouslim, T15, p. 133.

⁴⁵ Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 487.

CHAPITRE 6

L'INFAILLIBILITE DES MESSAGERS

Les Messagers sont-ils immunisés contre toute faute et tout péché? Et s'agit-il une infaillibilité générale et globale? C'est ce que nous allons exposer.

L'infaillibilité en matière d'endurance et de transmission

Les Prophètes sont-ils exempts de fautes et de péchés? Est-ce une immunité générale, totale?

C'est ce que nous essayerons de montrer.

L'Immunité dans l'assimilation

Il est établi par un consensus de la *Oumma* que les Prophètes sont dotés d'infaillibilité dans l'assimilation du Message. Ils n'oublient rien de ce qui leur est révélé, sauf ce qui a été modifié. Allah (ﷻ) a promis à Son Messager Mohammed (ﷺ) de lui faire lire et de lui permettre de ne rien oublier de ce qu'Il lui révèle, sauf ce qu'Allah (ﷻ) veut qu'il oublie:

﴿Nous te ferons réciter [le Coran] de sorte que tu n'oublies pas.﴾ [Coran 87: 6]

Il lui a promis aussi de le rassembler [le Coran] dans son cœur:

﴿Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation. Son assemblage [dans ton cœur] Nous incombe ainsi que la façon de le réciter.﴾ [Coran 75: 16-17]

Les Prophètes sont aussi infaillibles dans la transmission du Message, car ils ne cachent rien de ce qui leur est révélé. Puisqu'ils trahiraient s'ils en dissimulaient quelque chose, alors il est impossible que les Prophètes soient des traîtres. Le Très-Haut dit:

﴿Ô Messenger! Transmets ce qui t'a été descendu; si tu ne le fais pas, tu n'auras pas transmis.﴾ [Coran 5: 67]

S'il (ﷺ) essaie de cacher quelque chose ou une partie de ce qui lui a été révélé ou d'y apporter des changements, Allah (ﷻ) le châtiera certainement:

﴿Et s'il Nous avait faussement attribué quelques paroles, Nous l'aurions saisi de la main droite, ensuite Nous lui aurions tranché l'aorte.﴾ [Coran 69: 44-46]

Parmi les aspects de leur infaillibilité, il y a l'impossibilité d'oubli, car les Prophètes ne doivent rien oublier de ce qui leur est révélé pour que rien ne se perde de la Révélation. Le non-oubli dans la transmission entre dans ce qu'Allah (ﷻ) dit:

﴿Nous te faisons réciter [le Coran] et Nous ferons en sorte que tu n'oublies pas.﴾ [Coran 87: 6]

La preuve de cette immunité, de cette qualité, le dire d'Allah:

﴿Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion: ce n'est rien d'autre qu'une Révélation inspirée.﴾ [Coran 53: 3-4]

Certaines caractéristiques qui ne sont pas contraires à l'infaillibilité des Prophètes

Les traits humains intrinsèques ne sont pas contraires à l'infaillibilité des Prophètes. Ibrahim (ﷺ) a eu peur lorsqu'il a vu

que les mains de ses hôtes ne sont pas tendues vers le repas qu'il a mis à leur disposition. Il ne savait pas que c'était des Anges dans des formes humaines.

«Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il est pris de suspicion à leur égard et a ressenti de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent: n'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Loth.» [Coran 11: 70]

De même, Moussa (ﷺ) a promis à Al-Khadhr (ﷺ) de patienter en sa compagnie et ne rien demander de ce que le dit saint fera jusqu'à ce que ce dernier lui en parlât. Mais Moussa (ﷺ) ne put se retenir, car il a vu des choses étranges et, à chaque fois, il posait des questions, s'opposait ou orientait¹, et à chaque fois le saint lui rappelait sa promesse et lui dit:

«Ne t'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas patienter avec moi?» [Coran 18: 82]

Moussa (ﷺ) se fâcha très fort et se mit à traîner son frère Haroun par les cheveux de la tête. De même, il a jeté les ardoises qui contenaient les Paroles d'Allah lorsqu'il revint du rendez-vous de son Dieu et qu'il trouva que son peuple s'est mis à adorer un veau.

«Et lorsque Moussa retourna à son peuple, fâché, attristé, il dit: vous avez très mal agi pendant mon absence! Avez-vous voulu hâter le commandement de votre Seigneur? Il jeta les Tablettes et prit la tête de son frère, en le tirant à lui. Ô fils de ma mère, dit Haroun, les gens m'ont traité en faible et ils faillirent me tuer. Ne fais donc pas que les ennemis se réjouissent à mes dépens et ne m'assigne pas la compagnie des gens injustes.» [Coran 7: 150]

¹ La première fois, Moussa avait oublié, la deuxième et la troisième fois, il a agi de manière intentionnelle.

Dans le Hadith, il y a: «L'information n'est pas semblable au constat - Allah (ﷻ) a informé Moussa (ﷺ) de ce que son peuple a fait, mais il n'a pas jeté les Tablettes, mais lorsqu'il est revenu et a vu de ses propres yeux, il ne put retenir sa colère, et jeta les Tablettes qui se sont ainsi cassées.»²

L'oubli d'Adam (ﷺ) et sa dissimulation

Parmi ces caractères aussi, il y a l'oubli d'Adam (ﷺ) et le fait qu'il ait dissimulé des choses à Allah (ﷻ). Dans un Hadith authentique, d'après Abou Houreira: le Prophète Mohammed (ﷺ) dit: «Lorsque Allah a créé Adam, Il fit passer sur le dos d'Adam une touche et sortit toute sa progéniture jusqu'au Dernier Jour. Il fit mettre entre les yeux de cette progéniture une raie de lumière, ensuite Allah les fit défiler devant Adam qui dit: ô Seigneur! Qui sont ceux-là? Allah dit: ce sont tes progénitures. Adam vit un homme parmi eux qui plut et dit: ô Seigneur! Qui est cet homme? Allah lui dit: celui-ci est un homme de la dernière communauté de ta descendance et il s'appelle Daoud. Adam dit: ô Seigneur! quel âge a-t-il? Allah lui dit: soixante ans. Adam dit: ô Allah! rajoute-lui quarante ans de ma vie. Lorsque la vie d'Adam s'acheva et que se présente à lui l'Ange de la mort, Adam lui dit: mais ne reste-t-il pas de ma vie quarante ans encore? L'Ange répondit: ne les as-tu pas donnés à ton fils Daoud? Il a dit: Adam dissimula et c'est ainsi que sa progéniture a dissimulé; Adam a oublié et c'est ainsi que sa progéniture a oublié et Adam s'est trompé et c'est ainsi que sa progéniture s'est trompée.»³

² Rapporté par Ahmed, Tabarani dans *El-Awsate*, de bonne source; voir *Sahih El-Jami'e Essaghir*, T5, p. 87.

³ Rapporté par Tirmidhi qui dit que c'est un Hadith vérifié. Rapporté également par Al-Hâkim qui dit que c'est un Hadith authentique selon la condition de Mouslim (*El-Bidaya wa Ennihaya*, T1, p. 87).

Un Prophète brûle un 'village' de fourmis

Parmi ces caractères aussi, il y a ce qu'a fait ce prophète qui s'irrita parce qu'une fourmi l'a piqué. Il a ordonné de brûler toute la fourmilière. Allah (ﷻ) le punit pour cela. Dans un Hadith d'Abou Houreira (رضي الله عنه), le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit: «*Un prophète est descendu un jour sous un arbre. Une fourmi le piqua. Il se prépara et sortit du dessous de l'arbre, découvrit le gîte des fourmis et y mit le feu. Toutes les fourmis furent brûlées.*»⁴

Notre Prophète fait un *Dhouh'r* de deux *rak'a*, par oubli

Parmi ces caractères humains, l'oubli - en dehors de la Révélation et de la transmission - qui est arrivé à notre Prophète (ﷺ) lorsqu'il accomplit deux *rak'a* seulement la prière du *Dhouh'r* au lieu de quatre.

D'après Ibn sirîne, Abou Houreira dit: le Prophète Mohammed (ﷺ) dirige pour nous une des prières de l'après-midi et il ne fit que deux prosternations, *rak'a*. Il se leva et s'adossa à un poteau de la mosquée et avait l'air irrité. Il mit sa main droite sur la gauche, écarta ses doigts et se prit la partie droite de son visage dans sa paume gauche. Les gens sortirent rapidement de la mosquée et dirent que la prière a été écourtée.

Il y avait parmi eux Abou Bakr et 'Omar qui eurent une certaine gêne à s'en informer auprès de lui. Mais il y avait, parmi les fidèles, un homme surnommé "l'homme aux deux mains" (*Dhou-l-yadeine*) qui déclara: ô Messager d'Allah, as-tu oublié ou as-tu écourté la prière?

Le Prophète (ﷺ) répondit: «*Je n'ai pas oublié et la prière n'a pas été écourtée.*» Il (ﷺ) demanda: est-ce vrai ce que dit *Dhou-l-yadeine*? Ils dirent: oui.

⁴ *Sahih El-Jami'e*, T5, p. 28. Rapporté par Boukhari, Abou Daoud et Nassa'i.

Le Prophète (ﷺ) se leva, pria ce qui reste, c'est-à-dire les deux autres *rak'a*. Il fit les salutations prescrites, fit de nouveau le *Takbîr* et se prosterna comme on le fait d'habitude, releva sa tête, fit le *Takbîr* de nouveau et se prosterna une deuxième fois, comme la première, releva la tête une nouvelle fois et fit le *Takbîr*, et, enfin, il fit les salutations prescrites. J'ai été informé que 'Imrane Ibn Hussein a dit: et puis, il (ﷺ) fit les salutations prescrites. Dans le dernier rajout, on ne doit pas mettre la main sur la main, ni entrelacer les doigts.

Dans une autre version, Abou Houreira dit: "Pendant que je faisais avec le Prophète (ﷺ) la prière du *Dhouh'r*, il termina après deux *rak'a* seulement. Un homme des Béni Salim dit: ô Messager d'Allah! La prière a-t-elle été diminuée ou as-tu oublié? Et il termina la suite du Hadith comme précédemment cité. Ceci est la preuve que le fait s'est passé en présence d'Abou Houreira, après qu'il eut embrassé l'Islam.

Dans une toute autre version, qui a recueilli le consensus: lorsque le Prophète (ﷺ) dit: «*Je n'ai pas oublié et elle n'a pas été écourtée.*» Mais il se ressaisit et dit: «*C'est vrai, j'ai oublié.*»

C'est aussi la preuve que Dhou-l-yadein, après avoir su qu'il n'y avait pas d'abrogation, a dit des propos n'ayant rien à avoir avec une réponse à une question.⁵

Le Prophète (ﷺ) a reconnu que l'oubli qui lui est arrivé fait partie de sa condition humaine. Dans le Hadith d'Ibn Messaoud, le Prophète (ﷺ) a dit: «*Je suis un être humain, j'oublie comme vous oubliez, et si cela m'arrivait, vous devriez me rappeler.*»⁶

Il a dit ceci après son oubli dans l'une des prières.

⁵ Le Hadith tel que nous l'avons rapporté est tiré de *Mountaqa El-Akhbar*, d'El-Majd Ibn Taymiya. Voir *Neyl El-Awtar*, T3, p. 114.

⁶ Rapporté par *Al-Jamâ'a*, sauf Tirmidhi. Voir *Neil Al-Awtar*, T3, p. 125.

Quant au Hadith qui dit: «*Certes, je n'oublie pas, mais on me fait oublier afin que je trace une sunna*», on ne peut pas l'opposer au Hadith précédent, parce que celui-ci («*Je n'oublie pas...*») est, comme le dit Ibn Hajar, sans fondement. Il appartient à l'exagération de Malik pour laquelle on ne trouve aucune source, même après de dures recherches.

Les Prophètes se tromperaient aussi en agissant en juges

Les Messagers et les Prophètes ne ménagent aucun effort pour rendre justice dans les affaires qui leur sont soumises. Et ils rendent justice suivant ce qu'ils croient être juste, mais ils ne connaissent pas le futur et peuvent donc se tromper. C'est le cas du Prophète Daoud (ﷺ) alors que son fils Souleiman (ﷺ) réussit à bien juger.

Abou Houreira rapporte qu'il a entendu le Prophète (ﷺ) dire:

«Il y avait deux femmes qui avaient chacune un fils. Le chacal vint un jour emporter l'un des enfants. L'une des femmes dit à l'autre: c'est mon fils; l'autre lui répondit: non, c'est le mien. Elles allèrent chez Daoud (ﷺ). Celui-ci jugea qu'il est le fils de la plus âgée. Elles allèrent voir son fils Souleiman (ﷺ). Celui-ci dit à l'assistance: apportez un couteau, je vais le partager entre les deux. La plus jeune des femmes le supplia de ne pas exécuter son acte, car, dit-elle, c'est son fils à elle. Souleiman conclut que c'est plutôt le fils de la plus jeune.»⁷

Le Prophète (ﷺ) a éclairci cette histoire, car Oum Salama, épouse du Prophète (ﷺ), rapporte qu'un jour le Messager d'Allah entendit une dispute à sa porte. Il sortit et dit:

⁷ *Sahih* de Boukhari. Livre des Hadiths des prophètes, chapitre d'*Al-kor'ân*: «Et Nous donnâmes par Notre grâce, à Daoud, Souleiman.» Voir *Fat'h El-Bâri*, T6, p. 458.

«Je suis humain; je reçois des plaignants; certains ont moins de capacité que d'autres à bien raconter leurs arguments. Les plus capables, je peux considérer qu'ils disent la vérité et je juge en leur faveur; si jamais je juge en faveur de quelqu'un d'entre vous en me trompant sur le droit de l'autre, sachez que c'est un morceau de l'Enfer: c'est à prendre ou à laisser.»⁸

Ceux qui ne reconnaissent pas aux Prophètes ces caractères contredisent les textes

Les chiïtes duodécimains (*El-Ithnaa 'Achriya*) ont prétendu que l'infaillibilité des Prophètes fait qu'ils ne doivent ni oublier, ni se tromper, ni par exemple avoir peur. Mais nous avons détaillé pour le lecteur les Textes dans les pages précédentes qui démontrent le contraire de cette prétention. Ces Textes ne souffrent d'aucune ambiguïté et ne doivent être ni modifiés, ni mal interprétés. On ne doit considérer que le Livre et la Sunna. C'est dans ces deux sources que se trouve la bonne voie.

Les vilénies attribuées par les juifs aux Prophètes et aux Messagers⁹

Les juifs attribuent aux Prophètes et Messagers des actes assez vilains dont on peut citer:

1 - Le "fait" que le prophète d'Allah, Haroun, (ﷺ) aurait "fabriqué" un veau et l'a adoré avec les israélites!¹⁰

Mais le Coran a démenti leur prétention, car c'est plutôt le Samaritain (*As-Sâmiriyou*) qui a fabriqué le veau et que Haroun les a beaucoup maudits pour cet acte.

⁸ Rapporté par Boukhari. Livre des plaintes, chapitre: "Celui qui plaide fausement". Voir *Fat'h El-Bâri*, T5, p. 107.

⁹ Les textes cités ici sont tirés de *Mohammed, Prophète de l'Islam*, p. 145.

¹⁰ Volume sur l'Exode, chapitre 32, n° 1.

2 - Qu'Ibrahim (ﷺ), Intime du Clément, aurait offert sa femme Sarah à Pharaon afin d'obtenir sa faveur grâce à elle.¹¹

Ils ont menti sur l'ami du Clément. Et notre Prophète Mohammed (ﷺ) nous a dit le récit d'Ibrahim (ﷺ) à son entrée en Egypte, accompagné de sa femme Sarah. A cette époque, Pharaon, sanguinaire et dictateur, prenait pour lui toute femme belle qu'il voyait. Lorsqu'il vit Sarah, il demanda à Ibrahim (ﷺ) à propos d'elle. Celui-ci répondit que c'était sa sœur, sous-entendu, sa sœur en Islam. Le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit qu'Allah préserva Sarah de Pharaon lorsqu'elle fut amenée chez lui et il ne lui fit aucun mal.

3 - Que Loth (ﷺ) se serait enivré... en buvant de l'alcool et qu'il aurait couché avec ses deux filles, l'une après l'autre!¹²

Par Allah, Loth ne peut faire cela, lui, qui, durant toute sa vie, prêcha la dignité et la moralité et a lutté contre la déviation et les bassesses. Mais, la haine des juifs n'épargne même pas les plus parfaits des humains. Qu'Allah les entraîne vers la plus grande malédiction.

4 - Que Yaqoub (ﷺ) aurait volé des animaux à son beau-père et s'enfuit avec sa famille discrètement sans le prévenir.¹³

5 - Que Rawbin aurait couché avec la femme de son père Yaqoub (ﷺ), et que Yaqoub aurait appris cette vilaine nouvelle avant de se tuer.¹⁴

6 - Que Daoud (ﷺ) aurait couché avec la femme de l'un de ses généraux, qu'il aurait tramé un complot par la suite pour tuer ce général avant de la prendre dans son harem et que ce serait elle la mère de Souleiman.¹⁵

¹¹ Volume sur la Genèse, chapitre 12, n° 14.

¹² Volume sur la Genèse, chapitre 19, n° 30.

¹³ Volume sur la Genèse, chapitre 31, n° 17.

¹⁴ Volume sur la Genèse, chapitre 35, n° 32.

¹⁵ Voyage de Samuel II, chapitre 11, n° 1.

7 - Que Souleiman aurait renié l'islam à la fin de sa vie et aurait adoré des idoles pour lesquelles il aurait construit des temples.¹⁶

Voilà quelques-uns des mensonges éhontés et cruels et des vilénies hideuses que cette mécréante communauté a attribués aux Prophètes d'Allah, propres et saints. Allah (ﷻ) les a exemptés et épargnés de ces mensonges. Mais les âmes malades et perdues attribuent toujours aux élus d'Allah (ﷻ) les vilénies de toutes sortes pour justifier leurs péchés et leurs défauts lorsqu'ils leur sont montrés.

Les chrétiens attribuent des vilénies aux Prophètes

Les chrétiens ne sont pas meilleurs que les juifs dans ce cas. Ils attribuent, eux aussi, des vilénies aux Prophètes et Messagers par leur croyance en la Torah falsifiée qui existe aujourd'hui, [et] qui contient ce que nous avons relevé (voir *supra*), en plus de l'Évangile falsifié et qui contient des faussetés parmi lesquelles:

1 - Il est dit dans l'Évangile de Mathieu que 'Issa (ﷺ) est descendant de Souleiman (ﷺ), fils de Daoud (ﷺ) et que leur grand-père Faredh est fils adultérin de Yehuda Ibn Yaqoub.¹⁷

2 - Dans l'Évangile de Jean-Paul¹⁸, il est dit que 'Issa Jésus a maltraité sa mère (Mariam) en présence de gens. Comment pourrait-il le faire alors que le Coran le décrit comme un fils obéissant et respectueux de sa mère?

﴿Et la bonté envers ma mère.﴾

[Coran 19: 32]

3 - Que Jésus 'Issa a témoigné que tous les Prophètes des israélites étaient des voleurs et des bandits de grand chemin.¹⁹ Voilà l'énormité des monstruosité dont regorgent toutes ces bibles

¹⁶ Volume sur les Rois, chapitre 11, n° 5.

¹⁷ Chapitre, Mathieu, Tome 1, n° 10.

¹⁸ Chapitre 2, n° 4.

¹⁹ Évangile de Jean, Chapitre 10, n° 8.

contrefaites à propos des Prophètes et Messagers et dont ils sont totalement innocents.²⁰

Les Prophètes et les Messagers sont les plus propres, les plus saints et les meilleurs de toute l'Humanité, et je jure que ceux qui les accusent sont totalement perdus: ce sont des mécréants, infâmes, pour ce qu'ils attribuent aux Prophètes d'Allah (ﷺ), les purs et les saints.

L'infaillibilité dans les comportements de moindre importance

La majorité des savants de l'Islam sont d'accord que les Prophètes ne sont pas immunisés contre les 'petites' fautes. Ibn Taymiya dit: "La majorité des savants de l'Islam s'accorde pour dire que les Prophètes ne sont pas immunisés contre les petites erreurs, alors qu'ils le sont contre les grandes. Là-dessus, tous les rites sont d'accord, et même la plupart des gens du *Kalam* ('parathéologie). Abou El-Hassan El-Amidi dit que ceci est reconnu par les Ach'arites, la majorité des exégètes du Coran et de la Sunna et des érudits. Il n'a pas été rapporté le contraire de ce propos, ni chez les Anciens, ni chez les imams, ni chez les Compagnons du Prophète (ﷺ), ni chez leurs successeurs.

L'argument utilisé par la majorité des savants provient de:

1 - Le non-respect par Adam (ﷺ) de l'interdit divin de ne pas manger de l'Arbre.

﴿Et quand Nous dîmes aux Anges: prosternez-vous devant Adam, ils se prosternèrent, excepté *Iblis* qui refusa. Alors nous dîmes: ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du

²⁰ Voir plusieurs autres exemples dans le livre *Mohammed, Prophète de l'Islam*, p. 146.

Paradis, car, alors, tu seras malheureux. Tu n'y auras certes pas faim ni ne seras nu. Et certainement, tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil. Puis le diable le tenta en disant: ô Adam! T'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et une royauté impérissable? Tous deux en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité [totale]. Ils se mirent à se couvrir avec les feuilles du Paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et s'égara.﴾ [Coran 20: 116-121]

Le verset indique clairement qu'Adam (ﷺ) a désobéi.

2 - Et Nouh qui implora son Seigneur pour son fils mécréant:

﴿Et Nouh invoqua son Seigneur et dit: ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité et Tu es le Plus Juste des juges.﴾ [Coran 11: 45]

Allah (ﷻ) le tança pour ce qu'il vient de dire et lui apprit qu'il ne fait pas partie de sa famille et que c'est un enfant maudit.

﴿Il dit: ô Nouh! Il n'est pas de ta famille, car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants.﴾ [Coran 11: 46]

Nouh s'excuse auprès d'Allah et se repentit.

﴿Nouh dit: ô Seigneur, je cherche Ta protection contre toute demande de ce dont je n'ai aucune connaissance. Et si Tu ne me pardonnes pas et que Tu ne me fais pas Miséricorde, je serai très certainement du nombre des perdants.﴾

[Coran 11: 47]

Le verset est ici très clair pour montrer que Nouh a commis un péché qui nécessitait un pardon d'Allah (ﷻ): «Et si Tu ne me pardonnes pas et que Tu ne me fais pas Miséricorde...﴾

3- Moussa (ﷺ) a aidé l'un de ses consanguins contre un ennemi copte et tua ce dernier.

﴿[Moussa] dit: ceci est l'œuvre du diable, c'est vraiment un ennemi, un suborneur évident. Et il dit: Seigneur! Je me suis fait du tort à moi-même, pardonne-moi. Et Il lui pardonna. C'est Lui vraiment le Pardonneur, le Miséricordieux.﴾

[Coran 28: 16-17]

Moussa (ﷺ) a donc reconnu le tort qu'il se fit à lui-même et il demanda à Allah (ﷻ) le pardon; et Allah (ﷻ) informa qu'Il lui pardonna.

4- Daoud (ﷺ), aussi, s'est hâté dans le jugement avant d'avoir entendu la partie adverse. Il demande le pardon à Allah (ﷻ):

﴿Il demanda donc pardon à son Seigneur, se prosterna et se repentit. Nous lui pardonnâmes.﴾ [Coran 38: 24-25]

5- Notre Prophète Mohammed (ﷺ): son Dieu (ﷻ) le corrigea à plusieurs reprises.

﴿Ô Prophète! Pourquoi, en cherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite? Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.﴾ [Coran 66: 1]

Allah (ﷻ) lui reprocha aussi d'avoir mal accueilli l'aveugle Ibn Oum Maktoum qui est venu le voir; le Prophète (ﷺ) ne s'occupa pas de lui: il s'attela à discuter avec des mécréants pour les convertir alors qu'il devait d'abord bien accueillir l'aveugle, qui est déjà converti et souhaite avoir plus d'enseignements.

﴿Il s'est renfrogné et il s'est détourné parce que l'aveugle est venu à lui. Sais-tu que peut-être vient-il se purifier ou se rappeler, en sorte que le Rappel lui profite?﴾

[Coran 80: 1-4]

Le Prophète Mohammed (ﷺ) a accepté des prisonniers de Badr le rachat de leur liberté.

«N'eût été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touchés pour ce que vous avez pris [comme rançons].» [Coran 8: 68]

Nous nous arrêtons à ces quelques exemples, mais rappelons [aussi] que Younous (عليه السلام) se fâcha avec son peuple et le quitta sans la permission de son Seigneur. Ce qu'ont fait les fils de Yaqoub de leur frère Youssouf qu'ils jetèrent dans le puits, mais Allah (ﷻ), malgré tout, leur fit des révélations et en fit des Prophètes.

Ceux qui pensent que les Prophètes sont immunisés, même contre les petites fautes

Certains chercheurs considèrent comme grave le fait de dire que les Prophètes ne sont pas immunisés contre les petites fautes.²¹ Pourtant, les Textes indiquent clairement qu'ils n'en sont pas protégés. Mais de tels chercheurs exagèrent le problème et vont jusqu'à considérer ceci comme un blasphème à l'encontre des Prophètes et Messagers. Cette exagération les amène même à falsifier les textes coraniques comme le souligne Ibn Taymiya.²² Mais ils devaient davantage comprendre et vénérer le Coran et la Sunna et tirer la foi, la croyance de ces deux sources seulement, car c'est ce qui nous a été commandé. Mais, la falsification à laquelle ils se livrent provient de leurs désirs et qu'Allah (ﷻ) nous garde de tels comportements. Ces falsifications sont devenues nombreuses avec de nouveaux écrivains dits "modernistes".

²¹ Il y a consensus chez les Duodécimains (*Echi'a El-Ithnaa 'achriya*) que les prophètes et les imams sont immunisés contre les péchés mignons. Voir *Croyance de l'imamisme*, de Mohammed Ridha, pp. 80-90 et *la foi de l'imamat* d'Ibrahim El-Moussaoui Ezzenjani, p. 157.

²² *Majmou'e Al-fatawa*, T10, p. 313.

Deux suspicions

Ceux qui pensent que les Prophètes sont immunisés contre des péchés mignons ont fait deux confusions:

- *La première:* Allah (ﷻ) a ordonné de suivre les Prophètes.

﴿En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle pour quiconque croit en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah fréquemment.﴾
[Coran 33: 21]

Ceci est valable pour tout Messenger. L'ordre de suivre le Prophète requiert que les croyances de celui-ci, ses actes et ses paroles doivent matérialiser l'obéissance à Allah (ﷻ). Car, si le Prophète venait à tomber dans une erreur, cela entraînerait de facto une sorte de contradiction entre l'obéissance et la désobéissance, car nous sommes tenus de suivre le Prophète dans ce qu'il fait et dit, et en même temps nous sommes aussi tenus de respecter les Commandements d'Allah (ﷻ). Il y a donc là une contradiction, puisque Allah (ﷻ) ne peut pas ordonner à son serviteur de faire une chose et de faire son contraire à la fois.

Cet argument n'est valable que si le péché du Prophète reste caché, mais qu'Allah (ﷻ) montre à Ses Messagers et Prophètes qu'ils ont commis tel péché et qu'Il leur pardonne sans les faire attendre, cela ôte à l'argument toute valeur convaincante. Parce que dans ce cas, suivre les Prophètes pourrait être un grade vers le pardon après le péché. Il suffit à chaque fois de demander rapidement ce pardon après un péché.

- *La deuxième:* les partisans de cette ligne ont imaginé que les péchés sont contraires à la perfection, et constituent [donc] une sous-valeur, même si le pécheur s'est fait pardonner. Mais ceci n'est pas vrai, car le pardon efface le péché et n'est pas contraire à la perfection, de même que le pécheur [dès lors qu'il demande le pardon] ne doit plus être critiqué. Au contraire, le serviteur est dans

la plupart des cas mieux considéré par Allah (ﷻ) après avoir demandé le pardon qu'avant d'avoir commis le péché. Parce qu'il y a, en ce moment, dans son cœur, beaucoup de regrets, de peur d'Allah (ﷻ), de même qu'il entreprend beaucoup d'efforts par l'invocation d'Allah (ﷻ), par des actes de bienfaisance souhaitant ainsi que les bons actes effacent les mauvais. Les Anciens disaient: "Daoud était, après le repentir, mieux placé chez Allah qu'auparavant".

Un autre dira: "Si le pardon n'était la chose qu'Allah aime le plus, Il n'aurait pas occasionné le péché pour le meilleur de toute Sa créature".

Il a été vérifié, dans les *Sahih* - livres rapportant les Hadiths authentiques - qu'Allah (ﷻ) est plus content quand un serviteur Lui demande pardon qu'un homme qui a perdu dans un désert sa chamelle avec ses provisions d'eau et de nourriture et qu'il la retrouve à côté de lui après un léger sommeil. Il fut tellement heureux qu'il se trompa en... disant: «Ô Allah! Tu es mon serviteur et moi je suis ton Dieu!»

Dans le Saint Coran:

﴿...Car Allah aime ceux qui se repentent; et Il aime ceux qui se purifient.﴾

[Coran 2: 222].

Et le Très-haut dit, montrant la récompense des repentis:

﴿Sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre. Ceux-là, Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.﴾

[Coran 25: 70]

Le Jour de la Résurrection, Allah (ﷻ) couvrira de sa discrétion Son serviteur et lui fera avouer ses péchés les moindres jusqu'à ce que le serviteur se croie perdu. Allah (ﷻ) lui dit: Je te les change en bonnes actions. Le serviteur demandera alors à voir ses plus grands

péchés qu'il craignait qu'ils fussent étalés publiquement. Et avec tout cela, le serviteur apparaîtra en bien meilleur état que s'il n'y avait pas eu de péchés ou que s'ils n'avaient pas été changés.

On sait également qu'aucun prophète n'a commis de péché sans qu'il ait tout de suite demandé pardon à Allah (ﷻ). La preuve, c'est que le Saint Coran n'évoque leurs péchés qu'avec le Pardon qui les accompagne. Adam (ﷺ) et son épouse ont désobéi, mais ont aussitôt demandé le Pardon:

«Ô notre Seigneur! Nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et que Tu ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants.»
[Coran 7: 23]

Le coup de Moussa, qui tua le copte, n'est pas encore parti que Moussa demanda aussitôt le pardon:

«Ô mon Seigneur! J'ai fait du tort à moi-même, Pardonne-moi.»
[Coran 28: 16]

Daoud (ﷺ), aussi, a tellement senti son péché qu'il se jeta à terre et se prosterna implorant le Pardon:

«Il demanda donc pardon à son Seigneur, se prosterna et se repentit.»
[Coran 38: 24]

Donc, les Prophètes ne demeurent pas avec les péchés et ils ne retardent pas se repentir. Allah (ﷻ) les a gardés de cela. Et ils sont après leur repentir encore plus parfaits qu'avant.

Donc, les deux confusions faites par la doctrine de l'imamisme duodécimain ont été complètement démenties, et ne peuvent être invoquées dans les discussions, car nous avons démontré leur fausseté par des preuves claires qui n'amènent qu'à la bonne voie.

Le péché est une preuve d'humanité

Les Messagers et les Prophètes sont des humains. Allah (ﷻ) les a protégés dans leur Mission et la transmission de celle-ci. Ils n'en oublient ni n'en diminuent rien. De cette façon, la Révélation parvient à ceux à qui ils ont été envoyés, complète et totale comme le voulait Allah (ﷻ) le Supérieur, le Très-Haut. Cette infaillibilité ne les accompagne pas toujours. Il leur arrive de faire de petites erreurs parce qu'ils sont humains. Mais la Clémence d'Allah (ﷻ) les sauve, car Il (ﷻ) les informe qu'ils ont commis des fautes et Il (ﷻ) leur pardonne.

Cheikh Mustapha Al-Marâghi, cheikh d'Al-Azhar, dit: "La Révélation ne signifie pas toute action que font les Prophètes ou toute parole qu'ils disent. Ils sont sujets à commettre des fautes. La seule différence avec les autres humains, c'est qu'Allah (ﷻ) ne les laisse pas dans l'erreur après qu'ils l'ont commise. Parfois, Il (ﷻ) les punit à la suite de cette erreur".²³

Honneur et respect des Prophètes

Ces péchés mignons qu'il arrive aux Prophètes de commettre ne doivent pas être un prétexte pour les calomnier et les médire. Ce sont de petites erreurs peu nombreuses qu'Allah (ﷻ) leur a pardonnées et les a dépassées. De même qu'Il (ﷻ) les a même purifiés. Le musulman doit donc prendre en exemple pour lui-même. Si les honorables Messagers choisis par Allah (ﷻ) ont été rappelés à l'ordre par Lui pour de petites erreurs, il nous appartient à nous autres humains de faire très attention et d'avoir peur de nos erreurs, de nos péchés, et nous devons prendre exemple des Prophètes et Messagers et demander le Pardon d'Allah (ﷻ) en allant toujours à Lui (ﷻ) et en L'implorant.

²³ La vie de Mohammed, de Haykel; voir *Introduction* du cheikh Al-Marâghi, p. 11.

De l'infaillibilité des non-prophètes

Les gens de *la Sunna et de la Jama'a* n'accordent pas l'infaillibilité aux humains autres que les Prophètes, fussent-ils les plus méritants de cette *Oumma* après Mohammed (ﷺ): ses Compagnons (qu'Allah les agrée) et parmi eux, Abou Bakr Essiddiq (رضي الله عنه), et 'Omar (رضي الله عنه). Même eux ne sont pas infaillibles. Le premier Calife Abou Bakr Essiddiq (رضي الله عنه) dit dans son premier discours de *Calife*: «Ô peuple, j'ai été désigné [pour être votre Calife], mais, je ne suis pas le meilleur parmi vous. Si je fais du bien, aidez-moi; si je fais du mal, redressez-moi.» Et lorsqu'une femme contredit dans un débat Omar Ibn El Khattab (رضي الله عنه) en avançant judicieusement ses preuves, le deuxième Calife dit tout simplement: «Une femme a raison et Omar a tort.»

De l'infaillibilité d'El-Mou'iz, le Fatimide

Les fidèles d'El-Mou'iz Ibn Temim, communément appelé *El-Mou'iz lidini Allah El-Fatimi*, pensent qu'il est immunisé, lui et ses enfants, contre péchés et fautes.

Cette prétention est nulle et elle a pour but d'égarer les gens en intronisant ce dictateur comme prophète pour que ses dires soient une religion à suivre. Sinon, celui qu'on appelle El-Mou'iz et ceux que l'on appelle les Fatimides ne sont pas descendants de Fatima, mais d'Abdallah Ibn El-Qaddâh. Ils considéraient leurs imams comme infaillibles. Abou Hamed El-Ghazali, dans son livre qu'il écrit pour leur répondre, dit d'eux: "L'apparence de leur secte, c'est le refus [des premiers Califes]; mais son essence, c'est l'incroyance pure."²⁴

De l'infaillibilité des *imams*

Les chiites prétendent aussi que leurs douze imams sont infaillibles. L'infaillibilité qu'ils leur attribuent est la même que celle qu'ils attribuent aux Prophètes.

²⁴ Majmou'e *Al-fatawa* de cheikh *El-Islam* Ibn Taymiya, T4, p. 320.

L'un des chiïtes contemporains les plus en vue dit, en voulant montrer l'infailibilité des imams chez eux: "Nous ne pouvons envisager que les imams oublient ou qu'ils soient inattentifs, et nous croyons qu'ils possèdent une vision totale de l'intérêt des musulmans".²⁵

Ibrahim El-Moussaoui Ezzenjani rapporte qu'Assâdik aurait dit: "Notre conviction est que les Prophètes, les Messagers, les imams et les Anges sont infailibles, purifiés de toute souillure, qu'ils ne commettent pas de péchés - grands ou petits -, qu'ils ne désobéissent jamais à Allah (ﷻ) et qu'ils exécutent ce qui leur est ordonné."²⁶

Cet auteur considère comme renégats ceux qui prétendent le contraire. Il dit: "Celui qui nie qu'ils ne sont pas infailibles est un non-croyant".²⁷ Et il ajoute: "Notre conviction est qu'ils sont infailibles, parfaits, complets, savants dès le début de leur vie et jusqu'à sa fin, et ne peuvent être décrits comme diminués [*de qualités*], ni désobéissants."²⁸

El-Mejlissi dit: "Nos amis de l'imamisme sont d'accord sur l'infailibilité des Prophètes et des imams quant aux péchés, petits ou grands, qu'ils fassent exprès, qu'ils se trompent ou qu'ils oublient. Avant la Prophétie et l'imamat, et après. Et même depuis leur naissance jusqu'à ce qu'ils rencontrent Allah (ﷻ).

Personne ne contredit cela, sauf Essaddouq Mohammed et son cheikh Ibn El-Walid. Ces deux ont reconnu l'inattention qui vient d'Allah (ﷻ), et non celle qui vient de Satan, en dehors de ce qui est relatif à la Transmission et au Droit."²⁹

²⁵ Le gouvernement islamique de Khomeiny, p. 91.

²⁶ *Aqa'id Al-imamiya Al-Ithna 'achriya*, p. 157.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Bihar El-Anwar* de Mollah Mohammed Baker El-Mejlessi, T 25, pp. 350-351.

Donc, l'infailibilité des imams est chez eux une question fondamentale et c'est pour cela qu'ils considèrent comme non croyants tous ceux qui pensent le contraire. Plusieurs aspects découlent de cette conviction: les dires des imams est une preuve juridique comme le Coran et la Sunna. Et c'est pour cette raison que la Législation chez eux ne s'arrête pas à la mort du Prophète Mohammed (ﷺ) mais elle continue jusqu'à la disparition de leur douzième imam.

Ils pensent même qu'ils peuvent continuer à recevoir des Messages d'un imam absent, par le biais de ses adjoints. Et ils en concluent qu'ils sont les mieux placés pour recevoir le Califat que tout autre. Ils sont mieux placés qu'Abou Bakr (رضي الله عنه), Omar (رضي الله عنه), Othman (رضي الله عنه) et les autres Compagnons du Prophète Mohammed (ﷺ).

Le secret de l'Infaillibilité ³⁰

Les Prophètes et les Messagers sont immunisés, selon les Textes de la Révélation:

﴿Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion: ce n'est rien d'autre qu'une Révélation inspirée.﴾ [Coran 3: 3-4]

Quel est dans ce cas le secret de l'infailibilité des imams? Les savants chiites disent: Allah (ﷻ) a introduit 'dans' les imams, des esprits qui les protègent. Ils font allusion à El-Kouleini dans son livre *Les fondements de la suffisance* où il dit: "Chapitre où on parle des esprits des imams"³¹ et "Chapitre de l'esprit par lequel Allah dirige les imams"³². Dans ce dernier chapitre, six, il y a des nouvelles dont

³⁰ Toutes ces citations sont tirées du *Al-imama 'inda al-Joumhour*, voir D. Ali Ahmed As-Sâlous, p. 20.

³¹ (T1, pp. 271-272).

³² (T1, pp. 273-274).

une rapportée à Abou Abdallah qui a commenté l'«*Esprit*» indiqué dans ce verset:

﴿Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit provenant de Notre Ordre.﴾
 [Coran 43: 52]

Cet Esprit serait une créature d'Allah (ﷻ) supérieure à Gibril et Mikâil et qui était en compagnie de Mohammed (ﷺ), l'informait et le guidait, et qui est restée avec les imams après (la mort du Prophète (ﷺ)). Dans l'autre chapitre précédent, il a été rapporté, d'après l'imam Essâdiq que «*Rôh El-Qoudous*» est uniquement destiné aux Prophètes. Lorsqu'un prophète meurt, le «*Rôh El-Qoudous*» se déplace et devient l'accompagnateur de l'imam. Cet esprit ne doit pas, ne connaît pas l'inattention ou l'oubli, et l'imam voit à travers lui.³³

Dans *El-Hâchiya*, L'imam Essâdiq explique cette «vision» de l'imam à travers «*Rôh El-Qoudous*», par tout ce qu'il ne voit pas sur terre, tout ce qui est dans les cieux et, en général, tout ce qui est en deçà du «Trône» d'Allah (ﷻ) et jusqu'au sous-sol. Dans son livre *Bihar El-Anwar* du Mollah Mohammed Baqer El-Mejlissi (25/47-99), «chapitre des esprits qui les habitent», dit que [les imams] sont aidés par «*Rôh El-Qoudous*». Et, dans *Lettre d'Essadouq à propos des croyances* (pp. 108-109), Ibn Babaweih Al-Qummi dit: «Notre croyance dans les récits authentiques à propos des imams est qu'elle va avec le Livre d'Allah (ﷻ) au plan des significations, car elles sont dictées par l'entremise de la révélation d'Allah (ﷻ).»

Dans son livre *Faqih men lâ Yahdhourouhou Al-Faqih* - qui est l'un des quatre livres des Hadiths homologués chez les Dja'afarites -, Al-Qummi dit: «Les savants chiites considèrent qu'un prophète qui

³³ Voir 'Aqa'id Al-imamiya Al-Ithna 'achriya d'Ibrahim El-Moussaoui Ezzinjani, p. 161.

ne laisse pas de consigne [de succession] est un prophète diminué dont le Message est incomplet et il aurait ainsi occasionné la perte de la *Oumma*.”³⁴

La preuve de la fausseté de leurs prétentions à propos des imams est que l'exemple doit être respecté sans preuve et que celui qui n'est pas infallible ne doit pas obéissance si nous savons qu'il a transgressé les textes. Alors qu'Allah (ﷻ) nous a intimé l'ordre de Lui obéir et d'obéir à Son Prophète et même à un tiers qui nous commande d'obéir au Prophète (ﷺ). Si nous nous disputons, nous devons revenir au Livre d'Allah (ﷻ) et la Sunna de Son Prophète (ﷺ):

﴿Ô croyants! Obéissez à Allah et obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation.﴾

[Coran 4: 59]

Si les imams avaient été infallibles, il aurait été commandé de revenir à Allah (ﷻ), au Messenger (ﷺ) et aux imams. C'est la preuve [du contraire] de leur infallibilité.

Ali (ﷺ) et ses fils El-Hassan et El-Hussein divergeaient parfois les uns des autres dans le savoir et le jugement, comme tous les détenteurs du savoir qui divergent les uns par rapport aux autres. S'ils avaient été infallibles, la contrariété des uns envers les autres aurait été impossible. El-Hassan divergeait parfois dans les batailles avec son père Ali (ﷺ) et n'aimait pas beaucoup ce que faisait ce dernier et, finalement, Ali (ﷺ) revenait à l'idée de son fils et comprenait que c'était la bonne voie à suivre. De même, l'homme infallible ne doit pas avoir deux dires contraires, à moins que l'un ne vienne abroger

³⁴ *Idem*, p. 171

l'autre. El-Hassan a recommandé à son frère El-Hussein de ne pas obéir aux Irakiens et de ne pas leur demander de lui obéir. S'il était infailible, El-Hussein ne devrait pas désobéir.³⁵

³⁵ Voir *Majmou'e Al-fatawa*, pp. 35, 120 et 125-126.

CHAPITRE 7

LES PREUVES DE LA PROPHÉTIE

INTRODUCTION

Les Prophètes envoyés par Allah (ﷻ) aux gens leur disent: nous sommes envoyés par Allah, il vous appartient de nous croire dans tout ce que nous vous disons; vous devez aussi nous obéir dans tout ce que nous vous commandons de faire et d'abandonner ce que nous vous interdisons de pas faire.

Allah (ﷻ) nous a informés que Nouh (ﷺ) s'est adressé à son peuple en disant:

«Ne craignez-vous pas? Je suis pour vous un Messager digne de confiance. Craignez Allah et obéissez-moi.»

[Coran 26: 106-107]

C'est avec ces mêmes mots que les Messagers d'Allah, Houd (ﷺ), Salih (ﷺ), Loth (ﷺ), Chou'aïb (ﷺ), se sont adressés à leurs peuples. C'est d'ailleurs ainsi que tout Messager s'adresse à son peuple. Si c'est de cette façon que le Messager doit appeler à Allah (ﷻ), Allah (ﷻ) doit donc lui fournir des preuves indiscutables pour que ce Messager soit cru et pour qu'il n'y ait plus d'excuse pour les gens de ne pas le croire, et le suivre.

﴿Nous avons effectivement envoyé nos Messagers avec des preuves évidentes.﴾ [Coran 57: 25]

C'est-à-dire avec des preuves évidentes qui montrent leur Vérité.

La diversité des preuves

Les éléments des preuves évidents, qui font que l'on puisse croire chaque Messager, sont nombreux et divers. Ceux qui ont écrit à propos des preuves de notre Prophète Mohammed (ﷺ) ont compté plus de mille détails, chez certains écrivains. On peut diviser ces preuves en plusieurs parties, chacune comprenant des preuves semblables. Alors que les détails (les faits) peuvent être classés en cinq catégories:

1- les preuves et les miracles qu'apporte Allah (ﷻ) pour appuyer Son Messager.

2- l'annonce faite par les Prophètes précédents de leurs successeurs.

3- un regard sur l'état des Prophètes.

4- un regard sur le prêche des Messagers.

5- le soutien d'Allah (ﷻ) à Ses Messagers.

Nous détaillerons ci-après chacune de ces catégories.

I.- LES PREUVES ET LES MIRACLES

La «Aya» (Preuve), dans la langue arabe, signifie l'indication d'une chose. Sa signification, ici, c'est ce qu'Allah (ﷻ) fournit à Son Messager ou prophète et qui est en dehors de l'ordinaire naturel. Donc, quelque chose d'extraordinaire, de surnaturel que les humains ne peuvent réaliser, comme, par exemple, la transformation de la canne de Moussa (ﷺ) en un serpent géant qui vit et qui bouge. Par cette preuve indiscutable, Allah (ﷻ) fournit à son prophète ce qui amène à le croire.

Signification de preuve et miracle

Les savants sont d'accord que ces *Ayate* (preuves) sont des miracles. Et le miracle, dans la langue arabe (*Mou'jiza*) est dérivé du verbe *A'jaza* qui signifie l'absence de toute capacité de faire ou de dire, etc.¹ Fakhr Ar-Razi indique que la *Mou'jiza* est un phénomène extraordinaire accompagné de défi, sans opposition.²

Ibn Hamdane la définit comme tout ce qui est au-delà du naturel, du normal, qu'il soit acte ou parole dans le cadre du Message, et qui constitue un défi que personne ne peut relever en faisant la même chose ou en la disant, ni même quelque chose de similaire.³

C'est ainsi que les faits suivants ne sont pas considérés comme des preuves ou miracles:

1- Certains dons ou facultés accordés aux Prophètes et qui ne constituent pas, en soi, un défi. Comme, par exemple, l'écoulement de l'eau d'entre les doigts du Messenger (ﷺ), sa faculté d'augmenter la quantité d'une nourriture très peu à l'origine, l'égrenage des grains de sable dans sa paume, le déplacement des arbres vers lui, le gémissement de la branche du dattier pour lui, etc.

2- Certains dons ou facultés donnés par Allah (ﷻ) aux non-Prophètes et que les arriérés nomment honneurs. Ceux qui ont fait cette division, ce sont les savants d'arrière-garde puisque "la *Mou'jiza* (Miracle), dans la langue et chez les savants modernes comme l'imam Ahmed, englobe tout cela."⁴

Nous avons appelé cela *Aya*, comme nous le dit le Saint Coran, et c'est un qualificatif général qui englobe tout ce qu'Allah (ﷻ) a

¹ *Bassair dhewi At-Tameyîz*, T1, p. 65.

² *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, 2/289-290.

³ *Ibid.*

⁴ *Majmou'e Al-fatawa*, de cheikh *El-Islam*, 11/311 et *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, 2/290.

donné à Ses Prophètes pour preuves de leur véracité - que cela fût par défi ou non.

La diversité des preuves (Ayate)

Lorsque nous passons en revue les miracles qu'Allah (ﷻ) a donnés à Ses Prophètes, nous trouvons qu'ils proviennent de trois choses: le savoir, la capacité et la richesse.⁵

L'information à propos des choses futures, passées et prochaines comme la capacité de 'Issa (ﷺ) à dire aux gens ce qu'ils mangeaient et ce qu'ils gardaient dans leurs maisons, la capacité de notre Prophète Mohammed (ﷺ) à nous faire les récits des sociétés précédentes, de leurs guerres, etc., et des conditions dans lesquelles arrivera à l'avenir le Dernier Jour, tout ceci est donc du domaine du savoir. La transformation de la canne de Moussa (ﷺ) en serpent, la guérison du sourd et de l'albinos, le fait de faire ramener les morts à la vie, etc., tout cela [*alors*] est du domaine de la capacité.

L'immunité du Prophète Mohammed (ﷺ) contre le mal des gens, sa protection contre ceux qui lui veulent du mal, le fait qu'il (ﷺ) peut jeûner continuellement sans qu'il soit diminué physiquement, ni moralement, ceci, [*quant à lui*], est du domaine de la richesse.

Ces trois domaines, savoir, capacité et richesse, qui sont [les] sources des miracles ne peuvent être que des Attributs d'Allah (ﷻ) uniquement. Et c'est pour cela qu'Allah (ﷻ) a innocenté Son Messager Mohammed (ﷺ) de la prétention d'avoir Ses attributs:

﴿Dis-leur: je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, ni que je connais l'Invisible, et je ne vous dis pas que je suis un Ange: je ne fais que suivre ce qui m'est révélé.﴾

[Coran 6: 50]

⁵ *Idem*, 11/312-313.

Le Prophète (ﷺ) se défend d'avoir à connaître le futur, ni qu'il possède les trésors de la terre ou qu'il soit Ange n'ayant pas besoin de manger et de boire.

Les Prophètes reçoivent une parcelle de ces trois domaines (pouvoirs) extraordinaires pour le commun des mortels autant qu'ils restent dans le droit fil de l'obéissance à Allah (ﷻ) Qui leur apprend à surpasser le naturel grâce à Sa capacité dont ils tirent la leur et s'enrichissent de ce dont Il (ﷻ) les a nantis.

Exemples de miracles des Messagers

1- Le Miracle du Prophète Salih (ﷺ)

Salih (ﷺ) appela son peuple à adorer Allah (ﷻ) l'Unique.

﴿Nous envoyâmes effectivement vers les Thamoud leur frère Salih.﴾
[Coran 27: 45]

Ils l'ont démenti et lui ont demandé de leur fournir une preuve de la justesse de ce qu'il dit:

﴿Ils dirent: tu n'es qu'un ensorcelé. Tu n'es qu'un homme comme nous. Apporte donc un prodige si tu es du nombre des [gens] véridiques.﴾
[Coran 26: 153-154]

Ibn Kathir dit: les exégètes ont avancé que les Thamoud se sont réunis un jour dans leur club. Salih (ﷺ) est venu les voir pour les appeler à Allah. Il leur a fait un Rappel, les a prévenus et leur a commandé. Ils lui dirent: si tu nous sors de ce rocher-là une chamelle qui doit être ceci et cela, etc. Salih (ﷺ) leur dit: si je réalise ce que vous avez demandé en détail, allez-vous me croire et croire à la Mission qui m'amène à vous? Ils répondirent: oui. Il prit leur engagement, se leva, pria Allah (ﷻ) d'exaucer ce qu'il Lui demande, L'implora de leur fournir la réponse à leurs doléances. Allah (ﷻ) Ordonna au rocher de sortir de son sein une chamelle pareille à celle qu'ils ont décrite. Lorsqu'ils la virent, ils furent étonnés, émerveillés

de ce phénomène extraordinaire. Une preuve irréfutable. Beaucoup d'entre eux sont devenus croyants, mais la majorité sont restés sur leur position d'incroyance.⁶ Allah (ﷻ) a évoqué l'exaucement de leurs vœux:

﴿Il dit: voici une chamelle; à elle de boire un jour convenu, et à vous de boire un autre jour.﴾ [Coran 26: 155]

﴿Certes, une preuve vous est venue de votre Seigneur: voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal.﴾ [Coran 7: 73]

Allah (ﷻ) a informé qu'il s'agissait d'une preuve claire et nette, sans encombre, et c'est pour cela qu'Il l'a nommée preuve visible:

﴿Nous avons apporté aux Thamoud la chamelle qui était un miracle visible.﴾ [Coran 17: 59]

2- *Le miracle d'Ibrahim* (ﷺ)

Ibrahim (ﷺ) a détruit les idoles que son peuple adorait. Ses concitoyens firent allumer un bûcher et l'y jetèrent. Allah (ﷻ) ordonna aux flammes de se transformer en froid et en paix:

﴿Ils dirent: brûlez-le et secourez vos divinités si vous voulez les venger. Nous dûmes: ô feu! Sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire. Ils voulurent ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants.﴾ [Coran 21: 68-70]

Parmi les miracles d'Ibrahim: le fait de faire revivre les morts. Allah (ﷻ) nous a informés de cela:

﴿Et quand Ibrahim dit: Seigneur! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts, Allah dit: ne crois-tu pas encore? Si!

⁶ *El-Bidayah wa Ennihaya*, 1/134.

dit Ibrahim, mais pour que mon cœur soit rassuré. Prends donc, dit Allah, quatre oiseaux que tu couperas en morceaux puis, sur des montagnes distantes, mets-en une partie sur chaque montagne et appelle-les: ils viendront à toi en toute hâte. Et sache qu'Allah est Tout-Puissant et Très-Sage.﴾

[Coran 2: 260]

Allah (ﷻ) lui a ordonné d'égorger ces oiseaux, de les couper en morceaux et de les éparpiller sur des montagnes différentes. Puis il les a appelés: les morceaux se sont ressoudés comme ils étaient avant, la vie y fut soufflée et les oiseaux s'envolèrent dans le ciel. Ô comme Allah est Unique et que Sa Puissance est sans limites!

3- Les miracles du Prophète d'Allah, Moussa (ﷺ)

Allah (ﷻ) lui a donné neuf preuves-miracles indéniables.

﴿Et certes, Nous donnâmes à Moussa neuf miracles évidents.﴾

[Coran 17: 101]

a) Le plus grand et le plus étonnant de ces miracles, c'est le Bâton qui se transforme en serpent énorme dès qu'il le jette par terre:

﴿Et qu'est-ce qu'il y a dans ta main droite, ô Moussa? Il dit: c'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à abattre [des feuilles] pour mes moutons et j'en fais d'autres usages. Allah dit: jette-le, ô Moussa. Il le jeta et le voici [devenu] un serpent rampant. Allah dit: saisis-le et ne crains rien; Nous le ramènerons à son premier état.﴾

[Coran 20: 17-21]

Ce bâton (serpent) avala des dizaines de bâtons et de cordes qu'ont amenés les sorciers de Pharaon pour vaincre Moussa:

﴿Ils dirent: ô Moussa! Ou tu jettes ou que nous soyons les premiers à jeter. Il dit: jetez, plutôt! Et voilà que leurs cordes et leurs bâtons lui parurent ramper par l'effet de leur magie. Moussa ressentit quelque peur en lui-même. Nous lui

dîmes: n'aie pas peur, c'est toi qui auras le dessus. Jette ce qu'il y a dans ta main droite, cela dévorera ce qu'ils ont fabriqué. Ce qu'ils ont fabriqué n'est qu'une ruse de magicien, et le magicien ne réussit point, où qu'il soit.﴾

[Coran 20: 65-69]

Et lorsque les magiciens ont vu ce qu'a fait le bâton-serpent de Moussa (ﷺ), ils ont compris que ceci n'est pas le fait des humains, mais c'est la fabrication de Celui qui a créé les humains. Et ils ne purent que se prosterner en public pour Allah (ﷻ), Dieu des mondes.

﴿Les magiciens se jetèrent en se prosternant et en disant: nous croyons au Seigneur de Haroun et de Moussa.﴾

[Coran 20: 70]

b) Parmi les miracles que Moussa (ﷺ) fut envoyé avec, il y a ce qu'Allah (ﷻ) dit:

﴿Et serre ta main sous ton aisselle, elle en sortira blanche sans aucun mal, et ce sera là un autre prodige.﴾

[Coran 20: 22]

Moussa mettait sa main, souvent, sous son aisselle et elle ressortait blanche, étincelant comme la lune, sans mal, sans albinisme, ni darter [sur elle].

Allah (ﷻ) évoqua sept [autres] preuves dans la sourate Al-'Arâf, et Allah (ﷻ) a dit qu'Il les a punis sept fois:

c) La sécheresse qui dura plusieurs années, qui occasionna le manque d'eau dans le Nil, à cause de la rareté de la pluie sur la terre d'Egypte.

d) La disette, la famine, car la terre ne produit plus et ce qu'elle produisait, est souvent dans un piteux état à cause des maladies des plantes qui poussent.

e) Les inondations qui détruisent les récoltes et les maisons.

- f) Les criquets qui ne laissent rien sur la terre.
- g) Les poux, qui s'attaquent aux corps humains.
- h) Les grenouilles qui sont devenues tellement nombreuses qu'elles disputent la nourriture aux humains.
- i) Le sang qui se rencontre dans tout ce qu'ils mangent ou boivent.

«Nous avons éprouvé les gens de Pharaon par des années de disette, et par une diminution des fruits, afin qu'ils se rappellent. Et devant le bien-être, de retour, ils dirent: cela nous est dû. Et si un mal les atteignait, ils verraient en Moussa et ceux qui étaient avec lui un mauvais augure. En vérité, leur sort dépend uniquement d'Allah. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. Et ils dirent: quel que soit le miracle que tu nous apportes pour nous fasciner, nous ne croirons pas en toi. Et Nous avons alors envoyé sur eux l'inondation, les sauterelles, les poux, les grenouilles et le sang, comme signes explicites. Mais ils enflèrent d'orgueil et demeurèrent un peuple criminel.» [Coran 7: 130-132]

D'autres preuves de Moussa

Voilà les neuf preuves avec lesquelles Allah (ﷻ) envoya Moussa (ﷺ) à Pharaon, mais il en existe d'autres que possédait Moussa (ﷺ) grâce à Allah (ﷻ) parmi lesquelles: lorsque Moussa (ﷺ) divisa par son bâton le Nil en deux parties (dégageant une route pour son peuple lorsque Moussa (ﷺ) frappa le rocher et en fit jaillir douze sources d'eau et lorsqu'il fit descendre les pigeons et les fruits sur les israélites dans le désert du Sinaï et d'autres miracles encore.

4- Les miracles de 'Issa (ﷺ)

Parmi les miracles de 'Issa (ﷺ) qu'Allah (ﷻ) nous révéla, on peut citer:

- Il (ﷺ) fabriquait à partir de l'argile des corps d'oiseaux, y soufflait et ces statues prenaient vie et devenaient oiseaux grâce à Allah (ﷻ).

- Il (ﷺ) passe sa main sur l'aveugle et il guérit grâce à Allah.

- Il (ﷺ) passe sa main sur l'albinos et il guérit grâce à Allah.

- Il (ﷺ) passe par les morts, il les salue; Allah (ﷻ) les fait revivre et Allah (ﷻ) nous dit cela:

﴿Tu fabriquais de l'argile comme une forme d'oiseau avec Ma permission, puis tu soufflais dedans. Alors, avec Ma permission, elle devenait oiseau. Et tu guérissais, avec Ma permission, l'aveugle-né et le lépreux. Et avec Ma permission, tu faisais revivre les morts.﴾ [Coran 5: 110]

Parmi ses miracles, la Table servie (le repas) qu'Allah (ﷻ) fit descendre du ciel, lorsque les apôtres ont demandé à 'Issa (ﷺ) de la descendre. Cette table était telle que 'Issa l'a demandée comme fête pour leur premier et leur dernier:

﴿Lorsque les apôtres dirent: ô 'Issa fils de Mariam, se peut-il que ton Seigneur fasse descendre du ciel sur nous une table servie? Il leur dit: craignez plutôt Allah, si vous êtes croyants. Ils dirent: nous voulons en manger, rassurer ainsi nos cœurs, savoir que tu nous as réellement dit la vérité et en être parmi les témoins. 'Issa dit: ô Allah, notre Seigneur, fais descendre sur nous une table servie qui soit une fête pour nous, pour le premier d'entre nous comme pour le dernier, ainsi qu'un signe de Ta part. Nourris-nous; Tu es le Meilleur des nourrisseurs. Oui, dit Allah; Je la ferai descendre sur vous, mais ensuite, quiconque d'entre vous refuse de croire, Je le châtierai d'un châtement dont Je ne châtierai personne d'autre dans les mondes.﴾

[Coran 5: 112-115]

5- Les miracles du Dernier des Prophètes et Messagers (ﷺ)

Allah (ﷻ) a donné à notre Prophète Mohammed (ﷺ) la faculté de réaliser des miracles exceptionnels et des preuves visibles qui, si nous les voyons, nous ne pouvons que le croire. Ces miracles sont des témoignages véridiques, réels de la part d'Allah (ﷻ) à Son Messager (ﷺ). Certains savants les ont comptés et ils dépassent les mille miracles. Beaucoup a été écrit à ce sujet et les savants de toutes obédiences les ont expliqués, utilisés comme source, etc.

La plus grande Aya (Miracle)

La plus grande Aya, le plus grand miracle qui a été donné à Mohammed (ﷺ) et certainement le plus grand miracle jamais donné à un Messager, c'est évidemment le Saint Coran. C'est le Livre principal qui s'adresse aux âmes et aux esprits, et qui reste éternel jusqu'au Jour Dernier, ne faisant nullement l'objet de modification ou de falsification.

«C'est un Livre puissant, le faux ne l'atteint ni par-devant ni par-derrrière: c'est une Révélation émanant d'un Sage, Digne de Louanges.» [Coran 41: 41-42]

Allah (ﷻ) a défié par ce Livre les grammairiens arabes, car la clarté, la profondeur et la qualité de la langue étaient le fonds de commerce des Arabes dès l'origine. Les Arabes ont donc dès le départ contré l'Appel à l'Islam et le Messager de l'Islam. Ils ont espéré "tuer dans l'œuf" l'Appel du Prophète, et ont appelé tous leurs grammairiens qui ont essayé d'apporter quelque chose qui ressemble au Coran. Mais en vain.

«Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre serviteur, tâchez donc d'apporter une sourate semblable, et appelez vos témoins que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Si vous n'y

parvenez pas et, à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais,
évittez donc le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres,
[et] qui est réservé aux infidèles. ﴿ [Coran 2: 23-24]

Une espèce unique de miracles

Allah (ﷻ) a voulu que le miracle de Mohammed (ﷺ) soit différent des miracles des autres Messagers. Et Allah (ﷻ) était, bel et bien, Capable de faire descendre un miracle visible qui fera s'évanouir celui qui le verra.

﴿Si Nous voulions, Nous ferions descendre du ciel sur eux un prodige devant lequel leurs nuques resteront courbées.﴾
[Coran 26: 4]

Si Allah (ﷻ) avait voulu, Il (ﷻ) aurait fait descendre du ciel une *Aya*, un miracle imposant, qu'ils ne peuvent contrarier. Et Allah (ﷻ) décrit leur soumission à ce miracle de façon palpable. «*Leurs nuques resteront courbées*», c'est-à-dire tordues, baissées comme si c'était leur nature propre. Mais Allah (ﷻ) a voulu que le miracle de ce dernier Message soit non contraignant. Il (ﷻ) voulut que les aspects de ce miracle soient un mode de vie complet, en étant miracle à tous les points de vue:

- Miracle dans la structure syntaxique du Coran, dans ses liaisons artistiques et le droit-fil des spécificités uniques à un niveau unique, sans contradiction, ni dépérissement. Même ses détails restent logiques, alors que ces qualités ne peuvent être rassemblées dans une œuvre humaine où il peut y avoir des hauts et des bas, la force et la faiblesse. Tout ceci fait que le Coran provient d'une source divine.

- C'est aussi un miracle dans sa construction intellectuelle et l'interpénétration de ses différentes parties, de leur coordination interne et de leur complémentarité. Il n'y a là ni événement exceptionnel ni coïncidence. Toutes ses orientations, ses règles, se

croisent, se coordonnent et se complètent les unes les autres. Elles englobent tous les aspects de la vie humaine, l'assimilent, la règlent et la font avancer sans que la moindre partie de ce complexe gigantesque contredise une autre partie, et sans qu'un aspect quelconque vienne contrer l'essence première de la création de l'individu. Le tout est dans une parfaite harmonie que ne peut remarquer l'expérience limitée de l'individu, mais seulement une expérience sans limites dans le temps et l'espace. C'est cette dernière qui l'a ainsi construit et organisé.

- C'est aussi un miracle par la facilité avec laquelle il entre dans les cœurs et les esprits, et la manière avec laquelle il touche leurs clés et ouvre leurs portes, soigne leurs maux - le tout d'une simplicité et une avec réussite extraordinaires. Un miracle pour l'éducation des âmes dans sa ligne directrice sans complication, ni détournement ni ruse.

Allah (ﷻ) a voulu que ce Coran soit le miracle de ce Messager et Il (ﷻ) n'a pas voulu faire descendre un miracle contraignant, matériel qui tordrait les cous et les ferait se prosterner, s'asservir. Car ce Message dernier est une «Missive», un Message ouvert à toutes les communautés et les générations. Ce n'est pas un Message destiné uniquement à une population déterminée ou à une époque précise. Il est donc normal que son miracle soit ouvert au loin et au-près de toute communauté et de toute génération. Les miracles visibles ne tordent les cous qu'à ceux qui sont présents, qui voient. Après, ils deviennent des récits que l'on raconte, et non une réalité visible. Tandis que le Coran est depuis quatorze siècles un Livre ouvert et un mode de vie tracé sur lequel s'appuient les vivants de ce temps, de cette époque, pour vivre leur vie - s'ils le prennent en considération, bien sûr - et leur fournit tout ce dont ils ont besoin. De même qu'il les mène, les guide après cette vie-là vers un monde meilleur, des horizons plus élevés et un destin exemplaire. Ceux qui viendront après nous y trouveront autre chose que nous n'y avons trouvé. Parce qu'à chacun,

il offre la satisfaction de son besoin en fonction de sa demande, sans que son crédit s'épuise, mais, au contraire, se renouvelant à chaque fois et toujours.⁷

Le Voyage nocturne et l'ascension *(El-Israa wa El-Mi'raj)*

Parmi les miracles et les preuves indiscutables qu'Allah (ﷻ) a donnés à Son Messenger Mohammed (ﷺ), le Voyage nocturne qu'Allah (ﷻ) a fait effectuer à Son Prophète, du *Masjid Al Harâm* (à la Mecque) à Al Qods (Jérusalem) où lui furent réunis tous les Prophètes dont il conduisit la prière en tant qu'imam.

﴿Gloire et Pureté à Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur, de la Mosquée *Al Harâm* à la Mosquée *Al Aqsa* dont Nous avons béni les alentours, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles.﴾ [Coran 17: 1]

De là-bas, le Prophète fut "monté" vers les cieux supérieurs. Là, il (ﷺ) vit d'étranges miracles; il (ﷺ) vit Gibril (ﷺ) dans son état originel, tel qu'Allah (ﷻ) l'a créé, et celui-ci le transporta plus haut, jusqu'au Lotus de la Limite (*Sidrat Al Mountaha*):

﴿Lui contestez-vous donc ce qu'il voit? Il l'a pourtant vu une autre fois près de *Sidrat El-Mountaha*. Près d'elle, se trouve le jardin paradisiaque. Au moment où le lotus était couvert de ce qui le couvrait, la vue n'a nullement dévié, ni outrepassé la mesure. Il a bien vu certaines des grandes merveilles de son Seigneur.﴾ [Coran 53: 12-18]

Les Qoraïch se sont étonnés des dires du Prophète (ﷺ), car les caravanes d'alors passaient des semaines entre la Mecque et Al Qods en aller-retour. Comment dès lors un homme pourrait-il en l'espace d'une nuit faire ce trajet aller-retour? C'est extraordinaire! C'est vrai

⁷ Voir *Fi dhilâl Al-Qor'an*, 19/2583.

que c'est extraordinaire, mais cette étrangeté disparaît si nous savons que c'est Allah qui l'a fait voyager, car Allah est Capable de tout.

La Fissuration de la lune

Parmi ses miracles aussi (ﷺ), il y a la fissuration de la lune. Les habitants de la Mecque ont demandé au Messager (ﷺ) un miracle: la lune s'est alors divisée en deux parties et ils virent Hirâa (colline près de la Mecque) entre les deux parties de la lune. Et à ce moment-là, c'était l'astre lunaire en pleine lune. Allah (ﷻ) inscrivit ce miracle dans Son Livre:

﴿L'heure approche et la lune s'est fendue. Et s'ils voient un prodige, ils s'en détournent et disent: une magie persistante.﴾
[Coran 54: 1-2]

Ibn Kathir rapporte que ce miracle a recueilli le consensus des musulmans sur sa véracité. De même que plusieurs Hadiths le confirment, et de plusieurs sources.⁸

Les gens dans toute la péninsule arabique ont vu ce miracle. Mais les habitants de la Mecque n'ont pas cru et ont dit: Mohammed (ﷺ) nous a ensorcelés. Ils se ressaisirent ensuite et dirent: attendons de voir ce que diront les voyageurs qui viennent à la Mecque. Le jour suivant, ils interrogèrent les étrangers venus de l'extérieur de la Mecque, et ceux-ci ont confirmé qu'ils ont vu le miracle au moment où il se produisit.

Même hors la péninsule arabique, les gens ont donc vu le phénomène. Ibn Kathir dit: "La fissuration de la lune a été vue dans beaucoup d'endroits sur la planète. Et on dit que dans l'Inde, elle constitue une date connue et, cette nuit-là, une construction a été achevée et on dit qu'elle le fut la nuit de la fissuration de la lune."⁹

⁸ *El-Bidaya wa Ennihaya*, 3/118.

⁹ *Idem*, 3/130.

On pourrait dire que la division de la lune n'est pas chose impossible, car le monde a connu la fente d'une comète en 1889, après celle d'une autre en 1846. Et l'astrophysicien Spencer Johnes, dans son livre *Mondes sans fin*,¹⁰ a évoqué de tels phénomènes. Mais voici la réponse: *la différence avec la fissure de la lune est que les deux comètes ne se sont pas ressoudées après leur fissure, alors que la Lune, si.*

Et c'est là la différence entre l'apparence des astres tels qu'ils sont et le miracle astral réalisé par le Messenger (ﷺ) car le miracle est temporaire et disparaît après le temps imparti et après avoir réalisé l'objectif voulu; sinon, en persistant, il deviendrait une apparence naturelle et ne serait plus alors miracle.¹¹

Le fait qu'il (ﷺ) augmente la nourriture

Le Prophète Mohammed (ﷺ) a réalisé ceci plusieurs fois. Anas rapporte qu'Abou Talha dit à Oum Salim: j'ai entendu la voix faible du Messenger (ﷺ) et je comprends qu'il (ﷺ) a faim. As-tu quelque chose, Oum Salim? Elle dit: oui, et sortit quelques pincées d'orge, enfila le pain dans un voile et me le mit sous les mains, bien emballé, et me le donna pour le porter au Messenger (ﷺ). J'y allai et je trouvai le Messenger (ﷺ) avec des gens dans la mosquée. Lorsque je m'approchai d'eux, le Messenger (ﷺ) me dit: «*Est-ce Abou Talha qui t'a envoyé?*» Je dis: oui. - «*Avec de la nourriture?*» - Je dis: oui. - Le Messenger (ﷺ) dit aux gens qui étaient avec lui: «*Allons-y*».

Il (ﷺ) se leva avec tout le monde et allèrent chez Abou Talha. Celui-ci dit: ô Oum Salim! Le Messenger est venu avec beaucoup de monde et nous n'avons pas de quoi les nourrir tous. Elle dit: Allah et Son Prophète connaissent mieux. Abou Talha alla à la rencontre du

¹⁰ P. 130.

¹¹ P. 131.

Messenger et ils revinrent ensemble. Et le Messenger (ﷺ) dit: «*Ô Oum Salim, qu'as-tu?*»

Elle amena le pain, le déposa après l'avoir saucé et le Messenger dit à propos de ce pain ce qu'Allah (ﷻ) voulut qu'il dise et le Prophète (ﷺ) dit [à *Abou Talha*]: «*Appelle dix*», qui vinrent et mangèrent à leur faim.

- «*Appelle dix autres*», qui vinrent et mangèrent à leur faim. Puis, ils sortirent. - «*Appelle dix autres*», qui vinrent, et mangèrent à leur faim et sortirent. - «*Appelle dix autres*», qui vinrent, mangèrent et partirent. A la fin, tout le monde mangea et ce "tout le monde", c'est près de soixante-dix ou quatre-vingts hommes.¹² (Hadith authentique ayant recueilli le consensus.)

Jaber Ibn Abdallah raconte: le jour de la bataille *du Khandaq* (le Fossé), je me suis rabattu sur ma femme et lui dis: as-tu quelque chose? Car j'ai vu que le Messenger (ﷺ) avait l'air trop affamé.

Elle sortit un sac dans lequel se trouvaient quelques kilos d'orge. Nous avions alors une poule qu'elle égorgeât. Elle pila l'orge et nous mîmes la viande dans la marmite. Je vins voir le Messenger (ﷺ) et je lui dis discrètement: nous avons égorgé une poule et préparé de l'orge, tu viendras accompagné d'une personne.

Le Messenger (ﷺ) cria: «*Ô gens d'El Khandaq! Jaber a préparé de la nourriture; allons-y!*»

Et le Prophète (ﷺ) dit: «*Ne descendez pas tous. Ne faites pas le pain avant mon arrivée.*» Et il arriva. On lui sortit une pâte, il y cracha et demanda à Allah la Baraka et alla à la marmite et y cracha en sollicitant d'Allah la Baraka. Il (ﷺ) dit: «*Appelle une autre boulangère pour t'aider et plonge la bouche à chaque fois dans la marmite sans aller au fond*». Les gens sont près de mille, et Jaber jura

¹² *Michkate El-Massabih*, 3/182.

au nom d'Allah qu'ils mangèrent tous et laissèrent des restes, alors que la marmite bouillait et contenait toujours de la nourriture, comme si l'on n'en avait rien enlevé et que notre pâte était restée intacte.¹³ (Hadith ayant recueilli le consensus)

II (ﷺ) augmentait l'eau jaillissant entre ses doigts nobles

Ceci est arrivé plusieurs fois au Messager (ﷺ) et nous évoquerons ici ce qu'a rapporté Jaber Ibn Abdallah qui dit: les gens ont eu soif, le jour de El-Houdeybia et le Prophète avait avec lui une outre d'eau. Il préleva de cette quantité de quoi faire ses ablutions, les gens sont venus le voir et dirent: ô Messager d'Allah, nous n'avons pas d'eau pour faire nos ablutions et boire en dehors de ce que tu as.

Le Messager (ﷺ) mit sa main dans l'outre et l'eau jaillit d'entre ses doigts comme des "jets d'eau". Jaber dit: nous avons tous bu et fait nos ablutions. Il a été demandé à Jaber: combien étaient-ils? Il dit: même si nous étions cent mille, ça nous aurait suffi, mais nous n'étions que mille cinq cents.¹⁴ (Hadith ayant recueilli le consensus.)

Parmi ces miracles, il faut aussi citer l'augmentation de l'eau dans le puits de El-Houdeibiya, le jour d'El-Houdeibiya. El Baraa Ibn 'Azeb rapporte que: le Jour d'El-Houdeibiya, nous étions avec le Messager d'Allah et nous descendîmes autour du puits de celle-ci. Nous étions environ mille quatre cents. Nous ne trouvâmes pas d'eau dans le puits et le Messager (ﷺ) en fut informé. Il vint au puits, s'assied sur son rebord, demanda un bol d'eau et fit ses ablutions, se rinça la bouche et implora Allah (ﷻ) et cracha dans le puits et dit: «Attendez une heure». Ils furent après servis, burent et firent boire leurs montures, et, ce, jusqu'à ce qu'ils aient quitté les lieux.¹⁵ (Rapporté par Boukhari)

¹³ *Idem*, 3/168.

¹⁴ Voir *Michkate El-Massabih*, 3/170.

¹⁵ *Ibid.*

Abdallah Ibn Messaoud rapporte: Nous, nous comptions les miracles comme autant de Baraka et vous, vous les comptiez comme éléments de peur. Il dit: nous étions avec le Messager d'Allah au cours d'un voyage, et nous manquâmes d'eau. Le Messager (ﷺ) dit: «*Amenez un peu d'eau*», et nous apportâmes une tasse avec un peu d'eau et il dit: «*Que vienne le pur béni, et la Baraka vient d'Allah.*» J'ai alors vu l'eau jaillir d'entre ses doigts et, en plus, on entendait souvent, l'égrenage (*Attasbih*) des grains formant le repas quand il (ﷺ) mangeait. (Rapporté par Boukhari.)

L'intimidation des ennemis

Parmi ses miracles, il y a aussi l'exaucement que lui fit Allah (ﷻ) lorsqu'il (ﷺ) entreprit l'Hégire. Ce jour-là, le Messager (ﷺ) fut poursuivi par un des Qoraïch non encore convertis et qui se nommait Souraqa Ibn Malik. Au cours de la poursuite, subitement, le cheval de Souraqa se renversa et faillit tuer son cavalier qui ne dut son salut qu'à l'imploration du Messager d'Allah, car Souraqa lui dit lorsqu'il chuta: je crois que vous avez imploré Allah (ﷻ), mais implorez-le pour moi. En échange, je dirai que je ne vous ai pas vu, et je ferai peur à tous ceux qui vous suivent.

Effectivement, le Prophète (ﷺ) implora Allah (ﷻ) pour lui et il fut sauvé du mal de sa chute. Souraqa s'en retourna et dit aux autres poursuivants: non, il n'est pas là, il a disparu!, et à tous ceux qu'il rencontre, il répète la même chose.¹⁶ (Hadith ayant recueilli le consensus.)

Lors de la bataille de Hounein, les musulmans furent mis en déroute par Qoraïch, mais le Prophète (ﷺ) et une minorité de ses Compagnons restèrent sur le champ de bataille et continuaient à se défendre.

¹⁶ *Idem*, 3/166.

Lorsqu'il vit que le danger était grand, le Messenger (ﷺ) prit une poignée de sable dans sa main et la jeta en direction des infidèles et dit: «*Par le Dieu de Mohammed (ﷺ), vous êtes battus!*» El-Abbas, qui rapporte le Hadith, dit: par Allah, lorsqu'il leur jeta la poignée de sable, tout de suite après leur ardeur diminua et ils commencèrent à fuir.¹⁷ (Hadith rapporté par Mouslim)

Et dans le récit de Salama Ibn El-Akwa'e qui dit: nous fîmes la bataille de *Hounein* avec le Messenger (ﷺ) d'Allah. Les Compagnons furent mis en déroute. Le Messenger (ﷺ) descendit de sa mule, prit quelques grains de sable dans sa main et se retourna en direction des ennemis et dit: «*Que les visages s'aveuglent!*» Et dès cet instant, ils furent tous aveuglés par des grains de sable qui rentrèrent dans leurs yeux et ils s'enfuirent en débâcle.

Allah (ﷻ) les a battus et le Messenger a partagé leurs troupeaux entre les musulmans.¹⁸ (Rapporté par Mouslim)

Parmi ces miracles, cet autre fait: Abou Jahl a juré par ses dieux *Allâte* et *El-'Ouzza* que s'il voit Mohammed, le Messenger d'Allah, prier dans la Mosquée, là où se réunissent les Qoraïch, il écrasera sa tête sous son pied et il enfoncera son visage dans la terre. Lorsque, après cela, il vit le Messenger (ﷺ) se prosternant, Abou Jahl voulut mettre ses menaces à exécution. Lorsqu'il s'approcha, il fut pris de panique et cria en retournant voir ses compagnons qui dirent: qu'as-tu Abou Jahl? Abou Jahl répondit, très apeuré et souffrant: j'ai vu entre lui et moi, un grand brasier de feu, un bouillonnement terrible et des ailes... Le Prophète (ﷺ) dit: «*Si jamais il se penchait sur moi, les Anges le découperaient en morceaux et disparaîtraient avec lui.*»¹⁹ (Rapporté par Mouslim.)

¹⁷ *Idem*, 3/172.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Idem*, 12/94.

L'exaucement de ses implorations ²⁰

- La conversion de la mère de Abou Houreira à l'Islam

Abou Houreira raconte que longtemps il implorait sa mère pour qu'elle se convertisse à l'Islam. Un jour, elle lui fit entendre beaucoup de mal, de calomnies et de critiques à propos du Messenger (ﷺ) à tel point qu'il eut mal au cœur et s'en alla, pleurant, voir le Messenger (ﷺ). Il lui dit: ô Messenger d'Allah, implore Allah pour qu'Il guide la mère d'Abou Houreira. Le Messenger (ﷺ) dit: «*Qu'Allah guide [vers l'Islam] la mère d'Abou Houreira.*» Abou Houreira dit: je suis sorti, content de l'imploration du Messenger. Lorsque j'arrivai à la maison, je trouvai la porte fermée. Ma mère entendit mes pas, le bruit de mes pas et dit: n'entre pas, Abou Houreira! A ce moment-là, j'ai entendu comme un bruit d'eau. En fait, elle se lava, s'habilla, se couvrit d'un voile et ouvrit la porte et me dit: ô Abou Houreira, je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et je témoigne que Mohammed est son serviteur et Messenger. Je retournai voir le Prophète en étant très content et lui apporte la nouvelle. Il remercia Allah et dit quelque chose de bien.²¹

- Par l'entremise son imploration, il est devenu cavalier

D'après Jarir Ibn Abdallah: le Prophète me dit un jour: «*Ne peux-tu pas me débarrasser du [tyran] propriétaire [de la maison] El-khalassah?*» Je dis au Messenger oui, mais que je ne suis pas un bon cavalier et que je ne sais pas monter les chevaux. Le Messenger frappa ma poitrine jusqu'à y laisser des traces et dit: «*Ô Allah, fais qu'il soit bien guidé et serein.*» Jarir dit que, depuis, il n'est jamais tombé de son cheval et qu'il prit la tête d'une petite armée de cent cinquante

²⁰ Voir ces textes dans le livre *Mou'jizâte El-Moustafa* de Kheireddine Wenli, p. 61.

²¹ Rapporté par Mouslim.

hommes, alla chez les Ka' b et détruisit leurs habitations et les massacra.²²

- *Anas raconte* qu'il y eut une année, du temps du Messager, où la pluie fut rare. Un vendredi, pendant que le Messager (ﷺ) était en train de faire le Sermon, un bédouin arabe se leva et dit: ô Messager d'Allah, les animaux périssent, les familles ont faim, implore pour nous Allah!

Il (ﷺ) leva ses mains vers le ciel qui était totalement dégagé, et je jure par Celui qui détient mon souffle, qu'il ne déposa ses mains que quand je vis des gouttes de pluie couler sur sa barbe. Il plut ce jour-là, le lendemain, le surlendemain jusqu'au vendredi suivant où un autre bédouin - ou le même personnage dit: ô Messager d'Allah, les habitations ont été submergées, les animaux emportés par les flots, implore Allah pour nous. Il (ﷺ) leva ses mains et dit: «*Ô Allah, autour de nous et non sur nous!*», en n'indiquant pas de sa main un pan de nuages sans qu'il s'éclipse. Le ciel de Médine fut dégagé et l'oued Qanate coulait pendant un mois (...).

Dans une autre version, on dit que le Prophète aurait dit: «*Ô Allah, autour de nous, non sur nous. Sur les monts et vallées, dans le lit des oueds et là où poussent les arbres.*» Jarir dit: la pluie s'arrêta et nous pûmes sortir au soleil.²³

- *L'imploration a handicapé la main d'un orgueilleux*

D'après Semetra Ibn El-Akwa'e: un homme prit un jour son repas chez le Messager (ﷺ), et il mangea avec sa main gauche. Le Messager (ﷺ) lui dit: «*Mange avec la droite*». Il répondit, par orgueil, qu'il ne put le faire. Le Prophète (ﷺ) lui dit: «*Qu'Allah fasse que tu ne le puisses jamais.*» Et il ne la leva jamais!²⁴

²² Hadith recueillant le consensus.

²³ Hadith recueillant le consensus.

²⁴ Hadith recueillant le consensus.

**- La Baraka de l'imploration du Messenger (ﷺ)
guérit le chameau de Jaber**

Jaber dit: j'ai fait une campagne de guerre avec le Messenger (ﷺ) sur mon chameau de trait qui était malade et ne pouvait donc pas marcher avec la caravane. Le Messenger (ﷺ) vint me voir et me dit: «*Qu'est-ce qu'il a, ton chameau?*» Je dis: il est malade. Le Messenger (ﷺ) le prit et implora pour lui. Aussitôt, il reprit force et fut parmi les premiers de la caravane. Le Messenger me dit après: «*Comment trouves-tu ton chameau, maintenant?*» Je dis: *très bien, ta Baraka l'a touché.* Le Messenger (ﷺ) me dit alors: «*Me le vends-tu, à une oukiya?*» Je le lui ai vendu avec la condition que je le monte jusqu'à notre retour à Médine. Quand le Prophète (ﷺ) y arriva, je lui amenai le chameau: il me donna et l'*oukiya* et le chameau!²⁵

- La guérison des malades

*** Guérison de celui qui avait une jambe cassée**

D'après El-Baraa: le Prophète envoya un commando à Abou Râfi'e qui était un ennemi du Prophète (ﷺ) et d'une rare méchanceté. Arrivé à sa demeure, Abdallah Ibn 'Atik y pénétra et pendant qu'Abou Râfi'e dormait, il lui planta son sabre dans le ventre et le tua. Au moment de sortir, et alors qu'il faisait noir, Abdallah trébucha à la porte et se cassa la jambe. Je la pansai, dit-il, je retrouvai mes amis et allions ensemble voir le Messenger (ﷺ) pour lui rendre compte. Celui-ci me dit: «*Tends ta jambe.*» Je la tendis, il y passa sa main et c'était comme si [ma] jambe n'avait jamais été touchée par un mal.²⁶

²⁵ Un Hadith ayant recueilli le consensus.

²⁶ Rapporté par Boukhari.

* La guérison de l'œil d'Ali Ibn Abi Taleb

D'après Ibn Sa'd, le Prophète (ﷺ) a dit le jour de Khaïbar: *«Demain, je remettrai cet étendard à un homme par qui Allah fera une bonne ouverture (une réussite), un homme qui aime Allah et Son Messenger et qu'Allah (ﷻ) et son Prophète aiment.»* Au petit matin, tout le monde se rabattit sur le Messenger (ﷺ), chacun espérant recevoir l'étendard. Le Messenger dit: *«Où est Ali Ibn Abi Taleb?»* Les gens dirent: ô Messenger d'Allah, il a mal à l'œil. Il dit: *«Appelez-le»*. Lorsque Ali arriva, le Messenger (ﷺ) cracha dans son œil, qui guérit aussitôt et il lui remit l'étendard. Ali dit: ô Messenger d'Allah, dois-je les combattre jusqu'à ce qu'ils deviennent comme nous? Le Messenger répondit:

«Sois tendre et compréhensif jusqu'à ce que tu les appelles à l'Islam et à ce qui leur revient d'accomplir dans ce cadre; je jure par Allah que si un seul homme se convertit par ton entremise, cela voudrait pour toi bien mieux que les chamelles rousses.»²⁷

* La jambe de Salama Ibn El-Akwa'e

D'après Yézid Ibn Abi Oubeid: j'ai vu les traces d'une blessure sur la jambe de Salama Ibn El-Akwa'e et je lui demandai: ô Abi Mouslim. Qu'est-ce que c'est cette blessure? Il répondit: c'est une blessure que j'ai eue le jour de Khaïbar. Et les gens ont dit: Salama a été blessé. Je suis allé voir le Messenger (ﷺ) qui souffla trois fois sur sa jambe et il ne s'en plaint pas jusqu'à cet instant.²⁸

* II (ﷺ) «désensorcelle» un possédé par un djinn

D'après Ya'la Ibn Merat El-Thaqafi: nous marchions avec le Messenger (ﷺ) et nous passâmes par une mare. Une femme vint le

²⁷ Hadith recueillant le consensus.

²⁸ Rapporté par Boukhari.

voir (ﷺ) avec son fils, envoûté. Le Messager (ﷺ) prit l'enfant par le nez et dit: «Sors. Je suis Mohammed, Messenger d'Allah.» Et Nous partîmes. Sur le chemin du retour, nous passâmes par le même point d'eau et le Messager interrogea la mère à propos de l'enfant. Elle dit: par la grâce de Celui qui t'a envoyé avec la Vérité, nous n'eûmes de lui aucun mal après toi.²⁹

Le Prophète (ﷺ) a la faculté d'informer de certaines choses futures

Parmi ses miracles, le Messager (ﷺ) nous a informés sur Allah (ﷻ) le Très-Haut, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes.

Il nous a informés sur les Anges, leur état, sur le monde des djinns, sur le Paradis, l'Enfer, sur les événements qui se sont passés il y a longtemps, sur Adam (ﷺ), Nouh (ﷺ), Houd (ﷺ), Salih (ﷺ), Ibrahim (ﷺ), Moussa (ﷺ), Issa (ﷺ) et bien d'autres parmi les Prophètes et Messagers et ce qui s'est passé entre eux et leurs communautés respectives. Tout ceci avec détails et précision et ce ne peut provenir d'un homme - Mohammed (ﷺ) qui était analphabète, qui ne pouvait ni lire ni écrire et qui n'avait pas de relations avec ceux qui ont étudié l'histoire des communautés et la connaissaient.

En plus, il (ﷺ) rapportait des informations sur des vies à venir et ce que cachaient les savants du Livre auxquels il lui arrivait de corriger certaines connaissances qu'ils avaient. Tout ceci est la preuve qu'il rapporte ces informations du Connaisseur et du Savant (ﷻ):

«Voilà quelques nouvelles de l'Invisible que Nous te révélons. Tu ne le savais pas, ni toi, ni ton peuple.»

[Coran 11: 49]

²⁹ Rapporté par Ahmed dans l'explication de la Sunna, avec une bonne source (4/172); voir *Michkate*, 3/188.

Le Coran a mentionné cette preuve à plusieurs reprises comme, par exemple, dans le récit de Mariam:

«Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Mariam! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient.» [Coran 3: 44]

Et dans le récit de Moussa (ﷺ):

«Et tu n'étais pas au flanc du Mont At-Tôr quand Nous avons appelé. Mais [tu es venu] comme une Miséricorde de ton Seigneur pour avertir un peuple qui n'a pas eu d'avertisseur avant toi, afin qu'ils se souviennent.»

[Coran 46: 28]

En plus, le Messager (ﷺ) avertissait de certains événements qui se passaient loin de lui au moment même où ils se passaient. C'est ainsi qu'il informa de la mort des trois dirigeants du bataillon musulman dans la bataille de Mou'ta au moment précis où cela se passait, et il avait ajouté que c'était Khaled Ibn Al Walid qui reprit l'étendard après les trois morts.³⁰

Il (ﷺ) informa les gens de la mort de Négus (*An-Najâchi*), roi d'Ethiopie, le jour même de ce décès, ainsi que de celle de César.

Parmi ces miracles aussi: le Messager (ﷺ) pouvait prévoir certains actes futurs, lesquels se réalisaient aussitôt ou quelque temps après la prédilection.

Autre exemple: le Messager (ﷺ) avait indiqué l'endroit où mourront les dirigeants des Qoraïch idolâtres, le jour de la bataille de Badr. Anas (رضي الله عنه) rapporte: le Messager (ﷺ) demanda à ce que les gens descendent à Badr. Le Messager dit: «C'est ici que mourra untel» et, à chaque fois, il posait sa main à l'endroit précis. Anas dit

³⁰ Rapporté par Boukhari.

que chacun était effectivement mort à l'endroit précédemment indiqué par le Messager (ﷺ).³¹ (Rapporté par Mouslim.)

Il y a aussi ce que le Messager (ﷺ) avait prévu qu'il se passera après sa mort. Abou Houreira (رضي الله عنه) rapporte: le Prophète a dit: «*Si Chosroês meurt, il n'y aura pas de Chosroês après lui, et si César meurt, il n'y aura pas de César après lui. Et je jure par Celui qui détient ma vie en Sa Main que leurs trésors seront dépensés dans le Chemin d'Allah.*»³² Ces événements se sont passés effectivement en conformité avec sa prédiction.³³

Le Prophète (ﷺ) a beaucoup parlé des événements futurs. Houdhayfa Ibn El-Yemêne a dit: le Messager (ﷺ) n'a rien laissé de ce qui arrivera jusqu'à la fin du monde sans nous en informer. Certains ont retenu ce qu'il a dit, d'autres, pas. Mes Compagnons que voici le savent et il est probable que j'en oublie quelque chose mais que je me rappelle dès qu'il se produit. C'est comme lorsqu'un homme se rappelle le visage d'un autre qui s'absente et qu'il reconnaît dès qu'il le revoit.³⁴

Il y a aussi ce que le Messager (ﷺ) a prédit à propos des guerres futures, des symptômes de la fin du monde et bien d'autres choses que rapportent les livres des Hadiths.

- Les gémissements du tronc du dattier

Dans le *Sahih* de Boukhari et d'autres sources: «*Le Messager (ﷺ) faisait souvent ses Sermons tout près du tronc d'un dattier. Lorsque l'on fit construire un minbar pour le Sermon, le tronc lançait les gémissements de nostalgie. Le Prophète s'en est approché et le caressa.*»

³¹ *Michkate El-Messabih*, 1/172.

³² *Ibid.*

³³ Rapporté par Boukhari, Mouslim et Tirmidhi.

³⁴ *Jami'e El-Ossole*, 12/63. Rapporté par Boukhari, Mouslim et Abou Daoud.

Et dans une autre version, toujours de Boukhari: *«Lorsqu'on prépara le minbar, on a entendu, du tronc, des gémissements comme ceux des chamelles. Le Messenger descendit et alla le caresser.»*

- Le Prophète (ﷺ) pouvait faire venir à lui les arbres, les saluer et leur parler³⁵

Jaber dit: nous étions avec le Messenger (ﷺ) dans une tournée et nous descendîmes dans un oued assez vaste. Le Messenger (ﷺ) est allé à la selle, et ne trouva pas un lieu discret pour ça. Puis il vit deux arbres à la lisière de l'oued et y alla. Il prit une branche de l'un des deux arbres et la tira en lui disant: *«Avec la Permission d'Allah, viens à moi.»* L'arbre le suivit comme un chameau conduit par sa bride, jusqu'à ce qu'il amenât cet arbre-là près de l'autre et redit la même chose qu'il dit au premier: *«Viens à moi avec la Permission d'Allah.»* Le second arbre le suivit de la même façon. Quand ils furent l'un près de l'autre, il leur dit: *«Avec la Permission d'Allah, rapprochez-vous l'un de l'autre et faites pour moi un paravent.»*

Jaber dit: ébahi, je suis resté en train de me parler à moi-même. Entre-temps, le Messenger arriva et les deux arbres se séparèrent, chacun rejoignit sa place première.³⁶

D'après Ya'la Ibn Mourata El-Thaqafi: nous étions avec le Prophète dans une tournée et nous descendîmes pour nous reposer. Le Messenger (ﷺ) dort quand un arbre est venu jusqu'à la tête du Prophète et est retourné à sa place. Lorsque le Messenger (ﷺ) se réveilla, je lui racontai l'histoire. Il me dit que *«c'est un arbre qui a demandé la permission à son Dieu pour venir saluer le Messenger d'Allah; et Allah lui [en] a accordé la permission.»³⁷*

³⁵ *Mou'jizâte Al-Moustafa*, p. 84.

³⁶ Rapporté par Mouslim.

³⁷ Rapporté par Ahmed, mais de source faible. Cependant, Dârimi rapporte qu'il y a un témoin: 1/10.

D'après Anas (رضي الله عنه): Gibril (جبريل) est venu voir le Messenger (صلي الله عليه وسلم) assis, pensif et ensanglanté à cause [des agressions] des habitants de la Mecque et dit: ô Messenger d'Allah! Veux-tu que je te montre un miracle? Le Prophète dit: «Oui». Il regarda un arbre derrière lui et dit au Messenger: appelle-le. Le Prophète le fit et l'arbre vint à lui. Gibril lui dit: ordonne-lui de retourner, et le Prophète s'exécuta. L'arbre revint à sa place et le Prophète de dire: «Cela me suffit, cela me suffit.»³⁸

D'après Ibn Abbas: un bédouin arabe est venu voir le Messenger (صلي الله عليه وسلم) et lui dit: comment pourrais-je savoir que tu es un Prophète? Le Messenger (صلي الله عليه وسلم) dit: «Si j'appelle ce branchage du dattier, il témoignera que je suis Messenger d'Allah.» Le Messenger l'appela et le branchage tomba du dattier. Le Prophète lui ordonna de retourner à sa place. Le bédouin embrassa aussitôt l'Islam.³⁹

D'après Haq Ibn Abderrahmane: j'ai entendu mon père dire: j'ai demandé à Masrouq: qui a informé le Prophète (صلي الله عليه وسلم) à propos des djinns, la nuit où ils ont écouté la récitation du Coran? Il dit: c'est ton père, c'est-à-dire Abdallah Ibn Messaoud, qui a dit que ce fut un arbre qui en a informé le Prophète.⁴⁰

D'après Ibn Omar: nous étions en compagnie du Messenger (صلي الله عليه وسلم) au cours d'un voyage. Un bédouin arabe vint nous voir et lorsqu'il s'approcha du Prophète, celui-ci lui dit: «Témoignes-tu qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohammed est Son serviteur et Son Messenger?» Le bédouin dit: et qui est témoin de ce que tu dis? Le Prophète lui répondit: «Cet arbre-là.»

Le Prophète l'appela et l'arbre se mit à se frayer un chemin depuis la lisière de la forêt jusqu'à ce qu'il vienne devant le Prophète.

³⁸ Rapporté par Dârimi de bonne source, comme indiqué dans *Michkate*, 3/188.

³⁹ Rapporté par Tirmidhi - et il l'a confirmé.

⁴⁰ Hadith qui a recueilli le consensus.

Celui-ci lui fait dire la *Chahada* par trois fois, avant de lui ordonner de retourner à sa place.⁴¹

* Le salut des roches

D'après Jaber Ibn Samura, le Messager (ﷺ) a dit: «*Je connaissais un rocher (une pierre) à la Mecque qui me saluait avant même que je ne reçoive le Message, et que je connais certes maintenant.*»⁴²

* La plainte du chameau

D'après Ya'la Ibn Merrra El-Thaqafi: nous marchions avec le Prophète (ﷺ) lorsque nous passâmes à côté d'un chameau de trait. Lorsqu'il vit le Messager (ﷺ), le chameau fit du bruit et tendit son cou. Le Messager s'arrêta près de lui et dit: «*Où est le propriétaire de ce chameau?*» Le propriétaire vint voir le Messager. Celui-ci lui dit: «*Vends-le-moi*», et le propriétaire répondit: mais je t'en aurais fait cadeau, seulement il appartient à une famille dont il est la seule ressource de vie. Le Messager dit: «*Comme tu en dis cela, sache qu'il s'est plaint d'être trop utilisé et de n'avoir pas assez de nourriture. Faites-lui du bien.*»⁴³

D'après Abdallah Ibn Jaafar: le Messager (ﷺ) me transporta derrière lui sur un chameau un jour, et il me confia un secret que je ne révèle pas aux gens. C'est que le Messager (ﷺ), pour aller à la selle, se "cache" souvent derrière (...) un ensemble d'arbres. Un jour, pendant qu'il voulut aller à la selle, il entra dans un verger appartenant à un *Ansari* (Médinois) et aperçut un chameau. Dès que

⁴¹ Rapporté par Dârimi avec une bonne source, comme le confirme notre cheikh Nasser Eddine, *Michkate*, 3/189.

⁴² Rapporté par Mouslim et Tirmidhi.

⁴³ Rapporté par Ahmed avec une faible source, mais de Jaber qui dit qu'il a été sorti par Dârimi (1/10) et l'histoire est réelle comme le confirme notre cheikh Al-Albani, (voir *Michkate*, 3/188).

le chameau vit le Prophète (ﷺ), il fit du bruit et laissa apparaître des yeux embués.

Le Prophète vint près de lui et lui caressa le dos jusqu'au niveau du cou. Le chameau s'immobilise. Le Prophète dit: «Où est le propriétaire de ce chameau?» Un jeune Ansari vint et dit: c'est le mien, ô Messenger d'Allah. Le Prophète lui dit: «Ne peux-tu pas être correct avec cet animal qu'Allah t'a donné? Il se plaint à moi que tu l'affames et l'épuises.»⁴⁴

Les miracles des non-prophètes

- Les dons des saints

Il est connu chez les gens de *la Sunna et la Jama'a* qu'il existe des dons extraordinaires⁴⁵ que possèdent certains Saints et qu'Allah (ﷻ) fait par leur intermédiaire des miracles qui sortent du cadre de l'ordinaire et du naturel: dans les domaines des sciences, des découvertes, et à propos des capacités et des réactions qu'entraînent ces dons.⁴⁶

Certains ont ignoré et nié ces Dons des Saints, et parmi eux les Mou'tazilites, qui arguent du fait que si les Dons sont non-prophètes, cela entraînera la confusion dans les esprits entre prophète et saint, et le miracle ne pourra alors plus être considéré comme une preuve de la véracité des Messages des Prophètes.⁴⁷

⁴⁴ Rapporté par Abou Daoud, Al-Hâkim, Ahmed et de bonne source, tiré de chez Mouslim; voir *Les Hadiths authentiques* d'Al-Albani, 1/28.

⁴⁵ Les savants de l'Unité définissent ces dons extraordinaires comme étant non liés à la qualité de Prophète - que ces dons sont l'apanage de personnes droites, fidèles à un prophète venu avec des lois, qui ont une foi inébranlable et font de bonnes actions. (Voir *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, 2/393.)

⁴⁶ *Majmou'e Al-fatawa de cheikh El-Islam Ibn Taymiya*, 3/156.

⁴⁷ *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, p. 563.

Leur théorie est bien sûr fausse, car les Dons des Saints sont évoqués dans le Coran, et ils ont été vérifiés par les Hadiths répétitifs, et les gens vérifient cela à tout moment et en tout lieu.

La confusion dont ils parlent entre saint et prophète et le fait que le premier, dès qu'il possède un don extraordinaire, peut se réclamer prophète, n'existe pas, car tout saint qui se réclame prophète peut être considéré comme un menteur, même s'il possède des dons extraordinaires.⁴⁸

L'imam Ahmed a regretté que des gens puissent nier que les saints aient des dons extraordinaires et il considère ceux qui le nient comme des gens égarés.⁴⁹

Le secret derrière le don extraordinaire du Saint

Allah (ﷻ) accorde certains dons extraordinaires à quelques-uns de Ses serviteurs en récompense pour leur sainteté, à la puissance de leur foi en Lui. Ce peut être la satisfaction d'un besoin humain, comme le besoin de manger ou de boire, ou le besoin de sécurité. Allah (ﷻ) leur donne cela, pour soutenir Sa religion, l'élévation de Sa parole afin que le vrai soit dissocié du faux.⁵⁰

Parmi ces dons extraordinaires, il y a ce que nous dit le Coran à propos de Mariam qui avait des fruits d'hiver pendant l'été et des fruits d'été pendant l'hiver:

«Chaque fois que Zakaria entrait la voir dans le sanctuaire, il trouvait avec elle de la nourriture et disait: ô Mariam, d'où te vient cette nourriture? Elle répondait: cela vient d'Allah. Il donne, certes, Ses biens à qui Il veut.» [Coran 3: 38]

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Lewamé'e Al-Anwar Al-Bahiya, 2/393.*

⁵⁰ Beaucoup ne reconnaissent pas ces dons extraordinaires ni aux prophètes, ni aux Saints. *At-tawiya*, p. 158.

Il y a aussi ce qui est arrivé aux gens de la Caverne qu'Allah (ﷻ) a fait dormir pendant trois cent neuf ans et qui sont restés finalement comme tels. Allah (ﷻ) a conservé intacts leurs corps durant toute cette période comme Il nous le dit dans la sourate *Al-Kahf*.

Il y a aussi les dons des Compagnons du Prophète (ﷺ):

- Lumière dans le bâton (canne)

Une nuit, Ousseyd Ibn Hudhayr et Abbad Ibn Bichr étaient venus voir le Messager d'Allah pour des problèmes personnels, et sont restés avec lui jusqu'à une heure tardive de la nuit. Il faisait noir ce soir là. Quand ils quittèrent le Messager (ﷺ), ils distinguaient à peine leur chemin, mais chacun avait une canne (un bâton). Subitement, l'une des cannes fut transformée en lumière et ils purent voir leur route. Quand ils se séparèrent, la canne de chacun éclaira le chemin de son porteur jusqu'à ce qu'ils rentrèrent chez eux.⁵¹

- La nourriture où il y a la Baraka

Voilà Abou Bakr Essiddiq (رضي الله عنه) qui reçoit trois étrangers du groupe des *Essoffa*, hôtes du Messager (ﷺ) qui ordonna aux musulmans de les répartir entre eux et de les héberger. Abou Bakr laisse donc ses trois étrangers chez lui et ordonna à sa femme de les nourrir, avant d'aller chez le Prophète (ﷺ). Il ne revint que tard dans la nuit. Il trouve alors que ces étrangers n'ont pas encore dîné et il se disputa avec sa femme. Celle-ci lui dit: qu'est-ce qui t'a retenu de tes étrangers? Il dit: tu ne les as pas nourris? Elle répondit: en soutenant qu'ils t'attendent, ils ont refusé.

Sous le coup de la colère, tout le monde - Abou Bakr, sa femme et ses hôtes - jura qu'il ne mangera pas. Puis, se ressaisissant, Abou Bakr dit que cela est l'œuvre de Satan, et il demanda que l'on apporte le repas. Ils commencèrent à manger et chaque fois que l'un d'eux

⁵¹ *Michkate El-Messabih*, 3/197. Rapporté par Boukhari.

prenait une tartine, celle-ci se multipliait dans la tasse. Abou Bakr dit à sa femme: ô sœur de Béni Feras! Qu'est-ce que c'est? Je jure, dit-elle, que le repas est trois fois plus qu'il n'était au départ. Ils en mangèrent à satiété et en envoyèrent au Prophète (ﷺ) qui en mangea aussi.⁵² (Hadith recueillant le consensus.)

Ceci était un honneur fait à Abou Bakr par Allah (ﷻ), et parce qu'il n'a pas poursuivi sa colère et reconnu que c'est un fait de Satan. Il se ressaisit et Allah (ﷻ) l'honora ainsi.

- Safina et le lion

Safina était esclave (employé) du Messenger (ﷺ), qui s'égara à la recherche de l'armée des musulmans et il fut fait prisonnier par les romains. Il s'enfuit donc à la recherche des siens. En cours de route, il se trouva face à un lion. Il dit: "Ô Abou El-Hârith (sobriquet du lion)! Je suis l'esclave du Messenger (ﷺ) et j'étais ceci et cela." Le lion vint à sa rencontre en agitant [*tendrement*] sa queue jusqu'à ce qu'il se mît à côté. Chaque fois que le fauve entendait un bruit, il bondissait en sa direction. Il marcha à ses côtés ainsi, jusqu'à ce que Safina retrouvât l'armée des musulmans.⁵³

- Un cri dans la ville de Médine qui sera entendu en Grande Syrie

Voilà qu'Omar Ibn El-Khattab (رضي الله عنه) envoie une armée chez les Romains en Grande Syrie (Châme), et il en attribua le commandement à un homme nommé Sâriya. Un jour, alors qu'Omar Ibn El-Khattab faisait un sermon (à Médine), il commença subitement à crier: "Ô Sâriya, la montagne, [*allez vers*] la montagne!" Peu après, arriva un envoyé de l'armée des musulmans

⁵² *Idem*, 3/198.

⁵³ At-Tabrizi a dit dans *Michkate El-Massabih*: il l'a rapporté dans *Charh Essounna*. Al-Hâkim en rapporta une version semblable en le qualifiant, avec Adh-Dhahabi, de Hadith authentique à la condition de Mouslim. (*Michkate El-Massabih*, 3/199).

du Châme et dit: ô commandeur des croyants! nous avons bataillé avec nos ennemis et ils nous ont battus. Mais, nous entendîmes subitement quelqu'un qui criait: "La montagne! La montagne!" Nous nous adossâmes à la montagne et Allah (ﷻ) les a battus.⁵⁴

- Un ensemble de dons extraordinaires pour les saints

En dehors de ce que nous avons cité précédemment, Ibn Taymiya a évoqué certains de ces miracles que possèdent certains Saints parmi lesquels nous citerons quelques-uns:

* Khoubuib était prisonnier chez les idolâtres de la Mecque et se nourrissait de raisins qui furent alors hors-saison à la Mecque.

* Oum Ayman a quitté la Mecque vers Médine et n'avait ni nourriture ni eau avec elle. Malgré cela, elle faisait le jeûne et, au moment de rompre le jeûne, elle entendit un bruit au-dessus de sa tête. Elle se redressa et vit un seau d'eau suspendu au-dessus de sa tête et celle put boire. elle n'y eut jamais soif après.

* El-Baraa était un saint car chaque fois qu'il jurait par Allah qu'il aura telle chose, Allah (ﷻ) exauce son vœu. Quand, au cours d'une bataille, les [musulmans] se sentaient affaiblis, ils demandaient à El-Baraa de jurer par Allah et El-Baraa disait: je jure par Allah (ﷻ) que nous les vaincrons et les musulmans finissent par vaincre. Le jour de la bataille d'El-Qâdissiya, il fit la même chose, mais ajouta qu'il voulait être le premier *chahîd* (martyr) de cette bataille. Allah fit qu'il en fût ainsi.

* Khalid Ibn El-Walid ne put venir à bout des impies qui s'étaient abrités derrière une barricade imprenable. Les impies lui

⁵⁴ At-Tabrizi dit que le Hadith est rapporté par Al-Bayhaqi dans *Les preuves de la Prophétie*. Le correcteur d'*El-Michkate* dit: ça était aussi rapporté de bonne source, dans des termes quasi identiques, par Ibn 'Assakir.

dirent qu'ils ne se rendront que quand, lui, Khalid, boira du poison. Il le but mais n'eut aucun mal.

* Lorsque Ezzoubeira fut torturée par les idolâtres de Qoraïch afin qu'elle renie son Islam, elle refusa et tint à conserver sa foi. Puis, elle perdit la vue. Les Qoraïch dirent, la narguant, que c'est *Allata* et *Al Ouzza* qui lui ont ôté la vue: elle répondit que pas du tout, par Allah, et Allah (ﷻ) lui fit recouvrer sa pleine vision.

* El-Hassan El-Basri qui était recherché par les pèlerins (des idolâtres) put leur échapper grâce à Allah (ﷻ) qu'il implora et ce, bien qu'ils fussent entrés six fois chez lui pour le tuer. Il implora Allah sur l'un d'entre eux qui le faisait souffrir, et celui-ci fut tué.

* Lorsque Ouwaïs El-Qarni mourut, on découvrit avec lui un linceul qu'il n'avait pas auparavant, et ils trouvèrent dans son tombeau, qui était creusé d'avance, gravé sur une pierre: «*Al-Ahed*» (L'Unique). On l'enterra dans son linceul et dans sa tombe.

La droiture est le plus grand des dons

Le don n'est pas une preuve d'honorabilité plus qu'une autre. Allah (ﷻ) peut l'accorder à celui qui a une foi moindre ou faible, pour que sa foi soit plus grande et plus stable. Allah (ﷻ) peut aussi faire ce don à quelqu'un qui est dans le besoin pour y subvenir. Il est possible que celui qui n'a pas de don soit mieux attaché, plus fidèle à Allah qu'un autre. C'est pour cela que les miracles étaient plus nombreux chez les gens qui sont venus après les Compagnons directs du Prophète (ﷺ): ce que l'on appelle *les Tabi'îne* (successeurs des *Sahaba*, les Compagnons). C'est pour cette raison que l'on ne doit pas s'occuper ou se soucier d'avoir tel ou tel don extraordinaire. Abou Ali dit vrai lorsqu'il estime que: "Sois demandeur de la droiture et non celui d'un prodige, car ton être est attiré par la demande du miracle, alors que ton Dieu te demande d'être droit et correct". Ceux qui l'ont compris disent: "C'est là un fondement

essentiel en la matière, tout comme c'est un secret négligé par beaucoup de gens qui en quête de la (bonne) conduite."⁵⁵

Les miracles et les états sataniques⁵⁶

Ceux qui croient que tout ce qui possède un don ou la faculté de réaliser des miracles est un saint se trompent. Il y a, des gens qui peuvent s'envoler ou marcher sur l'eau, etc., alors qu'ils sont les plus maudits des créatures d'Allah (ﷻ). Parfois, ils prétendent qu'ils sont même des Prophètes.

C'est le cas d'El-Hârith Ad-Dimachqi qui est apparu dans le Châme (Grande Syrie) du temps du roi Abdelmalik Ibn Marwane.

Il s'est pris pour un prophète et a pu faire des miracles extraordinaires: on le ligotait et il dénouait les nœuds. On le frappait avec différentes armes et il ne sentait rien. Il montrait aux gens des cavaliers montant des chevaux dans le ciel et disait que c'était des Anges. En réalité, tous ces actes sont sataniques, et c'est pour cela qu'en présence de saints qui lisent le Coran par exemple, ou qui invoquent simplement Allah (ﷻ), ces actes deviennent nuls et sans effet. Cet El-Hârith, lorsque les musulmans l'ont capturé et voulurent le tuer, ils ne le purent. En effet, celui qui lui planta sa flèche dans le ventre n'avait pas fait la *Basmalah*. Lorsqu'il le fit, il le tua.⁵⁷

L'Antéchrist pourra lui aussi faire des choses incroyables qui tourmenteront ceux qui les verront et il se prendra pour un dieu.

Donc, les prodiges ne sont pas une preuve qui confère à celui qui les possède la qualité de saint d'Allah (ﷻ). La cause d'un prodige accordé par Allah ne peut être que la foi, la rectitude et la droiture dans l'adoration d'Allah (ﷻ). Si la cause est l'idolâtrie, la brutalité, l'injustice et la délinquance, cela veut dire que le prodige ou le

⁵⁵ *Majmou'e Al-fatawa de cheikh El-Islam*, 11/320.

⁵⁶ Voir notre livre *Le monde des djinns et des démons*.

⁵⁷ Voir *Majmou'e Al-fatawa de cheikh El-Islam*, 11/284-285.

miracle est plutôt un fait de Satan et non de la Miséricorde d'Allah (ﷻ).

II.- LES BONNES NOUVELLES FAITES AUX NATIONS PRECEDENTES

Allah (ﷻ) a dit:

﴿N'est-ce pas un signe pour eux que les savants des enfants
d'Israël le sachent?﴾ [Coran 26: 197]

Ce verset montre que, dans le Coran, il y a beaucoup de preuves de la véracité de notre Prophète Mohammed (ﷺ) et que l'une de ces preuves est que les juifs le savent, parce que c'est écrit dans leurs livres et comme le dit Allah (ﷻ):

﴿Et ceci était déjà mentionné dans les Ecrits des Anciens.﴾
[Coran 26: 196]

Le Coran parle des annonces des Prophètes antérieurs au Prophète Mohammed (ﷺ)

Le Coran nous informe que les Livres célestes précédents ont parlé de Mohammed (ﷺ) et de sa *Oumma*, et que les autres Prophètes qui l'ont précédé l'ont annoncé. C'est ce que comprennent beaucoup d'exégètes du Coran du verset suivant:

﴿Et lorsque Allah prit cet engagement des Prophètes:
chaque fois que Nous vous accorderons un Livre et de la
Sagesse, et qu'ensuite un Messenger viendra auprès de vous
pour confirmer ce que vous avez déjà, vous devrez croire en
lui, et vous devrez lui porter secours.﴾ [Coran 3: 81]

Il apparaît dans ce verset qu'Allah (ﷻ) prit l'engagement de chaque Prophète que si Mohammed (ﷺ) est envoyé en son temps, il devait le soutenir et abandonner son livre pour le Livre de Mohammed, ses lois pour celles de Mohammed (ﷺ) et, donc, cela

veut dire qu'il (ﷺ) a été cité dans tous les Livres et chez tous les Prophètes précédents.

L'Invocation faite par Ibrahim (ﷺ)

El-'Irbâdhe Ibn Sariya dit que le Messager (ﷺ) dit: «*J'étais inscrit auprès d'Allah comme le Dernier des Prophètes, alors qu'Adam est encore couché dans son argile, et je vous dirai le début de toute ma situation: l'invocation d'Ibrahim, l'annonce de 'Issa et le songe de ma mère qui, au moment de me mettre au monde, vit une lumière qui éclaira jusqu'aux maisons du Châme (Grande Syrie).*»⁵⁸

Allah nous a informés que "l'Intime du Très-Miséricordieux" (Khalil Ar-Rahmane), Ibrahim (ﷺ), et son fils Ismaël (ﷺ) étaient en train de construire le Haram mecquois et imploraient Allah (ﷻ). Le Coran, à propos de cette imploration, nous dit:

«Et quand Ibrahim et Ismaël élevaient les assises de la maison: ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. Notre Seigneur! Fais de nous deux soumis à Toi et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir, car c'est Toi, certes, l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. Notre Seigneur! Envoie un des leurs comme Messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi, certes, le Puissant, le Sage.» [Coran 2: 127-129]

Allah (ﷻ) exauça les prières de Son "Intime" Ibrahim (ﷺ) et de son fils, le prophète Ismaël (ﷺ), et Mohammed (ﷺ) était le résultat de cet exaucement. Jusqu'à aujourd'hui, la Torah qui existe encore et, malgré les diverses falsifications, porte une partie de cette annonce concernant Mohammed (ﷺ). On y trouve qu'Allah (ﷻ) a

⁵⁸ Michkate, 3/127. Hadith authentique, selon Al-Albani.

exaucé le vœu d'Ibrahim à propos d'Ismaël. Il est dit dans la Torah, "Voyage de la formation", chapitre 17, l'article n° 20: "En ce qui concerne Ismaël, Je t'accorde ce que tu M'as demandé: voilà que Je vais lui accorder la Baraka, Je le ferai grandir et Je le multiplierai beaucoup: douze guides naîtront et Je ferai de lui une très grande communauté."

Ce texte est inscrit dans la Torah samaritaine avec des mots très proches de ce que nous avons dit ici. La traduction littérale de la Torah hébraïque de ce texte est: "En ce qui concerne Ismaël, Je t'accorde ce que tu M'as demandé; voilà que Je lui Accorderai la Baraka et Je le multiplierai par *Maad-Maad*."⁵⁹

Et Ibn El-Qayim a confirmé que l'ancienne Torah contient ce texte, comme nous l'avons rapporté ici.

Les preuves que cette bonne Nouvelle dans la Torah concerne notre Prophète

- Premièrement: L'importante et grande *Oumma* auprès Allah (ﷻ) ne peut être qu'islamique. Et cette *Oumma* descendante d'Ismaël n'a existé qu'après la venue de Mohammed (ﷺ) et la multiplication des musulmans à travers le monde.

- Deuxièmement: Le texte hébraïque *Maad-Maad* est clair quant au nom du Messager (ﷺ): les traducteurs ont traduit cela comme: *Jidân-Jidân* ou "beaucoup-beaucoup", car la prononciation en hébreux est *Muad-Muad* - et la prononciation hébraïque est proche de l'arabe.

- Troisièmement: Le propos hébraïque que douze chefs naîtront est conforme à ce que le Messager (ﷺ) a dit que douze hommes de Qoraïch se succéderont à la tête de la *Oumma*.

⁵⁹ *Mohammed, Nabiyyou El-Islam*, de l'auteur, p. 3

La bonne nouvelle faite par Moussa (ﷺ)

Les israélites ont reçu la certitude de la venue prochaine de notre Prophète (ﷺ) avec Moussa (ﷺ). Mohammed (ﷺ) leur a été décrit, on leur a dit ses qualités, l'essence de son Message: qu'il viendra commander aux gens le bien et leur interdire le mal, et supprimera de la vie beaucoup de rites et d'actes d'idolâtrie que les gens pratiquaient. Il a été dit aux israélites que ceux qui suivront ce nouveau Prophète qui viendra plus tard, seront les gagnants. Ce Prophète analphabète fera régner les Lois d'Allah (ﷻ) sur la terre et ses fidèles seront des gens droits, qui sortiront, chaque fois, de leurs biens, l'Aumône obligatoire (*zakâte*) et ils le croiront. La nouvelle de l'arrivée prochaine de ce Messager a été apportée par Moussa (ﷺ) aux israélites et il leur a été dit que ceux qui suivront ce Messager-là, qui est analphabète, qui le respecteront, le soutiendront et le suivront, sont ceux-là qui "sont les gagnants". Allah (ﷻ) dit:

﴿Je ferai que mon châtement atteigne qui Je veux. Et Ma Miséricorde embrasse toute chose. Je la prescrivais à ceux qui me craignent, acquittent la *zakâte*, et ont foi en Nos signes. Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouveront écrit chez eux dans la Torah et l'Évangile. Il leur ordonnera l'[acte] convenable, leur interdira l'[acte] blâmable, leur rendra licites les bonnes choses, leur interdira les mauvaises, et les soulagera du fardeau et du joug qui étaient sur eux. Ceux qui auront cru en lui le soutiendront, lui porteront secours et suivront la Lumière descendue avec lui: ceux-là seront les gagnants.﴾ [Coran 7: 156-157]

Ce qui reste de cette bonne Nouvelle dans la Torah

Il est resté une trace de cette annonce dans la Torah, car dans le chapitre n° 18, articles 18 à 19, Moussa (ﷺ) reçut ces mots d'Allah (ﷻ): "Je leur enverrai un Prophète de leurs frères comme toi et Je mettrai Ma Parole dans sa bouche. Il leur parlera de tout ce que Je lui

confierai et l'individu qui n'entendra pas Ma Parole qu'il dira en Mon Nom, Me devra une dette."

La preuve qu'il s'agit de Mohammed (ﷺ) est que ce dernier est descendant d'Ismaël (ﷺ), qui est frère à Israël. L'aïeul des hébreux est Is'haq, et Ismaël et Is'haq sont frères. En plus, Mohammed (ﷺ) fait partie de la descendance médiane des Arabes, et lorsque Dieu dit "comme toi", cela veut dire qu'il aura une Législation, à l'instar de Moussa. Mohammed est celui qui parle par "la Parole de Dieu", car il était illettré et ne pouvait pas lire les Livres. Mais Dieu a fait qu'il retienne et récite tout ce qu'Il lui dit. C'est un Messager destiné à toute l'Humanité. Et les israélites doivent le suivre, le croire et abandonner leurs lois pour les siennes. Celui qui refusera sera puni par Dieu: "Et l'individu qui ne suivra pas mes dires qu'il prononcera en Mon Nom aura une dette envers Moi."

Ce qui nous fait croire que cette annonce de Moussa (ﷺ) est celle de notre Prophète (ﷺ), c'est ce qu'Allah (ﷻ) dit à Moussa (ﷺ), et que nous rapporte le Coran, lorsque Moussa devait choisir soixante-dix hommes pour le Rendez-Vous avec Allah (ﷻ) et qui se mirent à trembler parce qu'ils avaient demandé à voir Allah (ﷻ). Moussa (ﷺ) implora Allah (ﷻ) qui les fit mourir et ressusciter, et Allah (ﷻ) dira, après l'imploration de Moussa (ﷺ):

﴿Mon châtement, Je le fais descendre sur qui Je veux. Et Ma Miséricorde est plus vaste que tout; Je l'écrirai à ceux qui sont pieux...﴾

[Coran 7: 156]

Et si tu relis la Torah, sur l'Exode, tu trouveras que cette annonce a été révélée à Moussa (ﷺ) après le Rendez-Vous. La Torah parle d'un tremblement extraordinaire: "Tout le monde entendit le bruit, le son d'un clairon, tout le monde vit des flammes, la montagne se transforma en fumée. Tout le monde s'enfuit, se dispersa et s'arrêta par la suite..." (L'Exode, chapitre n° 20 de la Torah samaritaine.)

La bonne Nouvelle faite par 'Issa (ﷺ)

Allah (ﷻ) nous informa aussi que 'Issa (ﷺ) a annoncé Mohammed (ﷺ):

«Et quand 'Issa fils de Mariam dit: ô enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah à vous, confirmatif de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera Ahmed. Puis, quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent: c'est là une magie manifeste.» [Coran 61: 6]

«Ahmed» fait partie des noms du Prophète Mohammed (ﷺ) comme le confirme *Sahih* de Boukhari. Joubeir Ibn Mut'eme dit: j'ai entendu le Prophète (ﷺ) dire: «J'ai plusieurs noms: je suis Mohammed, je suis Ahmed et je suis l'Effaceur par lequel Allah efface l'idolâtrie et je suis le Rassembleur, car les gens seront rassemblés sur mes traces.»⁶⁰

Deux exemples dans la Torah et l'Évangile

Allah (ﷻ) a donné deux exemples à notre Prophète Mohammed (ﷺ) et à ses Compagnons:

«Mohammed est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs avec les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, se prosternant, recherchant d'Allah l'agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Torah, et l'image que l'on donne d'eux dans l'Évangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermi, s'épaissit, et, ensuite, se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. Allah, par eux, remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui

⁶⁰ *Tafsir* d'Ibn Kathir, 6/646.

croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une
énorme récompense.﴾ [Coran 48: 29]

Les bonnes Nouvelles dans la Torah

La Torah qui existe actuellement est falsifiée. La preuve en est les contradictions et les différences que l'on trouve entre les diverses versions qui existent.

Il y a principalement trois versions de la Torah: l'hébraïque, la grecque et la samaritaine. Chacun de ces peuples considère que seule sa version est véridique. Il existe aussi des différences non négligeables entre les exemplaires et leurs traductions. Toutes ces transformations ont fait disparaître beaucoup d'annonces ou leurs indices. Mais, il en est resté beaucoup de choses, et ceci ne passe pas inaperçu à celui qui examine sans aucune passion ces annonces et les compare à la vie du Prophète Mohammed (ﷺ).

L'appellation du Prophète (ﷺ) par son nom dans la Torah

Certaines des annonces de la Torah ont clairement dit le nom de «Mohammed» (ﷺ) et beaucoup de savants musulmans ont pu en lire à l'intérieur. Mais la falsification continue de ce livre a fait disparaître de tels écrits. Un exemple: ce qui a été dit dans le chapitre de Echiiya.⁶¹

«J'ai transformé ton affaire en Mohammed, ô Mohammed, ô adorateur de Dieu. Ton nom existe depuis l'éternité.»

Le fait qu'Allah (ﷻ) dise: "Ton nom existe depuis l'origine, l'éternité" est conforme à ce que le Prophète a dit: «*J'étais Prophète alors qu'Adam n'était pas encore sorti de son argile.*»⁶²

⁶¹ *Al-jawab assahih*, 3/326.

⁶² *Mohammed, Prophète de l'Islam*, p. 18.

Dans la Torah hébraïque, au chapitre "Habakkuk" -3, il est dit:⁶³

"Et la terre se remplit du 'remerciement' (*Tahmid*) d'Ahmed, roi, qui détient le destin de l'Humanité".

Dans la copie dactylographiée à Londres en 1848, et la copie dactylographiée à Beyrouth en 1884, et dans toutes les anciennes copies, on trouve le texte dans sa plus grande clarté⁶⁴: "Les cieux se sont éclairés de l'arrivée de Mohammed, et la terre se remplit de ses remerciements: tes preuves sont dans les fleuves, les échos de ta voix dans les mers, ô Mohammed, montre-toi! Car les montagnes t'ont vu et ont été apeurées."

La mention du Prophète (ﷺ) à propos de sujet le concernant

Dans certains cas, la Torah mentionne le nom du lieu où il sera envoyé. Dans le chapitre de Deutéronome / 33, il est dit: "Le Dieu est venu du Sinaï, il leur apparut de Sa'ir et Se fit montrer à la colline de Fârân. "Le Sinaï, c'est là où Allah (ﷻ) a parlé à Moussa (ﷺ); Sa'ir, c'est là où Il fit la révélation à 'Issa (ﷺ) et Fârân, ce sont les collines de la Mecque, comme le montrent certains textes de la Torah. Allah (ﷻ) réunit tous ces lieux saints dans le Coran:

﴿Par le Figuier et l'Olivier, et par le Mont Sinaï, et par cette Cité sûre, Nous avons, certes, créé l'homme dans la forme la plus parfaite.﴾
[Coran 95: 1- 4]

La Torah a évoqué aussi la place de la Révélation faite au Prophète Mohammed (ﷺ), dans le chapitre 21: "La révélation a été faite dans un lieu arabe à El-Weir". Ce dernier lieu c'est la colline de Hirâ', près de la Mecque.

⁶³ *Al-jawab assahih*, 3/313.

⁶⁴ *Mohammed, Prophète de l'Islam*, p. 18.

Dans la Torah, aussi, il y a un récit sur l'Hégire du Prophète et la direction où il est allé. "Ramenez de l'eau à la rencontre de l'assoiffé, ô habitants de la Tema, donnez-leur du pain, car ils ont fui les sabres (...). le sabre brandi et l'arc tendu et ils ont fui devant la gravité de la guerre."

Il faut dire que Tema fait partie de Médine et si on regarde de près dans le texte, il t'apparaîtra clairement que l'on parle ici de l'Hégire du Messager (ﷺ). La suite de la citation précédente dit que: "C'est aussi ce que m'a dit le maître dans un temps d'une année comme l'année du salarié pendant laquelle disparaîtra la gloire de Qeidar et le reste de Qossay, les survivants des Qeidar diminueront, car Dieu, le dieu des israélites, a parlé."

Ce texte parle de la bataille de Badr, car une année comme l'année du salarié est une année après l'Hégire: il y eut la bataille de Badr. La gloire de Qeidar disparaît, lui qui était un des enfants d'Ismaël, et ses enfants sont les habitants de la Mecque. Quant aux Qossay, descendants de Qeidar, leur nombre diminuait après la bataille de Badr.

L'indication de la Torah à propos de l'un des indices l'Hégire

Certains récits de la Torah ont indiqué l'endroit où a eu lieu l'Hégire. Dans le chapitre 42, il est dit: "Que la nature et ses villes élèvent leur voix, là où a habité Qeidar, que les habitants de Sèle'e grimpent sur le toit des montagnes en criant les Louanges du Dieu."

Et l'on sait que Qeidar est l'un des fils d'Ismaël, comme le dit le chapitre de la Formation (25-13).

Et Sâli'e, c'est la colline de Sule'e, près de Médine. Le "cri" dont il est question est "l'Appel" (*Adhâne*) à la prière qui crève l'espace cinq fois par jour. Et ce remerciement (*Tahmid*) au cours des

fêtes, le jour et la nuit, c'est ce qui ressort des cœurs purs des habitants de Médine la pure, qui se situe près de Sule'e.

La Torah mentionne des faits qui se sont passés par l'entremise du Prophète (ﷺ)

Les textes de la Torah ont également mentionné l'appel du Messenger (ﷺ). Dans le chapitre 3, il est dit: "Dieu est venu de Timân et le *Qoddous* (Indemne de toutes les insuffisances) des montagnes de Fârân, sa grandeur a couvert les cieux et la terre qui se sont remplis de Son Nom. Ma'an avait de la lumière de Sa Main; la lueur et c'est là qu'il montra sa capacité. Ses pas ont fait disparaître les épidémies et ses pas ont fait disparaître la fièvre. Il s'est arrêté, a mesuré la terre, a vu et les communautés ont tremblé, et les empires les plus puissants et les moins puissants furent secoués."

Dans cette annonce, il est mentionné la victoire éclatante du Messenger (ﷺ) et ses Compagnons. Il y a aussi l'information concernant l'étendue de son Appel sur toute la terre. De même que son apparition fit vaciller les empires solides et les moins solides. Tout ceci est arrivé, s'est réalisé. De même, l'annonce mentionne deux faits que peut découvrir quiconque connaît la vie du Messenger (ﷺ). Ces deux aspects sont: signes de lumière de ses mains et disparition des épidémies sur ses traces.

Signes de lumière qui scintille de ses mains

Le texte cité plus haut dit: "Des signes de lumière sortaient de ses mains et un rai. Et de là, il lui apparut sa puissance." Et la même source dit: "Il s'est arrêté, a mesuré la terre, regarda (...) des communautés ont tremblé (...)."

Ce que je pense, personnellement, c'est que ce fait est réel et c'est celui qui s'est passé le jour de la bataille d'El Khandaq (Fossé). Ce jour-là, les Compagnons du Prophète (ﷺ) et son armée étaient en train de creuser une tranchée (canal) mais ils ne purent vaincre la

dureté des roches, des pierres. Le Prophète (ﷺ) vint, frappa la roche d'une façon extraordinaire: cette frappe fit disparaître le tiers de la roche qui dégagea une lumière. Le Prophète (ﷺ) cria *Allah Akbar*, de même que ses Compagnons. Puis, le Prophète (ﷺ) frappa une deuxième puis une troisième. Le Messenger rapporte que: à la première fois, il avait vu les maisons de Châme (Grande Syrie); la deuxième fois, celles de la Perse et la troisième fois, celles de Sanaa. (Trois lumières qui sortirent après chaque coup, et qui permirent au Messenger (ﷺ) de voir loin, très loin.)

D'après Nassa'i et Ahmed, avec une bonne base (source), un Hadith d'El-Baraa Ibn 'Azeb dit: lorsque le Prophète (ﷺ) nous a ordonné, le jour de la bataille d'El Khandaq, de creuser une tranchée, nous avons rencontré, en creusant, un rocher très dur que les marteaux étaient incapables de casser. Nous le dûmes au Messenger (ﷺ). Il vint et prit le marteau, dit *Bismillah*, frappa une première fois et cassa le tiers de la roche. Il dit: «*Allah Akbar, on m'a donné les clefs du Châme (Grande Syrie), je jure par Allah que je vois ses maisons rouges à l'instant.*» Il frappa une deuxième fois et fit tomber le deuxième tiers et dit: «*Allah Akbar, on m'a donné les clefs de la Perse, je jure par Allah que je vois ses maisons blanches.*» Il frappa une troisième fois et cassa le troisième tiers et dit: «*Allah Akbar, on m'a donné les clefs du Yémen, je jure par Allah, que je vois les maisons de Sanaa à l'instant.*»⁶⁵

Et dans le récit de Tabarani: "Il (ﷺ) frappa le rocher qui dégagea une vive lumière, et il fit le *Takbîr*, repris par les musulmans." Dans ce même Hadith, il est dit aussi que: "La première lumière illumina les maisons du châme et que Gibril informa le Messenger que sa *Oumma* y sera."⁶⁶

⁶⁵ *Fat'h El-Bâri*, 7/397.

⁶⁶ *Ibid.*

Examinons bien ici le texte que nous avons rapporté au début: “Deux jets de lumière de sa main et une lumière; et là, il vit sa puissance (...); il s’arrêta et mesura la terre” et examinons les Hadiths que nous avons cités: ne sont-ils pas la traduction de ce fait qui est lui-même une explication de la bonne Nouvelle?

La disparition de l’épidémie et de la fièvre

La bonne Nouvelle dit: “Devant lui, a disparu l’épidémie et de ses pieds, la fièvre fut vaincue. Cette bonne Nouvelle, par Allah (ﷻ), n’a pas besoin d’explication, car Médine, avant l’Hégire, était connue pour sa fièvre. Or dans le Hadith, d’après Ibn Abbas, à propos du Messenger (ﷺ) et ses Compagnons lorsqu’ils arrivèrent à la Mecque pour une ‘Omra (Petit Pèlerinage), les Qoraich ont dit: “Nous recevons à la Mecque des gens malmenés par la fièvre de Yethrib (Médine).”

Cette fièvre terrasse les Compagnons du Messenger (ﷺ) lorsqu’ils arrivèrent à Médine pour la première fois. Alors, le Messenger (ﷺ) implora Allah (ﷻ) pour qu’elle disparaisse.

D’après Aïcha (qu’Allah soit Satisfait d’elle): “Lorsque le Prophète (ﷺ) arriva à Médine, Abou Bakr et Bilal furent terrassés par la fièvre. Je suis allée les voir pour m’enquérir de leur situation et à chacun je demandais comment il allait?” Quant à Abou Bakr, il disait quand il avait la fièvre: “Chaque individu se lève le matin chez lui et la mort est plus près de lui que les lacets de ses chaussures.”

Et Bilal lorsqu’il guérissait d’une fièvre disait:

Ah, si je savais! Passerai-je une nuit

A l’oued, autour de moi Azkhur⁶⁷ et Jalil⁶⁸

⁶⁷ Ce sont des lieux connus de la Mecque. Bilal se demande ici s’il pourra les voir un jour, car la fièvre pourrait l’emporter et il ne retournera plus=

*Pourrai-je aller un jour chercher de l'eau à Mijenna*⁶⁹

*Pourrai-je voir Chama et Tafil.*⁷⁰

Aïcha dit: "Je suis allée voir le Prophète et je l'ai informé [de leur maladie] quand il m'a dit: «*Puisse Allah faire que nous aimions Médine comme la Mecque, sinon plus. Accorde à [Médine] la santé et donne-nous la Baraka dans sa nourriture et éloigne d'elle la fièvre jusqu'à El-Jouffa.*» Rapporté par Boukhari⁷¹ qui ajoute à la fin de son livre *Le haj*: "Et Bilal disait: qu'Allah maudisse Outba Ibn Rebi'e, Chayba Ibn Rabi'e et Omeya Ibn Khalaf pour nous avoir chassés vers le lieu de l'épidémie."⁷²

Donc, Yathrib était connue pour son épidémie de fièvre, qui terrassait tout celui qui y entrait.

Allah (ﷻ) exauça les vœux de son Messager (ﷺ) et en fit disparaître la fièvre, rendant ainsi Médine une ville qui respire la santé d'où est éradiquée la peste. Dans le Hadith que rapporte Ahmed d'après Abou 'Usseib, serviteur du Messager: le Prophète (ﷺ) a dit: «*Gibril est venu me voir avec la fièvre et la peste, j'ai gardé la fièvre pour Médine et j'ai envoyé la peste au Châme.*»⁷³ Le fait qu'il garde la fièvre pour Médine, devrait être au début de son arrivée car après, on l'a vu, la fièvre fut envoyée à El-Jouffa. Il est possible que ce soit l'ensemble de la région où se trouve Médine, car El-Jouffa se trouve près de cette Ville sacrée. Dans tous les cas, l'annonce faite par la Torah est claire et elle s'est passée comme prévu.

=alors à la Mecque pour voir ces sites qu'il connaissait avant. (Trad.)

⁶⁸ *Idem.*

⁶⁹ *Idem.*

⁷⁰ *Idem.*

⁷¹ *Fat'h El-Bâri, 7/262.*

⁷² *Idem, 7/263.*

⁷³ *Musned* de l'imam Ahmed, 5/81.

De bonnes Nouvelles globales

Parfois, les annonces sont générales et englobent les qualités du Prophète (ﷺ), la Révélation d'Allah (ﷻ), des nouvelles de sa communauté et ce qu'Allah (ﷻ) leur donne comme secours, aide par des Anges ainsi que d'autres soutiens et preuves qu'Allah (ﷻ) a accordés ou accorde à son Messager (ﷺ), comme l'ascension dans le ciel, etc. Les bonnes Nouvelles de Daniel, par exemple, parlent de certains aspects de tout cela: il⁷⁴ dit, en menaçant les juifs et en leur décrivant la *Oumma* de Mohammed (ﷺ): "Il est certain qu'Allah leur accordera la suprématie sur vous. Il enverra à eux un Prophète et fera descendre sur eux un Livre et Il fera de vous leurs inférieurs [serviteurs]. Ils vous malmèneront et vous effrayeront par la Vérité. Les hommes de Qeidar sortiront très nombreux avec des Anges montés sur des chevaux blancs, ils vous encercleront et votre fin sera l'Enfer, qu'Allah nous en préserve."

Qeidar est le fils d'Ismaël, ses descendants se sont éparpillés sur la terre, ont conquis la péninsule arabique et le Châme (Grande Syrie), l'Egypte et l'Irak. Les preuves se sont accumulés que les Anges descendaient sur des chevaux blancs comme le jour de la bataille de Badr et la Bataille des Partis (Al-Ahzâb). Daniel dit, en citant le nom de Mohammed de façon vraiment claire: "D'innombrables flèches rempliront ta mission, ô Mohammed."

Et Daniel dit encore: "J'ai demandé à Allah et L'ai imploré pour qu'Il me montre quel sera l'avenir des israélites: est-ce qu'Il leur pardonnera, leur rendra leur pouvoir et enverra encore à eux des Prophètes ou à d'autres? L'Ange m'est apparu sous la forme d'un jeune qui avait un beau visage, qui me dit: paix sur toi, Daniel. Allah dit: les israélites M'ont mis en colère, se sont rebellés contre Moi et ont adoré d'autres que Moi. De la connaissance, ils sont passés à l'ignorance; de la vérité au mensonge. J'ai envoyé sur eux

⁷⁴ Voir *Al-jawab assahih*, 3/331 et 4/3.

Nabuchodonosor qui tua leurs hommes, maudit leurs enfants, détruisit leurs mosquées, brûla leurs livres. Et ceux qui sont venus après lui furent la même chose d'eux. Moi, Je ne suis pas content d'eux et Je ne les sauverai pas. Ils resteront dans ce châtement de ma part, jusqu'à ce que Mon Messie, fils de la Pure Ascète, et Je clôturai tout cela sur eux par la malédiction et l'égarement. Ils resteront ainsi jusqu'à ce que J'envoie Mon Prophète qui a été annoncé à Hajar quand Je lui ai envoyé Mes Anges pour l'informer. Je révélerai à ce Prophète, Je lui apprendrai les Noms et Je l'embellirai par la droiture; et Je ferai du respect son mot d'ordre et la droiture son âme, la vérité sa parole, la certitude sa nature, la bonne tenue sa vie, la morale sa vie. Je lui réserverai un Livre qui confirme les Livres venus avant lui en en annulant certains aspects. Je le ferai voyager de nuit vers Moi et l'élèverai d'un ciel à un autre jusqu'à ce qu'il soit très haut. Ensuite, Je le descendrai et le saluerai et Je lui révélerai, et Je le ramènerai à Mes serviteurs content et très heureux. Il aura retenu tout ce qui lui a été confié; il dira la vérité à propos de tout qu'il annoncera. Il prêchera pour Mon Unicité avec tendresse et sagesse, sans bruit ni tapage dans les marchés, prévenant à l'égard des siens et de ceux qui l'approchent, miséricordieux envers son ennemi. Il appellera les siens à Mon Unicité et Mon Adoration et il leur dira ce qu'il a vu de Mes Preuves; ils le démentiront et l'offenseront."

Ibn Taymiya dit: "Daniel a raconté ici toute l'histoire du Messager (ﷺ) comme la lui a rapportée l'Ange jusqu'à la fin de sa communauté et le Jour de la fin finale." Et il ajoute: "Cette annonce est avec les juifs et les chrétiens, ils la lisent tous les jours et ils disent: il n'est pas encore apparu, celui qui est décrit [*ainsi*] dans cette annonce."

De bonnes Nouvelles dans l'Evangile

Dans l'Evangile de Mathieu (chapitre 11, vol. 14), il est rapporté ceci: "Si vous voulez accepter, voilà Elie qui est attendu. Celui qui a des oreilles, n'a qu'à entendre."

Et le Messager d'Allah nous a informé qu'il n'y a pas de Prophète entre lui et 'Issa. Donc, Elias annoncé par 'Issa (ﷺ), c'est bien Mohammed (ﷺ) et Elie, dans le calcul des juifs, équivaut à Mohammed.

Dans l'Évangile de Jean (chapitre 14, vol. 15): "Si vous m'aimez, suivez mes conseils, et moi, je demanderai au Père de vous donner un autre Prophète qui restera avec vous pour l'éternité". Et dans les langues étrangères, 'vous donnera Périklutos': qui restera avec vous pour l'éternité".

La traduction littérale de Périklutos, c'est Ahmed - un des noms du Messager (ﷺ).⁷⁵

Dans le chapitre de Jean, n° 15, vol. 26: "Lorsque ce Prophète que j'enverrai, moi de chez le Père, Esprit de la Vérité qui émane du Père, témoignera pour moi." Il témoignera, car le Messager (ﷺ) a témoigné que 'Issa était Prophète et Messager et "l'âme, l'Esprit de la Vérité" est un surnom de Mohammed (ﷺ).

Il faut noter aussi que les explications contenues dans cette traduction moderne ne sont pas très précises, car l'origine, c'est le grec à partir duquel ont eu lieu ces traductions de cet Évangile. Il est écrit: *Périklutos*, et dans les traductions arabes de 1821, 1831 et 1844 à Londres, on trouve le mot *Faraqleet*, qui est plus proche de l'expression grecque susmentionnée.⁷⁶ Quant à la traduction moderne qui parle de quelque chose comme *El-Mou'azzi*, cela fait partie des falsifications dont Allah (ﷻ) a accusé les gens du Livre:

﴿Il en est parmi les juifs qui détournent les mots de leur sens.﴾
[Coran 4: 46]

⁷⁵ *Mohammed, Prophète de l'Islam*, p. 36.

⁷⁶ *Idem*, p. 39.

On remarque qu'une phrase a été supprimée avant celle indiquée dans le chapitre 26 de ce psaume. Elle a été supprimée des éditions modernes, mais elle est contenue dans les anciennes éditions de l'Évangile. Voilà le texte de cette phrase qui a été supprimée: "Et lorsque viendra El-Manhamna qu'Allah enverra à vous." Or El-Manhamna, en langue syriaque, signifie Mohammed.⁷⁷

Une autre bonne Nouvelle de l'Évangile⁷⁸

Il a été dit dans l'Évangile de Mathieu (chapitre 21):

- 24: "Jésus leur dit: n'avez-vous jamais lu dans les Livres: la pierre qu'ont refusée les constructeurs, c'est elle qui est située à l'angle. De Dieu, c'était cela l'*[aspect]* extraordinaire à nos yeux."

- 43: C'est pour cela que je vous dis que le pouvoir d'Allah vous sera retiré et donné à une communauté qui s'y investira.

- 44: Celui qui tombe sur cette pierre sera sauvé, et si c'est la pierre qui tombe sur lui, Il le fera périr.

Cette pierre, c'est notre Prophète Mohammed (ﷺ).

Il a été dit dans les *Sahih* de Boukhari et de Mouslim, D'après Abou Houreira (رضي الله عنه) et Jaber Ibn Abdallah (رضي الله عنه), que le Messager (ﷺ) a dit: «*Moi et les Prophètes avant moi, sommes comme un homme qui a construit une maison avec perfectionnement à l'exception de l'emplacement d'une pierre angulaire. Les gens se mirent à tourner autour et à s'étonner en disant: pourquoi cette pierre n'est-elle pas faite? Il dit (ﷺ): c'est moi la pierre [angulaire], et c'est moi le Dernier des Prophètes.*»

Ibn El-Qayim dit dans *Hidayete Al-Hayâra* (381-382): examinons bien ce que dit le Messie 'Issa (ﷺ) dans l'autre bonne Nouvelle: "Ne vois-tu pas que la pierre qu'ont refusée (retardée) les

⁷⁷ *Al-jawab assahih*, 4/6.

⁷⁸ *La Prophétie de Mohammed...*, de Fâdhel Assamarâï, p. 297.

constructeurs est devenue angulaire?’, et tu trouveras comment cette citation est conforme au dire du Messager (ﷺ): «*Moi et les Prophètes, avant, sommes comme un homme qui construit...*» (jusqu’à la fin de la citation précédente)? Et examinons ce que le Messie Issa (ﷺ) a dit de cette annonce: “Ceci est extraordinaire à nos yeux”, et ce qu’il a aussi dit: “Il est certain que le pouvoir d’Allah vous sera retiré et remis à d’autres”, comment ne peut-on trouver que ceci est exactement conforme à ce qu’Allah (ﷻ) dit dans le Coran:

«Et Nous avons, certes, écrit dans le *Zaboûr*, après l’avoir mentionné dans le Livre [*éternel*], que Mes bons serviteurs hériteront de la terre.»
[Coran 21: 105]

Et ce qu’Il (ﷻ) dit:

«Allah a promis à ceux d’entre vous qui ont cru et fait de bonnes œuvres qu’Il leur donnera la Succession sur terre.»
[Coran 24: 55]

Et dans le même ordre d’idées, ce qui est cité dans l’Evangile de Mathieu (chapitre 8):

- 11: “Et Je vous dis que beaucoup viendront de partout et seront avec Ibrahim, Is’haq et Yaqoub au sein du Roi pouvoir des cieus; tandis que ses fils seront sortis dans l’obscurité extérieure et là, ce ne sera que pleurs et perte de dents.”

Cette annonce fait allusion à l’apparition de la *Oumma* islamique à travers toute la terre et qui sera bénie par Allah (ﷻ) parmi ceux à qui Il a accordé Sa grâce comme les Prophètes, les [*croissants*] Véridiques, les martyrs et les saints - et quelle bonne compagnie!

Il a été dit dans *El Fâriq*: “Ô Messie, si tu dois dire la Vérité, tu diras que ceux qui viendront de partout, c’est la *Oumma* mohammadienne, car vous êtes, vous présents à qui on s’adresse, et le Messie, paix d’Allah sur lui, informés à propos de gens qui

viendront dans le futur, alors que vous, vous avez été éliminés par son dire: 'Tandis que les fils du Roi...'.⁷⁹

De même, dans l'Évangile de Jean, chapitre 4:

- 20-24: "Jésus lui dit: ô femme, crois-moi, il arrivera un temps où vous allez vous prosterner pour Allah, mais, ce ne sera ni sur cette montagne, ni à Jérusalem."

Ce texte indique l'apparition d'une nouvelle religion dont le centre de gravité se déplacera de Jérusalem. Donc, le transfert de la *Qibla*, direction lors de la prière, d'El-Qods vers la Ka'ba noble, qui sera la Direction de ceux qui embrasseront la nouvelle religion, et ceci est confirmé par le Coran:

﴿Certes, Nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la Mosquée *Al Harâm*. Où que vous soyez, tournez vos visages vers elle. Certes, ceux à qui le Livre a été donné savent bien que c'est la Vérité venue de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font.﴾

[Coran 2: 144]

Les musulmans, au début de l'Islam, se tournaient vers El-Qods, puis, ce verset est 'descendu' pour leur indiquer de se tourner désormais vers la Maison Sacrée d'Allah, à la Mecque.

De l'Évangile de Luc⁸⁰

L'auteur de *L'Évangile et la Croix* dit qu'il a été dit dans l'Évangile de Luc (2:14): "Louange à Allah dans les cieux et paix sur la terre, et Ahmed pour les gens."

⁷⁹ *El-Fâriq*, p. 54.

⁸⁰ *La Prophétie de Mohammed...*, de Fâdhel Assamarâï, p. 300.

Mais les traducteurs ont donné une autre version: “Louange à Allah dans les cieux et paix sur la terre et le bonheur pour les gens.”

Cependant, l’auteur du livre pense que sa traduction, à lui, est la meilleure. L’auteur dit aussi qu’il y a deux mots dans cet Evangile qui n’ont pas pu être traduits, et on ne peut donc comprendre ce qu’ils renferment comme sens. Car la traduction n’a pas été faite pour ces deux mots à partir de l’hébreux. Ces deux mots sont: *Erini*, traduit par Paix, et *Eyoudkya*, traduit par Louange ou être content.

Le premier mot, c’est-à-dire *Erini* ou *Eyrini* a été traduit par “sûreté, pacifisme, paix”.

L’auteur trouve que sa meilleure traduction est “*Salâm*” c’est-à-dire Paix.

Et, à la page 40, il dit: “On fait que le mot *Islam* englobe plusieurs sens. Au sens large, c’est (paix, pacifisme, réconciliation, sûreté, sécurité, etc.). Le mot peut englober d’autres significations plus générales, plus fortes, etc. Mais quand les Anges disent: ‘Paix sur la terre’, cela ne peut pas être le sens de paix générale et de pacifisme, car toutes les créatures, surtout les créatures vivantes, mieux encore les humains qui vivent sur la terre, notre petite planète, ne peuvent donc vivre sans événements comme les guerres, les disputes, les oppositions, etc., parce que cela fait partie de leur nature originelle. Il est donc impossible que les gens vivent sur la terre de façon permanente sans problèmes, dans la paix et la tranquillité.”

Puis, l’auteur s’appuie sur le dire du Messie: “Je ne suis pas venu pour jeter la paix sur la terre. Je ne suis pas venu avec une paix mais avec un sabre.” (Mathieu, 10-34)

Et il prend à témoin un autre dire du Messie: “Je suis venu pour jeter du feu sur la terre, que voudrai-je si je suis obligé? Croyez-vous que je suis venu pour donner une paix à la terre? Pas du tout, je vous dis; mais des divisions (déchirements).” (Luc, 12-49/53)

Donc, la traduction ne correspond pas au Message de 'Issa (ﷺ) et à ses dires. La réalité de la vraie traduction est: "Et sur la terre, Islam". (Voir l'étude de l'auteur susmentionné, pp. 38-44.)

L'auteur voit aussi que *Eyoudkya*, traduit par "Ahmed" est plus proche de la réalité que 'le bonheur' ou 'l'agrément', comme le traduisent souvent les évêques, car dans le grec, 'l'agrément' ce n'est pas *Ayudoukiya* ni *Eyoudkya*, mais *Thalima*.

Et l'auteur d'ajouter que le mot *Doukouta* veut dire "Louange (*Al-Hamd*), l'envie, la nostalgie, le besoin, l'expression de l'esprit. Et voilà les attributs qui dérivent de ce verbe, "Douksa", et qui sont: Hamad, Mahmoud, Mamdouh, Nefis, Mouchtahi, Merghoub, Majid (Louangé, Loué, Aimé, Désiré, Voulu, Honoré, Respecté)."

L'auteur s'est appuyé aussi sur beaucoup d'exemples du grec pour soutenir sa thèse et il dit: ils traduisent "Mohammeditou" dans Echiiya (64-11) par 'Indouksahimoun', et traduisent par Indeksous des attributs tels que: Mohammed, Ahmed, Amjed, Memdouh, Mouhtachim et Puissant.

Après cette investigation, l'auteur pense que la vraie, la bonne traduction de ce que Luc a dit est «Ahmed, Mohammed» - et non 'le bonheur ou le contentement, la grâce'. Et, en définitive, la vraie traduction de la citation contenue dans l'Evangile [*de Luc*] est: "Louange à Allah dans les cieux et paix sur la terre et pour les gens, Ahmed."'⁸¹

Les bonnes Nouvelles de l'Evangile de Barnabé

Cet Evangile est plein d'annonces sur le Messager (ﷺ). A la page 161, il est dit: "Allah a dit: patiente, Mohammed." A la page 162: "Son nom qui a la Baraka, c'est Mohammed"; "Ô Allah, envoie

⁸¹ *Ibid.*

pour nous Ton Messenger, ô Mohammed, viens vite pour sauver le monde.’’

Mon opinion sur l’Evangile de Barnabé

Il est certain que cet Evangile fait partie des Evangiles connus les plus anciens. On l’a évoqué aux II^e et III^e siècles, mais, depuis, il a disparu et on n’en a plus parlé, jusqu’au XVIII^e siècle où fut découverte une copie qui existe encore une bibliothèque à Vienne.

Lorsqu’il fut édité, à cette époque, cela a soulevé un tollé général en Europe et dans les milieux religieux. La traduction de ce livre en Arabe a été publiée deux fois, la deuxième édition fut publiée par *Dar El-Qalam*, au Koweït. J’ai lu ce livre et j’y ai trouvé une opinion que personne jusqu’ici n’avait révélée: il m’est apparu que ce livre, s’il a une origine, fut en tout cas manipulé par une main de musulman, qui y a introduit des éléments qui lui sont étrangers. Ce qui m’amène à dire ceci, ce n’est pas les explications que l’on trouve à la marge de l’original du livre qui se trouve à Vienne, mais ces exagérations avec lesquelles cet Evangile décrit le Messenger (ﷺ). Nous croyons, certes, que l’Evangile en question, annonce le Messenger (ﷺ) mais nous ne pouvons croire, nous rejetons même ces rumeurs fallacieuses qui ont circulé parmi les gens du Livre et entre les musulmans après l’envoi du Messenger (ﷺ) et qui lui ont été attribuées. Nous trouvons dans cet Evangile qu’Allah (ﷻ) a tout donné au Prophète Mohammed (ﷺ), et c’est à cause de lui qu’Allah (ﷻ) a créé tout ce qui existe et qu’Il l’a fait exister avant toute autre chose. (Voir pp. 91-93 et 110)

A la page 111, l’Evangile en question dit, rapportant les paroles de Mohammed (ﷺ): “Ô mon Seigneur, dis que, quand Tu m’as Créé, Tu as dit que Tu voulais créer le Monde, les djinns, les Anges et les gens qui, en m’aimant, veulent T’adorer à travers moi, Ton serviteur.’’

- Page 161: “Patiente, ô Mohammed, pour toi, Je voudrais créer les djinns, le monde et beaucoup d’autres créatures que Je te donnerai.”

- Page 266: “C’est à cause de celui-ci qu’Allah créa tout.”

- Page 152: “Et c’est pour cela qu’Allah a créé Son Messager avant toute chose.”

Tous ces dires sont sans doute infondés et contraires à la vérité que nous connaissons. Car Allah (ﷻ) a créé les humains, les Anges et les djinns pour Son adoration:

﴿Et Je n’ai créé les djinns et les hommes que pour
M’adorer.﴾ [Coran 5: 56]

Et la première des créatures, c’est le *Qalam* comme le rapporte le Hadith: «*La première créature qu’Allah a créé, c’est le Qalam (calame)*».

Des exagérations se sont diffusées parmi les musulmans qui en ont cousu des Hadiths soi-disant venant du Prophète Mohammed (ﷺ). Et parmi ces Hadiths, de faible consistance, ce Hadith qui dit: “Si ce n’était toi, il n’y aurait pas eu d’astres” (*Silsilate al Ahadith adha’ifa*, Hadith n° 282), le ‘Hadith’ qui dit: “Tu étais Prophète alors qu’Adam était (encore) entre eau et argile” (Hadiths n° 302 et n°303), le ‘Hadith’ qui dit: “Tu étais le premier des Prophètes créés et le dernier à être envoyé” (voir le livre de Achawkâni, p. 326).

Il y a aussi le ‘Hadith’ qui dit: “J’ai créé le monde et ses habitants pour leur faire connaître ton honneur pour Moi et Ta place près de Moi. Si ce n’était pas toi, Mohammed, Je n’aurais pas créé le monde.” (Voir: *la Chari’a est au-dessus des Hadiths faibles et apocryphes*, p. 325). Et dans cette même source, p. 337, le ‘Hadith’: “Allah m’a créé de sa lumière et Abou Bakr de la mienne.”

Et si tu fais la comparaison entre ce que j'ai cité de l'Évangile de Barnabé et ces 'Hadiths' faibles et sans importance, tu trouveras que celui qui les a introduits fait partie de ceux qui ont mijoté dans leurs esprits ces faux Hadiths.

Il y a aussi autre chose que l'on attribue au Messager (ﷺ), de façon mensongère, car cela contredit la vérité que nous connaissons. C'est ce qui est dit à la page 209: "Que l'Enfer tremble devant le Messager (ﷺ), et il reste sans effet tant que le Messager (ﷺ) est là"! Ceci contredit de façon claire le Coran qui dit:

«Qui [le châtement de l'Enfer] ne sera jamais interrompu pour eux et où ils seront en désespoir.» [Coran 43: 75]

De même, ce livre de Barnabé rapporte que 'Issa (ﷺ) a dit: "Je ne suis pas bien indiqué pour détacher ou délier les lacets des chaussures du Messager d'Allah" (p. 92). Et aux pages 96 et 160, il dit à peu près la même chose. Des paroles de ce genre ne peuvent provenir d'un Prophète parmi les plus tenaces.

Et avec tout cela, le livre de Barnabé a qualifié le Messager (ﷺ) de vilaines bassesses, car à la page 105, il est dit: "Allah ôtera la mémoire à son Messager Mohammed, le jour de la résurrection."

Les bonnes Nouvelles d'autres Écritures à travers le monde ⁸²

Notre maître Abdelhaq Qadiarty a écrit un livre en anglais intitulé *Mohammed, dans les Écritures...* Grâce à sa connaissance du perse, de l'hindou, de la langue hébraïque, de l'arabe et d'autres langues, notamment européennes, il a pu faire beaucoup de comparaisons et relever beaucoup de contradictions. Il ne s'est pas contenté des livres de la Torah et des Évangiles, mais il a approfondi ses recherches dans les livres perses, hindous, ceux, Anciens de

⁸² *La Prophétie de Mohammed...*, de Fâdhel Assamarai, p. 204.

Babylone, et il pouvait rivaliser dans ce qu'il disait avec les plus grands spécialistes religieux.

Abdelhaq dit que le nom arabe du Messenger (ﷺ), «Ahmed», est écrit tel qu'il est prononcé en arabe dans la Samavida des livres des Mages. Les articles 6 et 8 de la deuxième partie disent: "Ahmed a reçu la *Chari'a* de son Dieu et elle est pleine de sagesse. Elle tire sa lumière de lui comme on la tire du soleil." A beaucoup d'autres endroits, dans les livres des Mages, l'auteur trouve que le Prophète Mohammed est cité par l'attribut qui signifie "Louange" (*Hamd*), [ainsi que] la popularité à des lieux lointains, et parmi ses noms *attributifs*, le mot tel qu'il est dans le livre *Atharpha vida*.

Il en est de même dans les livres de Zoroastre, qui fait autorité parmi les livres des Mages. L'auteur fait ressortir du livre de Zend Avesta, la prophétie d'un Messenger décrit comme étant une miséricorde pour les mondes "Soéshyant" qui sera contré par un ennemi désigné dans l'ancienne langue perse par "Abou Lahab" (Angra Mainyu). Ce Messenger appelle à un seul Dieu, qui n'a de parenté avec personne, et qui n'a ni début, ni fin, ni tombe, ni lieu connu, ni ami, ni père, ni mère, ni épouse, ni fils, ni enfant, ni résidence, ni corps, ni forme, ni couleur, ni odeur. Ceci est la globalité des Noms-Attributs d'Allah (ﷻ) dans l'Islam: l'Unique, le Seul à être imploré, rien ne peut Lui ressembler, Il n'a pas Engendré, n'a pas été Engendré et nul n'est égal à Lui. Il n'a pas pris d'épouse et n'a pas eu d'enfant.

Plusieurs citations des livres de Zoroastre confirment ce prêche de la Vérité avec laquelle est venu le Prophète annoncé et dans laquelle il est fait allusion à la civilisation arabe bédouine. L'auteur en traduit un fragment en anglais dont le sens se passe de commentaire: "La nation de Zoroastre sera en décadence dès qu'elle renie sa religion. A ce moment-là, apparaîtra un homme dans le pays des Arabes dont les compagnons vaincront les Perses orgueilleux qui se soumettront. Et, après avoir adoré le feu, ils tourneront leurs

visages vers la Ka'ba d'Ibrahim qui a été purifiée des idoles. Ce jour-là, ils deviendront les suiveurs du Prophète, miséricorde des mondes, et les princes de la Perse, de Médiène, Tôs et Balkh qui sont des lieux saints des [gens] zoroastriens (les mages) et de leurs voisins. Leur Prophète sera éloquent et il parlera de miracles.'⁸³

Propagation de ces bonnes Nouvelles avant Mohammed (ﷺ)

Ces annonces étaient répandues avant l'envoi du Messenger (ﷺ). Les gens du Livre ne les cachaient pas en ce moment-là, mais, au contraire, ils les diffusaient et ils promettaient de suivre le Messenger en question quand il sera envoyé. Les musulmans ont pu 'conserver' quelques informations sur ces annonces. Les *Ansar* (Partisans médinois) du Messenger (ﷺ) à Médine ont rapporté les dires des juifs d'alors sur l'envoi du Messenger. Des gens du livre ont reconnu les signes dans le Messenger, quand il était jeune parmi eux. Certains ont cru et sont entrés en Islam.

Description de notre Messenger (ﷺ) dans la Torah

Boukhari rapporte dans son *Sahih* de 'Atâa Ibn Yasser: j'ai rencontré Abdallah Ibn 'Amr Ibn Al-'As et je lui dis: informe-moi de la description du Messenger (ﷺ) dans la Torah. Il dit: c'est vrai, je jure par Allah qu'il est décrit [dans la Torah] comme il l'est dans le Coran:

«Ô Prophète! Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur et avertisseur.» [Coran 33: 45]

Protecteur des analphabètes, il est Son serviteur, Son Messenger, Il l'a nommé El-Moutawakkil, sans brutalité, ni grossièreté, n'[étant pas] crieur dans les marchés, et il ne doit pas répondre au mal par le

⁸³ *ibid.*

mal, mais il pardonne et Allah (ﷻ) ne le fera mourir que lorsqu'il aura, grâce à Lui, redressé les causes injustes et égarées, jusqu'à ce qu'on dise *Il n'y a de Dieu qu'Allah* et, par son entremise, il ouvrit des yeux aveugles, des oreilles sourdes et des cœurs fermés.⁸⁴

De même, Dârimi rapporte, de 'Ataa, d'après Ibn Selam⁸⁵, un Hadith semblable.

D'après Ka'b, qui est un des savants juifs qui ont cru au Messager (ﷺ): "Nous trouvons écrit dans la Torah: Mohammed, Messager d'Allah, Mon serviteur préféré. Sans brutalité, ni grossièreté, n'[étant pas] crieur dans les marchés, ne récompensant pas le mal par le mal, mais il pardonne sans rancune, son lieu de naissance, c'est la Mecque, son Emigration à Taïba (Médine), son pouvoir jusqu'au *Châme* (Grande Syrie), sa *Oumma*, les laudateurs (*El-Hâmidouna*) qui remercient Allah dans le bonheur et le malheur, remercient Allah à toute étape et lui font le *Takbîr* pour tout honneur, berger du soleil [*regardant, surveillant le soleil*], priant au moment de la prière, couvrent leur nudité, font les ablutions, leur muezzin appelle dans le ciel, ils sont soudés au moment des batailles et dans la prière. La nuit, ils ont un 'bourdonnement' (le *Tasbîh*) comme celui des abeilles." At-Tabrizi dit que c'est là les citations des 'lampes'. Le Hadith est confirmé par Dârimi avec une légère modification.⁸⁶

Où est cette bonne Nouvelle dans la Torah?

Cette annonce ne se trouve pas dans la Torah qui est répandue aujourd'hui chez les juifs et les chrétiens. Si on veut parler de la Torah qui existe, il est certain que cette annonce y a été supprimée par les juifs de telle sorte que seuls leurs prélats le savent.⁸⁷ Cependant, il

⁸⁴ Rapporté par Boukhari, *Michkate El-Massabih*, 3/125.

⁸⁵ *Idem*, 3/125.

⁸⁶ *Michkate El-Massabih*, 3/129.

⁸⁷ Ce qui nous paraît vérifié, c'est que du temps du Messager, il y avait une copie de la Torah qui n'était pas falsifiée, de même qu'une autre de=

faut savoir que l'on peut parler de Torah sans qu'il s'agisse de celle de Moussa (ﷺ). Il peut s'agir, de façon générale, des Livres célestes venant d'Allah (ﷻ), mais ces Livres peuvent aussi avoir pour nom, Coran, comme cela est dit dans le Hadith authentique: «*Il a allégé, simplifié le Coran pour Daoud qui pouvait lire le Coran entre le moment où il met la selle sur son cheval et le moment où il le monte.*» Le Coran dont il est ici question, c'est le *Coran* de Daoud, c'est-à-dire, le *Zaboûr*.

Dans certaines bonnes Nouvelles à propos de cette *Oumma*-là, il y a: "Leur Coran se trouve dans leurs poitrines."

Donc, le Coran a été désigné par l'Évangile, chez eux, et c'est pour cela que ces bonnes Nouvelles qui existent chez eux et qui parlent de la Prophétie de Echiiya: "Mon serviteur dont Je suis content, Je lui révèle et il fera régner sur les communautés Ma justice

=l'Évangile. La preuve en est le propos d'Allah: «*Que les gens de l'Évangile jugent d'après ce qu'Allah y a fait descendre.*» [Coran 5: 47], Sa Parole: «*Mais comment te demanderaient-ils d'être leur juge alors qu'ils ont, par-devers eux, la Torah dans laquelle se trouve le Jugement d'Allah?*» [Coran 5: 43] et Sa Parole: «*Dis: ô gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Torah et à l'Évangile et à ce qui vous a été descendu de la part de votre Seigneur.*» [Coran 5: 68]

Il y avait donc plusieurs exemplaires non falsifiés, mais les juifs les cachaient, peut-être même jusqu'à nos jours. Et l'auteur du livre Mohammed, Prophète de l'Islam, rapporte, dans un article du magazine britannique *The Economist*, que le premier travail de tout candidat à la direction centrale de l'église catholique, consiste à faire serment de cacher tout ce qu'il connaît ou voit comme informations relatives à l'église, notamment ses biens, ses sources de revenus et ce que possède le Vatican comme biens culturels considérés comme les plus importants dans le monde. Il est certain que "ces biens culturels" que renferme la bibliothèque du Vatican contiennent des choses extraordinaires qui, s'il était permis de les examiner, feraient découvrir des vérités cachées sur l'histoire obscure du catholicisme aux premiers siècles.

et leur conseille des Recommandations; il ne rit pas, on ne l'entend pas dans les marchés, il ouvrira les yeux des borgnes, les oreilles sourdes et fera revivre les cœurs fermés. Ce que Je lui donne, Je ne le donnerai à personne. Il loue Allah parfaitement. Il viendra des contrées les plus éloignées; la nature sera contente de lui ainsi que ses habitants. Ils invoqueront Allah pour tout honneur et Lui font le *Takbîr* pour toute chose. Il ne s'affaiblira pas, n'oubliera pas, ne suivra pas ses passions; il n'effraie pas les saints qui sont comme le tuyau faible, mais il fortifie les [*gens*] véridiques et c'est lui l'angle (la base) des humbles; il est la lumière d'Allah qui ne s'éteint pas, la trace (le sceau) de son pouvoir se trouvant entre ses épaules."⁸⁸

L'information apportée par Ibn Al-Heibane

Certains livres de la Sunna nous rapportent des informations sur les savants juifs d'avant l'Islam. Parmi ces informations, il y a celle concernant un juif qui s'appelait Ibn Al-Heibane. Celui-ci arriva à Médine et descendit chez les juifs Béni Qoraydha. C'était avant l'Islam de plusieurs années.

Le rapporteur du récit dit: nous n'avons jamais vu un homme faisant les cinq [*prières*] aussi bien que lui [*Ibn Al-Heibane*]. Il resta chez nous, dit l'un des Béni Qoraydha, pendant un certain temps. Chaque fois que la pluie tarde à venir, nous lui disons de prier pour nous. Il sort et dit: non, je ne peux faire cela que lorsque vous acquitterez l'aumône. Nous lui disions: combien? Il répondait: un bol de dattes, ou deux d'orge. Nous nous exécutions. Il sortit et nous emmena vers nos champs et il prie son Dieu: par Allah, il ne termine sa prière sans que la pluie vînt. Il fit cela plusieurs fois.

Le rapporteur dit: un jour, la mort vint à lui. Lorsqu'il sut qu'il allait mourir, il dit: ô juifs, qui croyez-vous, qui m'a poussé à émigrer de la terre de l'alcool et de la fermentation vers cette terre de misère et

⁸⁸ *Ibid.*

de famine? Nous répondîmes: Allah Seul sait. Il dit: je suis venu dans cette Cité pour attendre la venue d'un Prophète dont le temps est arrivé. Cette Cité, c'est son lieu d'émigration. Je souhaitais qu'Allah puisse l'envoyer pour que je puisse le suivre. Son temps est arrivé, soyez les premiers [*à le suivre*], ô juifs. A son arrivée, il y aura beaucoup de sang qui coulera, et beaucoup de gens vont renier leur progéniture, mais que tout cela ne vous empêche pas de le suivre.

Beaucoup de jeunes juifs ont suivi les conseils d'Ibn Al-Heibane, parmi la tribu de Béni Qoraydha, surtout. Ce sont: Tha'labà Ibn Sa'yeh, son frère Ousseid, Assad Ibn Oubeid.

Et lorsque le Messager (ﷺ) encercla la tribu de Béni Qoraydha à Médine ces [*mêmes*] jeunes dirent à leur famille: ô Béni Qoraydha, par Allah, c'est le Prophète dont vous a parlé Ibn Al-Heibane. Ils dirent: ce n'est pas lui. Les autres [*les jeunes*] répondirent: c'est bien lui, c'est la description (qu'à donnée Ibn Al-Heibane). Les Béni Qoraydha sortirent, embrassèrent l'Islam et purent sauver leur sang, leurs biens et leurs montures.⁸⁹

Lorsqu'ils virent ce qu'ils ont reconnu, ils renièrent

Abou Nu'eim, dans les preuves de la Prophétie, D'après Mohammed Ibn Salama dit: "Il n'y avait chez les Béni Abd Al Ach'hal, qu'un seul juif qui s'appelait Youcha'e. J'ai entendu celui-ci dire: je suis un gosse encore dans mes draps, et je vous préviens que vous allez recevoir un Prophète qui viendra de ce côté, et il montre la direction de la Maison d'Allah. Celui qui vit encore au moment de sa venue, doit le croire. Le Messager (ﷺ) fut envoyé, nous sommes tous entrés en Islam, sauf lui, par jalousie et iniquité."⁹⁰

⁸⁹ *El-Bidaya wa Ennihaya*, 1/310.

⁹⁰ *Idem*, 2/309.

Abdallah Ibn Salâm bénéficie de son savoir

Abdallah Ibn Salâm était le chef des juifs, le plus instruit parmi eux et fils d'une famille d'instruits. Il dit: "Lorsque j'ai entendu parler du Messenger d'Allah, dont j'ai reconnu les qualités, le nom ainsi que le temps où il sera envoyé et que nous attendions, j'étais à Qobâ et je gardais secrètement [*ce que je connaissais*]. Et lorsque le Messenger arriva à Médine, il descendit à Qobâ chez les Béni 'Amr Ibn 'Aouf; un homme est venu informer de son arrivée. A ce moment-là, je grimpais un dattier à moi dont je me mettais à cueillir [*les dattes*], et ma tante, Khalida Bent El-Hârith, assise, en bas. Lorsque j'entendis la nouvelle de l'arrivée du Prophète (ﷺ) j'ai fait le *Takbîr*. Lorsqu'elle entendit *Allahou Akbar* de ma part, ma tante me dit: même si tu avais entendu parler de Moussa Ibn 'Imrane [*le prophète*], tu ne devrais pas! Je dis: ô, tante! Par Allah, celui-ci est le frère de Moussa Ibn 'Imrane, il a la même religion et est envoyé avec la même chose que lui. Elle dit: ô fils de mon frère! Est-ce celui-là qu'on nous disait qu'il allait être envoyé avec la fin du monde? Je dis: oui. Elle dit: ah! c'est donc lui?"⁹¹

Boukhari rapporte le récit de la rencontre entre le Messenger (ﷺ) et Abdallah Ibn Salâm: comment celui-ci est entré en Islam et comment il demanda au Messenger d'envoyer chez les juifs s'enquérir de sa situation avant qu'il n'embrasse l'Islam. Lorsque les juifs sont venus voir le Messenger (ﷺ), il leur dit: «*Ô juifs, prenez garde! Par Allah, qui est le seul Dieu, vous savez parfaitement que je suis Son Messenger et que je suis venu à vous avec la Vérité. Entrez donc en Islam!*» Ils dirent: nous ne le connaissons pas. Il (ﷺ) dit: «*Qui est Abdallah Ibn Salâm? Et qu'est-il parmi vous?*» Ils répondirent: c'est notre chef, le plus savant d'entre nous et le fils du plus savant d'entre nous. Il (ﷺ) dit: «*Que diriez-vous s'il embrasse l'Islam?*» Ils dirent: qu'Allah nous en garde, il ne doit pas entrer en Islam. Il (ﷺ) dit: «*Ô*

⁹¹ Ibn Is'haq dans la *Sira (El-Bidaya)*, 3/211.

Ibn Salâm! Sors vers eux!» Celui-ci sortit et dit: “*Ô juifs, prenez garde envers Allah qu’il n’y a d’autre Dieu que Lui, car vous savez certes que c’est le Messager d’Allah et qu’il est venu avec la Vérité.*” Ils dirent: tu as menti! Et le Messager (ﷺ) les fit alors sortir.⁹²

Témoignage d’un enfant juif

Anas Ibn Malik rapporte qu’un garçon juif travaillait chez le Messager (ﷺ). L’enfant tomba un jour malade. Le Messager (ﷺ) vint le voir et trouva son père en train de réciter la Torah sur l’enfant. Le Messager (ﷺ) lui dit: «*Je t’adjure par Allah qui a fait descendre la Torah sur Moussa, ne trouves-tu pas ma description et mon apparition dans la Torah?*» Le juif [le père] répondit: non.

L’enfant dit alors: “C’est vrai, par Allah; ô Messager d’Allah, c’est certain que nous trouvons dans la Torah toute ta description et celle de ton envoi. Et je jure qu’il n’y a de dieu qu’Allah et que tu es Son Messager.”⁹³ (Rapporté par Al-Bayhaqi, de bonne source.)

La perspicacité d’un moine

Le Messager (ﷺ) fut reconnu, dès son jeune âge, par un des moines du Châme (Grande Syrie). En effet, à son jeune âge, le Messager (ﷺ) accompagnait souvent son oncle Abou Taleb au Châme pour faire du commerce.

Abou Moussa rapporte: Abou Taleb partit au Châme avec le Messager (ﷺ) en compagnie des chefs de Qoraïch. Lorsqu’ils arrivèrent chez le moine qui les hébergeait souvent, ils descendirent.

Le moine sortit les voir pour la première fois, car auparavant, il ne sortait pas les voir.

Pendant qu’ils enlevaient leurs selles, il se faufila entre eux jusqu’à ce qu’il vînt auprès du Messager (ﷺ), prit sa main et dit:

⁹² *El-Bidayah*, 3/211.

⁹³ *Ibid.*

“Celui-là est le maître des mondes, c’est le Messager du Dieu des mondes, Allah l’enverra, comme une grâce, une clémence pour les mondes.” Les chefs de Qoraïch lui dirent: qu’en sais-tu? Il dit: “Lorsque vous avez quitté El-Aqaba, il n’est pas resté un arbre ou une pierre qui ne se soit pas prosterné - et ils ne se prosternent que pour un Prophète. Je le reconnais par le sceau de la Prophétie au bas de ses épaules, comme une pomme.” Puis le moine retourna, leur prépara la nourriture et lorsqu’il la leur apporta alors que le Messager (ﷺ) surveillait les chameaux, il dit: envoyez [quelqu’un] le chercher. Lorsque le Messager (ﷺ) arriva, il (ﷺ) trouva qu’ils ont déjà occupé l’ombre de l’arbre sous lequel ils étaient assis. Il s’assied [alors] presque au soleil. A ce moment-là, l’ombre se déplaça vers lui. Le moine dit: voyez, l’ombre [de l’arbre] s’est tournée sur lui.⁹⁴

Comment les savants juifs connaissaient-ils l’époque de l’apparition du Prophète (ﷺ)

Lorsque l’ère à laquelle apparaîtra le Messager (ﷺ) approcha, les savants juifs ont reconnu l’époque grâce à des indices qu’ils connaissaient. Abou Zar’a rapporte, de source sûre de Oussama Ibn Zeyd, de son père Zeyd Ibn Hâritha qui dit que le Messager (ﷺ) rencontra Zeyd Ibn Omar bien avant son Envoi. Zeyd dit alors au Messager (ﷺ) que ce qui le poussa à quitter le Châme, c’est la recherche de la vraie religion, la religion de l’Unicité et qu’un prêtre du Châme (Grande Syrie) lui avait dit: tu es à la recherche d’une religion dont nous ne connaissons personne qui la pratique en dehors d’un vieillard dans la Péninsule arabique.

⁹⁴ Le Hadith est rapporté par Tirmidhi qui dit: Hadith authentique quoique [étrange]. (Voir *Michkate*, 3/187). Le cheikh Nasser, commentant le Hadith dans *Michkate* dit: ses rapporteurs sont sûrs; et c’est un Hadith authentique comme je l’ai montré dans un article publié dans le magazine *Hadhârate El-Islam*.

Zeyd dit: j' [y] suis alors parti et j'ai vu le vieillard en question et lui racontais ce qui m'amena. Il me dit: tout ce que tu as vu, c'est de l'égarement. Qui es-tu? Je lui dis: Je suis un des habitants de la maison d'Allah, de chez les gens qui ont des arbres épineux et des arbres à grosses branches. Il dit: Il y a un Prophète qui est apparu chez toi ou qui apparaîtra. Son étoile est sortie. Retourne et crois en lui et suis-le. Voilà, dit-il, je suis revenu, mais je n'ai encore rien vu.⁹⁵

Zeyd parlait ainsi au Messager (ﷺ) avant son Envoi, et il ne savait pas que celui à qui il parlait c'est celui-là dont l'étoile est apparue. Zeyd mourut quelques années avant l'Envoi.

Il a ainsi évoqué ceci avant Ibn Al-Heibane qui était venu du Châme à Médine, et qui a dit aux juifs lorsque la mort le surprit: "Ce qui m'amena ici c'est que j'attendais l'apparition d'un Prophète dont l'époque est celle-ci et cette terre, ce lieu, son lieu d'émigration." (Voir *supra*.)

Dans le *Sahih* de Boukhari, il est dit que César scrutait souvent les étoiles. Un jour, il regarda et dit: le Roi des circoncis est apparu.

III.- REGARD SUR L'ETAT DES PROPHETES

Si on veut sonder la profondeur d'un individu, pour connaître s'il est correct et droit, la plupart du temps on scrute son visage. On peut découvrir ses dires et ses actes comme on peut surveiller ses mouvements, ses façons, etc. Et ceux que l'on ne peut apprécier de cette façon sont ceux-là qu'on ne rencontre que rapidement ou ceux qui cachent leur personnalité et font un effort dans leurs paroles et leurs actes en ne paraissant pas sous leur nature réelle.

Les Prophètes et les Messagers, eux, se mêlaient aux gens, leur tenaient compagnie, parlaient avec eux et, dans plusieurs domaines, accomplissaient des activités en commun. De cette façon, les gens

⁹⁵ *Al-jawab assahih*, 3/285.

pouvaient les étudier de près et les connaître. Les Qoraïch appelaient Mohammed (ﷺ) avant son Envoi par *El-Amîne*, c'est-à-dire l'intègre, parce qu'il ne mentait pas, et était loyal lorsqu'on lui confiait quelque chose. Lorsque le Messenger (ﷺ) leur dit, au début de son Appel: «*Si je vous disais que derrière cet oued, [il y a] une armée qui vous envahira, me croirez-vous?*» Ils dirent: «par expérience, nous savons que tu ne mens pas.» (Rapporté par Boukhari)

Et le Coran a indiqué au Messenger (ﷺ) de se prévaloir de ce genre de preuves:

﴿Dis: si Allah avait voulu, je ne vous l'aurais pas récité et Il ne vous l'aurait pas non plus fait connaître. Je suis bien resté, avant cela, tout un âge parmi vous. Ne raisonnez-vous donc pas?﴾
[Coran 10: 16]

Il (ﷺ) leur dit: «*Je suis resté parmi vous toute une période très difficile avant de vous informer que je suis Prophète; comment était ma vie au milieu de vous? Comment était ma loyauté envers vous? Pourrais-je ne pas mentir aux gens et mentir envers le Dieu des gens? N'utilisez-vous pas vos esprits pour vous guider vers la Vérité?*»

La bonne mine conduit à elle-même par elle-même; le bon fruit est reconnu à sa partie la meilleure, son odeur, sa couleur, sa forme, son goût. De même que la bonne torche conduit vers elle par sa lumière.

﴿... Dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Allah guide vers Sa lumière qui Il veut.﴾
[Coran 24: 35]

Il y a des gens qui n'ont pas eu besoin de preuves pour qu'ils croient au Messenger (ﷺ), parce que sa vie, sa personnalité en sont les meilleures preuves.

Parmi ces gens, il y a Abou Bakr Essiddik (رضي الله عنه), car lorsque le Messenger (ﷺ) l'appela à l'Islam, il n'a pas hésité. Abdallah Ibn Salâm n'a regardé qu'une seule fois le visage du Messenger (ﷺ) et cela lui a suffi pour se convaincre que ce visage est véridique et nullement menteur. Lorsque le Messenger (ﷺ) arriva à Médine, Abdallah Ibn Salâm sortit et regarda le visage du Prophète (ﷺ) et dit: "Lorsque je vis son visage, j'ai su que son visage n'est pas celui d'un menteur."⁹⁶

César et Abou Soufiane

César, empereur des Byzantins, a utilisé son intelligence, sa raison pour connaître les qualités, les attributs des Prophètes, et il arriva à la conclusion que Mohammed (ﷺ) est envoyé par son Dieu. Mais, il n'est pas entré en Islam, par cupidité, par peur pour son pouvoir.

Le Messenger (ﷺ), en son temps, envoya des lettres et des Messagers aux rois et empereurs du monde entier pour qu'ils embrassent l'Islam. Et César en faisait partie. Lorsque le message du Messenger (ﷺ) lui fut transmis, il fit chercher parmi les Arabes qui venaient au Chême pour leur commerce, et on amena Abou Soufiane. César demanda comment était le Messenger (ﷺ). Il posa des questions à Abou Soufiane et intima aux autres Arabes venus avec lui de le démentir s'il venait à mentir. Mais, ils restèrent silencieux, acquiesçant à tout ce qu'il disait. Voilà le dialogue qui eut lieu, raconté par Abou Soufiane:

- La première question de César: quelle était sa lignée parmi vous?

- Je dis: il est d'une noble lignée.

⁹⁶ Rapporté par Ahmed dans son *musned* et Tirmidhi dans ses *Sunan* et il dit que c'est un Hadith authentique. De même, Ibn Mâja dans ses *Sunan (El-Bidayah wa Ennihaya, 3/210)*.

- Il dit: quelqu'un d'entre vous a-t-il parlé avant lui de Révélation?

- Je dis: non.

- Il dit: a-t-il eu, des parents ou aïeux rois?

- Je dis: non.

- Il dit: est-il suivi par les gens nobles ou les humbles?

- Je dis: les humbles, surtout.

- Il dit: augmentent-ils en nombre ou diminuent-ils?

- Je dis: ils sont de plus en plus nombreux.

- Il dit: renient-ils cette religion, après l'avoir embrassée?

- Je dis: non.

- Il dit: le soupçonniez-vous, par le passé, de mensonge?

- Je dis: non.

- Il dit: trahit-il?

- Je dis: non. Et nous sommes dans une période où nous ne savons ce qu'il y fera. Abou Soufiane dit qu'il n'a pas autre chose à ajouter.

- Il dit: l'avez-vous combattu?

- Je dis: oui.

- Il dit: comment est la guerre entre vous et lui?

- Je dis: la guerre entre lui et nous est une rivalité. Nous le touchons et il nous touche.

- Il dit: que vous commande-t-il de faire?

- Je dis: il nous dit: *«Adorez Allah uniquement et n'adorez pas autre chose avec Lui. Abandonnez ce qu'ont dit vos pères; il nous*

demande de faire la prière, d'être véridiques, de faire l'aumône, d'être corrects et solidaires.»

César dit au traducteur: dis-lui:

- Je t'ai demandé à propos de sa descendance, tu m'as dit qu'il est noble parmi vous; il est ainsi des Prophètes. Ils sont toujours choisis dans la lignée des nobles parmi les leurs.

- Je t'ai demandé si quelqu'un d'entre vous a dit auparavant ce qu'il vous dit maintenant; tu as dit que non. Je me suis donc dit que s'il disait quelque chose qui ait été dit auparavant, ce serait un homme qui se prévaudrait de ce que l'on a dit avant lui.

- Je t'ai demandé si ses parents avaient eu parmi eux un roi, ou un empereur, etc., et tu as dit: non. Je me suis donc dit que s'il avait un père ou un grand-père roi, ce serait un homme qui rechercherait le pouvoir de ses parents.

- Je t'ai demandé si, par le passé, vous le soupçonniez de mensonge; tu as dit que non: je me suis dit qu'il ne peut pas mentir sur Allah alors qu'il ne ment pas aux gens.

- Je t'ai demandé si ce sont les nobles ou les humbles qui le suivent; tu as dit que ce sont les humbles, les pauvres qui le suivent: or, ceux-ci sont les fidèles des Prophètes.

- Je t'ai demandé si leur nombre diminue ou augmente, tu as dit qu'il augmente, et c'est ainsi de la foi jusqu'à ce qu'elle soit complète.

- Je t'ai demandé s'il trahit; tu as dit que non, et c'est ainsi des Prophètes: ils ne trahissent pas.

- Je t'ai demandé ce qu'il vous commande de faire; tu as dit qu'il vous commande d'adorer Allah et rien d'autre et d'abandonner les idoles, et il vous commande aussi la prière, de dire la vérité.

Si tout ce que tu dis est vrai, dit César, il régnera sur la place de mes deux pieds que voici. Je savais qu'il apparaîtra, mais je ne savais pas qu'il serait [*choisi*] parmi vous [*les Arabes*]. Si je pouvais lui être fidèle j'irais le rencontrer et si j'étais chez lui, je laverais ses pieds.⁹⁷

Leur détachement des biens de ce monde

Ce qui confirme que les Messagers doivent être crus, c'est le fait qu'ils n'ont aucune attirance pour les choses matérielles dans la vie qui sont éphémères, pour son agitation mensongère; ils ne demandent pas aux gens qu'ils appellent à la religion ni biens ni récompense. Au contraire, ils font du bien aux gens et n'en attendent ni récompense, ni remerciement. Voilà ce que dit le premier des Messagers:

«Ô mon peuple, je ne vous demande pas de richesse en retour. Mon salaire n'incombe qu'à Allah.» [*Coran 11: 29*]

Et voilà le dernier des Messagers à qui Allah intime l'ordre de dire la même chose:

«Dis: je ne vous en demande aucun salaire pour moi-même. Toutefois, celui qui veut suivre un chemin menant à son Seigneur...» [*Coran 25: 57*]

Et Allah nous a fait le récit, dans la sourate *Achou'araa*, de ce qu'étaient Nouh, Houd, Salih, Chou'aïb qui disaient tous à leur peuple: «Et je ne vous demande en retour aucun salaire, car ma récompense n'incombe qu'à Allah.»

IV.- L'APPEL DES MESSAGERS

Le regard sur le prêché des Prophètes est un domaine assez fertile, qui nous prouve qu'ils disent la vérité. Les Messagers sont venus avec un programme complet pour la formation de l'individu et

⁹⁷ Rapporté par Boukhari dans son *Sahih*, Livre du début de la Révélation (voir *Fat'h El-Bâri*, 1/31).

de la société humaine. Une religion comme celle-ci, disent ceux qui l'ont amenée qu'elle provient d'Allah (ﷻ) et ne peut donc être que complète et parfaite, sans défauts et ne contrariant pas la nature humaine et les lois de la nature. Le Coran nous a guidés vers ce genre de preuves:

«... S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient, certes, maintes divergences.» [Coran 4: 82]

Le fait que le Livre des musulmans soit un tout complet, où les éléments de ce tout ne se contredisent pas les uns les autres, est une preuve claire pour croire en celui qui est venu avec.

Le regard sur les objectifs pour lesquels prêchent les Messagers, les qualités morales qu'ils prêchent, tout ceci est la plus grande des preuves que ce qu'ils disent est vrai. Allah (ﷻ) dit:

«Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit.» [Coran 17: 9]

Les savants ont beaucoup écrit sur la perfection de cette religion, sa globalité et la technicité de ses dispositions, ainsi que les bases et fondements qui font que cette religion soit une construction sage où les gens regardent sans y trouver de défaut ou d'oubli.

Allah (ﷻ) a singularisé les humains par l'esprit et y a mis la possibilité de discerner ce qui est bien et ce qui est mal. Mais Sa sagesse a fait qu'Il ne punira les individus, même s'ils distinguent le bien du mal, que lorsqu'Il leur aura envoyé Messenger après Messenger.

Un bédouin arabe a été questionné: comment sais-tu que Mohammed est Messenger d'Allah? Il dit: il n'a rien recommandé, et il dit: la raison, s'il pouvait seulement l'interdire et ne rien interdire d'autre. Il redit: la raison, si seulement, il ne recommandait que cela.⁹⁸

⁹⁸ *Miftah Dar Essaada*, 2/6-8.

Ce que ce bédouin a donné comme argument est assez éloquent. Les Messagers sont venus d'Allah avec des Législations et des connaissances que l'homme raisonnable sait, en les examinant de près, qu'elles ne peuvent provenir des humains, ni peuvent être le fruit de leur réflexion.

L'Appel de notre Prophète Mohammed (ﷺ)

Celui qui observe le prêche de notre Prophète Mohammed (ﷺ) et n'y croit pas est l'un des plus orgueilleux au monde. Car notre Prophète (ﷺ) est venu avec ce Coran que les humains et les djinns n'ont pu imiter. Il contient tant d'informations sur le passé et l'avenir ainsi que les différentes sciences qui ne peuvent que faire se soumettre le juste qui devrait égrener les louanges d'Allah (ﷻ) pendant longtemps.

Ce Livre, ces sciences, nous sont parvenus par le biais d'un homme illettré qui n'a jamais pris un stylo et n'a jamais pu lire ce qu'ont écrit les savants ni le Livre antérieur:

﴿Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes.﴾
[Coran 29: 48]

Ce n'est pas un phénomène ordinaire qu'un homme illettré se transforme du jour au lendemain en un enseignant de l'Humanité, qui prodigue le savoir aux gens, juge les sciences des hommes précédents et y montre ce qu'il y a dedans de falsifié ou de modifié.

Cette preuve torturait les gens de la Mecque. Ils connaissaient Mohammed (ﷺ) avant qu'il ne leur amène ce qu'il leur a amené. Ils savaient qu'il était illettré et c'est pour cela qu'ils ne pouvaient que rejeter où cacher la vérité après l'avoir reconnue.

﴿Or, vraiment, ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets d'Allah que les [gens] injustes renient.﴾

[Coran 6: 33]

Leur insolence les a amenés à croire que c'était un forgeron romain qui habitait la Mecque, qui insufflait à Mohammed (ﷺ) cette science, ce savoir, et que c'est un mensonge qui fait rire:

«Or, la langue de celui auquel ils font allusion est non arabe, alors que celle-ci est une langue arabe bien claire.»

[Coran 16: 103]

V.- APPUI ET SOUTIEN D'ALLAH A SES MESSAGERS

Ce qui nous confirme la véracité des Prophètes et Messagers, c'est le soutien que leur accorde Allah (ﷻ) et leur préservation. Il est impossible que quelqu'un prétende venir de chez Allah (ﷻ) et dire qu'Allah a dit ou n'a pas dit. Il est impossible que quelqu'un puisse prétendre qu'il est envoyé par Allah (ﷻ) alors qu'il ment et que, après tout cela, Allah (ﷻ) le soutient et envoie des Anges pour le défendre et le sécuriser.

Si un roi sur cette terre apprenait que quelqu'un a prétendu qu'il est son envoyé ou son messager et que ce monarque lui a dit telle ou telle chose, il le ferait poursuivre et le punirait fortement: comment peut-il alors en être autrement s'il s'agit du Créateur qui voit et entend qu'un homme ment sur Lui et prétend qu'Il l'a envoyé, qu'il autorise et interdit en Son Nom, qu'il légifère des lois, coupe des têtes et prétend qu'il le fait en Son Nom, et comment pourra-t-Il (ﷻ) le soutenir et ne pas le punir? Ceci est impossible.

Si cela arrivait, cela ne pourrait durer longtemps: Allah (ﷻ) ne peut que faire découvrir ce mensonge et mettre à nu son auteur en lui envoyant celui qui le maltraitera et le punira pour en faire un exemple à tout autre imposteur, comme Allah (ﷻ) l'a fait pour Mousseilema, Sajâh et El-Aswed El-'Ensiy.⁹⁹

⁹⁹ Voir *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, pp. 165-167. Ibn Al-Qayim s'est servi de cette thèse dans son livre *Hidayetou El hayara; (El-Jami'e, p. 562.)*

Allah (ﷻ) a indiqué ce genre d'imposture:

«Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas.» [Coran 16: 116]

Il a décidé pour eux l'échec:

«Et s'il Nous avait faussement attribué quelques paroles, Nous l'aurions saisi de la main droite, ensuite Nous lui aurions tranché l'aorte.» [Coran 69: 44-46]

La signification de ce verset est que si le Messager (ﷺ) attribue à Allah (ﷻ) ce qu'Il n'a pas dit, Allah l'aurait fait périr. Cette preuve-ci a un grand impact sur les gens, car les Arabes, lorsqu'ils ont vu la victoire éclatante de l'Islam, ont cru et sont entrés dans la religion d'Allah (ﷻ) en grand nombre:

«Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah...» [Coran 110: 1-2]

Suspicion

Les contradicteurs du Messager (ﷺ) et de son Message disent que le soutien a été accordé à Pharaon, à Néron, à Gengis Khan et d'autres rois impies et non croyants, dans le passé et le présent. A cela, il faut répondre que parmi ces derniers, aucun n'a prétendu être prophète, ou qu'Allah (ﷻ) lui a ordonné de prêcher pour son adoration, et que celui qui le fait entre au Paradis et celui qui ne le fait pas va en Enfer. Aucun n'a prétendu cela. Au contraire, celui qui prétend qu'Allah (ﷻ) l'a envoyé et qu'Il le soutient et l'appuie, qu'Il soutient ses fidèles et leur donnera l'héritage final, ne peut être que Messager véridique, car s'il était menteur, Allah (ﷻ) se vengerait de lui, et lui barre le chemin. Et c'est ce qui est arrivé à Mousseilema, El-Aswed El-'Ensiy et Sajâh, et c'est ce qui arrivera à l'Antéchrist (*ad-dajjâl*), parce qu'il mentira sur Allah (ﷻ) et prétendra être un Dieu. Allah (ﷻ) mettra à nu son manège et fera apparaître à celui qui

réfléchit sa vraie nature: un homme borgne, le mot renégat écrit entre ses deux yeux et ne peut le croire que celui qui n'a de chance d'avoir la lumière de la Foi.

CHAPITRE 8

LES VERTUS DES PROPHETES ET LA SUPERIORITE DES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES

Supériorité des Prophètes à tout le monde

Allah (ﷻ) a créé les humains et a instauré entre eux des préférences, des mérites les uns par rapport aux autres.

«Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit.»

[Coran 28: 68]

Il a choisi au sein de la planète, la Mecque, et Il y situa Sa maison sacrée, refuge des croyants qui y affluent pour accomplir l'obligation du pèlerinage pour celui qui le peut. Il a interdit d'y pratiquer la chasse ou d'y tuer les bêtes, et Il y a doublé la récompense pour toute œuvre de bienfaisance, tout comme Il voulut que toute volonté d'y faire du mal soit sévèrement réprimée par Lui.

«Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, Nous lui ferons goûter un châtimeut douloureux.»

[Coran 22: 25]

Parmi les mois, Il a choisi le Ramadan. Parmi les nuits, «la Nuit du Destin» (*Leylate El-Qadr*). Parmi les jours, celui de 'Arafâte, et

parmi les jours de la semaine, le Vendredi. Allah (ﷻ) a aussi instauré des mérites préférentiels entre les Anges; il y a parmi eux ceux qui transmettent le Message d'Allah (ﷻ) à Ses Messagers et Prophètes. Et parmi les humains, Il a choisi les Prophètes qui sont supérieurs aux autres individus, et les Messagers qui sont supérieurs aux Prophètes.

﴿Allah choisit des messagers parmi les Anges et les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant.﴾ [Coran 22: 75]

Les savants sont d'accord que les Prophètes¹ sont supérieurs aux autres humains parmi les [gens] Véridiques, les Martyrs et les saints. La preuve de leur supériorité est ce qu'Allah (ﷻ) dit:

﴿Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. Et Nous lui avons donné Is'haq et Yaqoub que Nous avons guidés. Et Nouh, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi sa descendance: Daoud, Souleiman, Ayoub, Youssouf, Moussa et Haroun, et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaiteurs. De même, Zakaria et Yahia et 'Issa et Elias, tous connus pour leur bienfaisance. Et Ismaël, El-Yessa'e, Younous et Loth: chacun d'eux, Nous l'avons favorisé sur le reste du monde.﴾

[Coran 6: 83-86]

Le Messager (ﷺ) a informé qu'il n'y a pas quelqu'un de plus important, après les Messagers et les Prophètes, que Abou Bakr Essiddik. De ce Hadith, on conclut que les Messagers et les Prophètes sont supérieurs aux humains, et qu'Abou Bakr vient juste après eux.

[D'après] un autre Hadith, proche du précédent, le Messager (ﷺ) a dit à propos d'Abou Bakr et Omar: «*Ces deux-là sont les maîtres des gens mûrs du Paradis parmi les Anciens et les Derniers, sauf les Prophètes et les Messagers.*»

¹ *Majmou'e Al-fatawa de cheikh El-Islam Ibn Taymiya, 11/321.*

Allah (ﷻ) a classé Ses serviteurs à qui Il a accordé le bonheur et la grâce en quatre catégories:

«Quiconque obéit à Allah et au Messager, ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les [gens] véridiques, les Martyrs et les [gens] vertueux. Et quels bons compagnons, ceux-là!» [Coran 4: 69]

La première catégorie, c'est les Prophètes, ensuite les [gens] Véridiques, les Martyrs et les Saints.

Il n'y a pas de coïncidence

Certains douteux prétendent que la coïncidence joue un rôle important dans ce domaine et que certains Prophètes ont eu cette qualité malgré eux, qu'ils ne la méritaient pas. Qu'Allah (ﷻ) nous garde de cette accusation. Allah (ﷻ), le Savant, le Connaisseur, le Sage a regardé dans les cœurs des humains et Il a choisi parmi eux plus le méritant, le plus proche de la perfection:

«Allah sait où placer Son Message.» [Coran 6: 124]

La sagesse d'Allah (ﷻ) et Sa connaissance sont juges de celui qui mérite la qualité de prophète et de Messager. Cette qualité, cette mission ne peut être donnée qu'à celui qui est prêt à la recevoir et capable d'en porter le fardeau.² Si nous observons la vie des

² Ceux qui sont guidés par le Livre et la Sunna trouvent que les Messagers sont les plus méritants des humains et les plus parfaits. Le Savant et le Connaisseur les a choisis pour qu'ils soient Ses Messagers auprès de Ses créatures. Il faut donc séparer entre la Mission dont Allah les a chargés et les mérites qu'Il leur a donnés. Ce qu'Il leur a révélé, ils ne le savaient pas auparavant. Il n'y a rien de leur intelligence ou de leur intuition dans tout cela. Et c'est pour cela qu'Allah dit à Son Messager: «Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Esprit provenant de Notre Ordre.» [Coran 42: 52]
Et ceci constitue la meilleure réponse à ceux qui défient le Messager et qui le qualifient de génie et ils y ramènent toute chose, même les sciences qu'il a amenées avec lui. Nous disons que c'est un génie, certes, mais Messager d'Allah.

Prophètes et des Messagers, nous voyons qu'ils sont les plus respectueux des gens, les plus purs et les plus savants. Ils ont une forte intuition, ils endurent plus que tout autre. Ils ont une nature compatissante et simple. Il n'est donc pas exagéré qu'Allah (ﷻ) les a choisis pour leur confier Son Message et Sa Révélation, afin de veiller sur sa religion. Ils sont les sommets élevés que ne peuvent atteindre les âmes ordinaires.

De la 'suprématie' des imams sur les Prophètes

Sur cette question, certains qui se disent musulmans, ont un avis contraire, notamment les Chiites duodécimains (*ithna 'achriya*). L'un de leurs savants³ les plus célèbres et contemporains dit à ce propos: "L'un des aspects essentiels de notre voie (secte) est que notre communauté ait une place qui ne pourrait être atteinte ni par un Ange proche ni par un Prophète envoyé."⁴ Et il ajoute: "Il a été dit à propos d'eux: nous avons avec Allah des statuts qui ne peuvent être atteints ni par aucun Ange proche ni par un prophète envoyé, et cette place spéciale est celle que possède Fatima Ezzahra⁵."⁶

³ C'est Khomeiny qui a mené la révolution en Iran.

⁴ Voir *le gouvernement islamique* de Khomeiny, p. 52.

⁵ *Ibid.*

⁶ Khomeiny a exagéré l'importance des *imams* et il les a situés au-dessus des humains en les considérant comme des dieux. Dans son livre *Le gouvernement islamique*, il dit (p. 52): l'imam a une place prépondérante et une considération réelle, de même qu'il a dès l'origine le don du califat, auquel doivent se soumettre tous les éléments de la nature. Je ne peux comprendre ce Califat auquel sont soumis tous les éléments de la nature autre que celui qu'Allah a évoqué, parlant de Lui-même:

«Quand Il veut quelque chose, Son commandement est de dire: "Soit" et c'est.» [Coran 36: 82]

Et il dit dans le même livre: "Les imams étaient, avant ce monde, des lumières, et Allah a fait qu'ils entourent Son trône et Il leur a donné une place proche de Lui que Lui Seul connaît." Observons qu'il a dit qu'ils étaient antérieurs au monde, qu'ils étaient lumière et qu'ils entouraient le Trône (d'Allah : tout ceci n'est qu'exagération et est=

El-Aloussi (ﷺ) dit à propos de ce problème: “Les Duodécimains sont d’accord que l’Emir soit supérieur aux [Prophètes et Messagers] sauf les cinq Messagers *Endurants*, mais il

=contraire au Coran et à la Sunna.

Après avoir terminé cette étude et l’ayant remise à l’éditeur, les agences de presse et les journaux viennent nous rapporter des propos de Khomeiny, encore plus graves, et ce, à l’occasion de la naissance du Mahdi absent au sujet duquel les chiites prétendent qu’il a disparu depuis plus de mille ans et qu’il est resté vivant, qu’il reviendra pour faire régner la justice sur terre après qu’elle eût subi l’injustice et le totalitarisme.

Dans ces paroles-ci, Khomeiny estime que les prophètes et les Messagers, y compris Mohammed, ont échoué dans la construction d’une société juste et que celui qui réussira, ce sera le Mahdi attendu, seul au monde capable de réussir cette mission.”

Ses paroles publiées en totalité par le journal koweïtien *Arra’y El-‘Am* en date du 30/6/1980 sont les suivantes: “Tous les prophètes sont venus pour mettre en place les bases d’une justice, mais ils n’ont pas réussi. Même Mohammed, le dernier des prophètes qui a été envoyé pour instaurer une communauté humaine juste, n’a pas réussi à le faire. Celui qui le fera, ce sera le Mahdi attendu.”

Par Allah, ceci est faux et sans fondement. Car personne n’a réussi autant que Mohammed dans l’instauration de la justice et personne d’autre ne viendra réaliser ce qu’il a réalisé. Khomeiny confirme cette idée et dit: “Il n’y a personne au monde en dehors du Mahdi pour réaliser la justice dans son vrai sens. Il est certain que l’imam El-Mahdi réussira à diffuser la justice dans le monde alors que les prophètes y ont échoué à cause des difficultés qu’ils ont rencontrées.”

De cette façon, Khomeiny pense que la plus grande fête de l’Islam, c’est la fête du Mahdi car, dit-il, “la fête du Mahdi est la fête de l’humanité, la plus importante.” Cela veut dire qu’elle est plus importante que les fêtes du *Fitr* et *El-Adh’ha*. Khomeiny trouve que c’est même plus important que la fête de la naissance du Prophète Mohammed: “Cette fête qui est une grande fête pour l’ensemble de l’humanité doit être considérée comme plus importante que celle de la naissance du Prophète Mohammed, car c’est la fête de toute l’humanité car il va guider dans sa totalité”. Khomeiny conclut: “Je ne peux même pas le nommer, car il n’est pas comme les hommes; je ne peux dire que c’est le Mahdi attendu et promis.”

n'est pas supérieur au dernier des Prophètes, Mohammed (ﷺ), tandis que les autres, certains de leurs imams, comme Ibn El-Moutahar Al-Hilli et d'autres, ne sont pas allés jusque-là. En revanche, il y a parmi eux des gens qui pensent que le Messager (ﷺ) est comme tous les autres, alors que cela est contraire à ce qu'ont dit les imams de façon générale.

El-Kouleini rapporte de Hicham El-Ahwal de Zeyd Ibn Ali qu'il a dit que les Prophètes ont la primauté sur les imams et celui qui pense le contraire est un homme égaré. Ibn Babaweih rapporte d'Essadeq que les Prophètes sont plus aimés d'Allah qu'Ali."

El-Aloussi répond donc en fustigeant leurs dires par le Livre, par la raison et à travers la faiblesse de leurs textes qui est due à la faiblesse de leurs propres auteurs. Et de surcroît, il s'agit là de textes contraires à d'autres écrits contenus dans leurs livres.

C'est donc une réponse suffisante pour celui qui veut voir la réalité. Ces écrits qui donnent la primauté aux imams sur les Prophètes, sont nombreux dans les livres chiïtes. Ali Moussa Al-Behbehani dans son livre *Misbah El-Hidayah Fi Ithbate El-Wilaya*⁷ (pp. 61-62) dit que l'imamat est classé avant la Prophétie.

C'est pour cela que les chiïtes considèrent comme un impie celui qui nie l'imamat de leurs imams ou l'imamat d'un seul d'entre eux.

Ibn Babaweih Al-Qummi, surnommé chez eux Essaddouq, dit: "Nous croyons que celui qui nie ou cache l'imamat du commandeur des croyants Ali Ibn Abi Taleb et les imams d'après, c'est comme s'il avait nié la qualité de Prophète à tous les Prophètes. Comme nous pensons également que celui qui reconnaît le commandeur des croyants et a nié, ne serait-ce qu'un seul des imams après lui, c'est comme s'il avait reconnu tous les Prophètes et a nié le nôtre, Mohammed (ﷺ)". (Voir sa lettre dans *les croyances*, p. 103.)

⁷ Ces emprunts sont faits au Dr Ahmed Essalouss, *L'imamat*, p. 19.

El-Moufid dit: "Les imams sont d'accord que celui qui a nié l'imamat pour l'un des imams et a caché ce qu'Allah (ﷻ) lui recommande comme obéissance à lui, est un impie et mérite de s'éterniser en Enfer." (Voir *Bihar El-Anwar* d'El-Mejlissi qui a cité El-Moufid pour appuyer sa thèse).

Certains vont même plus loin, et considèrent que nier l'imamat est plus grave que la négation de la Prophétie. El-Hilly, surnommé "le grand savant" chez les Dja'afarites, dit: "L'imamat est un doux Bienfait divin de portée générale, alors que la Prophétie est un doux Bienfait divin de portée particulière. Et le Temps peut ne pas connaître de prophète vivant - à la différence de l'imam. Or la négation d'un doux Bienfait divin de portée générale est pire que la négation d'un Bienfait divin de portée particulière." (Voir le *Livre des deux millénaires dans l'imamat du commandeur des croyants* d'Al-Hassan Ibn Youssouf El-Mouttaheri El-Hilly, 1/3.)

L'un de leurs savants a approuvé cette thèse tout en ajoutant: "C'est ainsi qu'Essadouq a dit: le négateur de l'imamat est le pire des trois: le *nâssibi* est pire que le juif. On lui demanda: comment, ô fils du Messager d'Allah? Il dit: le juif a nié le doux Bienfait divin de la Prophétie qui est particulier, alors que le *nâssibi* a empêché le doux Bienfait divin de l'imamat, qui est général." (Voir note p. 43 du livre *Ennafi'e yawm El-Hachr*, de Jamal Eddine El-Mikdad Ibn Abdallah.)

Le Dernier des bienfaiteurs et le Dernier des Prophètes⁸

Des gens de la secte soufie estiment que la vertu ou la sainteté est supérieure à la Prophétie, et que donc le dernier des Saints est plus important que le dernier des Prophètes. Parmi les tenants de cette

⁸ Voir pour cet aspect *Lawami'e Al-Anwar Al-Bahiya*, 2/300 et *Majmou'e Al-fatawa* de cheikh *El-Islam*, 2/222 - 11/221-363.

école, il faut citer Tirmidhi, Ibn 'Arabi qui reconnaît l'Unité de la nature. Ceux-ci ont menti, car il n'y a pas dans le Livre d'Allah (ﷻ) ni dans la Sunna de Son Messager (ﷺ) qu'il y a un dernier Saint, et il n'a pas été dit non plus que celui-ci est plus important que quiconque parmi les saints, ou, *a fortiori*, qu'il en soit le meilleur. Personne, parmi ceux qui connaissent la science, n'a parlé de cela ni prétendu s'inspirer de cette thèse.

Leur erreur était qu'ils ont dit: Mohammed (ﷺ) est plus important que les autres Messagers parce qu'il est le Dernier. Ceci est une grosse erreur, car être le premier ou le dernier n'a rien à voir avec la primauté et c'est pour cela qu'Ibrahim (ﷺ) était avant Moussa (ﷺ) et, pourtant, il a la primauté sur lui et tous deux sont antérieurs à 'Issa (ﷺ) en ayant la primauté sur lui. Il a été confirmé aussi que le Prophète Mohammed (ﷺ) a dit que ses Compagnons qui étaient avec lui ont la primauté sur toute cette *Oumma*. Aucun musulman ne peut les évaluer même s'il donne pour cela tout l'or du monde. Il est confirmé aussi que le Messager (ﷺ) a dit: «*La meilleure des générations est la mienne, puis celle qui la suivra, puis celle qui suivra celle-ci.*»

En matière de science, le premier peut exceller, se distinguer plus que le dernier et l'on en veut pour preuve que le grammairien Sibaweih. Cela peut se rencontrer dans les sciences modernes où le dernier peut être meilleur que le premier. Mais, dans le cas de la Prophétie et du Message, les choses sont différentes, car la Prophétie et ce qu'elle contient de savoir, de science, est un don d'Allah (ﷻ). Elle ne s'acquiert pas par l'appropriation ou le combat. Cette thèse a d'ailleurs ouvert la voie à la discorde, car quiconque pense qu'il a une âme bienfaisante et qui souhaite apporter à la *Oumma* la discorde se prend alors pour le dernier des Saints et qu'il reçoit directement d'Allah (ﷻ) ses sciences, et ceci est un grand égarement.

Personne de cette *Oumma* n'a le droit de penser qu'il est supérieur aux Prophètes et toute personne prétendant être un Saint

adorant Allah (ﷻ) ne doit faire cette adoration en dehors de la Voie du Messenger (ﷺ).

Primauté des Prophètes et des Messagers les uns par rapport aux autres

Le Véridique, le Bénédicteur et le Très-Haut nous a informés qu'Il a donné la primauté à certains Prophètes sur d'autres, comme Il le dit:

«Et parmi les Prophètes, Nous avons donné à certains plus de faveurs que d'autres, et à Daoud, Nous avons donné le *Zaboûr*.» [Coran 5: 55]

Il s'est dégagé un consensus chez la *Oumma* que les Messagers ont la primauté sur les Prophètes, et que les Messagers eux-mêmes ont une primauté les uns par rapport aux autres, comme le dit le Très-Haut:

«Parmi ces Messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est ceux à qui Allah a parlé et Il en a élevé d'autres en grade! A 'Issa fils de Mariam, Nous avons apporté les Preuves et l'avons fortifié par *Rôh El-Qoudous*.» [Coran 2: 253]

Les plus résolus parmi les Messagers sont les meilleurs

Les premiers des Prophètes et Messagers sont cinq: Mohammed (ﷺ), Nouh (ﷺ), Ibrahim (ﷺ), Moussa (ﷺ) et 'Issa (ﷺ):

«Endure comme ont enduré les Messagers doués de fermeté.» [Coran 46: 35]

Allah (ﷻ) les a évoqués à plusieurs endroits:

«Il vous a légiféré en matière de religion ce qu'Il avait enjoint à Nouh, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que

Nous avons enjoint à Ibrahim, à Moussa et à 'Issa: établissez la religion et n'en faites pas un sujet de division.﴾

[Coran 42: 13]

Et dans ce qu'Il (ﷻ) dit:

﴿Lorsque Nous prîmes des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Nouh, d'Ibrahim, de Moussa et de 'Issa fils de Mariam.﴾

[Coran 33: 7]

Comment les Prophètes et les Messagers sont-ils favorisés les uns par rapport aux autres?

Celui qui fait une lecture attentive des deux versets qui ont parlé de cette primauté des uns par rapport aux autres, trouve qu'Allah (ﷻ), en les favorisant ainsi, a donné à chacun un don qu'Il n'a pas donné à quelqu'un d'autre, ou en élevant son grade plus que d'autres ou bien parce qu'il a adoré convenablement Allah (ﷻ) mieux que ne l'ont fait les autres et [en raison de] l'accomplissement, comme il faut, de la mission qui lui est confiée.

* Daoud (ﷺ), par exemple, Allah (ﷻ) l'a favorisé en lui donnant le *Zaboûr*:

﴿Et à Daoud, Nous avons donné le *Zaboûr*.﴾ [Coran 5: 55]

* A Moussa (ﷺ), Il (ﷻ) a donné la Torah:

﴿Et lorsque Nous avons donné à Moussa le Livre et le Discernement afin que vous soyez guidés.﴾ [Coran 2: 53]

Le Livre c'est la Torah.

﴿Nous avons fait descendre la Torah dans laquelle il y a guide et lumière.﴾

[Coran 5: 44]

* A 'Issa (ﷺ), Il (ﷻ) a donné l'Évangile:

﴿Et Nous avons envoyé après eux 'Issa fils de Mariam pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui. Et Nous

lui avons donné l'Évangile dans lequel il y a guide et lumière.﴾

[Coran 5: 46]

* Allah (ﷻ) a également accordé à Adam une spécificité, consistant à être le père de l'Humanité, créé par Lui (ﷻ), de Ses Mains et y a soufflé un brin de Son souffle et a ordonné aux Anges de se prosterner pour lui.

* Nouh (ﷺ) eut la faveur d'être le premier Messager aux habitants de la terre, et Allah (ﷻ) l'a décrit comme étant un serviteur reconnaissant.

* Quant à Ibrahim (ﷺ), Allah (ﷻ) le considéra comme un Intime:

﴿Et Allah avait pris Ibrahim comme ami intime.﴾

[Coran 4: 125]

Et, Il (ﷻ) en a fait l'Exemple des humains:

﴿Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les humains.﴾

[Coran 2:124]

Moussa (ﷺ) eut le privilège de la Parole d'Allah (ﷻ) qui lui fit porter un Message:

﴿Ô Moussa! Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes Messages et par Ma Parole.﴾

[Coran 7: 144]

Et Il (ﷻ) l'a créé pour Lui-Même:

﴿Et Je t'ai créé pour Moi-même.﴾

[Coran 20: 41]

'Issa (ﷺ) eut le privilège d'être un Messager d'Allah et sa parole qu'Il insuffla sur Mariam avec un Esprit de Lui et 'Issa parlait aux gens dans son berceau.

﴿Le Messie 'Issa fils de Mariam n'est qu'un Messager d'Allah, Sa Parole qu'Il envoya à Mariam et un souffle venant de Lui.﴾

[Coran 4: 171]

D'autre part, les mérites des Prophètes les uns par rapport aux autres peuvent avoir un autre aspect. Par exemple: le prophète peut n'être qu'un prophète sans plus; il peut être un Prophète et en même temps roi, un serviteur Messenger. Le Prophète qui a été démenti, qui n'a pas été suivi ou dont les recommandations n'ont pas été respectées, est prophète mais pas roi, tandis que celui qui a été cru, suivi et obéi, s'il ne commande que ce qu'Allah (ﷻ) lui a commandé, c'est un serviteur Prophète, mais nullement roi. S'il commande ce qu'il désire dans la limite de ce qui est Licite, c'est alors un Prophète-Roi, comme le dit Allah (ﷻ) à Souleiman:

«Voilà Notre don, distribue-le ou retiens-le sans avoir à en rendre compte.» [Coran 38: 39]

Ici, le Prophète-roi a le même dénominateur commun avec le serviteur-Messenger comme cela a été dit [*hors Coran*] au Messenger Mohammed (ﷺ): «Choisis: ou un serviteur-Messenger ou un Prophète-roi».

Et l'état du serviteur-Messenger est plus complet que celui du prophète-roi. C'est d'ailleurs là l'un des privilèges de notre Prophète Mohammed (ﷺ), car il était serviteur-Messenger, soutenu, obéi, suivi, et c'est pour cela qu'il a la récompense identique à celle de son fidèle. Les gens bénéficient de son Message et de sa personnalité. Ils sont cléments à son égard et lui aussi est clément envers eux, et il n'a pas voulu être roi pour ne pas diminuer, du fait des délices du pouvoir et de l'avoir, sa part dans l'Au-delà.

Donc, le serviteur-Messenger est mieux loti auprès d'Allah (ﷻ) que le prophète-roi, et c'est pour cela que Noh, Ibrahim, Moussa et 'Issa fils de Mariam étaient mieux considérés que Daoud, Souleiman et Youssouf.⁹

⁹ *Majmou'e Al-fatawa de cheikh El-Islam.*

LE MERITE DU DERNIER DES MESSAGERS, MOHAMMED (ﷺ)

Le Jour de la Résurrection, lorsque Allah (ﷻ) ressuscitera les premiers et les derniers, ce Jour-là, notre Messager aura entre ses mains l'étendard de la Louange. Les Prophètes et les Messagers seront placés sous cet étendard. Le Messager (ﷺ) dit: *«Le Jour de la Résurrection, je suis le Maître des enfants d'Adam - et sans gloriole; j'aurai l'étendard de la Louange - et sans gloriole -, et il n'y a aucun prophète, Adam et les autres, qui ne soit sous mon étendard. Je serai le premier intercesseur et on m'accordera cette intercession - et sans gloriole.»*¹⁰ (Rapporté par Ahmed, Tirmidhi et Ibn Mâja.)

Ce Jour-là, lorsque la tristesse et l'anxiété s'empareront des gens, ils demanderont l'intervention auprès d'Allah (ﷻ) aux Messagers qui défilèrent, chacun disant: «Allez voir un autre», jusqu'à ce qu'ils viennent voir 'Issa (Paix et Salut à lui et à notre Messager (ﷺ)). 'Issa leur dira: «Allez voir Mohammed, car c'est un serviteur à qui tous les péchés ont été pardonnés!»

Ceci est le mérite de notre Messager (ﷺ), ce Jour-là. C'est parce qu'Allah (ﷻ) lui a donné des qualités morales exceptionnelles: il a combattu pour Allah (ﷻ) et a instauré ce qu'Il lui a demandé d'instaurer sur la terre. Allah (ﷻ) a fait de lui le plus méritant dans sa propre personne, dans son prêche et dans sa *Oumma*. Parmi ces mérites: Allah (ﷻ) l'a assigné à Lui comme Il l'a fait pour Ibrahim, car dans le Hadith de Mouslim, il est dit: *«Allah m'a assigné à Lui comme Il l'a fait pour Ibrahim.»*¹¹

Allah (ﷻ) lui a également donné le Coran qui n'a été donné à aucun [autre] Messager ou Prophète:

¹⁰ *Sahih El-Jami'e Essaghir*, 2/21.

¹¹ *Tahqiq At-Tahawiya*; voir *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, p. 175.

﴿Et Nous t'avons, certes, donné les Sept Versets à répétition
ainsi que le Coran sublime.﴾ [Coran 15: 87]

Allah (ﷻ) lui a donné, également, six qualités qui n'ont été offertes à personne d'autre. Dans le Hadith authentique, le Messager dit: «J'ai reçu six faveurs que n'ont pas les Prophètes: j'ai eu la globalité du propos, j'ai été soutenu par la terreur, On m'a autorisé les butins, on a purifié pour moi la terre dont j'ai fait un lieu de prière, j'ai été envoyé à toute la Créature et On a fait de moi le dernier Prophète.» (Rapporté par Mouslim.)¹²

Le Messager informe qu'Allah (ﷻ) l'a favorisé par six faveurs: la globalité du propos, ce qui veut dire qu'il peut par un seul mot dire ce qui a un sens très large.

Il a été soutenu par la peur, car Allah (ﷻ) jette cette peur dans les cœurs de ses ennemis.

On lui a permis d'utiliser les butins de guerre, alors que, auparavant, les butins étaient rassemblés et brûlés par un feu descendu du ciel.

La terre lui fut donnée, à lui et à sa *Oumma*, comme Mosquée, car là où l'heure de la prière arrive, on peut prier n'importe où.

Il a été envoyé à l'Humanité entière: Arabes et non-Arabes, Blancs et Noirs, Rouges et Jaunes¹³, celui qui était son contemporain et celui qui viendra après lui et ceci, jusqu'à la fin du monde:

¹² *Sahih El Jami'e*, 2/21.

¹³ Dans son livre sur *Eléments de l'Histoire humaine*, Nehru pense que Mohammed est envoyé aux Arabes uniquement. Ceci est un mensonge. D'autres avant lui ont dit cela parmi les Chrétiens. *Cheikh El-Islam*, Ibn Taymiya, écrit son livre *Al-jawab assahih* pour répliquer à une confusion faite par un chrétien. Cette confusion voulait que Mohammed soit envoyé aux Arabes exclusivement. Ibn Taymiya a longuement détaillé sa réponse. Il suffit de montrer les contradictions de cette thèse, car les chrétiens ont=

﴿Ô hommes, je suis le Messenger d'Allah à vous tous.﴾

[Coran 7: 158]

Il est aussi envoyé aux djinns et aux humains, et lorsque la délégation des djinns, qui est allée espionner et écouter les récitaions du Coran, est revenue, en appelant la communauté des djinns à croire et à entrer en Islam:

﴿Ô notre peuple, répondez au prédicateur d'Allah et croyez en lui. Il vous pardonnera une partie de vos péchés et vous protégera contre un châtement douloureux. Et quiconque ne répond pas au prédicateur d'Allah ne saura échapper au pouvoir d'Allah sur terre et il n'aura pas de protecteur en dehors de Lui. Ceux-là sont dans un égarement évident.﴾

[Coran 46: 31-32]

La sixième faveur est qu'il est le Dernier des Prophètes:

﴿... Mais le Messenger d'Allah et le Dernier des Prophètes.﴾

[Coran 33: 40]

Si notre Messenger est le Dernier des Prophètes, il est aussi le dernier Messenger, et ceci veut dire qu'il n'y aura pas après lui ni prophète ni Messenger qui viendra avec une autre Législation.¹⁴

=reconnu que c'est un prophète et, en même temps, ils disent qu'il n'est envoyé qu'aux arabes seulement, alors qu'il a dit qu'il est envoyé à toute l'humanité. Donc, ils l'ont démenti tout en reconnaissant qu'il est Prophète, or en tant que tel, ils doivent le croire sur tout ce qu'il dit. En fait, cette thèse leur permet de justifier leur incroyance.

¹⁴ Après l'envoi du Messenger, certains prétendants à la qualité de Prophète sont apparus, comme Mousseilema le menteur, El-Aswed El-'Ensiy, Sajâh. De temps à autre apparaît quelqu'un qui se réclame de la qualité de Prophète. Au siècle passé, est apparu Mohammed Echaraji (1819), et il a été surnommé le pape: parfois, il se prenait pour un prophète, parfois pour un dieu. Son fidèle qui se prénomme Beha ou Allah continue son œuvre, et la secte s'appelle le baha'isme. Parmi ces imposteurs, il y a Mirza=

Quant au retour de 'Issa (ﷺ) à la fin des temps, c'est une réalité comme nous l'a dit le Messager (ﷺ), mais à son retour, il ne recommandera pas la Torah ou l'Évangile, mais le Coran. Il cassera la croix, tuera le cochon et appellera à la prière.

Les Textes qui interdisent d'établir des préférences entre les Prophètes

Il y a eu des Hadiths qui interdisaient aux musulmans de faire des distinctions préférentielles entre les Prophètes. Abou Saïd El Khoudri dit que le Messager (ﷺ) a dit: «*Ne faites pas de préférence entre les Prophètes.*»¹⁵

Abou Houreira également a dit que le Messager (ﷺ) a dit: «*Ne faites pas de différence préférentielle entre les Prophètes.*»¹⁶ C'est-à-dire: ne dites pas qu'Untel est meilleur qu'Untel, mais dites: Untel a été choisi parmi Untel et Untel.

Ces Hadiths ne contredisent pas les textes coraniques qui montrent qu'Allah (ﷻ) a choisi tel Prophète sur tel autre. Donc, l'interdiction doit surtout prévenir une sorte de discrimination ou de préférence partisane, voire de discorde ou de mésentente.¹⁷ La preuve en est l'occasion à laquelle le Hadith a été dit par le Messager (ﷺ).

Dans le *Sahih* de Boukhari notamment, d'après Abou Houreira: une bagarre éclata entre un musulman et un juif. Le musulman dit:

=Ghoulam Ahmed El-Qadiani dont les fidèles sont répandus en Inde, en Allemagne, aux États-Unis, etc. Ils disposent de Mosquées où prient les musulmans. On les appelle El-Kadianiya et maintenant, pour tromper les gens, ils se nomment El-Ahmediya. Le dernier imposteur est apparu au Soudan. Mais, Allah a pris sur Lui de dévoiler leur imposture: «Ceux qui préfèrent le mensonge contre Allah ne réussiront pas.» [Coran 10: 69]

¹⁵ Hadith qui recueille le consensus; voir *Michkate El-Massabih*, 3/114.

¹⁶ Rapporté par Boukhari, *Michkate*, 3/114.

¹⁷ Voir *Charh Al-'Aqida At-Tahawiya*, p. 170.

par Allah qui a préféré Mohammed à toute l'Humanité... Le juif dit: par Allah qui a préféré Moussa à toute l'Humanité... Le musulman le frappa et le juif est allé se plaindre chez le Messenger (ﷺ) et lui a raconté ce qui s'est passé avec le musulman. Le Messenger (ﷺ) a dit: «Ne m'attribuez pas la préférence à Moussa, car les gens seront foudroyés; je serai le premier qui reprendra mes esprits et je vois Moussa près du Trône, et je ne saurai dire s'il était parmi ceux qui se sont évanouis et que, donc, il a repris ses esprits avant moi ou s'il fut épargné par Allah.»¹⁸

Dans une autre version de Boukhari: «Ne me considérez pas comme plus méritant que les Prophètes.»

A propos de ce problème, Ibn Hajar dit: "Les savants ont expliqué que l'interdiction est valable pour celui qui donne son avis personnel, pas pour celui qui fournit une preuve ou pour diminuer de la valeur [du Prophète] dont on parle; ou pour que cela n'amène pas à la discorde ou à la bagarre."¹⁹

On rapporte aussi de chez certains savants ou exégètes de l'Islam qu'Ibn Hajar (رحمته الله) aurait dit: "Ce qui a été rapporté à propos de l'interdiction concernant les mérites préférentiels des Prophètes, n'est que discussion entre les gens du livre quant à la primauté de certains Prophètes sur d'autres d'un point de vue préférentiel. Et cette préférence entre deux humains de deux religions différentes conduit à l'exclusion de l'un et donc sa négation pour la religion de l'autre. Mais, si la préférence signifie comparaison entre qualités et mérites de l'un et de l'autre pour déterminer le meilleur, dans ce cas, l'interdiction n'existe pas."²⁰

¹⁸ Sahih de Boukhari, livre des Prophètes, chapitre sur la mort de Moussa; voir *Fat'h El-Bâri*, 6/441.

¹⁹ *Fat'h El-Bâri*, 6/446.

²⁰ *Ibid.* Toutefois, pour plus d'informations, voir *Tafsir* d'Ibn Kathir et celui de Qortobi à propos du verset 253 de la sourate 2.

DEUXIEME PARTIE

LES MESSAGES CELESTES

CHAPITRE PREMIER

LA CROYANCE AUX MESSAGES

Parmi les bases générales de la foi, [il y a] la croyance totale aux Messages qu'Allah (ﷻ) a fait descendre sur ses serviteurs par l'intermédiaire de ses Messagers et Prophètes, et la foi qu'ils ont [*bel et bien*] transmis aux gens. Allah (ﷻ) dit à Moussa:

«Ô Moussa! Je t'ai préféré à tous les hommes, par Mes Messages et par Ma Parole.» [Coran 7: 144]

Allah (ﷻ) a loué ses Messagers qui transmettent Ses Messages sans avoir à rendre compte qu'à Lui:

«Ceux qui communiquent les Messages d'Allah, Le craignent et ne redoutent personne d'autre que Lui.» [Coran 33: 39]

Le châtiment a frappé certains peuples pour avoir démenti le Message d'Allah. Regardons la position de Salih lorsque la destruction fut le lot de son peuple:

«Il se détourna d'eux et dit: ô mon peuple, je vous ai bien communiqué les Messages de mon Seigneur et donné des conseils. Mais vous n'aimez pas les conseillers sincères.» [Coran 7: 79]

La position de Chou'aïb est pareille après la destruction de son peuple:

﴿Il se détourna d'eux et dit: ô mon peuple! Je vous ai bien communiqué les Messages de Mon Seigneur et donné des conseils. Comment m'attristerais-je sur des gens mécréants?﴾
[Coran 7: 93]

Croire à tous les Messages

Ce qui est révélé par Allah (ﷻ) à Ses Messagers peut être écrit et descendu du ciel, comme la Torah, descendue sur Moussa (ﷺ). Le Très-Haut dit:

﴿Et Nous avons écrit pour lui, sur les Tablettes, de toute chose comme étant une exhortation et un exposé détaillé sur toute chose: prends-les donc fermement et commande d'en adopter le meilleur.﴾
[Coran 7: 145]

Ce peut être aussi un livre descendu sur le Messager oralement, et de bouche à oreille, comme c'est le cas du Coran:

﴿[Nous avons fait descendre] un Coran que Nous avons fragmenté afin que tu le lises graduellement aux gens.﴾
[Coran 17: 106]

Ce qui est descendu du ciel englobe le Livre, comme les livres d'Ibrahim (ﷺ), les livres descendus sur Moussa (ﷺ), Daoud (ﷺ), 'Issa (ﷺ) et Mohammed (ﷺ). Ce peut être aussi une révélation au Messager ou au Prophète, et non un Livre. Il en est aussi de la Révélation descendue sur Ismaël (ﷺ), Is'haq (ﷺ), Yaqoub (ﷺ) et les *Asbâte* - Enfants... - et tout ce qui a été révélé à notre Prophète (ﷺ), en dehors du Coran.

Il est donc un devoir de croire à toute la Révélation.

﴿Dites: nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé et en ce qu'on a fait descendre sur Ibrahim, Ismaël, Is'haq,

Yaqoub et *Al-Asbâte*, et en ce qui a été donné à Moussa et à 'Issa, et en ce qui a été donné aux Prophètes, venant de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes soumis.﴾ [Coran 2: 136]

Allah (ﷻ) dit à son Messager (ﷺ):

﴿Dis: je crois en tout ce qu'Allah a fait descendre comme Livre et il m'a été commandé d'être équitable envers vous.﴾ [Coran 42: 15]

Et Il (ﷻ) dit aux croyants:

﴿Ô croyants! Soyez fermes dans votre foi en Allah, en Son Messager, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son Messager et au Livre qu'Il a fait descendre auparavant.﴾ [Coran 4: 136]

Tout ce qu'Allah (ﷻ) nous a enseigné ou dévoilé, comme les Livres qu'Il a évoqués et qui sont les Livres d'Ibrahim (ﷺ), la Torah de Moussa (ﷺ), le *Zaboûr* de Daoud (ﷺ), l'Évangile de 'Issa (ﷺ) et le Coran descendu sur Mohammed (ﷺ) tout comme le dialogue d'Allah (ﷻ) avec Moussa (ﷺ), sa Révélation à Houd (ﷺ), Salih (ﷺ), Chou'aïb (ﷺ) et les Révélations à Mohammed (ﷺ), en dehors du Coran et qui est contenu dans les Livres de la Sunna. Tout ceci nous devons y croire en détail comme l'a dit Allah (ﷻ) et nous devons croire qu'il y a d'autres Livres, d'autres Révélations qu'Allah (ﷻ) ne nous a pas indiqués.

Comment doit-on croire aux Messages?

Nous croyons en ce qu'ont apporté les Livres célestes antérieurs. Aller vers ces Livres et faire avec ce qu'ils ont dit est un devoir pour les peuples qui les ont reçus, et nous croyons que les Livres célestes se confirment les uns les autres et ne se démentent nullement. L'Évangile confirme la Torah. Allah (ﷻ) a dit dans l'Évangile:

«... Pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui.»

[Coran 5: 46]

Celui qui renie quelque chose de ce qu'Allah (ﷻ) a fait descendre est un impie:

«Quiconque ne croit pas à Allah, à Ses Anges, à Ses Livres, à Ses Messagers et au Jour Dernier, s'égaré, loin dans l'égarément.»

[Coran 4: 136]

Et le Très-Haut dit:

«Pour ceux qui traitent de mensonges Nos Enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes et n'entreront au Paradis que quand le chameau pénètre dans le chas d'une aiguille.»

[Coran 7: 40]

Nous croyons aussi à l'abrogation de la Législation antérieure [par] la nouvelle, totalement ou partiellement. Par exemple: Allah (ﷻ) avait permis le mariage du même homme avec deux sœurs, et Yaqoub (ﷺ) l'a fait; puis ceci a été abrogé. L'Évangile a permis certains interdits que la Torah avait instaurés:

«Et je confirme ce qu'il y a dans la Torah, révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit.»

[Coran 3: 50]

Le Coran a abrogé beaucoup de ce qui était dans l'Évangile et la Torah:

«Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouveront écrit chez eux dans la Torah et l'Évangile. Il leur ordonnera l'[acte] convenable, leur interdira l'[acte] blâmable, leur rendra licites les bonnes choses, leur interdira les mauvaises, et les soulagera du fardeau et du joug qui étaient sur eux.»

[Coran 7: 157]

Avec le Coran, le simple fait d'y croire ne suffit pas

La croyance aux Livres célestes précédents doit être totale et essentielle, mais, elle ne suffit pas, dès lors qu'elle touche au Coran. Il faut également pratiquer tout ce qui y est indiqué.

﴿Alif, Lâm, Mîm, Sâd. C'est un Livre qui t'a été descendu; qu'il n'y ait à son sujet aucune gêne dans ton cœur, afin que par cela tu avertisses, et qu'il soit un Rappel aux croyants: suivez ce qui vous a été descendu de la part de votre Seigneur et ne suivez pas d'autres alliés que Lui. Mais vous vous souvenez peu.﴾ [Coran 7: 1-3]

Le Coran est l'unique Livre céleste qui nous met en communication avec Allah (ﷻ) après l'Envoi de Mohammed (ﷺ). Le Messenger dit à ses Compagnons: «Soyez heureux, car ce Coran est entre les mains d'Allah, son pan est entre vos mains; tenez-le bien, vous ne souffrirez point et vous ne vous égarerez point après lui.» (Rapporté par Tabarani dans *El-Kabir.*)¹

Le Coran est donc la barrière contre l'égarément pour celui qui s'y tient, et le Prophète (ﷺ) a beaucoup insisté pour que cette *Oumma* conserve jalousement le Coran et le met en pratique. Dans un de ses Sermons, il dit: «Ô gens, sachez que je suis humain et que bientôt viendra le messenger pour m'appeler à mon Dieu; et je répondrai [par oui]. Je vous lègue deux *Thaqaîne* (Deux Poids énormes): l'un c'est le Livre d'Allah. Il y a dedans la bonne voie et la lumière. Celui qui le tient et le met en pratique connaîtra cette voie et celui qui s'y méprend, s'égare. Suivez le Livre d'Allah, tenez-le bien. Ainsi que ma Famille. Je vous rappelle Allah dans ma famille! Ma famille!» (Rapporté par Mouslim et Ahmed.)²

¹ Hadith authentique. (Voir *Sahih El-Jami'e*, 1/66).

² At-Tarmidhi et d'autres. Mais même si c'est un bon Hadith, cette source est faible.

Les conflits que connaissent les musulmans et la *Oumma* ne peuvent être résolus si on ne revient pas au Coran. Quelle est belle cette description du Coran: *«Un Livre d'Allah, dans lequel il y a les nouvelles de ceux qui ont précédé et ceux qui suivront, et toute la justice parmi vous. C'est une rupture importante. Celui qui l'abandonne parmi les brutes, Allah le découpera. Celui qui trouve une voie en dehors de lui, Allah l'égarera. C'est la corde solide d'Allah. C'est le Rappel savant et le droit Chemin. Avec lui, les passions ne peuvent s'égarer, les langues ne peuvent le falsifier. Ses merveilles sont infinies et les savants ne s'en rassasient jamais. Celui qui dit en s'y référant, dit vrai. Celui qui le met en pratique sera récompensé. Celui qui s'y base pour juger, juge vrai. Celui qui y appelle est bien guidé sur la bonne voie».*

CHAPITRE 2

COMPARAISON ENTRE LES MESSAGES

I.- ORIGINE ET RAISON D'ETRE DE LEUR ENVOI

Les livres célestes ont une origine unique:

﴿Alif, Lâm, Mîm. Allah: pas de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même. Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il fit descendre la Torah et l'Évangile auparavant, en tant que guide pour les gens.﴾

[Coran 3: 1-4]

Tous les Livres célestes ont un seul but: que les humains qui vivent sur cette terre aient le même mode de vie, basé sur les instructions contenues dans ces Messages, lesquels doivent être esprit et lumière qui réglementent tous les aspects de la vie humaine.

Le Saint Coran a exposé en un seul endroit le but pour lequel Allah (ﷻ) a fait descendre la Torah, l'Évangile et le Coran, qui sont les plus importants Livres descendus de chez Allah (ﷻ). Allah (ﷻ) dit:

«Nous avons fait descendre la Torah dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les Prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les savants tranchent entre les juifs. Car, on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en étaient témoins. Ne craignez donc pas les gens mais craignez-Moi. Et ne vendez pas Mes Enseignements à vil prix. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà, les mécréants. Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille et dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les *[gens]* injustes. Et Nous avons envoyé après eux, 'Issa fils de Mariam, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui. Et Nous lui avons donné l'Evangile, où il y avait guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui, et un guide et une exhortation pour les *[gens]* pieux. Que les gens de l'Evangile jugent d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers. Et sur toi, Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était avant lui et le primer. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous, Nous avons assigné une Législation et un Chemin à suivre. Si Allah avait voulu, certes, Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour, vous tous: alors, Il vous informera de ce en quoi vous divergiez. Juge alors parmi eux selon ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner

d'une partie de ce qu'Allah t'a Révélé. Et puis, s'ils refusent, sache qu'Allah veut les affliger pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers. Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance [*al-jâhiliyya*] qu'ils cherchent? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme?»

[*Coran* 5: 44 -50]

Sayid Qotb (qu'Allah lui accorde Sa bénédiction) dit en commentant ces versets:¹ «Toute religion d'Allah est venue pour être un mode de vie, une vie pratique, pour diriger la vie des hommes, son organisation, son orientation et sa préservation. Il n'y a pas eu de religion venue d'Allah pour n'être que simple croyance dans les cœurs, ni pour que ce soit simplement des rites à pratiquer dans les temples et les sanctuaires. En dehors de cela, qui reste important pour la vie humaine et l'éducation du moi de l'individu, mais insuffisant pour orienter la vie des hommes, l'organiser et la guider.

Car il faut, en plus, que le tout soit un mode de vie, une structure et une Législation à pratiquer dans la vie des gens, qu'on considère comme étant une Loi et une autorité dont le non-respect est puni.

L'on sait que la vie humaine ne peut être stable que si elle reçoit la foi, les rites et la Législation d'une même source, laquelle possède le pouvoir sur les cœurs et l'Invisible, tout comme sur l'action et le comportement et rétribue les gens dans la vie terrestre, et dans l'Au-delà en fonction des comptes qui leur seront demandés.

En revanche, dès que le pouvoir est fragmenté et que ses sources se multiplient, lorsque le pouvoir est d'Allah sur les cœurs et les sentiments alors que les pouvoirs sont à d'autres que Lui dans l'organisation et la Législation, lorsque le pouvoir est à Allah seulement dans l'Au-delà alors que le pouvoir dans la vie est à

¹ Voir le 6e tome de *Fi dhilâl Al-Qor'an*, p. 895.

d'autres, à ce moment-là, les gens seront partagés entre deux pouvoirs antagoniques, des directions différentes et deux modes opposés. Alors, la vie humaine s'égarera dans cet égarement que décrivent les versets du Coran à différentes occasions:

«S'il y avait dans le ciel et la terre d'autres divinités qu'Allah, tous deux seraient, certes, dans le désordre.»

[Coran 21: 22]

«Si la vérité était conforme à leurs passions, les cieus et la terre et ceux qui s'y trouvent seraient certes corrompus.»

[Coran 23: 71]

«Puis, Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas.»

[Coran 45: 18]

C'est pour cela que toute religion venue d'Allah doit être un mode de vie, que cette religion soit adressée à un village, à une communauté ou à toute l'Humanité, quelle que soit la génération. Cette religion est venue avec une Législation déterminée pour présider aux destinées des gens en plus de la foi qui crée une vision de la vie, des sentiments de dévotion qui lient à Allah. Ces trois domaines sont les piliers de la religion, chaque fois que celle-ci vient d'Allah (ﷻ). Car la vie humaine ne peut réussir et se maintenir que si la religion d'Allah est prise comme mode de vie.

Dans le Coran, il y a des exemples nombreux sur les religions antéislamiques, qui seraient peut-être venues à des villages précis ou pour des tribus et, ce, en fonction de l'étape de développement que connaissaient ces villages ou ces tribus à ce moment-là. Cette complémentarité entre les religions se trouve dans les trois principales: le Judaïsme, le Christianisme et l'Isiam.

L'on commence avec la Torah dans ces versets, au sujet de ce chapitre: «Nous avons fait descendre la Torah qui contient guide et

lumière». La Torah comme Allah (ﷻ) l'a descendue est Son Livre qui est venu pour guider les israélites et pour éclairer leur voie vers Allah (ﷻ), et leur voie dans la vie. Elle est venue avec la foi de l'Unicité d'Allah et elle contient plusieurs rites, de même qu'elle apporte une Législation. «... Que les Prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les savants tranchent entre les juifs. Car, on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en étaient témoins.»

Allah (ﷻ) a fait descendre la Torah non pas pour être seulement guide et lumière pour les âmes et les cœurs avec une foi et des rites, mais aussi pour être guide et lumière pour ce qu'elle contient de Législation qui régent la vie pratique, conformément au mode tracé par Allah (ﷻ) et pour préserver cette vie dans ce cadre-là.

Les Prophètes qui se soumettent à Allah (ﷻ) jugent par son entremise. Ils n'ont donc rien dans leurs cœurs, mais tout est à Allah. Ils n'ont ni volonté, ni pouvoir, ni prêche dans l'une des spécialités d'Allah. Et c'est cela l'Islam dans son sens originel: ils jugent en fonction d'elle pour les juifs. C'est donc leur Législation qui leur a été descendue dans leurs limites territoriales et dans leur Etat. Leurs rabbins et leurs docteurs doivent se baser sur la Torah pour les juger car c'est eux leurs savants et leurs juges, puisqu'ils ont été chargés de préserver le Livre d'Allah. D'être aussi les témoins de cette religion.

Ils doivent donc s'acquitter de ce témoignage en toute conscience pour mener leur vie conformément au mode fixé par la religion la Torah venue d'Allah, tout comme ils doivent s'acquitter de ce témoignage envers Lui, en appliquant à leurs concitoyens Sa Législation», *conclut Sayid Qotb.*

Sans le Message céleste, les humains resteront divisés, égarés, ne pouvant se mettre d'accord sur une même voie:

«Les gens formaient une seule communauté. Puis, Allah envoya des Prophètes comme annonciateurs et avertisseurs.

Et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la Vérité, pour régler, parmi les gens, leurs divergences.﴾

[Coran 2: 213]

II.- LE MESSAGE GENERAL ET LE MESSAGE PARTICULIER

Les Messages célestes précédents ont été adressés à des gens précis, tandis que le Message Dernier, qui est descendu sur le dernier des Messagers, est un Message général adressé à l'Humanité entière. Ceci nécessite que ce Message soit différent des autres et qu'il englobe ou contienne quelque chose qui le rend plus spécialement valable pour tous les temps et tous les lieux. Et Allah l'a fait ainsi. Il révéla, à Son Messenger avant sa mort, ce verset:

﴿Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre religion et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agréé l'Islam comme religion pour vous.﴾

[Coran 5: 3]

Sayid Qotb a montré l'explication, la signification de ce verset comme suit: "Lorsque le croyant s'arrête et observe la suffisance de cette religion et qu'il passe en revue le cortège de la foi, celui des Messages, des Prophètes depuis l'aube des temps, depuis le premier Messenger Adam (ﷺ) jusqu'à ce Message, celui du Prophète illettré, à tous les humains, que voit-il? Il voit ce défilé ininterrompu, celui de la bonne voie et de la lumière, et il voit les balises sur les routes. Mais il verra que tout Messenger, en dehors du dernier, a été envoyé à son peuple; et il verra que tous les Messagers, en dehors du dernier, sont venus à des périodes déterminées pour des communautés déterminées, dans un environnement déterminé. Et donc, tous ces Messages étaient limités par cet ensemble d'éléments spécifiques et adaptés à eux. Mais tous appelaient à un seul Dieu, et c'est cela l'Unicité, et tous appelaient à une seule adoration, à un seul Dieu, et c'est cela l'Islam. Mais chacun avait en lui une Législation pour la vie pratique de la communauté à laquelle il est destiné et convenant à

l'environnement du moment. Jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) ait voulu conclure Son Message aux humains, Il envoya alors à toute l'Humanité un Messager, le dernier des Prophètes avec un Message destiné à l'être humain, non à un groupe d'individus ou d'humains dans un environnement particulier, à une période particulière, dans des conditions particulières, mais un Message qui interpelle l'être humain, en dehors des conditions, de l'environnement et des époques parce qu'il s'adresse à l'homme originel dans son essence qui ne change pas, ne se modifie pas et n'est pas susceptible de transformation:

﴿... Telle est la nature originelle qu'Allah a donnée aux hommes. Pas de changement à la création d'Allah, voilà la religion de droiture.﴾
[Coran 30: 30]

Il (ﷻ) a détaillé dans ce Message la Législation qui prend en compte la vie de l'être humain dans tous ses aspects et dans toutes ses activités. Qui lui pose les principes généraux et les bases de tout ce qui peut se transformer ou se modifier avec les changements du temps et du lieu. Qui lui pose aussi les règles et les lois partielles de ce qui ne change pas, ne se métamorphose jamais avec le temps et le lieu...

Donc, la Législation, dans ses principes, contient toutes les règles détaillées pour le besoin de la vie humaine depuis l'arrivée de ce Message jusqu'à la fin des temps. L'être humain aura dedans les orientations, les réglementations, *[les formes d']* organisation dont il peut avoir besoin pour que sa vie puisse continuer, se développer, progresser, se renouveler autour de cet axe et dans ce cadre'', *conclut Sayid Qotb*.²

Ce sens, le Coran y a fait allusion à plusieurs endroits, comme le dit le Très-Haut:

² *Fi dhilâl Al-Qor'an*, 6/482.

﴿Et Nous avons fait descendre sur toi le Coran, comme un exposé explicite de toute chose.﴾ [Coran 16: 89]

Et Il (ﷻ) dit:

﴿Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre.﴾ [Coran 6: 38]

La dernière Législation a rapporté tous les bons éléments des Messages précédents et les a dépassés en perfection et en sublimation. El-Hassan El-Basri (رضي الله عنه) dit: "Allah a fait descendre 104 livres. Il a confié toutes leurs sciences à quatre: la Torah, l'Évangile, le *Zabûr* et *El-Fourqân* (le Coran). Et Il a mis la quintessence des trois dans *El-Fourqân*."³

III.- LA SAUVEGARDE DES MESSAGES

Les Messages qui ont précédé le Coran étaient temporaires et n'étaient pas sauvegardés, retenus ou préservés. Allah (ﷻ) n'a pas pris sur lui de les préserver indéfiniment, et ce sont les savants des communautés auxquelles ils étaient destinés qui les gardaient. Par exemple, la Torah est "gardée", préservée par les rabbins et les docteurs.

﴿... C'était selon elle [la Torah] que la justice était rendue parmi les juifs par leurs Prophètes qui s'étaient soumis ainsi que par les rabbins et les savants auxquels on l'a confiée en dépôt et ils en étaient témoins.﴾ [Coran 5: 44]

Mais les rabbins et les docteurs n'ont pu préserver leur livre. Certains ont trahi la confiance d'Allah. Ils y ont changé et falsifié beaucoup de citations. Il suffit de regarder la Torah pour s'en rendre

³ El-Iklîl d'Assiyouti; voir *Adhwa El-Bayane*, 3/336)

compte: ils ont mis sur le compte d'Allah des choses impensables qui font frémir, de même que sur celui des Prophètes.⁴

En revanche, le dernier Message, Allah (ﷻ) lui-même a pris sur Lui l'engagement de le conserver, de le préserver, et Il n'a pas 'chargé' les humains de cette confiance. Allah (ﷻ) a dit:

﴿En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran et c'est Nous qui en sommes gardiens.﴾ [Coran 15: 9]

Regardons aujourd'hui le monde d'Est en Ouest, et voyons le nombre extraordinaire de gens qui récitent le Coran par cœur⁵: si un juif, un chrétien ou tout autre individu de la croix cherchait à le falsifier, un petit garçon, une ménagère ou un vieillard, même aveugle, pourrait lui répondre et lui montrer son erreur, son

⁴ Nous avons montré précédemment une partie des calomnies des juifs envers Allah, et une partie de leurs mensonges sur les prophètes dans la première partie de ce livre. Nous parlerons, ici, d'un seul exemple de leurs falsifications. Ces falsifications ont fait que la Torah est contradictoire. Le texte originel de la Torah dit: "Prends ton fils unique que tu aimes et égorge-le". Ce fils, c'est Ismaël, mais les juifs considèrent ceci comme un honneur pour Ismaël et ses descendants, c'est-à-dire les Arabes, et ils ont de ce fait introduit, dans le texte, Is'haq pour se prévaloir de cet honneur, de ce mérite. Donc, le texte de la Torah, falsifiée, est devenu: "Prends ton fils unique Is'haq, que tu aimes et égorge-le". (Volume de la Formation, ch. 2). Malheureusement, celui qui a fait cette falsification n'a pas fait attention à la contradiction avec les autres textes dans le livre. Dans la Torah, il est dit qu'Ismaël est fils d'Ibrahim et que ce dernier avait 86 ans (volume de la Formation, ch. 16). Donc, à cet âge-là, le seul fils qu'avait Ibrahim était Ismaël [au moment où il reçut l'ordre de l'égorger]. Quant à Is'haq, il est né bien plus tard, "lorsque Ibrahim avait 100 ans". (Voir volume de la Formation, ch. 21). Voyez-vous comment Allah a dévoilé leur méfait et leur ruse et comment Il a montré leur falsification. Nous avons montré une partie de ces falsifications dans "les Annonces".

⁵ Parmi les causes de cette préservation, les facilités accordées par Allah pour réciter le Coran: ﴿En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir?﴾ [Coran 54: 22]

mensonge *a fortiori* ou les savants qui ont gardé et expliqué son sens et se sont rassasiés de ses sciences.

Regardons aussi l'histoire de ce Livre et l'importance qu'on lui a donnée en le préservant, en le rassemblant, en l'expliquant du point de vue de grammaire, du point de vue historique, du point de vue de l'information et du point de vue de ses Lois.

Ceci n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas cette préservation d'Allah (ﷻ). Ce Livre restera jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) autorise la disparition de ce monde et sa destruction.

IV.- POINTS COMMUNS ET NUANCES ENTRE LES MESSAGES CELESTES

- *Une seule religion*

Tous les Messages que les Prophètes ont amenés sont descendus d'Allah (ﷻ), le Savant, le Sage, le Connaisseur. Donc, tous vont dans le même sens, une Voie unique qu'a empruntée le premier et qu'empruntera le dernier. Lorsque nous examinons le prêche, l'Appel des messagers indiqué dans le Coran, nous trouvons que l'unique religion qu'ont prêchée l'ensemble des Prophètes et Messagers, c'est l'Islam:

«Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam.»

[Coran 3: 19]

Et *El-Islam*, dans la langue arabe, n'est pas le nom d'une religion particulière, spécifique, mais c'est le nom d'une Religion commune à laquelle tous les Prophètes ont appelé. Nouh (ﷺ) dit à son peuple:

«Et il m'a été commandé d'être du nombre des soumis [*al-mousslimîne*].»

[Coran 10: 72]

L'Islam, c'est la religion qu'Allah (ﷻ) a commandée au père des Prophètes, Ibrahim (ﷺ):

«Quand son Seigneur lui dit: soumets-toi, il dit: je me soumets au Seigneur des mondes.» [Coran 2: 131]

Ibrahim (ﷺ) et Yaqoub (ﷺ) recommandaient à leurs enfants:

«Et c'est ce qu'Ibrahim recommande à ses fils, de même que Yaqoub: ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion. Ne mourrez point donc autrement qu'en soumis.» [Coran 2: 132]

Et les fils de Yaqoub répondirent ainsi à leur père:

«Nous adorerons ton Dieu et le Dieu de tes pères Ibrahim, Ismaël et Is'haq; Dieu unique et Auquel nous sommes soumis.» [Coran 2: 133]

Moussa (ﷺ) dit à ses concitoyens:

«Ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui, si vous êtes soumis.» [Coran 10: 84]

Les apôtres disent à 'Issa (ﷺ):

«Nous croyons en Allah et sois témoin que nous Lui sommes soumis.» [Coran 3: 52]

Et lorsqu'un groupe de gens du Livre ont entendu le Coran:

«Ils disent: nous y croyons. Ceci est bien la Vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions soumis.» [Coran 28: 53]

Donc, l'Islam est un mot d'ordre général que répétaient tous les Prophètes depuis la première ère de l'Humanité jusqu'à l'époque de la Prophétie Mohammedienne.

Comment se réalise l'Islam

L'Islam, c'est l'obéissance, l'affluence et la soumission à Allah (ﷻ). On doit faire ce qu'il recommande, ordonne, et c'est pour cela

que l'islam, au temps de Nouh, par exemple, c'était de suivre ce que Nouh (ﷺ) a apporté d'Allah (ﷻ). Il en est ainsi du temps de Moussa (ﷺ), de 'Issa (ﷺ) et du temps de notre Prophète Mohammed (ﷺ). A toutes ces étapes, on doit obéir à ce que le Messager dit de la part d'Allah (ﷻ).

L'essentiel des prêches des Messagers

L'essence, le fond des prêches de tous les Messages, c'est l'adoration d'Allah (ﷻ) à l'exclusion de toute autre divinité, et la négation de tout ce qui est adoré en dehors de Lui. Le Coran a exposé ce problème et l'a confirmé dans plusieurs endroits. Une fois, c'est Nouh qui dit à son peuple:

﴿Adorez Allah, vous n'avez pas d'autre Dieu que Lui.﴾

[Coran 7: 59]

Une autre fois, c'est Ibrahim (ﷺ) qui dit aux siens:

﴿Adorez Allah et craignez-Le: cela vous est bien meilleur, si vous saviez.﴾

[Coran 29: 16]

Et Houd (ﷺ) qui dit:

﴿Adorez Allah, vous n'avez pas d'autre Dieu que Lui.﴾

[Coran 7: 65]

Salih (ﷺ) aussi:

﴿Adorez Allah, vous n'avez pas d'autre Dieu que Lui.﴾

[Coran 7: 73]

Parfois, Allah (ﷻ) dit dans le Coran qu'Il a envoyé tous les Messagers avec cette mission unique:

﴿Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager auquel Nous n'ayons pas révélé qu'il n'existe que Moi que vous devez adorer.﴾

[Coran 21: 25]

Parfois, le Coran égrène la vie des Prophètes et de leurs fidèles en les décrivant comme un seul corps, une seule Oumma avec un seul Dieu:

«Certes, cette communauté qui est la vôtre, est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc.» [Coran 21: 92]

Parfois, il fait également que la réponse à l'Appel d'Allah (ﷻ) et la réalisation de son Adoration, constituent la Religion et la Voie, et le contraire, l'égarément et la perte.

«Mais qui donc, sinon un esprit insensé, rejetterait la religion d'Ibrahim.» [Coran 2: 130]

La religion d'Ibrahim (ﷺ), Allah (ﷻ) l'a précisée:

«Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé les cieux et la terre et je ne suis point de ceux qui Lui attribuent des associés.» [Coran 6: 79]

A un autre endroit, le Coran montre que c'est une recommandation des Messagers et Prophètes à ceux qui viendront après eux:

«Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Yaqoub et qu'il dit à ses fils: qu'adorez-vous après moi? Ils répondirent: nous adorerons ton Dieu et le Dieu de tes pères Ibrahim, Ismaël et Is'haq, Dieu Unique et Auquel nous sommes soumis.»⁶ [Coran 2: 133]

⁶ Il a été confirmé dans la Sunna que Nouh a recommandé la même chose à son fils. De Abdallah Ibn Omar qui dit: le Messenger d'Allah (ﷺ) a dit: «Lorsque le prophète d'Allah, Nouh, devait mourir, il dit à son fils: je te recommande vivement deux choses et je t'interdis deux autres. Je te recommande de n'adorer aucune divinité autre qu'Allah, car les sept cieux et les terres s'ils sont mis sur une balance avec 'Il n'y a de divinité=

Quelquefois, le Coran dit explicitement que la religion est unique et que c'est la Législation qui a été révélée aux Messagers les plus importants:

«Il a légiféré pour vous en matière de religion ce qu'il a enjoint à Nouh, ce que Nous t'avons Révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Ibrahim, à Moussa, à 'Issa: établissez la religion et n'en faites pas un sujet de division.»

[Coran 42: 13]

Les Messages antéislamiques montrent les raisons obligeant à adorer Allah

Les Messages antéislamiques ne se sont pas seulement limités à l'Appel pour l'adoration d'Allah uniquement, mais ils ont montré les causes qui font que cet appel soit la seule Vérité que l'on ne peut nier, en rappelant les spécificités de la Divinité, et en évoquant des bienfaits qu'Allah (ﷻ) a offerts à Ses serviteurs et en attirent l'attention vers l'observation du mystère des cieux et des terres et ce Pouvoir qui les régente. Nouh dit à son peuple:

«Qu'avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit, alors qu'Il vous a créés par vagues successives? N'avez-vous pas vu qu'Allah a créé sept cieux superposés et y a fait de la lune une lumière et du soleil une lampe? Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement. Et

=qu'Allah', cette dernière citation fera pencher la balance. Même si les sept cieux et les terres étaient un bout noir, mélangé, c'est grâce à 'Lâ Illah Illa Allah' qu'ils se sont séparés - C'est la prière de toute chose. C'est par cette prière que les gens trouvent leur pain quotidien. Je t'interdis l'association d'une autre divinité à Allah, ainsi que l'orgueil.» (Rapporté par Boukhari dans *El-Adab El-Moufrad*, p. 548, Ahmed, 2/169-170-225, et Al-Bayhaqi dans *El-Asma' (Hindiya, 79)*. (Voir *Les Hadiths authentiques*, Hadith n° 134).

c'est Allah qui, pour vous, a fait de la terre un tapis pour que vous vous acheminiez par ses voies spacieuses.﴾

[Coran 71: 13-20]

Ce sens revient souvent dans les Livres d'Ibrahim (ﷺ) et Moussa (ﷺ), comme nous le dit le Coran:

﴿Et que tout aboutit en vérité vers ton Seigneur, et que c'est Lui qui a fait rire et qui a fait pleurer, et que c'est Lui qui a fait mourir et qui a ramené à la vie, et que c'est Lui qui a créé les deux éléments du couple, le mâle et la femelle, d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée, et que la seconde création Lui incombe et c'est Lui qui a fait s'enrichir et qui a fait acquérir. Et c'est Lui qui est le Seigneur de Sirius et c'est Lui qui a fait périr les anciens 'Ad ainsi que les Thamoud et Il fit que rien n'en subsistât, ainsi que le peuple de Nouh antérieurement, car ils étaient encore plus injustes et plus violents.﴾ [Coran 53: 42-52]

LES PRINCIPES ETERNELS

Aspects de la Foi

L'Appel à l'adoration d'Allah uniquement n'est pas le seul point commun des Messages. Il y a beaucoup de points communs. Parmi ces points de convergence, il faut noter les aspects de la croyance qui englobent une même vision, une même base chez tous les Messagers et leurs fidèles: le premier des Messagers, Nouh a rappelé à son peuple la Résurrection et le Déploiement.

﴿Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera ressortir véritablement.﴾ [Coran 71: 17-18]

Il [Nouh] les a informés sur les Anges et les djinns et c'est pour cela que les non-croyants lui ont dit:

«Celui-ci n'est qu'un être humain comme vous, voulant se distinguer à votre détriment. Si Allah avait voulu, cela aurait été des Anges qu'Il aurait fait descendre. Jamais nous n'avons entendu cela chez nos ancêtres les plus reculés. Ce n'est en vérité qu'un homme atteint de folie.»

[Coran 23: 24-25]

Or, la croyance au Jour Dernier est claire dans l'Appel d'Ibrahim (ﷺ):

«Ô Mon Seigneur, fais de cette Cité un lieu de sécurité, et fais attribution de fruits à ceux qui, parmi ses habitants, auront cru en Allah et au Jour Dernier. Le Seigneur dit: et quiconque n'y aura pas cru, alors, Je lui concéderai une courte jouissance, puis, Je le contraindrai au châtement du Feu. Et quelle mauvaise destination!» [Coran 2: 126]

Ceci est encore plus clair dans le Prêche de Moussa (ﷺ) et c'est pour cela que, lorsqu'ils se prosternèrent pour Allah, nous voyons les sorciers dire à Pharaon:

«Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne nos fautes ainsi que la magie à laquelle tu nous as contraints. Et Allah est meilleur et éternel. Quiconque vient en criminel à son Seigneur, aura certes l'Enfer où il ne meurt ni ne vit. Et quiconque vient auprès de Lui en croyant, après avoir fait de bonnes œuvres, voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs: les jardins du séjour [éternel] sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Et voilà la récompense de ceux qui se purifient.» [Coran 20: 73-76]

Dans les Livres d'Ibrahim (ﷺ) et Moussa (ﷺ), il est dit:

«Mais vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'Autre est meilleur et plus durable.» [Coran 87: 16-17]

En plus, tous les Messagers et Prophètes ont mis en garde leur communauté contre l'Antéchrist (*ad-dajjâl*). Dans le Hadith vérifié d'Ibn Omar, le Prophète et Messager (ﷺ) dit: «Allah n'a pas envoyé un Messager qui n'ait averti sa communauté contre l'Antéchrist. Nouh et les Prophètes après lui, l'ont [tous] fait.»⁷ (Rapporté par Boukhari.)

LES REGLES GENERALES

Les Livres célestes posent les règles générales qui doivent être connues des les hommes à toutes les époques comme bases du principe de la sanction et de la récompense: l'individu est comptable devant Allah de ses actes. S'il commet des péchés, il doit savoir qu'il sera sanctionné, mais ne le sera pas pour les péchés des autres. S'il fait de bonnes œuvres, il sera récompensé de la même manière:

«Ne lui a-t-on pas annoncé ce qu'il y avait dans les tablettes de Moussa et celles d'Ibrahim, qui a tenu parfaitement [*sa promesse de transmettre*] qu'aucune âme ne portera le fardeau d'autrui et qu'en vérité, l'homme n'obtient que les [*fruits*] de ses efforts, et que son effort, en vérité, lui sera présenté. Ensuite, il en sera récompensé pleinement.»

[Coran 53: 36-41]

Il faut aussi noter que le salut provient de la réussite qu'il peut obtenir en se guidant pleinement sur la Voie de l'adoration d'Allah (ﷻ) et en donnant la priorité au futur sur le présent:

«Réussit, certes, celui qui se purifie, et se rappelle le nom de son Seigneur, puis célèbre la prière. Mais vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'Au-delà est meilleur et

⁷ Voir *Sahih El-Jami'e*, 5/133 et *Fat'h El-Bâri*, 6/370.

plus durable. Ceci se trouve, certes, dans les Feuilletts anciens, les Feuilletts d'Ibrahim et de Moussa.﴾

[Coran 87: 14-19]

Il y a aussi le fait que ceux qui hériteront de la terre sont les bienfaiteurs vertueux:

﴿Et Nous avons, certes, écrit dans le *Zaboûr*, après l'avoir mentionné dans le Livre, que Mes bons serviteurs hériteront de la terre.﴾

[Coran 21: 105]

Abou Dherr avait demandé au Messager (ﷺ) quels étaient les contenus des Livres d'Ibrahim et Moussa. Dans le Hadith rapporté par Ibn Hibbane et El Hâkim qui rapportent qu'Abou Dherr dit: ô Messager d'Allah quels étaient les Feuilletts d'Ibrahim et de Moussa? Il (ﷺ) dit: «*C'était des exemples: ô toi, autoritaire, éprouvé et orgueilleux, Je ne t'ai pas envoyé pour que tu ramasses les biens matériels les uns sur les autres, mais Je t'ai envoyé pour que tu me suffises à repousser l'imploration de l'opprimé, car Je ne refuse pas l'imploration de l'opprimé, fût-il mécréant. Donc, l'homme de raison qui n'a pas encore perdu cette raison d'avoir des heures [chaque jour]: une heure pour implorer son Dieu; une heure pour demander des comptes à soi-même, une heure pour réfléchir sur la Créature d'Allah et une heure pour satisfaire ses besoins de boire et de manger. L'homme de raison ne doit se déplacer que pour trois choses: s'approvisionner pour son prochain Au-delà, pour chercher sa paix ou, enfin, pour un plaisir non illicite.*»

L'homme de raison doit aussi être attentif à son temps, attaché à son travail, gardant sa langue et celui qui compte sa parole parmi ses actes, parlera peu, sauf si cela le concerne.

Je dis: ô Messager d'Allah, quels étaient les feuilletts de Moussa? Il (ﷺ) dit: «*C'était dans leur ensemble des paraboles, des exhortations: "Je me suis étonné de celui qui est sûr de la mort et est*

content; de celui qui est sûr de l'Enfer et qui rit; de celui qui croit en la destinée, puis il ment; de celui qui connaît le bas monde et comment il métamorphose ses habitants et pourtant il s'y plaît; de celui qui est sûr du compte à rendre demain et qui ne travaille pas pour cela''.»

Le Coran nous informe que tous les Messagers ont apporté la balance de la justice:

«Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et avons fait descendre avec eux le Livre et la Balance, afin que les gens établissent l'équité.»

[Coran 57: 25]

Et ils ont reçu l'ordre de gagner leur pain par ce qui est licite:

«Ô Messagers, mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien.»

[Coran 23: 51]

Beaucoup de rites que nous pratiquons étaient connus chez les Messagers et leurs fidèles.

«Et Nous leur révélâmes de faire du bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la *zakâte*.»

[Coran 21: 73]

Et Ismaël (ﷺ)...

«Et il commandait à sa famille de faire la prière et la *zakâte*.»

[Coran 19: 55]

Et Allah (ﷻ) a dit à Moussa (ﷺ):

«Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi.»

[Coran 20: 14]

Et 'Issa (ﷺ) disait:

«Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la *zakâte*.»-

[Coran 19: 31]

De même que le jeûne est obligatoire pour ceux qui nous ont précédés, comme il l'est pour nous:

﴿Ô croyants, on vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous; ainsi atteindrez-vous la piété.﴾

[Coran 2: 183]

Le *haj* (pèlerinage) a été prescrit par Ibrahim (ﷺ). Allah (ﷻ) lui a commandé, après la construction de la Ka'ba, d'appeler au Pèlerinage:

﴿Et fais aux gens une annonce pour le *Haj*. Ils viendront vers toi, à pied ainsi que sur toute monture, venant de tout chemin éloigné.﴾⁸

[Coran 22: 27]

Chaque communauté avait ses rites et ses pratiques d'Adoration:

﴿A chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête du cheptel qu'Il leur a attribuée.﴾

[Coran 22: 34]

﴿A chaque communauté, Nous avons assigné un rite à suivre.﴾

[Coran 22: 67]

D'autre part, les Messages ont ceci de commun: ils ont tous montré le faux et l'interdit et ont appelé à les combattre, que ce soit l'adoration des idoles, ou une vanité orgueilleuse sur la terre ou une

⁸ Les prophètes faisaient le pèlerinage à la Sainte Mosquée. Moussa et Younes l'ont fait. Dans un Hadith vérifié de Mouslim, d'après Ibn Abbas dit: nous étions avec le Messager entre la Mecque et Médine, et nous passâmes par un oued et le Messager dit: «*Quel est cet oued?*» Les gens répondirent: Wadi El-Azraq. Il dit: «*C'est comme si je vois Moussa - et il décrit quelques aspects physiques de Moussa: couleur, cheveux - passant par cet oued et appelant au Haj.*» Ensuite, nous passâmes par un col entre deux montagnes. Il demanda à propos de ce col, et il dit de Younes la même chose qu'il avait dite de Moussa. (*Michkate*, 3/116).

déviations charnelles contre nature, comme ce qu'ont fait les gens de Loth, ou l'agression de l'autre et l'injustice.

DIFFERENCES ENTRE LES LEGISLATIONS

Si la religion qu'ont apportée les Messagers est la même, c'est-à-dire l'Islam, en revanche, les Législations qu'ont apportées les Prophètes sont différentes. La Législation de 'Issa (ﷺ) contredit, dans certains cas, celle de Moussa (ﷺ); et la Législation de Mohammed (ﷺ) contredit les deux précédentes. Le Très-Haut dit:

«A chacun de vous, Nous avons assigné une Législation [chir'atène] et un Chemin [minhâjène].» [Coran 5: 48]

Chir'atène, c'est la *Chari'a* (Législation) et la *Sunna*. *Minhâjène*, c'est la voie, le chemin. Mais cela ne veut pas dire que les Législations se différencient totalement. Si l'on y regarde de près, on trouve qu'elles se rejoignent sur l'essentiel. Nous avons déjà parlé des textes qui font état de la Législation d'Allah pour les communautés précédentes (antéislamiques), en ce qui concerne la prière, la *zakâte*, le *haj*, la nourriture de ce qui est licite, etc. En revanche, les différences apparaissent dans les détails. Le nombre de prières, les conditions requises, ses principes, les quantités inhérentes à la *zakâte*, les lieux de culte, etc. Tous ces éléments peuvent être différents d'une Législation à l'autre. Allah peut avoir permis une chose dans une Législation pour un objectif, et l'interdire dans une autre pour la même raison. Prenons trois exemples:

1- Le jeûne: auparavant le jeûneur interrompait le jeûne au coucher du soleil, et il pouvait en ce moment boire, manger et coucher avec son épouse, et ce jusqu'à l'aube. Mais à condition qu'il ne dorme pas. S'il lui arrive de dormir avant l'aube, tout ceci lui devient interdit jusqu'au coucher du soleil du jour suivant. Avec l'Islam, Allah (ﷻ) a allégé Sa religion pour la *Oumma*: tout est permis du coucher du soleil à l'aube, que le jeûneur ait dormi ou pas.

«On vous a permis, la nuit du jeûne, d'avoir des rapports avec vos femmes; elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Allah sait ce que vous aviez clandestinement avec vos femmes. Il vous a pardonné et graciés. Cohabitez donc avec elles maintenant et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur, et mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc du fil noir.» [Coran 2: 187]

2- La protection contre la nudité n'était pas obligatoire chez les israélites au moment du bain. Boukhari et Mouslim rapportent le Hadith selon lequel «les israélites ne se cachaient pas quand ils se lavaient [le corps entier], et ils pouvaient se regarder les uns les autres, nus, lorsqu'ils prenaient leur bain. Mais Moussa se lavait à l'écart.»⁹

3- Les interdits: "Allah a permis à Adam de marier ses fils à ses filles, puis Il a interdit ceci après. Ensuite, un homme marié devait cacher à sa première femme le fait qu'il ait une seconde épouse. C'est ainsi qu'Ibrahim a fait avec Hâjir lorsqu'il la cacha à sa première épouse Sarah. Allah (ﷻ) a interdit cela dans la Torah aux israélites. De même, on pouvait épouser deux sœurs en même temps. C'est ainsi que Yaqoub l'a fait en épousant deux sœurs. Mais dans la Torah, cela est devenu illicite. De même que Yaqoub s'était interdit la viande de chameau et le lait des chamelles."¹⁰ La raison, comme l'indique le Hadith, est que: «Israël (Yaqoub) est tombé gravement malade et sa souffrance a perduré. Il pria Allah que s'il venait à guérir, il ferait l'offrande à Allah de ne plus manger et boire la meilleure des nourritures qu'il prenait: la viande et le lait de chamelles étaient ce qu'il aimait le plus.»¹¹

⁹ *Sahih El-Jami'e Essaghir*, 4/160.

¹⁰ *Tafsir d'Ibn Kathir*, 2/73.

¹¹ *Ibid.*

«Toute nourriture était licite aux enfants d'Israël, sauf ce qu'Israël lui-même s'était interdit avant la descente de la Torah.»
[Coran 3: 93]

Allah (ﷻ) a également interdit certaines choses aux juifs, comme Il nous le dit dans la sourate Al An'âme:

«Au juifs, Nous avons interdit toute bête à ongle unique. Des bovins et ovins, Nous leur avons interdit les graisses, sauf ce que contiennent leurs dos, leurs entrailles ou ce qui est mêlé à l'os. Ainsi, les avons-Nous punis pour leur rébellion. Et Nous sommes bien Véridiques.»

[Coran 6: 146]

Allah (ﷻ) leur a donc interdit tout animal qui a un seul ongle: ce sont les bêtes, les oiseaux qui n'ont pas d'orteils, comme les caméléons, les autruches et les canards. Il leur a aussi interdit les graisses des ovins et caprins, sauf celles qui se trouvent dans le dos, de même que les entrailles et tous ce qui est mêlé à un os.

Ces interdits ne sont pas prescrits à cause du caractère impropre de l'élément interdit, mais parce que Yaqoub (Israël) les a proscrits à lui-même et il a recommandé, à ses enfants après lui, d'en faire autant. Parfois l'interdit a pour cause la rébellion des israélites contre Allah.

«Ainsi les avons-Nous punis pour leur rébellion.»

[Coran 6: 146]

Et Il (ﷻ) dit:

«C'est à cause des abus des juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites et aussi à cause de ce qu'ils obstruaient le chemin d'Allah.»

[Coran 4: 160]

A la venue de 'Issa (ﷺ), il a rendu licite aux israélites certaines choses qui leur étaient illicites:

﴿Et Je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit.﴾
[Coran 3: 50]

Enfin, est venue la dernière Législation pour servir de base à ce qui est licite et illicite.

Les Messagers sont des demi-frères

Le Messager (ﷺ) a donné un exemple concernant l'accord des Messagers sur une religion unique et leurs désaccords quant aux Législations: «*Les Prophètes sont des demi-frères; leurs mères sont différentes, mais leur religion est la même.*»¹²

Ibn Hajar dit: les Prophètes sont des enfants de 'coépouses' et, dans la version déjà citée de Abderrahmane, c'est-à-dire dans le *Sahih* de Boukhari: «*Et les Prophètes sont des demi-frères.*» Ils sont frères d'un même père et de mères différentes. L'explication du Hadith: l'origine de leur religion est la même et c'est l'Unicité, même si les "branches", c'est-à-dire les Législations, diffèrent.¹³

V.- DE LA LONGUEUR DES MESSAGES ET LE TEMPS DE LEUR REVELATION

Le Saint Coran est le plus long des Livres célestes et le plus global. Dans le Hadith, le Prophète (ﷺ) dit: «*On m'a donné, à la place de la Torah, les Sept Longues [sourates]; à la place du Zabûr, les [sourates à] deux cents [versets], à la place de l'Évangile, les mathânî (les versets que l'on répète), et j'ai été privilégié par Al-Moufassal (ce qui est détaillé [parmi les sourates du Coran]).*» (Rapporté par Tabarani dans *El-Kabir.*)¹⁴

¹² *Ibid.*

¹³ *Fat'h El-Bâri*, 6/489.

¹⁴ *Sahih El-Jami'e Essaghir*, (1/350) et le vérificateur dit: de bonne source.

Tous les livres célestes que nous connaissons sont descendus au cours du mois du Ramadan. Dans le Hadith, il est dit: «*Les Feuilles d'Ibrahim sont descendus la première nuit du Ramadhan, la Torah au septième jour, l'Évangile au quatorzième jour, le Zabôûr au dix-neuvième jour et le Coran au vingt-cinquième jour.*»¹⁵ (Rapporté par Tabarani)

Place du Dernier Message par rapport aux Messages précédents

Allah (ﷻ) a montré cette place dans une partie de Son Livre en disant:

«Et sur toi, Nous avons fait descendre le Livre avec la Vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour le primer.» [Coran 5: 48]

Que le Coran vienne confirmer ce qu'il y a avant lui, cela s'est réalisé à plusieurs égards:

1- Les Livres qui l'ont précédé en ont parlé et l'ont loué, tout en informant qu'Allah (ﷻ) le fera descendre sur Son serviteur et Messager Mohammed (ﷺ). La façon dont il est descendu est celle qu'avaient annoncée ces Livres, ce qui permet de croire en eux, en augmentant cette croyance chez les gens qui sont éveillés et qui se sont rués sur l'Ordre d'Allah (ﷻ), ont suivi Ses Législations et ont cru en Ses Prophètes. Allah (ﷻ) dit:

«Ceux à qui la connaissance a été donnée avant cela, lorsqu'on le leur récite, ils tombent en se prosternant, [la face] contre la terre et ils disent: gloire à notre Seigneur! La promesse de notre Seigneur est certainement accomplie!» [Coran 17: 107-108]

¹⁵ *Idem*, (2/28) et le cheikh Nasser Eddine Al-Albani dit: bonne source.

Cela veut dire qu'Allah (ﷻ) nous a promis dans Ses Livres et par la bouche de Ses Messagers qu'Il fera descendre le Coran. Et cela s'est fait incontestablement.¹⁶

2- Le Coran est venu aussi confirmer ce qu'ont dit les Livres, qui l'ont précédé, dans plusieurs domaines, et son accord avec:

﴿Nous n'avons assigné comme gardiens du Feu que des Anges. Cependant, Nous n'en avons fixé le nombre que pour éprouver les non-croyants et aussi afin que ceux à qui le Livre a été apporté soient convaincus et que croisse la foi de ceux qui croient.﴾

[Coran 74: 31]

Et la conviction de ceux qui ont reçu les Livres ne peut provenir que de ce que leur en apprenaient leurs Livres.

3- Que Le Coran a informé de la venue de ces Livres célestes et qu'ils proviennent de chez Allah (ﷻ) et qu'on doit les croire, comme on l'a montré précédemment.

El-Mouhaimine, dans la langue arabe, veut dire celui qui veille sur une chose.¹⁷ C'est un des Noms d'Allah le Très-Haut. Car Allah (ﷻ) veille sur les problèmes de ses créatures, leurs actes, leurs quêtes et aussi leur garde.

Le Coran a donc voulu apporter la preuve que l'on doit croire aux Livres célestes qui l'ont précédé. Il indique ce qu'ils contiennent de vérité et il nie ce qui en a été falsifié ou modifié. C'est donc le Coran qui juge ces Livres précédents parce qu'il est le dernier provenant d'Allah, auquel on doit se référer.

Donc, tout ce qui contredit ce dernier Message dans les Livres précédents est, soit falsifié, soit abrogé. Ibn Kathir (qu'Allah lui accorde Sa bénédiction), après avoir rappelé les dires des Anciens

¹⁶ Tafsir d'Ibn Kathir: 2/586.

¹⁷ *Lissan al-'arab*, 3/833.

quant au sens de *El-Mouhaïmine*, dit: "Tous ces sens ont à peu près la même signification, et ce mot englobe tout cela à la fois. Le Coran est gardien, témoin et juge de tous ces Livres qui l'ont précédé. Allah (ﷻ) a fait de ce Livre important, qu'Il a fait descendre, le dernier, la conclusion, le plus englobant, le plus important et le plus complet. Car il contient toutes les qualités qui se trouvaient dans les autres Livres et Allah (ﷻ) y a ajouté des perfections qu'Il n'a données à aucun autre Livre. C'est pour cela qu'Il a en fait le témoin, le juge et le gardien sur tous ces Livres."¹⁸ Ceci nous amène à faire de ce livre la référence unique, la première et la dernière pour connaître la Religion qu'Allah (ﷻ) désire. Mais, on ne doit pas juger le Coran par rapport aux Livres précédents, comme le font les [*gens*] égarés parmi les juifs et les chrétiens:

﴿... Alors que c'est un Livre puissant, le faux ne l'atteint ni par-devant, ni par-derrrière: c'est une Révélation émanant d'un Sage, Digne de Louanges.﴾ [Coran 41: 41-42]

La Dernière Législation n'a pas besoin d'autres voies

La dernière Législation n'a pas besoin d'une autre qui la précède ou d'une autre lui succédant. Contrairement à la Législation du Messie, 'Issa (ﷺ) qui renvoyait souvent ses adeptes à la Torah. Mais le Messie a complété sa Législation, et c'est pour cela que les chrétiens avaient besoin des prophéties antérieures à 'Issa (ﷺ), tout comme la Torah et le *Zabûr* et les communautés qui nous ont précédés avaient besoin commentateurs. Contrairement à la *Oumma* de Mohammed (ﷺ), car Allah (ﷻ) l'a nantie de ce Prophète (ﷺ) avec lequel elle n'a plus besoin de prophète...¹⁹

¹⁸ *Tafsir* d'Ibn Kathir (2/585).

¹⁹ Voir *Majmou'e Al-fatawa* de cheikh *El-Islam* Ibn Taymiya, 11/224.

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	5
<i>PREMIERE PARTIE</i>	
LES MESSAGERS ET LES PROPHETES DIVINS	11
<i>CHAPITRE PREMIER</i>	
DEFINITION ET EXPOSE	13
RECONNAISSANCE DES MESSAGERS	14
LA DIFFERENCE ENTRE MESSAGER ET PROPHETE	15
La foi dans les Prophètes et les Messagers est une des bases de la foi en général	17
Lien entre foi en Allah (ﷻ) et foi en les Messagers et les Livres	18
Les Prophètes et les Messagers sont très nombreux	19
Certains Prophètes et Messagers ne nous ont pas été révélés par Allah (ﷻ)	20
Les Prophètes et les Messagers dont les noms sont cités dans le Saint Coran	20
Quatre Prophètes et Messagers sont d'origine arabe	24
Certains Prophètes ont été connus grâce à la Sunna	25
Des Saints dont on doute du statut de prophète	25
La négation d'un seul prophète équivaut à celle de tous les autres	29
CELUI QUI RESTE SUR CETTE VOIE, IL EST SUR LA BONNE	30
Le statut de prophète ne peut être confirmé pour quelqu'un que par une preuve	31

CHAPITRE 2

L'HUMANITE A BESOIN DE MESSAGERS ET DE MESSAGES	33
INTRODUCTION	33
Bonnes paroles d'Ibn Al-Qayim	35
Ibn Taymiya démontre le besoin que nous avons des Prophètes et de leurs Messages	36
Comparaison entre deux besoins de savoir	39
L'intelligence peut-elle se passer de l'Esprit?	40
La fausseté de la conception des Mages brahmaniques	43
Les domaines de l'Intelligence	44
La place de l'intelligence par rapport à la Révélation	44

CHAPITRE 3

FONCTIONS ET MISSIONS DES MESSAGERS	47
1 - Le Grand Communiqué	47
2 - L'Appel à Allah	49
3 - La bonne Nouvelle et l'Avertissement	51
4 - La réadaptation des âmes et leur purification	54
5 - L'ajustement de la pensée égarée et des doctrines fallacieuses	56
6 - La démonstration par la preuve	57
7 - La politique de la Communauté	59

CHAPITRE 4

LA REVELATION	61
La Prophétie est un don d'Allah (ﷻ)	61
Comment Allah informe Ses Prophètes et Messagers	63
Les étapes de la Révélation d'Allah (ﷻ) à Ses Messagers	64
Le songe des Prophètes	64
Comment l'Ange se manifeste au Messenger Mohammed (ﷺ)	66
Les signes annonciateurs de la Révélation	67
Les traces de l'Ange sur le Messenger	67

CHAPITRE 5

LES ATTRIBUTS DES MESSAGERS	69
L'attribut humain	69
La compétence des humains à assumer le Message	69
Pourquoi les Messagers ne sont-ils pas des Anges?	71
Pourquoi les Prophètes et les Messagers sont-ils des humains?	75

Les épreuves que rencontrent les Prophètes	77
Les Prophètes ont des occupations humaines	79
Ils n'ont rien de spécifiquement divin ni d'angélique	80
La perfection chez l'être humain	82
La perfection, dans l'aspect extérieur	83
Leurs aspects apparents sont différents	84
De hautes qualités morales	85
Ils sont choisis parmi les plus nobles	86
Ce sont des hommes libres, loin de toute condition inférieure	87
Leurs dons et capacités	87
Le plein asservissement à Allah signifie la perfection	89
La masculinité	90
La sagesse qui préside au choix des hommes comme Prophètes	90
La qualité de Prophète pour les femmes	91
Leurs preuves	92
Notre réponse à leur thèse	93
Qualités que les Prophètes possèdent à l'exclusion du reste des humains	96
1 - <i>La Révélation</i>	96
2 - <i>L'immunité</i>	97
3 - <i>Les Prophètes ont les yeux qui dorment mais leurs cœurs ne dorment pas</i>	97
4 - <i>Le choix qu'Allah (ﷻ) offre aux Prophètes à leur mort</i>	97
5 - <i>Les Prophètes sont enterrés là où ils meurent</i>	98
6 - <i>La terre n'altère pas leurs corps</i>	98
7 - <i>Les Prophètes sont vivants dans leur tombe</i>	100

CHAPITRE 6

L'INFAILLIBILITE DES MESSAGERS	103
L'infaillibilité en matière d'endurance et de transmission	103
L'immunité dans l'assimilation	103
Certaines caractéristiques qui ne sont pas contraires à l'infaillibilité des Prophètes	104
L'oubli d'Adam (ﷺ) et sa dissimulation	106
Un Prophète brûle un 'village' de fourmis	107
Notre Prophète fait un <i>Dhouh'r de deux rak'a, par oubli</i>	107
Les Prophètes se tromperaient aussi en agissant en juges	109
Ceux qui ne reconnaissent pas aux Prophètes ces caractères contredisent les textes	110

Les vilénies attribuées par les juifs aux Prophètes et aux Messagers	110
Les chrétiens attribuent des vilénies aux Prophètes	112
L'infaillibilité dans les comportements de moindre importance	113
Ceux qui pensent que les Prophètes sont immunisés, même contre les petites fautes	116
Deux suspicions	117
Le péché est une preuve d'humanité	120
Honneur et respect des Prophètes	120
De l'infaillibilité des non-prophètes	121
De l'infaillibilité d'El-Mou'iz, le Fatimide	121
De l'infaillibilité des <i>imams</i>	121
Le secret de l'Infaillibilité	123
CHAPITRE 7	
LES PREUVES DE LA PROPHÉTIE	127
La diversité des preuves	128
I.- LES PREUVES ET LES MIRACLES	128
Signification de preuve et miracle	129
La diversité des preuves (<i>Ayate</i>)	130
Exemples de miracles des Messagers	131
D'autres preuves de Moussa	135
La plus grande <i>Aya</i> (<i>Miracle</i>)	137
Une espèce unique de miracles	138
Le Voyage nocturne et l'ascension (<i>El-Israa wa El-Mi'raj</i>)	140
La Fissuration de la lune	141
Le fait qu'il (ﷺ) augmente la nourriture	142
Il (ﷺ) augmentait l'eau jaillissant entre ses doigts nobles	144
L'intimidation des ennemis	145
L'exaucement de ses implorations	147
* Guérison de celui qui avait une jambe cassée	149
* La guérison de l'œil d'Ali Ibn Abi Taleb	150
* La jambe de Salama Ibn El-Akwa'e	150
* Il (ﷺ) «désensorcelle» un possédé par un djinn	150
Le Prophète (ﷺ) a la faculté d'informer de certaines choses futures	151
- Les gémissements du tronc du dattier	153

- Le Prophète (ﷺ) pouvait faire venir à lui les arbres, les saluer et leur parler	154
* Le salut des roches	156
* La plainte du chameau	156
Les miracles des non-prophètes	157
Le secret derrière le don extraordinaire du Saint	158
- Lumière dans le bâton (canne)	159
- La nourriture où il y a la Baraka	159
- Safina et le lion	160
- Un cri dans la ville de Médine qui sera entendu en Grande Syrie	160
- Un ensemble de dons extraordinaires pour les saints	161
La droiture est le plus grand des dons	162
Les miracles et les états sataniques	163
II.- LES BONNES NOUVELLES FAITES	
AUX NATIONS PRECEDENTES	
Le Coran parle des annonces des Prophètes antérieurs au Prophète Mohammed (ﷺ)	164
L'Invocation faite par Ibrahim (ﷺ)	165
Les preuves que cette bonne Nouvelle dans la Torah concerne notre Prophète	166
La bonne nouvelle faite par Moussa (ﷺ)	167
Ce qui reste de cette bonne Nouvelle dans la Torah	167
La bonne Nouvelle faite par 'Issa (ﷺ)	169
Deux exemples dans la Torah et l'Évangile	169
Les bonnes Nouvelles dans la Torah	170
L'appellation du Prophète (ﷺ) par son nom dans la Torah	170
La mention du Prophète (ﷺ) à propos de sujet le concernant	171
L'indication de la Torah à propos de l'un des indices l'Hégire	172
La Torah mentionne des faits qui se sont passés par l'entremise du Prophète (ﷺ)	173
Signes de lumière qui scintille de ses mains	173
La disparition de l'épidémie et de la fièvre	175
De bonnes Nouvelles globales	177
De bonnes Nouvelles dans l'Évangile	178
Une autre bonne Nouvelle de l'Évangile	180
De l'Évangile de Luc	182
Les bonnes Nouvelles de l'Évangile de Barnabé	184
Mon opinion sur l'Évangile de Barnabé	185

Les bonnes Nouvelles d'autres Ecritures à travers le monde	187
Propagation de ces bonnes Nouvelles avant Mohammed (ﷺ)	189
Description de notre Messager (ﷺ) dans la Torah	189
Où est cette bonne Nouvelle dans la Torah?	190
L'information apportée par Ibn Al-Heibane	192
Lorsqu'ils virent ce qu'ils ont reconnu, ils renièrent	193
Abdallah Ibn Salâm bénéficia de son savoir	194
Témoignage d'un enfant juif	195
La perspicacité d'un moine	195
Comment les savants juifs connaissaient-ils l'époque de l'apparition du Prophète (ﷺ)	196
III.- REGARD SUR L'ETAT DES PROPHETES	197
César et Abou Soufiane	199
Leur détachement des biens de ce monde	202
IV.- L'APPEL DES MESSAGERS	202
L'Appel de notre Prophète Mohammed (ﷺ)	204
V.- APPUI ET SOUTIEN D'ALLAH A SES MESSAGERS	205

CHAPITRE 8

LES VERTUS DES PROPHETES ET LA SUPERIORITE DES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES	209
Supériorité des Prophètes à tout le monde	209
Il n'y a pas de coïncidence	211
De la 'suprématie' des imams sur les Prophètes	212
Le Dernier des bienfaiteurs et le Dernier des Prophètes	215
Primauté des Prophètes et des Messagers les uns par rapport aux autres	217
Les plus résolus parmi les Messagers sont les meilleurs	217
Comment les Prophètes et les Messagers sont-ils favorisés les uns par rapport aux autres?	218
Moussa (ﷺ) eut le privilège de la Parole d'Allah (ﷻ) qui lui fit porter un Message	219
LE MERITE DU DERNIER DES MESSAGERS, MOHAMMED (ﷺ)	221
Les Textes qui interdisent d'établir des préférences entre les Prophètes	224

DEUXIEME PARTIE

LES MESSAGES CELESTES 227

CHAPITRE PREMIER

LA CROYANCE AUX MESSAGES 229

Croire à tous les Messages 230

Comment doit-on croire aux Messages? 231

Avec le Coran, le simple fait d'y croire ne suffit pas 233

CHAPITRE 2

COMPARAISON ENTRE LES MESSAGES 235

I.- ORIGINE ET RAISON D'ETRE DE LEUR ENVOI 235

II.- LE MESSAGE GENERAL ET LE MESSAGE
PARTICULIER 240

III.- LA SAUVEGARDE DES MESSAGES 242

IV.- POINTS COMMUNS ET NUANCES
ENTRE LES MESSAGES CELESTES 244

Comment se réalise l'Islam 245

L'essentiel des prêches des Messagers 246

Les Messages antéislamiques montrent les raisons
obligeant à adorer Allah 248

LES PRINCIPES ETRNELS 249

LES REGLES GENERALES 251

DIFFERENCES ENTRE LES LEGISLATIONS 255

Les Messagers sont des demi-frères 258

V.- DE LA LONGUEUR DES MESSAGES
ET LE TEMPS DE LEUR REVELATION 258

Place du Dernier Message par rapport
aux Messages précédents 259

SOMMAIRE 263